



Croire . . .



*Si vous voulez chanter, il faut croire d'abord ;
Croire en Dieu qui créa le monde et l'harmonie
Qui, d'un de ses rayons, allume le génie
Et se révèle à lui dans le plus humble accord,
Si vous voulez chanter, il faut croire d'abord.*

*Si vous voulez combattre, il faut croire d'abord ;
Il faut que le lutteur affirme la justice ;
Il faut pour le devoir, qu'il s'offre en sacrifice
Il faut qu'il soit plus pur, s'il n'est pas le plus fort ;
Si vous voulez combattre, il faut croire d'abord.*

*Si vous voulez aimer, il faut croire d'abord ;
Croire à l'âme immortelle, aux amours infinies
Pour la terre et le Ciel également bénies ;
Croire au serment sacré qui survit à la mort ;
Si vous voulez aimer, il faut croire d'abord.*

X...

Histoire Contemporaine

de la vie d'

Ollivier Hellard... (1776)

(Suite)

Pour ne pas anticiper sur les époques, je dois reprendre la file des événements dont j'ai été témoin, lorsque j'étais encore jeune homme...

Dans les plus mauvais jours de la révolution, je faisais partie de la garde nationale. On m'avait fait caporal et Ducoin sergent.

Nous étions de garde tous les 8 ou 10 jours et nous faisions en sorte de nous trouver toujours ensemble; comme caporal, j'étais tenu d'avertir les 8 hommes de garde à leur domicile. Mon grade me dispensait de faire faction devant le corps de garde, mais par ailleurs, que de moments pénibles et désagréables n'ai-je pas passé dans ces corps de garde, ne voulant pas m'allonger sur le lit de camp de peur d'attraper la vermine: j'ai monté la garde à la Maison d'arrêt sur les détenus.

Scènes de
vandalisme

Cependant le carnage était commencé, l'anarchie montrait ses fureurs dans tous les coins de la France. Les églises furent fermées. Les intrus qui étaient venus remplacer nos bons prêtres furent renvoyés. Les saints en bois furent traînés sur la place et brûlés. Les autels furent renversés et brisés, puis jetés dans l'autel de Saint Joseph avec la Croix de Saint Pierre. La municipalité acheta les stalles du chœur pour empêcher qu'on les brisât.

Il y avait des hommes acharnés à renverser toutes les croix en pierre des carrefours et sur les chemins, d'autres à effacer les armoiries des nobles et les fleurs de lis sur les édifices; les stations de Saint Pierre ne furent pas épargnées par le marteau du vandalisme. Le couvent des Carmes et le Séminaire furent convertis en casernes; l'église du Creisker servit de magasin pour le fourrage

des gendarmes et de la cavalerie; tous les biens immeubles des émigrés et des églises furent vendus, on fit un feu sur la place pour brûler les titres des nobles et les vieux parchemins trouvés chez eux lorsque l'on faisait des visites domiciliaires.

M. Le Chef du Bois, premier magistrat de Saint-Pol et M. Branellec, vicaire de la cathédrale, furent les martyrs et les victimes de la révolution.

La fête de
la
République

A Saint-Pol-de-Léon comme ailleurs, les patriotes célébrèrent la fête de la république; après la mort de l'infortuné Louis XVI arrivée le 21 janvier 1793... Sur la grande place on avait fait une colonne en maçonnerie sur laquelle on plaça la déesse de la liberté; la statue était N.-D. du Mont-Carmel, à laquelle on avait ôté l'enfant Jésus pour lui mettre dans les bras un faisceau d'armes. Autour de la colonne, on avait planté des jeunes chênes contre lesquels on attachait des écriteaux qui annonçaient la religion des républicains. Du côté opposé sur la dite place, près du puits, on avait placé une chaire où monta l'orateur qui devait annoncer la fête.

Ce fut le quartier-maître du régiment en garnison à Saint-Pol à qui fut accordée cette faveur, et à la fin de chaque tirade de son discours il s'écriait : la France est république.

A une autre époque j'ai encore vu une fête plus bizarre. C'étaient les Montagnards ou Girondins qui triomphaient dans la Chambre, et l'on fit sur l'emplacement de la statue, une montagne artificielle... On peut croire de toutes ces cérémonies que le peuple français était en démente.

Ce même quartier-maître vint à bout de réunir plusieurs personnages pour jouer la comédie. Il obtint de l'administration le réfectoire des Carmes, pour faire son théâtre, qui était très joli. Ducoin et moi y allions très souvent, quoiqu'il coûtât 0 fr. 50 aux dernières places. Les amateurs de musique formaient aussi un orchestre très agréable. M. de Kertanguy (Auguste) se prêtait volontiers pour la peinture.

Lorsque l'on joua La Mort de César, il fit les statues de Brutus et Caius placées dans le Sénat; n'ayant jamais vu jouer la comédie, nous en étions bien entichés, et prenions beaucoup de goût pour l'art dramatique; au point que nous entreprîmes à notre tour de faire aussi un théâtre, pour jouer des petites pièces. Ce fut dans la

sacristie de la cathédrale que nous nous installâmes. Le nommé Vazet, ferblantier, avait loué le presbytère, et avait déjà accordé ce local pour jouer la pastorale. Nous nous mîmes donc en train de décorer le théâtre dans le même genre à peu près que celui des Carmes, sur le grand rideau nous avions peint un encadrement dans lequel était écrit le quatrain suivant, que nous avait fait M. Emilien de Poulpiquet.

Venez encourager les talents ingénus
Les généreux efforts d'une ardente jeunesse
Qui veut s'instruire et mériter sans cesse
Vos applaudissements à force de vertus.

Enfin entre nos écoliers, sortis du collège et pour passer notre temps, nous commençâmes par jouer une pièce intitulée: Grapignan. Dans cette comédie on démontrait la supercherie des notaires; cette pièce fit beaucoup de bruit en ville et nous amena un monde infini pour la voir. Après nous, vinrent d'autres jeunes gens moins instruits qui jouèrent premièrement L'Enfant Prodigue. Styvel faisait le rôle du père qu'il remplissait parfaitement.

Dans le même temps on avait accordé à la jeune Malaga le théâtre des Carmes pour les exercices. Elle dansait avec un long balancier, sur une corde raide et sur laquelle elle faisait plusieurs tours d'adresse, entre autres le saut du ruban que l'on tenait à une certaine hauteur de la corde et il lui fallait sauter de l'autre côté; après cela on la faisait monter d'un pied seulement par un chandelier de bois, et mettre son autre pied dans la bouche par derrière le dos.

Son père, fameux bâtonniste, faisait tourner son bâton, long d'un mètre et plombé des deux bouts, avec une telle vitesse, qu'on ne le revoyait pas tourner son doigt. Il était impossible de le toucher en lui lançant des pierres; il faisait sauter une pièce de monnaie placée sur le nez de son fils sans le toucher.

Le Collège transformé en hôpital

Le collège, fermé pendant quelque temps, s'ouvre enfin, mais pour devenir l'hospice militaire; en conséquence, le gouvernement donna l'ordre d'y faire les réparations et les changements qu'il fallait. Bientôt loin de l'avoir mutilé, on avait plafonné les mansardes et rehaussé les latrines.

Comme en ce temps de désordre, la France changeait souvent de maîtres, il ne vint jamais de soldats ni marins malades. On avait cependant jeté les cloisons à bas pour former de grandes salles, et le collège étant libre, on fit des trophées de musique pour orner une des salles qui servit quelque temps à donner des bals.

Je continuai toujours mes relations amicales avec Ducoin; jusqu'à l'époque de mon mariage, et pour cimenter davantage notre constante union, nous fûmes tous les deux à Lesneven, à l'adjudication de l'horloge de la paroisse et nous eûmes le marché. Après cela nous réparâmes aussi de concert, celle de la cathédrale de Saint-Pol. Le Père Ducoin nous accorda un local à l'évêché pour faire nos ouvrages. Mon père me laissa ce que j'avais gagné sur l'horloge de Lesneven, que j'employais à acheter une montre. Maintenant je vais vous faire le récit de l'insurrection de Saint-Pol et du fâcheux accident qui m'arriva personnellement à cette époque.

L'insurrection à Saint-Pol

Les paysans des paroisses limitrophes de Saint-Pol, vinrent en armes attaquer la ville après avoir fait leur marché du matin (c'était un mardi). Depuis quelque temps, ils étaient inspectés par les soldats du bataillon Calvados en garnison ici; leurs points d'attaque étaient à la Croix au Lin et dans la rue de Baptiste; le nommé Figué, notaire, tombait près de notre porte d'une balle reçue à la jambe. Un canonnier de Morlaix et le commandant de troupe furent tués sur la place. Au bruit du canon les paysans se retirèrent en toute hâte, et les soldats voyant leur commandant tué, battirent en retraite à la grève de Sainte Anne. On soupçonna le maire, qui était alors M. Kéraugan, d'être d'accord avec les insurgés et il fut assassiné sur la place à la chute du jour. M. de Kertanguy (Sabin) arriva sur le fait et empêcha par sa présence les assassins de le finir.

L'administration dépêcha un courrier à Brest pour demander d'autres troupes, et le général Canclous arriva le lendemain avec une pièce de canon; mais le passage devait lui être disputé, les insurgés avaient démoli le pont de Kerguidu pour l'empêcher de passer, en le mitraillant d'importance. On fit alors aller des ouvriers pour rétablir le pont, qui devaient s'y trouver à la même heure que le général et la troupe; en y arrivant, les canonniers firent

feu de leurs pièces pour écarter les paysans et laisser aux ouvriers la liberté de travailler. Le pont fut bientôt restauré et la troupe passa aux cris de : Vive la République ! Les soldats à leur passage entraient dans les maisons peu éloignées de la grande route, mais ils ne trouvaient personne. Ils aperçurent cependant des sabots laissés auprès d'un four, ce qui leur faisait croire qu'il y avait du monde caché ; ils furent tous fusillés dès qu'on les découvrit.

Comme la troupe arriva très tard en ville, on illumina toutes les maisons, et l'on doubla les postes. Nous eûmes quatre militaires pour loger. Les paroisses qui s'étaient insurgées furent mises à contribution.

(à suivre.)

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Pour la Direction de vos Etudes

Comme corollaire de l'article paru dans le précédent numéro « *Les ennemis des humanités classiques* », voici quelques lignes parues dans le « Bulletin mensuel de l'Union Catholique des Lycéens de France » (1).

Le Sénat vient de voter une loi sur l'exercice de la médecine et les études médicales. Cette loi a pour but de protéger les médecins de nationalité française et d'éviter l'invasion des praticiens étrangers, mais on a aussi souligné la nécessité d'une forte culture littéraire à la base de toute culture scientifique ; à l'article 7 de la loi, on a adopté un amendement portant à six ans le délai après lequel nul ne pourra prendre d'inscription dans une faculté de médecine, s'il n'est pourvu du baccalauréat de l'enseignement classique « latin-grec ».

(1) 61, Rue Madame, Paris (VI^e).

Nous attirons l'attention de tous nos lecteurs sur cet article de loi, qui supprime non seulement l'équivalence entre le baccalauréat de l'enseignement moderne B, mais même celui de l'enseignement latin-sciences A' pour la médecine. Le délai a été porté à six ans, dans le premier texte il était seulement de cinq ans, les élèves actuels de sixième qui pensent à la médecine et sont en B, auraient été exclus, c'est pourquoi le délai a été augmenté d'une année.

Mais est-ce bien en sixième qu'un enfant pense sérieusement à son avenir et sait déjà qu'il se destinerà à la médecine ou ne s'y destinerà point ? Comme il y a aussi d'autres carrières qui exigent, ou d'après les programmes, ou par elles-mêmes le latin-grec et aucune qui ne l'exclut, le plus pratique et plus sûr pour un enfant qui commence ses études est donc de le choisir, il sera toujours possible de passer d'A en A'. Il ne faut pas oublier que les études secondaires n'ont pas pour but direct de faire apprendre telle ou telle chose, mais surtout de former des intelligences capables de pouvoir apprendre et de raisonner ce qu'elles apprendront dans les études supérieures, c'est ce dont les parents devraient se pénétrer quand ils choisissent les études de leurs fils.

X...

L'Archiviste demande...

à tous ceux qui possèdent sur nos Anciens tombés au champ d'honneur des documents (lettres, écrits, etc.) de nature à intéresser la grande famille du « Creisker » de vouloir bien les transmettre à :

Monsieur le Rédacteur du Bulletin « Le Creisker »

2, Rue Cadiou - Saint-Pol-de-Léon

Tous nos héros n'ont pas eu ici leur notice, et plusieurs d'entre elles furent nécessairement incomplètes. Il s'agit pour nous de composer une série de Chroniques dignes de figurer au Livre d'Or de nos glorieux morts. Nous nous engageons d'ailleurs à rendre aux familles ou à nos correspondants les documents de toute nature qu'ils pourraient nous communiquer, et les remercions d'avance.

L'ASSOCIATION DES PARENTS

Par insertion parue au Journal Officiel du
27 Janvier 1932 en ces termes :

DÉCLARATION DU 21 JANVIER 1932

Association des Parents d'Élèves
du Collège Notre-Dame du Creisker.

BUT :
Instruction et éducation populaire

SIÈGE SOCIAL :
2, rue Cadiou, à Saint-Pol-de-Léon (Finistère),
notre A. P. E. L. est légalement reconnue.

V Œ U

émis par les membres du Bureau
au nom de l'A. P. E. L.

PROPRETÉ MORALE DE LA RUE

Nous protestons contre les affiches de cinémas
de plus en plus inconvenantes qui salissent les
murs de nos plus modestes localités.

Nous voulons qu'on respecte les yeux et surtout
l'âme de nos enfants.

Pour l'A. P. E. L.
de l'Institution N.-D. du Creisker,

Le Président :
Alfred MEUDIC
Docteur-Médecin

La Vie au Collège

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

6 mars. *Pardonnez-nous nos offenses...* M. le Supérieur.
13 mars. *Ne nous laissez pas succomber à la tentation...*
M. Golias.
20 mars. *La Passion*, M. Abily.

LA CROISADE EUCHARISTIQUE

I

Sa nature et son esprit.

La Croisade Eucharistique des Enfants est « la jeune
armée de l'Apostolat de la Prière ». Canoniquement, la
Croisade Eucharistique et l'Apostolat de la Prière sont
une seule et même chose; par conséquent, tout centre de
Croisade doit être constitué en centre de l'Apostolat de
la Prière. Toutefois, la Croisade a ses pratiques, son orga-
nisation et son esprit particulier.

Ce qu'il faut saisir surtout, c'est l'esprit de la Croi-
sade, très bien formulé par le P. Bessières :

« Que veut, en effet, la Croisade ?

« Ceux-là n'y ont rien compris qui n'y ont vu qu'un
pieux amusement à l'usage des enfants, un échange de
petits papiers noircis d'une mystérieuse comptabilité.

« Elle est un stage, un noviciat de vie chrétienne inté-
grale, où l'enfant pourra prendre les habitudes qu'il
devra garder toute sa vie pour être un chrétien parfait.

Telle ou telle industrie accidentelle sera abandonnée plus tard. Mais jusqu'à son dernier jour, cet enfant, s'il veut être un vrai chrétien, devra pratiquer la communion fréquente, se confesser « individuellement et suivant ses besoins », se faire diriger et suivre de près; il devra toujours pratiquer le zèle et l'esprit d'initiative, le sacrifice et l'esprit de renoncement. Toujours, il sera désirable, sinon nécessaire, qu'il se porte à l'accomplissement du devoir non point seulement avec résignation, mais avec joie, et, s'il le peut, avec un peu d'enthousiasme. Or, la Croisade est cela. Analysez la devise du croisé: « *Communie, Prie, Sacrifie-toi, Sois Apôtre!* » N'est-ce point là le problème de la vie chrétienne parfaite? En d'autres termes, la Croisade est une méthode d'éducation eucharistique, méthode d'éducation fondée sur l'Eucharistie, sur la pratique de la Communion précoce, fréquente et fervente.

« L'Eucharistie, qui, d'après saint Thomas, est « le centre de la religion », doit être le centre de la vie du croisé. Elle en est la base, la pierre angulaire sur laquelle la Croisade bâtit toute une méthode d'éducation, de formation des volontés. Cela se résume en quelques mots: Former des communicants pour faire des conquérants. » (*Messager*, oct. 1924, p. 579).

II

Ces quelques lignes n'étaient peut-être pas inutiles pour préciser le rôle éminemment surnaturel et formateur de cette œuvre que les Souverains Pontifes ont comblée d'éloges.

Etablie au collège sur une base nouvelle depuis la fin de l'année 1930, confiée à la direction de M. l'abbé Rolland, hautement appuyée et encouragée par M. le Supérieur et Mgr l'Evêque, l'œuvre n'a cessé de progresser au milieu de nous.

Une première réception de croisés eut lieu le 25 mars 1931. Quelques semaines après, le Groupe fait l'acquisition d'un drapeau que bénit M. le Supérieur le jour de la Confirmation. Une délégation de croisés représente l'Institution du Creisker à Brest le 21 mai pour la venue du R. P. Parra, Directeur général de la Croisade en France.

Et voici qu'au Congrès national eucharistique tenu à Lille en juillet dernier, c'est à nous qu'échoit l'honneur d'envoyer là-bas un représentant des cadets du diocèse: Louis Salinoc, de Taulé, élève de 4^e, dont le Bulletin a publié naguère un compte rendu.

En raison des progrès constants du Groupe, on décida de fonder au sein des Croisés une section de Cadets: 24 Moyens et Grands en firent partie (22 novembre 1931).

Depuis ce temps, Croisés et Cadets ont leur organisation, leurs réunions, leur vie propres. Les croisés, répartis par groupes de 7 à 8 ou plus, se sont choisis des apôtres qui, au nombre de 7, dirigent chacune de ces fractions et servent d'intermédiaire entre eux et le Directeur. Celui-ci à son tour les réunit régulièrement pour leur adresser ses directives et ses avis.

Les Cadets ont leur chef général et deux sous-chefs. Une réunion a lieu chaque dimanche où l'un d'entre eux prend la parole sur un sujet de son choix. Voici quelques thèmes qui ont été développés:

« La Croisade est une association d'enfants et de jeunes gens qui s'unissent pour prier, se sacrifier, communier... »
 « Le trésor, les comptes d'un banquier qui calcule chaque jour ses gains et ses pertes... — Jésus Hostie: voilà le but premier de la Croisade... — Et qui de nous a oublié le magnifique commentaire de la consigne « *Conquiers!* » »
 « *Apostoli gloria Christi*, les Apôtres sont la gloire du Christ; bel encouragement pour nous... — L'Encyclique « *Quadragesimo anno* » elle-même a fait l'objet d'une de nos causeries: de précieuses leçons y ont été recueillies à l'usage des Cadets. — Le prêtre dans la paroisse, le prêtre au collège; rôle trop méconnu et qu'un de nous a essayé de mettre en lumière. — Enfin, après une rapide méditation sur saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, un conférencier a traité ce sujet vraiment choisi: « Comment se sanctifier soi-même, comment sanctifier les autres, comment donner l'exemple autour de nous?... »

Le 17 mars, 20 nouveaux Croisés s'enrôlaient sous le drapeau de la prière et du sacrifice. Aussi nous espérons que le 19 mai prochain, le groupe de l'Institution N.-D. du Creisker sera largement et honorablement représenté à Landerneau, pour la grande journée diocésaine de Croisade Eucharistique, *ad laudem et gloriam Dei*.

Le Secrétaire: Y. B.

PETIT PALMARÈS **du 2^e Trimestre 1931-1932**

I

Résultats des Compositions

NEUVIEME

Orthographe. — 1. Yves L'Hourre; 2. Kerriou.
Analyse. — 1. Yves L'Hourre et Paul L'Hourre; 3. Kerriou.
Orthographe. — 1. Yves L'Hourre; 2. Kerriou.
Analyse. — 1. Yves L'Hourre; 2. Kerriou.
Récitation. — 1. Kerriou; 2. Yves L'Hourre et Paul L'Hourre.
Arithmétique. — 1. Kerriou; 2. Yves L'Hourre.
Récitation. — 1. Lefranc; 2. Paul L'Hourre.
Arithmétique. — 1. Lefranc; 2. Yves L'Hourre.

HUITIEME

Orthographe. — 1. Quéré; 2. Le Saout (ext.).
Analyse. — 1. Ernout; 2. Le Bras.
Géographie. — 1. Ernout; 2. Quimerch et Le Bras.
Histoire de France. — 1. Quéré; 2. Le Bras.
Orthographe. — 1. Quéré; 2. Le Saout (ext.).
Arithmétique. — 1. Le Bras; 2. Ernout.
Récitation. — 1. Quimerch et Ernout; 3. Quéré.
Arithmétique. — 1. Ernout; 2. Le Bras.
Examen. — 1. Ernout; 2. Le Saout.

SEPTIEME

Catéchisme. — 1. Combote; 2. Monseau.
Orthographe. — 1. Combote; 2. Guillou.
Analyse. — 1. E. Le Borgne; 2. Larher.
Écriture. — 1. J.-L. Gallou; 2. R. Guillou.
Arithmétique. — 1. Riou; 2. E. Le Borgne.
Narration. — 1. Le Dréau; 2. Huard.
Histoire. — 1. Combote; 2. Galès.
Géographie. — 1. Léger; 2. Galès.
Dessin. — 1. Guillou; 2. Combote.
Récitation. — 1. Monseau; 2. Combote.
Thème latin. — 1. E. Le Borgne; 2. Robert.
Version latine. — 1. Le Borgne; 2. Combote.
Examen. — 1. E. Le Borgne; 2. Combote.

SIXIEME BLANCHE **A. — SECTION BLEUE**

Instruction Religieuse. — 1. Meudic; 2. L'Hénoret.
Orthographe. — 1. L'Hénoret; 2. Le Mer.
Orthographe. — 1. L'Hénoret; 2. Guyader.
Narration. — 1. De Baillon; 2. L'Hénoret.
Analyses. — 1. H. Moal; 2. J. Moal.
Récitation. — 1. L'Hénoret; 2. H. Moal.
Thème latin. — 1. L'Hénoret; 2. H. Moal.
Version latine. — 1. L'Hénoret; 2. De Baillon.
Grammaire Latine. — 1. J. Moal; 2. L'Hénoret.
Arithmétique. — 1. H. Moal; 2. L'Hénoret.
Arithmétique. — 1. L'Hénoret; 2. H. Moal.
Dessin. — 1. L'Hénoret; 2. H. Moal.
Histoire. — 1. J. Moal; 2. L'Hénoret.
Géographie. — 1. L'Hénoret; 2. De Baillon.
Anglais. — 1. L'Hénoret; 2. De Baillon.
Examen. — 1. L'Hénoret; 2. J. Moal.
Excellence (Rang en classe). — 1. L'Hénoret; 2. H. Moal; 3. J. Moal; 4. Meudic; 5. De Baillon.

B. — SECTION VERTE

Instruction religieuse. — 1. Hirrien; 2. Caër.
Orthographe. — 1. Berthou; 2. Caër.
Orthographe. — 1. Hirrien; 2. Caër.
Narration. — 1. Caër; 2. L. Seité.
Analyses. — 1. Hirrien; 2. Le Page.
Récitation. — 1. Denmat; 2. Caër.
Thème latin. — 1. Hirrien; 2. Denmat.
Version latine. — 1. Denmat; 2. Caër.
Grammaire latine. — 1. Caër; 2. Le Page.
Arithmétique. — 1. Denmat; 2. Hily.
Arithmétique. — 1. Hily; 2. Hirrien.
Dessin. — 1. Denmat; 2. Tallot.
Histoire. — 1. Péron; 2. Le Page.
Géographie. — 1. Hirrien; 2. Giblat.
Anglais. — 1. Hirrien; 2. Denmat.
Examen. — 1. Denmat et Caër (ex-æquo).
Excellence (Rang en classe). — 1. Hirrien; 2. Caër; 3. Denmat; 4. Hily; 5. Gaiffas.

SIXIEME ROUGE

A. — SECTION BLEUE

Instruction religieuse. — 1. Riouall; 2. Goulard.
Orthographe. — 1. Riouall; 2. Y. Pouliquen.
Narration. — 1. Bellec; 2. Le Roux.
Narration. — 1. Goulard; 2. Morvan.
Analyses. — 1. Bellec; 2. Riouall.
Récitation. — 1. Bellec; 2. Riouall.
Thème latin. — 1. Bellec et Riouall (ex-æquo).
Version latin. — 1. Bellec; 2. Mingam.
Arithmétique. — 1. Bellec; 2. Cuff.

Arithmétique. — 1. Quéguiner; 1. Priser.
Dessin. — 1. Menez; 2. Herlan.
Histoire. — 1. Laurent; 2. Goulard.
Géographie. — 1. Riouall; 2. Morvan.
Anglais. — 1. Riouall; 2. Quéguiner.
Examen. — 1. Bellec; 2. Quéguiner.
Excellence (Rang en classe). — 1. Bellec; 2. Riouall;
 3. Goulard; 4. Quéguiner; 5. Cuff.

B. — SECTION VERTE

Instruction religieuse. — 1. Le Saout; 2. Bian.
Orthographe. — 1. Le Saout; 2. Scouarnec.
Narration. — 1. Bian; 2. Baxter.
Analyses. — 1. Le Saout; 2. Scouarnec.
Récitation. — 1. Le Saout; 2. Bian.
Thème latin. — 1. Scouarnec; 2. Le Saout.
Version latine. — 1. Hameury; 2. Scouarnec.
Arithmétique. — 1. Le Saout; 2. Bian.
Arithmétique. — 1. Bian; 2. Quillévé.
Dessin. — 1. Fichou; 2. Férec.
Histoire. — 1. Le Saout; 2. Hameury.
Géographie. — 1. Le Saout; 2. Bian.
Anglais. — 1. Le Saout; 2. Scouarnec.
Examen. — 1. Le Saout; 2. Bian.
Excellence (Rang en classe). — 1. Le Saout; 2. Bian;
 3. Scouarnec; 4. Hameury; 5. Baxter.

CINQUIEME

SECTION BLANCHE

Instruction religieuse. — 1. Le Bihan; 2. Sparfel.
Grammaire Française. — 1. Le Bars; 2. Le Jeune.
Narration. — 1. Beuzit; 2. Abalain.
Récitation. — 1. An; 2. Le Bihan.
Thème latin. — 1. Sparfel; 2. Beuzit.
Version latine. — 1. Beuzit; 2. Le Borgne.
Arithmétique. — 1. Le Nir; 2. Sparfel.
Dessin. — 1. An; 2. Abalain.
Histoire. — 1. Abalain; 2. Le Bihan.
Géographie. — 1. Sparfel; 2. An.
Anglais. — 1. An; 2. Sparfel.
Thème grec. — 1. Sparfel; 2. Le Borgne.
Version grecque. — 1. Beuzit; 2. An.
Examen. — 1. Sparfel; 2. Le Nir.
Excellence (Rang en classe). — 1. Sparfel; 2. Le Nir;
 3. Beuzit; 4. Le Borgne; 5. An.

SECTION ROUGE

Instruction religieuse. — 1. Bong; 2. Moal.
Orthographe. — 1. Dai; 2. Barguédan.
Narration. — 1. Le Nen; 2. Lorjou.
Récitation. — 1. Bong; 2. Desbordes.
Thème latin. — 1. Dai; 2. Stéphan.

Version latine. — 1. Dai; 2. Bong.
Arithmétique. — 1. Martin; 2. Le Buhé.
Dessin. — 1. Bong; 2. J. Abgrall.
Histoire. — 1. Corvez; 2. Bong.
Géographie. — 1. Bong; 2. Lorjou.
Anglais. — 1. Dai; 2. Bong.
Thème grec. — 1. Dai; 2. Bong.
Version grecque. — 1. Dai; 2. Péron.
Examen. — 1. Bong; 1. Desbordes.
Excellence (Rang en classe). — 1. Dai; 2. Bong; 3. Stéphan;
 4. Desbordes; 5. Barguédan.

QUATRIEME

Instruction religieuse. — 1. Bang; 2. Charles; 3. David.
Composition Française. — 1. Tarlet; 2. Bellec; 3. Charles.
Composition Française. — 1. Tarlet; 2. Le Floch; 3. Taniou.
Thème latin. — 1. Ly; 2. Mai; 3. Bang et Charles.
Version latine. — 1. Charles; 2. Bang; 3. Ly.
Version latine. — 1. Tarlet; 2. Mai; 3. Charles.
Thème grec. — 1. Bang; 2. Ly; 3. David.
Version grecque. — 1. Ollivier; 2. Bang; 3. R. Raoul.
Histoire. — 1. David; 2. Rogé; 3. Tarlet.
Géographie. — 1. David; 2. Bang; 3. Boulc'h.
Récitation. — 1. Bang; 2. David; 3. Ly et Tarlet.
Anglais. — 1. David; 2. Mai; 3. Ly.
Dessin. — 1. Menez; 2. Rogé; 3. Ly.
Géométrie. — 1. Bang; 2. David; 3. Ly.
Grammaires. — 1. Bang; 2. Ly; 3. David.
Examen. — 1. Bang; 2. David; 3. Ly.
Excellence (Rang en classe). — 1. Bang; 2. David; 3. Charles; 4. Ly; 5. Mai; 6. Ollivier; 7. Tarlet; 8. Trividie.

TROISIEME

Doctrine Catholique. — 1. J.-Y. Guivarc'h; 2. Larvor;
 3. Nguyen.
Histoire de l'Eglise. — 1. J.-Y. Guivarc'h; 2. Herry; 3. P. Guillou.
Composition Française. — 1. Daniélou; 2. Fichot; 3. Larvor et Quémeneur.
Littérature française. — 1. Larvor; 2. Guillou; 3. Guivarc'h et Kerdilès.
Histoire. — 1. Larvor; 2. Kerdilès; 3. P. Guillou.
Géographie. — 1. P. Guillou; 2. Kerdilès; 3. Keromnès.
Anglais. — 1. P. Guillou; 2. Mahé; 3. Herry.
Récitation. — 1. Tung; 2. Herry; 3. Daniélou.
Algèbre. — 1. Larvor; 2. Kerdilès; 3. Herry.
Géométrie. — 1. Larvor; 2. Mahé; 3. Xêh.
Version latine. — 1. Kerdilès; 2. Nguyen; 3. Larvor.
Version latin. — 1. Larvor; 2. Guivarc'h; 3. Hily.
Thème latin. — 1. Khiêt; 2. Nguyen; 3. Hily.
Version grecque. — 1. Daniélou; 2. P. Guillou; 3. Kerdilès.

Thème grec. — 1. P. Guillou; 2. Cœff; 3. Daniélou.
Littérature grecque. — 1. P. Guillou; 2. Larvor; 3. J.-Y. Guivarc'h.
Examen. — 1. J.-Y. Guivarc'h; 2. Larvor; 3. P. Guillou.
Excellence (Rang en classe). — 1. P. Guillou; 2. Larvor; 3. J.-Y. Guivarc'h; 4. Kerdilès; 5. Keromnès; 6. Tung; 7. Daniélou.

SECONDE

Instruction religieuse. — 1. Guichoux; 2. Bellec; 3. Talabardon.
Composition française. — 1. Bellec; 2. Autret; 3. Guichoux.
Littérature française. — 1. Bellec; 2. Le Denn; 3. Autret.
Algèbre. — 1. Martin; 2. Charles; 3. Le Jeune.
Géométrie. — 1. Bellec; 2. Charles; 3. Aubé.
Physique. — 1. Aubé; 2. Stéphan; 3. Charles.
Chimie. — 1. Guichoux; 2. Autret; 3. Bellec.
Histoire. — 1. Aubé; 2. Bellec; 3. Autret.
Géographie. — 1. Aubé; 2. Guichoux; 3. Talabardon.
Anglais. — 1. Guichoux; 2. Aubé; 3. Bellec.
Version latine. — 1. Guichoux; 2. Bellec; 3. Martin.
Thème latin. — 1. Guichoux; 2. Martin; 3. Aubé.
Littérature latine. — 1. Guichoux; 2. Autret; 3. Talabardon.
Version grecque. — 1. Guichoux; 2. Martin; 3. Le Jeune.
Thème grec. — 1. Guichoux; 2. Aubé; 3. Le Denn.
Examen. — 1. Guichoux; 2. Aubé; 3. Stéphan.
Excellence (Rang en classe). — 1. Guichoux; 2. Bellec; 3. Aubé; 4. Autret; 5. Stéphan; 6. Martin; 7. Charles.

PREMIERE BLANCHE

Instruction religieuse. — 1. Quéméneur; 2. Rolland; 3. Dagorn.
Composition française. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h; 3. Quéré.
Littérature française. — 1. Quéméneur; 2. Rolland; 3. Guivarc'h.
Histoire. — 1. Collet; 2. Quéré.
Géographie. — 1. Quéré; 2. Collet.
Anglais. — 1. Rolland; 2. Le Jouis; 3. Quéré.
Géométrie. — 1. Guivarc'h; 2. Auffret; 3. Quéré.
Algèbre. — 1. Auffret; 2. Quéré.
Physique. — 1. Guivarc'h; 2. Le Lann; 3. Breton.
Chimie. — 1. Guivarc'h; 2. Quéméneur; 3. Quéré.
Version latine. — 1. Rolland; 2. Le Masle; 3. Autret.
Thème latin. — 1. Rolland; 2. Quéré; 3. Guivarc'h.
Version grecque. — 1. Rolland; 2. Quéméneur; 3. Breton.
Thème grec. — 1. Rolland; 2. Guivarc'h; 3. Quéméneur.
Examen. — 1. Rolland; 2. Quéméneur; 3. Guivarc'h.
Excellence. — 1. Quéméneur; 2. Rolland; 3. Guivarc'h; 4. Quéré; 5. Breton; 6. Picart; 7. Larher.

PREMIERE ROUGE

Instruction religieuse. — 1. Gélébart; 2. Sibiril; 3. Gargadennec.
Composition française. — 1. Sibiril; 2. Manach; 3. Durand.
Littérature française. — 1. Manach; 2. Durand; 3. Sibiril.
Histoire. — 1. Y. Kerjean; 2. Moysan; 3. Durand.
Géographie. — 1. Le Roux; 2. Manach; 3. Péron.
Anglais. — 1. Sibiril; 2. Durand; 3. Riou.
Physique. — 1. Baillot; 2. Sibiril; 3. Quéméneur.
Chimie. — 1. Baillot; 2. Sibiril; 3. Durand.
Version latine. — 1. Durand; 2. Riou; 3. Gélébart.
Thème latin. — 1. Durand; 2. Riou; 3. Gélébart.
Version grecque. — 1. Sibiril; 2. Gélébart; 3. Madec.
Thème grec. — 1. Riou; 2. Le Roux; 3. Gélébart.
Examen. — 1. Sibiril; 2. Durand; 3. Nhan et Dang.
Excellence. — 1. Sibiril; 2. Durand; 3. Gélébart; 4. Quéméneur; 5. Manach; 6. Le Roux; 7. Nhan.

PHILOSOPHIE — MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES.

Instruction religieuse. — 1. Grall; 2. Bihan.
Histoire. — 1. Proust; 2. Bihan.
Géographie. — 1. Bihan; 2. Gargadennec.
Histoire Naturelle. — 1. Le Bihan; 2. Grall.
Anglais. — 1. Goulard; 2. Diraison.

PHILOSOPHIE

Dissertation Philosophique. — 1. Grall; 2. Le Denn.
Dissertation Philosophique. — 1. Proust; 2. Bihan.
Physique. — 1. Kervian; 2. Thébaut.
Chimie. — 1. Le Bihan; 2. Grall.
Examen. — 1. Le Bihan; 2. Bihan.
Excellence. — 1. Bihan; 2. Le Bihan.

MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

Dissertation Philosophique. — 1. Goulard; 2. Diraison.
Examen. — 1. Goulard; 2. Moal.
Excellence. — 1. Diraison; 2. Goulard.

Tableau d'honneur

JANVIER

Philosophie. — 1. Le Bihan; 2. Bihan.
Mathém. Élément. — 1. Moal; 2. Goulard.
Première Blanche. — 1. Rolland; 2. Quéré; 3. Quéméneur.
Première Rouge. — Sibiril.
Seconde. — 1. Guichoux; 2. Bellec.

Troisième. — 1. Daniélou; 2. Keromnès et Larvor; 4. Tùng; 5. Vinh.

Quatrième. — 1. Bang; 2. Ly; 3. Mai; 4. David; 5. Charles; 6. Cabioch; 7. Ménéz; 8. Trividie; 9. Le Duff; 10. Tarlet.

Cinquième Blanche. — 1. An; 2. Le Borgne; 3. Le Jeune; 4. Le Bihan.

Cinquième Rouge. — 1. Dai; 2. Bông; 3. Desbordes; 4. Stéphan; 5. Lorjou.

Sixième Blanche. — *Section bleue.* — 1. L'Hénoret; 2. de Baillon; 3. Jean Moal.

Section Verte. — 1. Caer; 2. Hirrien; 3. Denmat.

Sixième Rouge. — *Section Bleue.* — 1. Quéguiner; 2. Bellec; 3. Goulard; 4. Riouall; 5. Laurent.

Section Verte. — 1. Le Saout; 2. Scouarnec; 3. Le Bihan; 4. Férec; 5. Baxter; 6. Fichou; 7. Hameury.

Septième. — 1. Combote; 2. Guillou; 3. Galès; 4. Le Borgne; 5. Monseau; 6. Bohec; 7. Larher; 8. Gallou; 9. Huard; 10. Kerriou; 11. Le Gall.

Huitième. — 1. Ernoult; 2. Quéré; 3. Quimerc'h; 4. Le Bras.

Neuvième. — 1. Lefranc.

FEVRIER

Philosophie. — 1. Le Bihan; 2. Bihan; 3. Proust; 4. Gargadennec; 5. Jean Grall; 6. Menez.

Mathématiques Élémentaires. — 1. Moal; 2. Goulard; 3. Diraison.

Première Blanche. — Auguste Quéré.

Première Rouge. — 1. Riou; 2. Dang; 3. Nhân; 4. Durand.

Seconde. — 1. Guichoux; 2. Bellec.

Troisième. — 1. Daniélou; 2. Kerdilès et Larvor; 4. Tùng; 5. Kéromnès; 6. Vinh; 7. Salinoc; 8. Xênh.

Quatrième. — 1. Bàng; 2. Ly; 3. Mai; 4. Charles; 5. David; 6. Roger; 7. Cabioch; 8. Trividie; 9. Lyvolant; 10. Tarlet.

Cinquième Blanche. — 1. An; 2. Le Borgne; 3. Le Bihan; 4. Le Jeune et Sparfel; 6. Le Nir; 7. Beuzit.

Cinquième Rouge. — 1. Bông; 2. Dai; 3. Desbordes; 4. Stéphan; 5. Lorjou; 6. Moal.

Sixième Blanche. — *Section Bleue.* — 1. L'Hénoret; 2. H. Moal; 3. De Baillon; 4. Meudic.

Section Verte. — 1. Caer; 2. Denmat.

Sixième Rouge. — *Section Bleue.* — 1. Bellec; 2. Quéguiner; 3. Goulard; 4. Riouall; 5. Menez.

Section Verte. — 1. Le Saout; 2. Bihan; 3. Scouarnec; 4. Joncour; 5. Baxter; 6. Férec; 7. Hameury.

Classe de Septième. — 1. Henri Combote; 2. Georges Galès; 3. Ernest Le Borgne; 4. Marcel Monseau; 5. Jacques Larher; 6. Jean Robert.

Classe de Huitième. — 1. Ernoult; 2. Le Bras; 3. Quéré; 4. Quimerc'h; 5. Le Saout (ext.).

Classe de Neuvième. — 1. Kerriou; 2. Yves L'Hourre; 3. Paul L'Hourre; 4. Quéré; 5. Tanguy.

MARS

Mathématiques Élémentaires. — Moal.

Philosophie. — 1. Le Bihan; 2. Grall; 3. Bihan; 4. Proust; 5. Moreau; 6. Guillamot; 7. Ménéz; 8. Gargadennec; 9. Galès.

Première Blanche. — 1. Rolland; 2. Quémeneur; 3. Quéré.

Première Rouge. — Néant.

Seconde. — 1. Bellec; 2. Guichoux.

Troisième. — 1. Tùng; 2. Daniélou; 3. Kerdilès et Vinh; 5. Salinoc; 6. Xênh; 7. Kéromnès; 8. Larvor; 9. Khiêt; 10. Moguen.

Quatrième. — 1. Bàng; 2. Ly; 3. Mai; 4. David; 5. Charles; 6. Ménéz; 7. Trividie; 8. Le Duff; 9. Rogé; 10. Cabioch; 11. Ollivier; 12. Tarlet.

Cinquième Blanche. — 1. An; 2. Sparfel; 3. Le Bihan; 4. Le Borgne.

Cinquième Rouge. — 1. Bông; 2. Desbordes; 3. Stéphan; 4. Barguédan; 5. Lorjou.

Sixième Blanche. — *Section Bleue.* — 1. L'Hénoret; 2. Hervé Moal; 3. Jean Moal; 4. Meudic; 5. De Baillon.

Section Verte. — 1. Caer; 2. Hirrien; 3. Denmat; 4. Gaiffas.

Sixième Rouge. — *Section Bleue.* — 1. Bellec; 2. Riouall; 3. Goulard; 4. Cuff; 5. Quéguiner; 6. Ménéz.

Section Verte. — 1. Le Saout; 2. Bian; 3. Joncour; 4. Baxter.

Septième. — 1. Le Borgne; 2. Combote; 3. Monseau; 4. Galès; 5. Léger; 6. Bohec; 7. Guillou.

Huitième. — 1. Ernoult; 2. Le Bras; 3. Le Saout; 4. Quéré; 5. Quimerc'h; 6. Simon; 7. Lein.

Neuvième. — 1. Kerriou; 2. Paul L'Hourre; 3. Yves L'Hourre; 4. Tanguy.



Les Œuvres au Collège

Conférences Notre-Dame du Creisker

I

LE TRAVAIL DES JEUNES

SEANCE DU 20 JANVIER
ROLE MORAL ET SOCIAL DU COLLEGIEN

Commentaire de la parabole des vigneron sans ouvrage. Notre-Seigneur y a donné une double leçon, qui s'applique à la vie du corps et à celle de l'âme. Il nous montre la nécessité du travail et la valeur qu'il lui accorde. Il nous fait sentir aussi la bonté infinie de Dieu, qui récompense les ouvriers de la dernière heure.

Après cette méditation, la parole est donnée à Yves Bertévas, qui va nous entretenir du rôle moral et social du collégien. Les années d'études sont importantes, nous dit-il, parce qu'elles forment le jeune homme et le préparent à jouer un rôle utile dans la vie. Dès ce moment, il doit pratiquer l'apostolat envers ses camarades, par le bon exemple d'abord et surtout, mais aussi par quelques bonnes paroles et de sages conseils. Au Cercle d'études, son devoir est d'approfondir les diverses questions mises à l'ordre du jour, pour être mieux adapté à sa future situation dans la société. Enfin, en vacances, les colonies et les patronages lui permettent d'exercer son activité à faire du bien aux jeunes gens du peuple.

Cette conférence si longtemps attendue, fut écoutée avec le plus vif intérêt. Elle était d'ailleurs remplie d'idées originales et ne ménageait pas la vérité aux auditeurs.

Quelques éclaircissements furent demandés. Jean Grall serait heureux de savoir si les professeurs de lycée donnent parfois des enseignements contraires à la morale.

On lui répond qu'une question aussi générale comporterait bien des distinctions. M. le Directeur cite les noms de quelques professeurs d'Université qu'il connaît et qui certainement font du bien à leurs élèves. Ceux qui rédigent le Bulletin Joseph Lotte sont de la meilleure trempe chrétienne. On fait remarquer seulement au contradicteur le

grand danger de la neutralité en morale. Quel fondement sérieux possède la morale laïque? Jules Payot le reconnaît lui-même. D'autre part un ancien qui suit à Paris les cours d'Albert Bayet nous a dit combien les insinuations ironiques d'un maître réputé peuvent avoir sur l'esprit des jeunes une influence lamentable.

Ménez objecte au conférencier qu'il n'est pas facile d'agir sur les petits paysans pendant les vacances. Non, ce n'est pas facile; la question est de savoir si on fait pour eux tout son possible.

Guillamot demande les causes de la défection de plusieurs élèves de l'enseignement libre, après leur sortie du Collège. On lui énumère: le manque de convictions solides; le manque de volonté, et M. le Directeur profite pour nous mettre en garde contre les dangers futurs.

La séance se termine après quelques autres questions de Kervian, Stéphan et Gélébart.

Le Secrétaire: André PROUST.

SEANCE DU 30 JANVIER ROLE MORAL ET SOCIAL DE L'ETUDIANT

La séance commence par la lecture de la parabole du semeur. Monsieur le directeur en fait un bref commentaire et nous exhorte à suivre l'exemple donné par Notre-Seigneur.

La lecture du rapport de la dernière séance est remplacée aujourd'hui par celle d'une lettre du président de l'an dernier. Puis le président donne la parole à A. Guivarch qui doit nous entretenir du rôle moral et social de l'Étudiant.

Au point de vue religieux, nous dit l'orateur, il y a déjà un grand pas de fait chez les étudiants, mais celui qui reste à faire est plus grand encore, car le renouveau religieux qui se dessine chez les étudiants, n'est que le propre d'une minorité: la masse est encore païenne et manque de charité chrétienne. C'est ce manque de charité chrétienne qui causera la mésentente entre ces jeunes gens qui doivent être les « patrons » de demain, et leurs ouvriers. Une conversion morale de l'adolescence studieuse s'impose donc. Elle doit être l'œuvre d'une élite parmi les étudiants: car l'étudiant peut exercer un grand ascendant sur ses camarades. Il s'appliquera donc à sauvegarder leur pureté en enrayant les mauvaises conversations, les mauvaises lectures, les amitiés dangereuses, l'influence du groupe. Il aidera le prêtre dans sa besogne en s'adonnant aux œuvres. De cette façon il servira son idéal et cet idéal il le puisera en Jésus-Christ qui seul est « la vie, la vérité, la voie. »

Monsieur le président remercia l'orateur de sa conférence; releva la forme correcte et élégante, et ne regrette que l'insuffisance des gestes.

Un sujet d'une aussi brûlante actualité ne devait pas manquer de soulever des objections.

R. Le Bihan se lève le premier et demande si les étudiants en lettres ont le droit de lire les romans licencieux. On lui répond qu'ils peuvent le faire, si le programme l'exige, mais qu'il n'est pas nécessaire pour être cultivé, de tout lire sans discernement ni prudence.

J. Grall relève une contradiction dans le sujet: L'orateur dit d'une part que les étudiants d'élite doivent être le confident des autres pour les ramener au bien, et d'autre part qu'ils doivent choisir ses amis. Il demande si un étudiant sérieux peut se faire des confidents parmi ceux qui ne le sont pas. De plus, il aurait désiré quelques renseignements sur la façon dont les étudiants sont nourris, logés, et sur la manière dont les cours sont organisés. M. le Directeur le satisfait sur ce point.

Radigois demande si l'étudiant ne doit pas fréquenter les cercles catholiques et les associations d'étudiants. On lui répond qu'il doit le faire dans la mesure où il en a le temps.

Miroux voudrait savoir si les étudiants se préoccupent de la classe ouvrière, et par quels moyens ils peuvent influencer sur elle.

Guillamot prétend que l'étudiant risque de ne pas avoir d'influence sur l'ouvrier, car l'apostolat se fait plutôt d'ouvrier à ouvrier. A. Guivarch lui répond que l'étudiant peut influencer sur l'élite de la classe ouvrière, élite qui à son tour influera sur la masse.

Ménez demande si le séjour dans une université de l'Etat n'est pas plus avantageux que dans une université catholique. Ce qui permet de définir le mot « avantageux ». Exercice excellent et mise au point.

Miroux demande des renseignements sur les groupements politiques des étudiants et sur leur rôle. Monsieur le directeur lui en donne quelques-uns, et la séance est levée.

J. MOREAU, secrétaire.

SEANCE DU 6 FEVRIER ROLE MORAL ET SOCIAL DU MEDECIN

Monsieur le Directeur nous lit un passage de l'Evangile de saint Luc, où Notre-Seigneur prédit sa Passion, puis guérit un aveugle. Il insiste sur la nécessité de subir la souffrance avant d'être récompensé. De même que l'aveugle a été amené à voir la lumière, l'Eglise désire que nous ouvrons nos esprits à la grâce pendant le Carême et que nous fassions pénitence

Raymond Le Bihan prend ensuite la parole pour nous exposer le rôle moral et social du Médecin. Il nous montre l'importance de son action dans une société comme la nôtre, et par suite, les qualités physiques, intellectuelles, psychologiques et morales qu'il doit posséder. Le conférencier nous donne quelques renseignements sur les études médicales, après quoi, il parle des obligations du médecin, qui guérit les malades, mais doit veiller aussi à maintenir l'hygiène publique, à lutter contre l'alcoolisme, le cancer, la tuberculose et l'immoralité. Il faut qu'il relève le mental de ses malades pour améliorer leur physique.

Une conférence si riche d'idées, propres aux applications pratiques, fut mise en relief par l'ampleur des gestes et la gravité de la voix de l'orateur.

Après les remerciements de Monsieur le Président, René Picart demande quelques éclaircissements au sujet de l'alcoolisme. Cette question n'était pas traitée ex-professo par le conférencier, aussi ne devait-il pas s'y étendre beaucoup. Il s'est contenté de signaler les grands méfaits produits par l'alcool et la nécessité de les combattre.

L. Goulard objecte qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une forte santé pour être médecin, car les études ne sont pas très fatigantes. On lui répond qu'il faut cependant être bien portant, car les dangers de la contagion sont menaçants et le travail ne manque pas à ceux qui veulent être compétents.

J. Grall voudrait savoir si les médecins peuvent abréger la vie des mourants. On parle beaucoup aujourd'hui d'euthanasie. On lui répond: Il y a une loi morale naturelle et divine qui défend de tuer; il est odieux qu'on ait osé parler d'extrême-onction à propos de piqûres destinées à abréger la souffrance des malades en les envoyant, avant l'heure marquée, dans l'autre monde. Ces théories procèdent d'une conception purement naturaliste de la vie humaine; M. le Directeur note le sens chrétien de la souffrance et renvoie à un récent article des *Etudes* paru sur ce sujet.

Après d'autres remarques de Gausglas et d'A. Quéré, la séance est levée.

A. PROUST.

SEANCE DU 10 FEVRIER ROLE MORAL ET SOCIAL DE L'AVOCAT

Monsieur le Directeur nous lit ce soir le passage de l'Evangile selon saint Matthieu, relatant l'entretien de Jésus sur le jeûne et le détachement des biens de la terre. Puis A. Proust lit le compte rendu de la dernière séance, et sans plus tarder G. Ménez monte à la tribune pour nous entretenir du rôle moral et social de l'Avocat.

L'orateur nous montre d'abord les qualités physiques, psychologiques et morales que requiert cette profession. Puis il nous indique le rôle de l'avocat dans la plaidoirie: il doit être loyal et rechercher toujours la vérité; il ne lui convient pas d'être esclave de son client, mais il doit être plus soucieux de la vérité que de tout intérêt. Même quand l'accusé avoue son crime, l'avocat peut le défendre en faisant valoir les circonstances atténuantes. *G. Ménéz* nous montre ensuite que l'avocat a aussi un rôle à jouer dans les prisons, où il doit préparer la voie au prêtre. Enfin, grâce à son savoir, l'avocat pourra s'occuper d'œuvres sociales et défendre les libertés religieuses.

Le président remercie *G. Ménéz* de sa conférence, relève la précision, l'excellente composition du discours, débité d'une voix claire et agrémenté de gestes variés. Mais il semble que sa conférence n'ait cependant pas satisfait tous les auditeurs, car bientôt les objections l'assaillent.

Moal demande si l'avocat ne peut pas défendre moralement un client qui lui a avoué qu'il est coupable. On lui répond que l'avocat peut présenter la défense mais sans léser la vérité.

R. Le Bihan voudrait savoir la valeur réelle des circonstances atténuantes, surtout si c'est par sa propre faute que l'accusé n'était pas en pleine possession de toutes ses facultés, lorsqu'il a commis son crime.

Miroux demande si dans une question d'intérêt l'avocat peut plaider pour une partie mauvaise contre une partie qu'il sait bonne. Sans doute l'erreur n'a pas de droits. Mais dans les choses humaines l'erreur absolue est rare. Il peut donc plaider en donnant des arguments fournis par le client, sauf toujours les droits de la vérité.

Diraison demande si un avocat peut, pour son propre intérêt, empêcher des clients de se réconcilier à l'amiable. On lui répond que l'avocat doit éclairer les clients, en leur montrant les avantages ou les inconvénients des divers arrangements. Si toutefois le client veut aller devant le tribunal, l'avocat peut plaider.

Goasglas voudrait savoir si les avocats, qui sont bien placés pour juger les institutions mauvaises, ne doivent pas plaider pour qu'on supprime ces institutions. On lui répond qu'ils doivent certes travailler au bien commun.

Guillamot demande si un avocat peut, dans son plaidoyer, s'inspirer de lois immorales, comme celle du divorce par exemple. L'avocat doit s'inspirer de la morale avant tout, et dans une affaire de divorce, il doit s'en tenir aux effets civils.

Une dernière objection de *Manach*, sur la possibilité pour un avocat, de plaider pour un client sans défenseur, que lui assigne le tribunal, met fin à la séance.

J. MOREAU, secrétaire.

SEANCE DU 17 FEVRIER ROLE MORAL ET SOCIAL DE L'INGENIEUR

Après la lecture de la parabole de la vigne et des sarmements, Monsieur le Directeur nous dit que le meilleur commentaire de cette page de l'Evangile sera une lettre d'un ingénieur qui nous montrera quel bel apostolat on peut faire quand on est uni à Dieu.

Joseph Moreau lit le rapport de la dernière réunion, puis *René Picart* nous entretient du rôle moral et social de l'Ingénieur. Il commence par nous donner des détails sur les qualités exigées par cette carrière. Ensuite il nous montre l'influence que l'ingénieur doit exercer sur ses collègues et ses subordonnés par son exemple, mais aussi par sa parole. La tâche lui sera plus aisée, s'il fait partie de l'Union Sociale des Ingénieurs Catholiques. Afin d'éviter les désordres dans la société, son devoir est de lutter contre les doctrines révolutionnaires et d'attirer les ouvriers au bien, en soulageant d'abord leurs misères dans une large mesure. Pour cela, une nécessité s'impose: combattre l'alcoolisme, qui est le grand ennemi du peuple. La besogne de l'ingénieur est lourde, sur le terrain social, mais elle est belle et doit tenter les cœurs généreux.

Cette conférence était intéressante et bien documentée. On peut regretter seulement que l'orateur n'ait pas eu le temps de l'apprendre en entier.

Jean Grall reproche au conférencier d'avoir parlé plutôt de la question ouvrière que du rôle de l'ingénieur, puis il demande comment celui-ci peut agir sur les enfants. On lui répond que cette action est possible surtout dans les œuvres.

Gargadennec voudrait savoir si l'ingénieur ne doit pas intervenir pour faire cesser les conflits entre patrons et ouvriers. Ce serait là une situation délicate, où il est préférable que l'ingénieur ne se mette pas.

Moreau interroge sur les qualités physiques de l'ingénieur et les écoles qui doivent le conduire à cette fonction. Des renseignements lui sont fournis.

Miroux demande comment l'ingénieur peut avoir de l'influence sur ses égaux. On lui dit que c'est surtout par sa capacité qu'il y arrive.

Enfin *Jean Grall* pose quelques objections et recherche des précisions sur la question alcoolique.

Le secrétaire, André PROUST.

SEANCE DU 27 FEVRIER ROLE MORAL ET SOCIAL DU PROFESSEUR

La lecture et le commentaire d'un passage de l'épître de saint Paul aux Ephésiens ouvre la séance. Imitons Dieu, soyons purs, faisons de l'apostolat et maîtrisons-nous, nous dit Monsieur le Directeur. *A. Proust* lit son compte rendu et *François Thébaud*, un peu ému, nous entretient du rôle moral et social du Professeur.

Le professeur, nous dit-il, doit contribuer à résoudre la question sociale. Sans doute il doit instruire ses élèves suffisamment pour les préparer à entrer dans la vie, et il le peut d'autant plus qu'il a été lui-même préparé par de sérieuses études, mais il doit encore les garder des théories fausses, des préjugés, et leur insinuer les raisons de ses convictions religieuses. Dans ses moments de loisir il doit prêcher d'exemple, faire connaître dans ses conversations avec ses collègues, ses opinions morales et religieuses. De plus il peut avoir une influence considérable par le journal et la politique, et contribuer à rapprocher l'enseignement libre et celui de l'Etat.

M. le président remercie *F. Thébaud* de sa conférence faite d'un style clair, précis, élégant, mais où l'on eût désiré plus de gestes et une voix plus variée.

Les objections ne firent pas défaut.

Le Bihan, demande si un professeur a le droit de faire de la politique en classe: par exemple, un professeur d'histoire qui est amené à parler des différents régimes d'un pays et des partis politiques. On lui répond que le professeur peut juger le passé, comparer les situations d'autrefois avec celles d'aujourd'hui, mais en se gardant de blesser les idées politiques et les personnes.

Grall demande si les élèves s'occupent beaucoup de la vie privée de leur professeur. De plus il voudrait savoir si dans ses cours, le professeur ne doit pas laisser ses élèves libres de choisir une théorie. Le professeur n'impose rien. Il laisse toute liberté aux élèves, dans les questions disputées qui ne sont pas encore sorties du domaine de l'hypothèse.

Que doit-on penser des professeurs qui arrivent en classe sans avoir préparé leur cours? objecte *Guyomard*. Leur devoir est naturellement de préparer leur classe.

Miroux voudrait savoir si le rôle moral du professeur lui permet de se moquer de ses élèves. On lui répond par le commentaire du « Castigat ridendo mores ».

Diraison, élève de Math. Elém., reproche à l'orateur d'avoir parlé surtout du rôle d'un professeur de lettres en négligeant celui d'un professeur de mathématiques, qui lui n'a pas de théorie à développer devant ses élèves.

On lui répond: L'enseignement des mathématiques, qui favorisent la précision et la rigueur de l'esprit est une prédication constante de l'idée d'ordre. D'autre part, l'abnégation d'un professeur prêtre qui consacre sa vie à faire entrer dans des cervelles, parfois rétives, les éléments d'Euclide mérite, quand on y pense, autre chose que de l'indifférence. Combien d'ingénieurs et d'officiers doivent leur carrière à leur professeur de math?

Après quelques objections de *Goasglas*, *Goulard*, *Rolland*, *Talabardon*, la séance est levée.

J. MOREAU, secrétaire.

SEANCE DU 5 MARS

ROLE MORAL ET SOCIAL DES PARENTS DANS L'EDUCATION DES ENFANTS

Monsieur le Directeur nous fait un bref commentaire de l'Evangile de saint Luc, qui rapporte des détails sur l'enfance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La Sainte Famille est le modèle de toutes les familles chrétiennes et elles ne peuvent que l'imiter pour se perfectionner.

Après la lecture du compte rendu de la réunion précédente, *Joseph Moreau* nous entretient du rôle moral et social des parents dans l'éducation des enfants. Il nous montre qu'ils doivent faire effort pour leur transmettre une saine hérédité et leur assurer une situation matérielle convenable. Mais le plus important est l'éducation religieuse et morale à laquelle il faut veiller. Le père et la mère ont aussi le droit d'intervenir auprès de leurs enfants dans le choix d'une carrière. Cependant leur pression ne doit pas être trop forte et des conseils éclairés semblent s'imposer plutôt. Quelle que soit la fonction qu'ils occuperont plus tard, ces enfants auront un rôle social à jouer. Il convient de les y préparer dès leur jeunesse, par une solide formation. Ils auront ainsi des idées saines au point de vue de la justice et de la politique. Enfin, les parents ont l'obligation stricte de surveiller les plaisirs de leurs enfants et de ne pas leur permettre de s'exposer sans contrôle aux amusements de tous genres. S'ils sont fidèles à ces règles de morale, les père et mère auront rempli leur tâche et travaillé au règne du Christ.

Cette conférence si bien documentée et écrite dans un style élégant, ne manqua pas de plaire aux auditeurs.

Miroux prit le premier la parole et demanda si l'agriculture est réservée aux intelligences médiocres comme semblait le dire le conférencier. On lui répondit qu'il n'en est pas toujours ainsi et que surtout il faut distinguer entre l'intelligence théorique et l'intelligence pratique.

Stéphan demande si les femmes ne doivent pas rester à leur foyer au lieu de travailler au dehors. Certes, cela serait nécessaire, mais n'est pas toujours possible dans les conditions actuelles de la société; le salaire familial y porterait remède.

Rolland voudrait savoir si les parents ne perdent pas leur influence sur leurs enfants en les mettant de bonne heure en pension? Si l'influence de la famille diminue, elle ne se perd pas entièrement.

La séance se termine après quelques autres précisions demandées par *J. Grall*, *R. Le Bihan*, *Ménez*, *Kerjean* et *Gélebart*.

Le secrétaire: André PROUST.

SEANCE DU 9 MARS

ROLE MORAL ET SOCIAL DE L'AGRICULTEUR

Nous voici à Naïm, petite ville de Palestine. En y entrant, Notre-Seigneur voit un cortège funèbre. On enterre le fils d'une veuve. Pris de compassion, Jésus ressuscite le mort et le rend à sa mère. Tel est le passage de l'Evangile selon saint Luc que Monsieur le Directeur nous lit et nous commente ce soir. *A. Proust* lit son rapport et *Y. Le Denn* nous parle du rôle moral et social de l'Agriculteur.

L'orateur nous montre le mépris et la misère qui entourent la classe paysanne. C'est au propriétaire et à l'Etat qu'il appartient d'améliorer son sort, le premier en louant les fermes un prix raisonnable, en entretenant bien les bâtiments, le second en instituant des lois favorables au paysan et par là même à l'agriculture. La désertion des campagnes, la baisse de la natalité proviennent en grande partie de ce que le propriétaire et l'Etat ne font pas leur devoir. Dans une seconde partie de sa conférence, *Y. Le Denn* nous montre l'influence que l'agriculteur instruit peut avoir sur ses semblables, soit dans les réunions de J. A. C., soit en mettant à leur portée les articles des revues agricoles. L'orateur termine en faisant appel à la bonne volonté de toutes les classes pour contribuer à améliorer l'agriculture.

M. le Président remercie chaleureusement *Y. Le Denn* de sa conférence d'une composition rigoureuse et très claire, où la profondeur et la richesse des idées suppléaient au manque de gestes. Il faut cependant croire que la conférence n'était pas parfaite, car les objections ne firent pas défaut.

J. Grall reproche à l'orateur d'avoir fait un réquisitoire trop violent contre les propriétaires, et craint que l'orateur n'ait généralisé un cas d'espèce.

Ménez demande si le fermier peut encore se plaindre du prix élevé de son bail lorsque celui-ci est basé sur le cours des produits.

R. Le Bihan s'enquiert des causes de la dépopulation des campagnes. On lui en donne quelques-unes: travail trop dur, années malheureuses, manque de jouissances.

Diraison aurait voulu que l'orateur insistât davantage sur le rôle religieux du paysan.

Miroux voudrait savoir si le paysan ne doit pas combattre l'alcoolisme dans les campagnes.

Enfin *Guillamot* demande si le tarif protectionniste est préférable au tarif libre-échangiste.

Nous tenons à remercier *M. Quéguiner*, ancien élève, membre du Cercle d'études de Cléder, qui a bien voulu venir nous donner quelques renseignements sur l'agriculture.

Le secrétaire: J. MOREAU.

II

LES CONSEILS DES ANCIENS

Je recommande au souvenir des Anciens du Cercle, l'âme de M. l'abbé Moal, de Saint-Pol. Il fut secrétaire de notre œuvre en 1920-21. Tous ceux qui le connaissaient savent quelle fut son ardeur pour l'apostolat. S'il avait plu à Dieu de nous le conserver, il eût fait, semble-t-il, beaucoup de bien. Dans sa dernière maladie, il s'intéressait volontiers aux travaux de nos Jeunes Gens et, quand je lui en parlais, j'étais sûr de voir briller dans ses yeux la joie et l'intérêt. Ses anciens camarades et toute la grande famille du Cercle voudront bien ne pas l'oublier dans leurs prières.

Je tiens à remercier très chaleureusement les Anciens de la sympathie réconfortante qu'ils témoignent à l'œuvre du Cercle d'Etudes. Nous avions besoin d'un ouvrage pour notre conférence sur le rôle de l'Avocat: immédiatement, *Louis Sévère* nous envoie, de Paris, un gros volume qui a permis à notre jeune conférencier de ne pas demeurer dans le vague et l'abstrait.

Notre président de l'an dernier, *Marcel Rolland* a écrit, aux camarades du Cercle, une lettre collective, qui a été lue en séance. Il « félicite les jeunes d'aujourd'hui de traiter des problèmes concrets, pratiques, au lieu de planer dans les théories », et il nous annonce sa visite pour Pâques. Il sera le bienvenu.

A L'UNIVERSITE CATHOLIQUE

Après la conférence sur le rôle moral et social de l'étudiant, un élève demanda si le séjour dans une université de l'Etat n'est pas plus avantageux que dans une Université catholique. Voici ce que m'en écrit un Ancien qui fait en ce moment, à Angers, sa première année d'études.

«...L'Université ne peut laisser personne indifférent. Elle ne peut pas ne pas plaire infiniment, même après que l'on a passé plusieurs années, à l'ombre du svelte clocher à jour. Elle a peut-être quelques infériorités vis-à-vis des Facultés de l'Etat; celle, par exemple, de ne pas pouvoir passer les examens avec les professeurs qu'on a eus pendant l'année... l'inconvénient peut-être aussi, de coûter un peu plus cher, puisqu'elle n'a pas la protection de l'Etat. Mais l'autre plateau de la balance, celui des avantages l'emporte, à mon avis, et de beaucoup, sur les désavantages. Je crois, en effet, qu'une année passée ici, après avoir fini son Collège, peut avoir la meilleure influence sur la vie d'un étudiant. Nous jouissons d'une franche et gaie camaraderie, d'un milieu favorable, qui ne peut pas ne pas laisser quelques traces plus ou moins profondes. Avec la demi liberté que nous possédons, il nous faut un peu de volonté pour rester droits, et nous risquons beaucoup moins de tomber, que ceux qui, après la surveillance étroite du Collège, sont ensuite, d'un seul coup, complètement laissés à eux-mêmes. Cette année constituée, pour

nous, comme un pont entre les deux rives opposées d'une rivière; tandis que ceux des Facultés de l'Etat sont fêdruits à se jeter à l'eau pour aller d'un bord à l'autre, et qui est beaucoup plus périlleux, surtout si le courant du fleuve est assez fort... »

Voilà un témoignage que je livre à la réflexion des Jeunes. Il en vaut la peine.

DE EMENDATIONE RATIONIS AD

ERUDIENDOS PUEROS

Interrogé sur la marche du Cercle, un ancien m'écrit ces réflexions.

« Je voudrais vous soumettre les suggestions qui me paraissent utiles et fécondes pour l'amélioration des méthodes du Cercle d'Etudes.

1° Tout d'abord une question d'ordre technique qui me paraît assez importante (et à laquelle j'ai pensé depuis longtemps, c'est celle qui concerne l'organisation des rapports et conférences. Le but du C. E. est, si je ne m'abuse, double. D'abord et surtout, procurer à ses membres une formation sociale, civique, etc... à la lumière de la doctrine catholique et des enseignements pontificaux. Le but secondaire est de familiariser avec la parole publique. Pour atteindre, à la fois, ces deux fins, on a décidé que les rapports qui constituent le fond de chaque séance d'étude du cercle seraient faits sous forme de discours.

Or cette façon de procéder m'a toujours paru sacrifier le but essentiel du cercle au second, et même réaliser mal ce deuxième but. Le rapport devient un discours proprement dit, alors qu'il devrait être une conférence; l'orateur, s'il veut avoir matière à démonstration de véritable art oratoire, sacrifie le fond, la technicité, pour se lancer dans de belles périodes, de belles envolées, ou encore dans ces exhortations: Nous autres jeunes catholiques... l'espoir de la France... la France qui vient... etc... Et il est bien excusable: car, s'il veut étudier à fond sa question, il devra la plupart du temps rédiger son discours d'une manière telle que ses gestes seront peu variés, rares ou gauches ».

Pourtant l'essentiel du C. E. est un enseignement solide, précis, rigoureux. L'art oratoire ne vient qu'après. C'est d'ailleurs en rendre l'apprentissage difficile que de le faire appliquer en ces conditions. Je le dis, en vertu de ma propre expérience, de l'expérience de camarades que j'ai entendus en parler, et de l'expérience acquise en deux ans de cercle d'études.

Quelle serait la solution? Voici sous toutes réserves ce que, je crois, je serais le mieux :

Pour la plupart des grandes questions traitées, le rapport serait lu et demanderait avant tout de l'exactitude, de la profondeur, de la technicité plus que de l'éloquence.

Pour apprendre cependant l'art de la parole et habituer à la tribune, l'on pourrait faire, outre le rapport, une courte péroraison ou exhortation, débitée en forme de discours, sur des sujets appropriés. Cette organisation saurait-elle mieux, je crois, les deux buts du Cercle. Est-elle absolument praticable, je ne veux pas en décider.

2° Pour remédier à la pauvreté des discussions, on pourrait indiquer, pour chaque rapport, un critique qui devrait étudier la question, comme le rapporteur, avant la séance, et qui serait donc par là, préparé à souligner les lacunes, les erreurs... du rapporteur. Cela demanderait, sans doute, un peu de temps; mais cependant pas trop, puisque le critique ne serait pas tenu de rédiger comme le rapporteur. D'ailleurs on pourrait désigner pour cela des « premières » qui n'ont pas de conférences à faire...

Il y a quelques sujets que j'aurais souhaité voir entrer dans le programme du Cercle: la question antialcoolique sous son aspect social, ou encore l'éducation missionnaire.

Enfin, ce qui me paraît encore, et, en définitive, l'essentiel, c'est que l'apostolat auquel prépare le Cercle, ne peut exister sans une base de vie intérieure fondée sur la méditation et la communion fréquente. On n'y pense peut-être pas assez au Collège; ce n'est qu'après, que l'on s'en aperçoit. Dites-le leur souvent; dites-le surtout à ceux qui rêvent de sacerdoce; ils s'en apercevront plus tard beaucoup mieux: il ne serait pas mauvais qu'ils le sachent dès le Collège; cela leur éviterait peut-être des regrets... »

Ces idées sont trop proches des nôtres pour que nous n'ayons pas essayé de les mettre en pratique, dès l'année dernière. Nous estimons cependant qu'un effort de mémoire est toujours utile, et nous avons demandé aux rapporteurs d'apprendre leur texte. D'autre part, la discussion étant en général bien fournie, il n'a pas semblé, après expérience et vu le temps limité dont nous disposons, que le 2° fût, pour le moment, opportun. Nous retenons cependant l'idée, et à l'occasion, nous serons heureux de la faire passer dans la pratique.

DU SERVICE QUE LES ANCIENS POURRAIENT RENDRE AUX JEUNES.

Enfin, on lira avec intérêt cet appel à l'enquête qui est le meilleur moyen de soulever les enthousiasmes. L'ancien qui l'a écrit s'est heurté à bien des difficultés, semble-t-il. Il a constaté que le réel et l'idéal sont deux; tant il est vrai que l'expérience personnelle, seule, convainc. Peut-être quelques-uns se laisseront-ils persuader par ces lignes qui consacrent, une fois de plus, cette vérité: le progrès, quoi qu'on dise, est dans la ligne de la tradition.

Un récent Creisker s'adressant aux Anciens s'exprimait ainsi: « Dans une réunion de jeunesse tenue à Landerneau, il y a quelques années, un de vos anciens souhaitait que

L'on ouvrît, dans les *Bulletins de Collège*, une page pour l'activité sociale des jeunes. Cette page est ouverte dans le *Creisker* depuis. Pourquoi reste-t-elle blanche? »

Puisque l'occasion s'offre à lui, on permettra peut-être à l'ancien auquel il semble être fait allusion dans ces lignes d'exprimer à nouveau l'opinion qu'il émettait à Landerneau...

Je ne veux pas faire une longue dissertation, mais seulement montrer par quelques considérations précises le bien-fondé de ma thèse. Cette thèse, la voici: Il y aurait, me semble-t-il, les plus grands avantages à établir et à maintenir des relations assidues entre les membres actuels du Cercle et ses anciens membres dispersés dans la vie dans les milieux les plus divers et dans les champs d'action les plus différents.

Et comme « sapiens nihil affirmat quod non probet » je m'empresse de prouver ma thèse.

Tout d'abord rien de plus facile, au moins, en principe, que d'établir ces relations. Il suffit d'ouvrir dans le *Creisker*, à la suite des pages déjà consacrées aux rapports des conférences du Cercle, une page supplémentaire, intitulée par exemple « l'activité sociale de nos anciens » ou pour élargir son cadre « nos anciens dans la vie ». De quoi parleraient ceux-ci dans cette page? Mais de mille choses fort intéressantes: de leur situation, de leurs études, de leurs occupations, de leur carrière, de leurs expériences dans différents domaines, surtout de leurs efforts d'apostolat dans les milieux où la Providence les a placés. En somme pour qu'une communication ait sa place dans cette page, il suffit qu'elle tende à mettre en lumière et à souligner par des exemples concrets, vivants, les heureux résultats de la formation donnée par le Cercle; ou encore il suffit qu'elle ait une valeur de documentation, d'information pour les jeunes qui ignorent trop les réalités de la vie ou ne les considèrent qu'à travers le prisme déformant de leurs illusions.

Ce que je viens de dire insinue déjà les nombreux avantages qui découleraient des relations que je préconise. J'en vois pour les anciens eux-mêmes, pour les membres du Cercle, en général pour tous les jeunes lecteurs du *Creisker*.

A première vue, il semble peut-être paradoxal de dire que ces relations profiteraient aux anciens eux-mêmes. Et pourtant, quand on connaît les lois de la psychologie humaine, on ne peut penser autrement. Ces anciens, pour la plupart, sont sans doute sortis du Collège avec une ample provision de bonnes résolutions, de généreux sentiments, de désirs apostoliques; mais sans doute aussi l'enthousiasme de plusieurs s'est vite refroidi au contact des réalités prosaïques, décevantes, parfois brutales qu'ils ont rencontrées sur leur chemin et qui les ont désillusionnés, sinon... tout à fait désabusés. L'heure du découragement est bientôt venue, et la flamme généreuse s'est doucement éteinte... ou

presque! Est-il même exagéré de dire que certains, hélas! oubliant le vertueux idéal qu'on leur a inculqué au collège en arrivant, circonvenus par les multiples dangers perfides qui les entourent, à faire de regrettables concessions aux funestes habitudes d'une société jouisseuse, épicurienne. Cela étant, ne saisissez-vous pas tout le bien que pourrait faire le *Creisker* — cet ami toujours bien accueilli — grâce à sa chronique sociale, à des jeunes gens blasés, insouciants, sans enthousiasme, sans énergie morale et qui ont besoin d'être pour ainsi dire « renfloués ». — En lisant le *Bulletin*, ils seront confus de constater que des anciens condisciples, des amis, placés dans les mêmes circonstances qu'eux, mènent une vie sérieuse, une vie de chrétien convaincu, une vie d'apôtre et par suite une vie belle, féconde, transfigurée par un idéal. L'exemple est contagieux surtout quand il est donné par des amis. Pourquoi des anciens qui maintenant se contentent d'une petite vie égoïste, mesquine, ne se verraient-ils pas envahis peu à peu par la nostalgie du bien et le désir de se rendre meilleurs et de rendre d'autres meilleurs?

Il est inutile d'insister sur le profit que retireraient les membres actuels du Cercle de leur commerce avec leurs aînés. Derrière les murs de la maison qui abrite ses jeunes années, dans le cadre d'une vie « en vase clos », d'une vie subie, par suite, quelque peu factice, le collégien imagine mal la société tumultueuse qui s'agit autour de lui... Il a tendance à l'idéaliser, à colorer l'avenir qui l'attend au delà du seuil du Collège, du pinceau de sa jeune imagination en frais de beaux rêves... Le Cercle d'Etudes, il est vrai, s'efforce de dissiper les illusions, de rectifier des perspectives erronées, de montrer que tout n'est pas rose dans la vie et que les plus graves problèmes et les plus graves devoirs conditionnent, à chaque instant, l'existence humaine. Mais le Cercle ne donne à ses membres qu'une éducation pour ainsi dire exclusivement théorique et tout à fait générale concernant les questions sociales, économiques et autres. Il fait connaître les principes de l'Eglise sur ces questions, et met en lumière les obligations qui en découlent pour les chrétiens, surtout pour ceux qui sont appelés à faire partie de la classe dirigeante. Mais cela n'est qu'une préparation éloignée à la vie: un jeune homme aura beau être armé de principes, de convictions, s'il est tout à coup jeté dans un milieu inconnu où fourmillent les dangers de toute sorte, cachés sous des déguisements trompeurs et séduisants, il aura vite fait d'être victime de quelque piège et d'être amené à capituler sur le terrain religieux et moral.

Voilà pourquoi, il faut que les collégiens soient au courant des conditions d'existence de leurs aînés, qu'ils soient mis en garde contre les périls qui les attendent et qu'ils connaissent les moyens de conserver intact leur idéal et de le faire rayonner autour d'eux. Le concours des Anciens, à base d'expérience serait donc le complément pratique de l'œuvre théorique du Cercle.

Il est évident que si les membres du Cercle peuvent trouver leur profit à lire dans le *Creisker* les conseils et les articles documentaires de ceux qui ont déjà une certaine expérience de la vie, les autres lecteurs inexpérimentés le trouveront tout autant. Les collégiens qui n'ont pas l'avantage d'assister aux Conférences N.-D. du *Creisker*, en particulier, trouveraient là une certaine compensation à leur situation moins privilégiée; ce serait, pour eux, un moyen indirect de faire néanmoins leur éducation sociale et de se préparer à la vie.

Avant de terminer, qu'on me pardonne mon insistance, j'oserais encore émettre deux suggestions.

La mode, de nos jours, est aux enquêtes. Pourquoi le Cercle n'aurait-il pas les siennes, d'autant plus que ce procédé d'information s'avère ingénieux, efficace, parce qu'il ne manque jamais de secouer les apathies et de provoquer des confidences intéressantes, parce que spontanées, personnelles, vivantes. Les sujets d'enquête ne font pas défaut :

Anciens, quel profit avez-vous tiré de votre passage au Cercle? Comment organisez-vous votre vie d'étudiant? Faites-vous de l'apostolat? Comment?...

De plus, pourquoi les anciens ne viendraient-ils pas une fois le temps faire une Conférence à leurs cadets? -

Je ne sais quel accueil on fera aux idées que je viens d'exposer. J'espère que parmi les lecteurs du *Bulletin*, il s'en trouve quelques-uns qui daigneront exprimer leur opinion et émettre leurs propres suggestions. Ce sera peut-être le point de départ d'une... enquête.

Un Ancien du Cours 1926.

Conférence d'Education Artistique

SCHUBERT ET VINCENT D'INDY

Conférencier : M. l'abbé Saccadas.

Exécutants : M. et Mme Tirot, M. Robert ;

Jean Tirot et Vinh, élèves.

Après Haëndel, Saint-Saëns et Widor, qui ont fait l'an dernier l'objet d'une étude spéciale, voici deux musiciens, l'un grand mélodiste, « animé d'une étincelle divine », trouvant partout son inspiration, depuis la truite et le corbeau, jusqu'au moulin à café : *Schubert*, né à Vienne en 1797, mort en 1828 ; l'autre, grand maître de la musique et grand serviteur de l'Eglise, fondateur de la *Schola Cantorum*, élève de César Franck : *Vincent d'Indy*, né à Paris le 27 mars 1851, mort le 3 décembre 1931, à l'âge de 81 ans.

Du premier, les « lieder » sont célèbres, et qui ne connaît le fameux *Ave Maria*? Les œuvres du second respirent un sentiment religieux très profond, et sont brodées sur des thèmes liturgiques et grégoriens.

« Avec sa précision et sa clarté ordinaires », selon le mot de M. le Supérieur, M. l'abbé *Saccadas* sut nous donner sur ces deux grands musiciens un aperçu intéressant, émaillé d'anecdotes charmantes. Si l'habit ne fait pas le moine, et s'il ne faut pas juger les gens sur la mine, l'allure gauche et campagnarde n'exclut pas le talent musical; témoin *Schubert*, qui, comme le général *Drouot* à Châlons-sur-Marne, causa à ses auditeurs émerveillés, plus d'une agréable surprise. Précieux encouragement pour nos musiciens en herbe!

On dit que le cœur du poète est semblable à une cloche de cristal résonnant au moindre choc; il en va de même du musicien. Harmonie plus féconde, plus dramatique, pleine de passion et de véhémence parfois, *Schubert* nous transporte d'ordinaire dans un monde aillé, éthéré; poésie rêveuse, pleine de charmes, plus religieuse surtout avec d'Indy: nous écoutions, de nos oreilles attentives, chanter notre âme aux accords de ces merveilleux instruments... Les notes graves du violoncelle se mêlaient aux sons mélodieux du piano et aux notes légères et sifflantes des violons pour former, selon l'expression de Victor Hugo, une mer d'harmonie... Qu'ils étaient agiles les doigts du musicien! Marchant, courant, sautant sur le clavier, laissant après eux une série de notes, tantôt lentes et graves, tantôt aiguës et vives. On croyait entendre des concerts d'oiseaux. Et que de difficultés à vaincre, que d'obstacles à surmonter pour parvenir à un tel résultat! Admirables et aimables artistes à qui nous devons d'avoir passé une agréable soirée! Et combien Descartes avait raison de dire: « La fin de la musique est de nous charmer et d'éveiller en nous divers sentiments... »

Les musiciens de la classe de 4^e.

La Vie Sportive

Puisqu'on pratique les sports au Collège du Creisker et qu'il y a un bulletin, il y faut une chronique sportive. Sans vouloir imiter les écoles anglaises qui, elles, consacrent autant, sinon plus de place aux succès remportés « *in the fields* » qu'à ceux de la classe, il est cependant permis de désirer que cette chronique soit permanente, c'est-à-dire figure sur chaque numéro du *Creisker*: football, natation, jeux de petits, exercices athlétiques des grands au troisième trimestre fournissent une matière amplement suffisante pour alimenter cette rubrique et la rendre intéressante.

Tout d'abord, disons que la saison qui se clôt fut au début assez terne. Pas de match: cela se répétait sur tous les tons depuis celui de l'interrogation anxieuse jusqu'à celui de la plainte résignée, voire d'un sombre et morne désespoir.

Enfin il y en eut un, entre la première équipe du Collège et la première équipe du Cercle, ou plutôt un « ersatz » de celle-ci. Les éphémérides en ont précédemment parlé autant qu'il convient: qu'il nous suffise donc de dire que cette partie fut assez décevante et que certains spectateurs en apportèrent simplement l'impression d'une confuse mêlée indescrivable au sujet d'un pauvre bailon qui ne comprenait pas très bien ce qu'on voulait de lui. Résultat en faveur du Collège: 3 à 0, mais il y a des victoires qui n'en sont guère et comportent un avertissement pour le vainqueur. Il n'était pas aventuré après ce match de prévoir une sévère leçon pour le Collège, s'il ne savait pas à temps réagir: elle lui fut donnée le 13 mars, et elle fut profitable.

Citons pour mémoire les autres rencontres suivantes :

Gâs de Morlaix (2) bat Collège (2) par 5 à 2.
Collège (3) bat Hermine de Pleyber-Christ (1) par 7 à 3.
Collège (2) bat Saint-Pierre de Plouescat (1) par 3 à 0.

* *

Et voici maintenant la série des grands matches :
Dimanche 6 mars. — Collège 1 contre Gâs de Morlaix 1 B.

Les équipes en présence avaient la composition suivante :

G. D. M. :

		Walbot		
	Corvez		Benjamin	
Bellec		Prunier	Péron	
Le Jeune	Bernard	Corre	Bourhis	Bellec

: — 0 — :

Collège :

Gloaguen	J. Kerjean	Caroff	V. Kerjean	Thébaud
	Moysan	Guyomard	Le Rue	
	Breton		Salaün	
		Morvan		

Partie bien équilibrée, fort disputée et donc intéressante. Nous ne pouvons mieux faire à ce sujet que reproduire les notes d'un témoin particulièrement autorisé dont la sympathie également partagée entre les deux équipes est sans doute le gage d'une heureuse impartialité.

Peu après le début, sur passe de l'inter-gauche *Bourhis*, *J. Bellec*, d'une tête, entre le premier but de la partie. Les tentatives de l'aile gauche du Collège n'aboutissent pas malgré les efforts de *J. Kerjean* et de *Gloaguen*. — Jeu de tête remarquable des Morlaisiens. — *Thébaud*, sans grand plaisir, se voit constamment marqué par *Péron*. — Corner tiré par *Gloaguen* repris d'une tête à ras de terre par *J. Kerjean*: Gâs 1 — Collège 1.

A la remise en jeu, une descente de l'aile gauche collégienne échoue de peu. — Le goal des Gâs doit s'employer à fond. — Les Gâs font pression: Corner botté par *Le Jeune*; bel arrêt de *Morvan* qui est en bonne forme. — Second corner botté par *Bellec*: *Guyomar* dégage le but; mais peu après la balle revient et shootée imparablement par *Bernard* vient ajouter un autre but au profit de Morlaix.

Mi-temps — Dès la prise, *Thébaud* trompe *Péron* et de loin marque un but superbe — Les Gâs menacent, mais sur échappée, *Caroff* marque: Collège 3, Gâs 2 — Une tentative de *Caroff* échoue, mais peu après, d'un beau shoot plongeant, *Moysan* lège une quatrième fois la balle dans le but — *Yves Kerjean* ajoute un nouveau point: Collège, 5, Gâs 2. — En fin de partie les Morlaisiens profitèrent d'une défaillance des Collégiens pour porter la marque à 4. La fin est sifflée sur ce résultat :

Collège 5 — Gâs 4.

* *

Dimanche 13 mars. — Collège 1 contre E.S. du Creisker 1.

Au bout des dix premières minutes de jeu, une balle haute trompe notre goal. — Après quoi les Collégiens semblent se ressaisir, obligeant l'adversaire à jouer la défense. — Quelque temps plus tard, sur centre de *Gloaguen*, après un bref cafouillage, *Yves Kerjean* pousse le

ballon à l'intérieur du but: Collège 1, E. S. 1. — La riposte des Bleu et Rouge ne se fait pas attendre, favorisée d'ailleurs par un vent assez fort: presque coup sur coup, deux nouveaux points sont marqués à leur profit. — L'enthousiasme des Collégiens s'en trouve singulièrement refroidi, et on sent que leur jeu manque de conviction. Ils se laissent ainsi marquer deux nouveaux buts. — Un peu avant la fin, sur corner de *Gloaguen*, le ballon trompe une deuxième fois le goal adverse. En résumé, partie assez disputée, où la défense du Cercle se montra particulièrement brillante.

E. S. du Creisker 5 — Collège 2.

Dimanche 20 mars. — Revanche : Collège 1 contre E. S. 1.

L'échec est, dit-on, notre meilleur professeur: cela se montra vrai une fois de plus. Les insuffisances de l'équipe, ses fautes de tactique furent enfin bien mises en évidence et les joueurs eux-mêmes se résolurent à bien montrer ce dont ils étaient capables. L'équipe est remaniée par son Directeur de la façon la plus heureuse, et l'efficacité de cette nouvelle formation se révéla de façon indéniable. Voici la composition de l'équipe collégienne qui se présentait dimanche 20 mars sur le terrain de Létiez.

<i>Morel</i>	<i>Gloaguen</i>	<i>Guyomard</i>	<i>Caroff</i>	<i>Thébaud</i>
<i>Moysan</i>		<i>Salavin</i>	<i>Y. Kerjean</i>	
	<i>Breton</i>		<i>Riou</i>	
	<i>Morvan</i>			

Le match précédent avait souligné l'importance du facteur « poids » en face d'adversaires généralement plus âgés que les Collégiens: ainsi un avant et un demi se trouvèrent éliminés de l'équipe première. Par ailleurs on s'avisait de mieux utiliser les qualités des uns et des autres: la souplesse du jeu et, à l'occasion, la vigueur de shoot d'*Yves Kerjean*, le servit bien mieux comme demi que comme avant, le « dribbling » et la prodigieuse vitesse... intermittente de *Marcel Guyomard* s'accommoda fort bien de la place d'avant-centre. Quant à *L. Salavin*, promu demi-centre, il fut la cheville ouvrière de l'équipe; *Riou*, qui débutait comme arrière en première aux côtés de *Breton*, justifia les espoirs que l'on fondait sur lui et ne peut qu'aller en se perfectionnant. Voici les principales phases de cette partie: Après un début où l'on ne saurait se prononcer pour aucune équipe, *Guyomard* ouvre le score en notre faveur. — Faute d'un arrière du Cercle: pénalty shooté avec succès par *Salavin*. — Corner au profit des Bleu et Rouge, puis magnifique descente de *Guyomard* qui, menacé, passe à *Thébaud*, lequel centre et *Guyomard* transforme: Collège 3 — Cercle 0. — Coup franc botté par *Moysan*: le ballon rase la barre, est cueilli par le goal, mais *Caroff* rentre l'un et l'autre à l'intérieur du but. — Vers la fin, sur cafouillage, *Gloaguen* réussit à rentrer un nouveau but. Ainsi se termine la partie.

Collège 5. — E. S. du Creisker 0.

Pendant ce temps l'équipe seconde du Collège remportait une victoire non moins nette sur l'équipe seconde du Cercle par 8 à 0. Voici d'ailleurs sa formation à cette occasion :

<i>Boulch,</i>	<i>Charles,</i>	<i>Cadiou,</i>	<i>J. Kerjean,</i>	<i>Créac'h,</i>
<i>Guillerm</i>		<i>Le Rüe</i>	<i>Calvez</i>	
	<i>Corbel,</i>		<i>Nédélec</i>	
		<i>Bihan</i>		

Mardi 22 mars. — Armée contre Marine.

Contrairement à ce que les précédentes désignations pourraient faire croire, l'effectif de ces deux équipes s'était recruté entièrement sur les bancs du Collège. Ceux qui eurent l'avantage d'assister à cette mémorable partie bénéficièrent d'un spectacle assez peu ordinaire et purent apprécier des combinaisons passablement inattendues.

Armée :

		<i>Collet</i>		
	<i>Kervian</i>		<i>Goasglas</i>	
	<i>Calvez</i>	<i>A. Le Lann</i>	<i>Bertévas</i>	
<i>Larher</i>	<i>Guillamot</i>	<i>Guyomard</i>	<i>Diraison</i>	<i>Picart H.</i>

: — O — :

Marine :

<i>Moreau</i>	<i>Guillou</i>	<i>Gloaguen</i>	<i>Le Bihan</i>	<i>Galès</i>
	<i>Lautrou</i>	<i>Thébaud</i>	<i>Goulard</i>	
	<i>Gargadennec</i>		<i>Grall</i>	
		<i>Boniou</i>		

Résultat. — Armée bat Marine par 6 à 3.

L'Histoire, par l'organe du *Creisker*, perpétuera ainsi ces quelques noms propres; quant aux multiples incidents de cette partie, faute malheureusement d'un rapport écrit, ils ne feront partie de la tradition orale de l'humanité.

J. ETAIS.

ÉPHÉMÉRIDES

24 Janvier. — « Le temps s'évanouit, et il ne reste au fond du cœur que le souvenir des heures passées à parler de ce qui fait la force de notre être: l'espoir en l'au-delà. » Ces lignes d'un ami, que l'on retrouvera plus loin, je les dédie aux jeunes pour qui la vie n'est trop souvent qu'un perpétuel présent dont il faut jouir... Pour nous, anciens, qui avons eu pour M. le chanoine *Floch*, en ce 12^e anniversaire de sa mort, une pensée pieuse, le temps, c'est plutôt le passé qui nous échappe et l'avenir dont nous ne pouvons sonder les troublantes incertitudes. Mais « *speravit anima in Domino* », dit le « *De Profundis* »: oui, car depuis 12 ans que M. le chanoine *Floch* a disparu, nous avons constaté souvent de quel héritage nous bénéficions aujourd'hui. Et si « la gloire de nos maîtres rejaillit sur le collège tout entier » comme il se plaisait à le redire, peut-être faudrait-il ajouter que l'exemple leur venait de haut, car M. le chanoine *Floch* ne fut à cette époque que l'instrument — merveilleux instrument — de la Providence dans l'œuvre de formation intellectuelle, morale et religieuse des élèves de l'Institution du Creisker et du Collège de Léon. Et c'est pourquoi, il était juste de rappeler en ce jour sa mémoire, dans cette chapelle du Creisker qui gardera son image, par un « *De Profundis* » récité par tous les maîtres et élèves.

Hier et aujourd'hui les collégiens se sont succédés par divisions sous les Halles de Saint-Pol où le Musée « *Paix ou Guerre* » avait exposé ses stands. Voici en quels termes un élève de Quatrième a raconté sa visite.

« Des affiches posées en ville, avec ces mots prometteurs « flanqués d'une symbolique et lugubre tête de mort: *Paix ou guerre?* invitaient tous les habitants de notre paisible « cité à visiter le Musée ambulant dressé sous les Halles.

TABLE DES MATIÈRES

(ANNÉES 1928-1931)

Saint Joseph 1. — Nuit divine 221. — Juin 358. — Qu'est-ce que vingt ans? 423. — Me voici 490. — L'imagier 576. — Oui, parce que... 679. — Rêves de moisson 755. — Les défuntées années 820. — La Joie de Pâques 902. — L'appel 978. — Les Rois Mages 1109 bis. — Carnaval et Carême 282.

*
* *

La vie au Collège

Sermons et Instructions : 8, 71, 136, 232, 289, 369, 434, 761, 833, 913, 993.
Congrégation de la Sainte Vierge : 137, 233, 297, 434, 491, 913, 1055.
Congrégation du Sacré Cœur : 8, 137, 233, 435, 491.
La Fête du Collège : 9, 289, 688, 914.
La Rentrée : 230, 589, 832.
Transformations et améliorations : 304.
Tableau d'Honneur : 15, 73, 74, 240, 371, 437, 594, 695, 841, 927, 930, 997, 1138.
Places de Compositions : 240, 298, 301, 372, 435, 595, 697, 843, 924, 928, 1000, 1140.
Examens trimestriels : 73, 300, 376, 927, 999.
Examens et concours : 75, 377, 438, 1004, 1062.
La Vie Artistique. Conférences : 83, 84, 311, 250, 1013.
Baccalauréats: résultats : 238, 770, 840, 1061, 1137, 592.
Retraites de rentrée et de 1^{re} communion : 72, 369, 761, 993, 232, 833.
La Croisade Eucharistique : 1126.
Distribution des Prix : 138, 493, 763, 1057.

L'ŒUVRE ANTIALCOOLIQUE

Raisons et Raison : Conférence: 21, 86.
L'Alcoolisme: ses ravages, le remède : 451.
Les principes chrétiens et la lutte antialcoolique: 853, 943, 148, 716.

LA VIE SPORTIVE

Collège Creisker. — Collège Saint-François : 25, 324, 390, 726.
Creisker. — Gâs de Morlaix : 617.
Autres matches : 618, 619, 620, 860, 949, 1015.
Fête des jeux : 793.

EPHEMERIDES

28, 94, 149, 251, 327, 394, 456, 524, 622, 729, 797, 862, 951, 1018, 1084, 1150, 833.

*
**

DIVERS

L'Œuvre des Vocations : 234.
Page Bretonne : Klenmou an divroad : 97.
Apostolat et charité: Timbre antituberculeux: 323.
La Fête du Centenaire de la liberté d'Enseignement à Saint-Pol : 1056.
Association de Parents d'élèves : L'A. P. E. L. : 1133.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

La Réforme de l'Enseignement au Sénat : 69.
Le Nouveau Baccalauréat 1927 : 226, 284, 364.
Aux futurs élèves de 5^e et de 6^e : 441.
L'Ecole Universelle : 486, 896.
Les Epreuves orales au Baccalauréat : 512, 1039.
Soignez vos copies : 671.
Les Etudes à Paris et en Province: 905.
Plaidoyer pour Angers : 969, 1105.
La gratuité scolaire : 1053.
Ecole d'enseignement par correspondance : 1107.
En lisant l'Instruction ministérielle : 1120.
Frais d'inscription au Baccalauréat : 1135.

NOS GRANDES ECOLES

Saint-Cyr : 126. Alfort : 348, 480.

LES ŒUVRES AU COLLEGE

Conférences Notre-Dame du Creisker :
Les Scouts, les Conférences Saint-Vincent-de-Paul, L'E-
lite, Le Communisme : 18. — La Société des Nations,
L'Eglise et la Charité, La Famille, La Presse, Les H. B.
M. : 76. — Les Elections au Cercle, La question sociale :
247. — Les Assurances sociales, Les H. B. M., Le Socia-
lisme : 306. — Les Œuvres agricoles, La Patrie, Les Con-
grégations françaises à l'étranger, Le syndicat ouvrier,
La Papauté et la Paix, La Joc et le Communisme: 382. —
La Presse, L'Ecole unique : 445. — Au seuil d'une nou-
velle année, Aux anciens membres, 602. — Les élections
au cercle, La question sociale, Ozanam, La Joc, Les Rela-
tions de l'Eglise et de l'Etat, Législations protectrices du
travail, Le rôle de l'Eglise dans la question sociale : 606.
— La Franc-Maçonnerie, Rôle de l'Etat dans la question
sociale, La Propriété, Albert de Mun, La Patrie, Louis
Veuillot, Socialisme et Catholicisme, Le juste salaire :
703. — Elections au Cercle, L'éducation chrétienne de la
Jeunesse, L'Ecole unique, La R. P. S. : 847. — Montalemb-
ert, Le renouveau catholique, L'Action Catholique, Oza-

nam, La Formation du Caractère, L'élite, La Famille :
931. — La Patrie, Foch, La question Sociale, Le Socialis-
me, L'Eglise et les Syndicats chrétiens, La Joc : 1006. —
Elections, La question sociale, Le journaliste, Rôle moral
et social du prêtre : 1143.

Le Mot du directeur : 1079. — Aux Anciens du Cercle :
1149.

La Coupe de la Drac à Paris : Impressions (J. C.) : 80.
— La Coupe Drac à Quimper : 378. — La Coupe Drac
1930 : 613, 714. — La Drac à Quimper : 930. — La Coupe
Drac 1931 : 1083. — La Drac 1932 : 1150. — Un tournoi
d'éloquence : 2.

Promenades du Cercle à Kérouzéré : 307, 615.

Le Congrès de la J. E. C. à Landerneau : 604.

Une visite de M. Burns au Cercle d'études : 443.

Le coin des anciens

Décès : 31, 98, 157, 257, 330, 400, 465, 535, 634, 736,
799, 866, 953, 1027, 1091, 1157.

Articles Nécrologiques : Louis Rolland, 32; M. l'abbé
Hellard, 35; l'abbé Joseph Le Moal, 99; M. le Chanoine
Cardinal, 157; L'abbé Paul Grall, 330; L'abbé Olivier
Tréguer, 334; André Le Roux, 402, 638; Jean Guével, 407;
Le R. P. Bianic, 408; Abbé Louis Jaouen, 635; Abbé Co-
rentin Croissant, 738; André Guyader, 867; R. P. Le
Jeune, 868; Louis Quiniou 1029; Abbé Jean Guivarc'h,
1092; Abbé Corentin Rohan, 1159; abbé Jacq, 871.

Naissances : 101, 162, 258, 336, 410, 465, 535, 638, 741,
800, 868, 954, 1030, 1095, 1161.

Mariages : 36, 01, 162, 258, 336, 411, 466, 535, 639, 741,
800; 869, 954, 1030, 1161.

Fiançailles : 36, 102, 411, 466, 639.

Ordinations, Professions, Premières Messes : 102, 163,
259, 336, 410, 536, 639, 1031, 1096, 877, 1163.

Nominations dans le clergé : 36, 102, 163, 259, 337, 410,
466, 535, 642, 742, 800, 870, 955, 1031, 1096, 1097, 1162.

Décorations et Distinctions : 36, 337, 411, 742, 801, 953,
812.

Nos officiers : 37.

Succès aux examens : 103, 138, 164, 263, 337, 411, 500,
643, 801, 876, 956, 1097, 1164.

Nos religieuses : 259.

Situations nouvelles : 337, 536.

Noces d'or, Noces d'argent : 260, 640, 1162.

Jubilé sacerdotal de S. E. Mgr Duparc : 685.

Par delà les frontières : 812.

Nouvelles du dehors : Au Monastère des Ursulines :
353, 654, 876.

Chronique des Etudiants : 132, 900, 966, 1108.

Compte rendu de la réunion annuelle des A. E. : 193,
544, 819.

Les vacances: 134. — Un ancien: le Général Moreau: 189.
 — Examen de conscience: le moindre effort: 223. — Au
 pays de la vie intense: 245. — Saint-Pol ou Saint Paul:
 359. — Recettes infailibles aux apprentis bacheliers: 399.
 — Les cellules des abeilles: 429. — Visions de Londres:
 473. — Collégiens en vacances: 534. — Les Fugitifs: 537.
 — Ars: 577. — Les soutiens des vertus chrétiennes: 58.
 — A l'école de Jeanne d'Arc: 681. — A lire Bossuet:
 684. — Lettre de Paul, collégien, à sa maman: 694. — La
 vocation coloniale: 757. — Causerie sur l'arithmétique:
 1106. — Il faut croire à ce que l'on fait: 117. — A propos
 de la date de la Fête du Collège: 1132. — L'union sociale
 d'Ingénieurs catholiques: 1168. — Aux amis des Muses:
 concours de poésie: 533.

GLOIRES ET MODELES

F.-M. Camper: 59, 66.
 R. P. Jean Le Jacq: 424.
 A la mémoire de M. le chanoine Floc'h: 273.
 Le R. P. Berthelon: 345, 412.



« Pour satisfaire une curiosité bien légitime et peut-être
 « aussi avec le désir de nous instruire, nous nous y sommes
 « rendus, nous aussi, avec l'agrément de M. le Supérieur,
 « sous la conduite de nos surveillants.

« Répartis en six stands, groupés selon un ordre logique
 « et chronologique, une succession de tableaux étalant à
 « nos yeux les innombrables malheurs que cause la Guerre.

« Voici tout d'abord le bilan de ces quatre années de
 « fureur où la barbarie des hommes se donna libre cours
 « pour semer sur notre sol la dévastation et la ruine, en
 « même temps que le deuil et les plus effroyables douleurs
 « au sein des familles françaises: horribles portraits de
 « nos grands blessés, abandonnés sur le champ de bataille;
 « visages affreusement balafrés, orbites profondes qui mar-
 « quent l'emplacement des pauvres yeux disparus, muti-
 « lés des bras ou des jambes; tous victimes de cet infernal
 « carnage que fut la guerre dernière.

« Comment s'attarder longtemps devant ces atrocités
 « sans éprouver un instinctif sentiment de révolte et de
 « dégoût? Ajoutez les dévastations opérées systématique-
 « ment par l'artillerie allemande, les bombardements sans
 « raison des plus admirables de nos monuments et de nos
 « édifices religieux; tout cela ne suffit-il pas à nous fixer
 « sur le vandalisme de ces sauvages agresseurs?

« C'était hier cela. Que sera-ce, demain? Un nouveau
 « et terrible carnage par des moyens plus barbares encore:
 « guerre dans les airs, guerre chimique... Les avions et
 « les gaz sont sur le chantier et dans les usines.

« Les trois derniers stands exposaient les moyens d'évi-
 « ter la guerre, révélaient l'inutilité des dépenses prodi-
 « gieuses causées par la course aux armements et mon-
 « traient les millions de vies humaines qui seraient sup-
 « primées sans pitié par les dernières et inhumaines créa-
 « tions de la Science. Cette dernière partie allait à l'en-
 « contre, du moins partiellement, du vieux dicton latin:
 « *Si vis pacem, para bellum.* » Mais la guerre comprise
 « d'après les théories modernes doit être évitée au prix
 « même des plus rudes sacrifices. Et elles seraient terribles
 « les responsabilités du chef d'Etat qui prendrait sur
 « lui de lancer à nouveau les nations dans une pareille
 « hécatombe.

« J'ai rapporté pour ma part de cette visite une pro-
 « fonde impression: j'ai compris le besoin, plus que ja-

« mais pressant, d'un renouveau dans l'univers entier, d'un retour sincère à la foi catholique et de la mise en application du divin précepte: « *Aimez-vous les uns les autres.* » Seule la charité du Christ peut arrêter le monde sur la pente fatale qui le mène à l'abîme.

« Nos cœurs se serrent encore à la pensée de nos chers martyrs de la Grande Guerre, les pauvres mutilés dont nous avons contemplé les horribles blessures, et il nous semble les entendre dire à chacun de nous :

« Puisque tu compatis à nos souffrances, comprends ce qu'est la Patrie et quels sacrifices elle peut te demander un jour. Habitue-toi au travail, à l'effort; sois courageux, apprends à souffrir. Tu le dois à la France, à la douce France », ton cher pays. Si nous avons durement acheté la victoire au prix de notre sang, de notre vie même, c'est à toi désormais et à tous tes frères d'assurer sa prospérité et son avenir dans la paix. » A. T.

27 janvier. — Aujourd'hui, mercredi, sortie mensuelle. Décidément, tout est bouleversé: jadis, la sortie avait lieu le jeudi, et le troisième... Faut-il vous expliquer? Premièrement, la sortie fut d'abord fixée au 4^e jeudi de janvier, c'est-à-dire retardée de huit jours, pour une plus juste répartition des congés du trimestre: il faut savoir s'adapter aux circonstances, et « les traditions ne sont pas immuables ». Deuxièmement: pour permettre à MM. les Professeurs d'assister à la grande fête du Cinquantième de M. l'Aumônier des Ursulines, le congé du jeudi a été anticipé, et les classes du mercredi auront lieu demain... De la sorte, toute le monde a été satisfait, sauf ceux qui espéraient bénéficier de deux jours de congé. Mais de ceux-là, y en a-t-il?

« *L'Echo du Pensionnat de Notre-Dame de Vrai Secours* » publiera sans doute un long compte rendu de la splendide journée à laquelle nous avons eu la joie de participer. « *Le Creisker* » de Décembre-Janvier a déjà fait part de ces fêtes à tous ceux qui doivent à M. le chanoine Goulven le filial hommage de leur reconnaissance. Il ne nous appartient pas de narrer ici en détails le programme choisi, digne d'elles et de leur aumônier très aimé, que les religieuses Ursulines avaient composé et fait exécuter par

elles-mêmes ou par leurs élèves. Mais dans la chapelle neuve et pieuse, que *Mgr l'Evêque*, entouré d'une soixantaine de prêtres, dont M. le Vicaire Général *Cogneau* et une vingtaine de chanoines, a béni ce matin et où le vénéré jubilaire a célébré sa messe d'actions de grâces pour cinquante années de sacerdoce, nous avons vu se grouper tant d'anciennes élèves que nous avons évoqué aussi nos réunions à nous, passées et futures; et déjà nous vous convions, chers anciens, à y assister de plus en plus nombreux. Il fait toujours si bon se retremper dans les souvenirs d'autrefois, surtout quand ils ont pour cadre le Collège ou l'Institution qui s'abritent à l'ombre du clocher à jour. Venez nous apporter, vous aussi, « l'hommage de votre fidélité et de votre confiante espérance. » Mgr Duparc a exalté ce matin, avec son incomparable et prestigieuse éloquence, les Religieuses dont le généreux sacrifice a permis à notre jeune collège de s'établir et de prospérer: témoignez aussi à ce collège, chers anciens, de votre attachement toujours plus profond et recrutez autour de vous des amis qui n'attendront peut-être pour venir qu'une invitation de votre part à vous accompagner.

28 janvier. — « Maman, je me rase! Quel bonheur! » Ainsi l'écrivait à sa mère un de nos éphèbes tout heureux de se sentir un homme. Je ne le nommerai pas, par discrétion au moins, sinon par charité. Qu'il vous suffise de savoir qu'il a belle prestance, beau parler, beau talent... Pour un jeune homme bien, il veut l'être... Il est content, voilà tout!... tant il est vrai que « l'argent ne fait pas le bonheur! »... ni la barbe, non plus, sans doute, puisque notre jouvenceau s'empressera désormais de l'ôter dès qu'elle fera mine de paraître. Barbe, tu n'es qu'un mot! Jeunesse, tu n'es qu'un songe! « Tout passe, tout casse, tout lasse », même de se raser... Oui, vraiment, la barbe, c'est... « la barbe », à moins comme dit l'autre, qu'on fasse usage du « célèbre produit de beauté Gibbs », avec qui, paraît-il, se raser devient « un charme ». « Maman, je me rase! Quel bonheur! » Mais qui donc l'a dit?

31 janvier. — Est-ce déborder vraiment le cadre de ces Ephémérides que de relater en quelques lignes, sans prétention, les impressions d'un ami et d'un admirateur de notre chant d'église bien exécuté. Et c'est précisément parce que notre Schola, depuis quelque temps surtout, se surpasse que *Spectator* a pensé livrer à ses lecteurs les quelques notes que voici.

L'occasion lui en est d'ailleurs fournie à cette époque de l'année liturgique où le répertoire grégorien s'enrichit de maintes pièces de choix. Et si les Moines de Solesmes, en vue de l'édition qu'ils ont publiée, n'y ont pas plus largement puisé, c'est qu'il fallait se borner.

En ce dimanche de la Sexagésime qui marque notre deuxième étape, dans la préparation à la période quadragésimale, l'Introït occupe une place à part.

On l'a dit: *L'Exsurge* est peut-être de tous nos introïts le plus populaire, celui dont l'expression est à la fois la plus émouvante et la plus accessible.

« Populaire » en ce sens, oui ! et que de fois ne vous est-il pas arrivé, chers amis lecteurs, à l'époque surtout — elle existe encore, Dieu merci ! dans certaines de nos paroisses — où l'on apportait avec soi son paroissien ou son livre de chant, d'entendre nos fidèles, paysans ou paysannes de nos paroisses fredonner avec nos chantres du lutrin ou les enfants de nos maîtrises, les airs en apparence les plus difficiles, ceux-là que l'on prétend réserver à une élite de chanteurs exercés ! Tant il est vrai qu'une interprétation artistique n'est point requise pour satisfaire la piété et le goût de nos âmes plus souvent rustiques, interprétation que notre éducation ne nous permet pas toujours de soupçonner.

Mais revenons à notre Introït de ce matin. Il ouvre (introïtus) bien la liturgie de ce jour: l'âme accablée sous les coups de la tentation, ou mieux l'Eglise en butte aux attaques perfides et violentes de ses ennemis: tel est le sujet de notre « *Exsurge* ».

« *Exsurge, quare obdormis Domine....* Quel élan, quelle confiance, quelle supplication ! La mélodie s'élève, elle s'anime, elle s'irrite presque contre le sommeil apparent du Seigneur.

« *Exsurge, et ne repellas in finem....* Vous ne sauriez dormir, encore moins nous rejeter. Pour imaginer l'insistance victorieuse de ce second *Exsurge*, il fallait être do-

miné, inspiré par la parole du Christ: *Pulsate et aperietur!...* La prière est toute puissante. La mélodie éclate cette fois; c'est un cri, un ordre intime au Tout-Puissant. Mais aussitôt se fait entendre la voix plus naturelle de la supplication: *et ne repellas in finem....*

« *Quare faciem tuam avertis!* Quel chant plaintif ! Quel tendre reproche ! C'est une plainte qui d'abord gémit... et qui tout d'un coup se révolte: *oblivisceris tribulationem nostram...* Quel bouleversement ! Ces dernières paroles ont été jetées dans un trouble et une agitation croissante.

« *Adhaesit in terra venter noster....* L'âme n'en peut plus; elle gît à terre, accablée. Comment traduire ? La mélodie se précipite et vous montre le suppliant gisant dans la poussière.

« *Exsurge, Domine, adjuva nos et libera nos...* Enfin une nouvelle adjuration, celle-ci définitive et qui ne semble point souffrir de délai. Car voilà que Dieu qui se plaît à relever les humbles lui inspire une nouvelle tentative. Nous entendons un nouvel *Exsurge*, tout transfiguré par l'accent de la confiance et la prière s'achève dans la certitude et la paix. »

Voilà le morceau que notre Schola a su interpréter ce matin à la plus grande satisfaction de ses auditeurs. Mon voisin, comme moi, l'a beaucoup goûté; et l'effet dramatique, de tel passage a laissé toutefois notre âme baignée de confiance et d'abandon: appels éclatants, grandeur de ses évocations, douceur des confidences. Au demeurant, recueillement et joie, joie divine qui n'apporte pas comme les joies humaines le trouble et la dissipation. Fille de la paix, toujours elle engendre la paix.

Félicitons donc nos chanteurs, et souhaitons-leur de poursuivre ainsi leur apostolat auprès de nous. Puissent-ils, s'il m'est encore permis de formuler une aimable et fraternelle critique, y mettre encore peut-être un peu plus d'effort à conduire leur voix, à bien prononcer les mots, à donner du relief à l'accent, mais sans violence, à bien phraser, à procurer surtout de la légèreté à la mélodie, pour qu'elle devienne vraiment la prière de l'âme qui, sereine et maîtresse d'elle-même, monte toute droite en face de Dieu...

Et je ne serais pas surpris qu'un jour alors notre professeur de chant ne voit venir à lui une pieuse auditrice comme dans ce petit séminaire où les élèves chantaient les

psaumes en deux chœurs alternant. Une brave paysanne avait assisté aux vêpres. Après l'office, elle s'approcha du maître de chapelle et lui adressa ses remerciements. Et comme le maître de chœur ne se rappelait pas avoir rendu le moindre service à cette personne, il lui demanda quel pouvait être l'objet de sa gratitude. « Je suis veuve, dit-elle, et bien pauvre; j'ai trois petits enfants que j'élève avec beaucoup de peine, mais, voyez-vous, toutes les fois que je le puis, je viens le dimanche dans votre chapelle. Quand j'ai entendu chanter vos élèves, je m'en vais, emportant au cœur du bonheur et du courage pour la fin de la semaine.

Et voilà pourquoi je l'inviterais encore, cette brave femme, à venir dimanche prochain, dimanche de la Quinquagésime, respirer un peu de joie au milieu de nous. Je ne doute pas que l'Introït, paisible et confiant, dont la mélodie est douce comme la caresse d'un enfant qui se blottit sur le sein de sa mère, ne lui donne aussi provision de bonheur et de courage. *Esto mihi in Deum protectorem et in locum refugium ut salvum me facias...*

Et je redirais alors ces beaux vers d'un ami:

Rythme majestueux aux douceurs infinies

Dans mon cœur fatigué verse tes harmonies

Beau rythme suppliant, vibre à jamais en nous!

2 Février. — Le proverbe a sans doute raison qui dit: « Il ne faut pas réveiller le chat qui dort. » Il est aussi vrai de dire: Il ne faut pas réveiller les enfants qui sommeillent... Nos surveillants ne poussent pas la tendresse jusqu'à faire comme à l'hôpital où les malades étaient réveillés la nuit en plein sommeil, par les infirmiers qui venaient leur demander: « dormez-vous bien? », ils préférèrent attendre le *Benedicamus Domino* du lendemain pour secouer la torpeur de certains dormeurs, qui volontiers feraient un pacte avec leur oreiller.

Or donc, en cette soirée du deuxième jour de Février, un de nos surveillants de dortoir rentrait au logis, et avec mille précautions regagnait sa cellule. Tout était silencieux: tout dormait: lampes éteintes — panne d'électricité sans doute! — Pas de ronfleurs, même pas cette respiration régulière et monotone qui trahit encore la vie dans ces lits où reposent des corps que sans elle on prendrait pour des cadavres... Tout cela est impressionnant...

Il fait noir; dans la complète obscurité, on ne voit rien, et force est de marcher presque à tâtons pour éviter, dans ces ténèbres, de heurter les lits où l'œil distingue à peine la lueur que reflète l'oreiller tout blanc. Presque on aurait peur... Et voilà pourquoi l'Eglise chante tous les soirs:

Que de la nuit les songes et les fantômes

S'enfuient loin de nous...

Neuf heures viennent de sonner à l'horloge... Et ces neuf coups, dans le silence de la nuit, ajoutent quelque chose de lugubre au mystère qui vous enveloppe...

Voici la cellule! Il entre... il appelle à voix basse... Personne ne répond! — Quoi! déjà couché?... La lampe électrique est là, sous la main... Il allume...

Sa lanterne éclaira le dedans... « Hé quoi! Personne! Et mes petits dorment sans surveillant?... O conscience! ô merveille! Et de répéter la prière de l'Eglise qui revêt pour lui ce soir un sens plus profond encore: « Visitez, s'il vous plaît, Seigneur, cette maison... Que vos saints anges y habitent, qu'ils nous gardent dans la paix... »

Il écarte les rideaux, allume les lampes... Pourvu du moins que le dé clic du commutateur... et les reflets de lumière n'éveillent pas les enfants!...

« Diable! diable! fit-il en se grattant la tête... ici, non plus personne! où sont-ils donc, où sont-ils donc? Et voici que dans le dortoir voisin tout est vide aussi... Les lits, alignés et symétriques, attendent les dormeurs...

Où donc étaient-ils ?

Si notre surveillant, en rentrant au logis, avait voulu passer par l'escalier d'honneur, il aurait bien pu lire au tableau des « Avis » qu'à huit heures précises, Monsieur le Supérieur nous avait réunis à la Salle des Fêtes pour une conférence avec projections qu'un de nos missionnaires, blanc des pieds à la tête, devait ce soir offrir à tous sans exception.

Mais à neuf heures, il était déjà trop tard pour notre surveillant, car la conférence touchait à sa fin. Et voici ce qu'ont admiré les spectateurs et les auditeurs de cette causerie sur les *Missions de l'Ouganda*. Ce sont les sixièmes qui vont vous le dire aujourd'hui. *Spectator* leur cède la parole... ou la plume...

Mon cher Paul,

« Tu peux immédiatement acheter une corde pour te « faire pendre haut et court, car tu as raté une confé-

« rence... comment dirai-je? joyeuse... intéressante... ex-
« traordinaire... inconcevable... passionnante... que M. le
« Supérieur, en récompense de notre travail du premier
« trimestre, ou parce que c'était la fête de la Sainte
« Vierge, nous a procurée. C'est un religieux, le R. P.
« Isidore Bazin, du diocèse de Rennes, de la Société des
« Pères Blancs, un « Africain », qui a eu le « bonheur »
« de nous parler...

« M. le Supérieur nous a aussitôt présenté le Confé-
« rencier, à qui il a cédé presque aussitôt la parole. Le
« missionnaire « d'une voix toute jeune et pénétrante »,
« nous a tout d'abord raconté de merveilleuses histoires,
« les unes dramatiques et émouvantes, comme celles de la
« nuit passée face au lion — « face au loup », dit un
« autre — qui nous fit trembler d'émotion, ou encore celle
« de la traversée du Nil sur une frêle embarcation, au
« milieu des « croquodilles » (sic); les autres fort comi-
« ques...

« Puis commencèrent les projections: le Père fit défiler
« devant nos yeux ravis de magnifiques vues sur l'Afrique
« équatoriale, le pays de l'Ouganda, les sources du Nil,
« merveilleuses avec leurs reflets changeants...

« L'Ouganda, province anglaise d'Afrique — « une ville »
« selon les uns — est située sur l'Equateur, au nord-ouest
« du Lac Victoria, région du Haut-Nil. Le pays n'est
« civilisé que depuis 55 ans, mais il forme aujourd'hui,
« de l'aveu du Souverain Pontife lui-même, « la plus belle
« mission du monde!

« Son petit coin à lui était le plus joli de tous: c'était
« le Rouenzori.

« Puis, « on » a vu des paysages magnifiques, admira-
« bles, épatants, de vrais paradis terrestres, avec leurs
« bananiers qui produisent des bananes que j'aime tant;
« si j'étais dans ce pays, j'en mangerais plusieurs tonnes,
« comme le Père...; des mangliers, des palmiers...

« Après la flore, la faune: animaux de toute espèce, des
« singes en particulier, des « chiens-panzés » (sic) aux bras
« démesurés, plus hauts qu'un homme; un bœuf zébu aux
« cornes longues de 1 m. 25 et qui servent à faire des ven-
« touses comme celles qui ont sauvé la vie au Père: ce
« bœuf ne donne pas plus d'un litre de lait par jour (sic);
« c'est avec ce lait que les indigènes lavent leur vaisselle
« (sic); des troupeaux de chèvres ressemblant à celles

« d'Europe, gardées par de jeunes négrillons; des girafes,
« des léopards, une panthère morte qu'« un petit garçon
« tenait dans ses bras »!!!

« Puis nous avons passé aux habitants eux-mêmes; on
« a vu les différents types de nègres; il y en avait de
« bien laids, comme ces méchants sorciers, mais aussi de
« très beaux, surtout ceux qui avaient les cheveux si drô-
« lement cisailés, des cheveux crépus; les pygmées, man-
« geurs de sel comme nous de sucre, habitant dans les
« arbres, où ils se réfugient à votre approche et où ils
« demeurent invisibles... Nous avons vu des indigènes qui
« mangeaient du riz avec leurs mains... Ce qui était aussi
« très intéressant, c'étaient les lépreux, horribles à voir,
« véritables haillons vivants de chair humaine: un sur-
« tout, qui n'avait plus ni main, ni oreille, ni rien du
« tout. Je me demande comment celui-là pouvait vivre
« dans cette misère! (sic). Puis, des prêtres nègres, ce
« qui ne m'a nullement étonné: est-ce que les nègres ne
« sont pas des hommes comme nous? L'un d'entre eux,
« le prêtre noir « ordonné » par le P. Bazin, m'a beaucoup
« ému. Et comme preuve de l'intensité de la vie religieuse
« de ce pays, qui possède des églises, comme l'église Notre-
« Dame des Anges, aussi jolie que les églises de chez nous,
« le tableau des baptêmes, mariages, confessions, commu-
« nions, catéchumènes, etc...

« Quand tout fut terminé, on se leva, M. le Supérieur
« nous fit réciter tous ensemble un Pater et un Ave « pour
« que le Bon Dieu accorde encore au Père 33 ans de mis-
« sion, ce qui lui fera alors 90 ans: il avait quitté la Bre-
« tagne en 1895 ». Le Père à son tour « dit sa prière en
« Ouganda; on riait. Moi je pensais que les habitants de
« ce pays riraient aussi s'ils entendaient la prière en
« français. Le seul mot que j'ai compris, puisqu'il était
« deux fois à la fin, c'est: *Amina*, qui signifie: *Amen*, ou
« Ainsi-soit-il.

« Te dire mes impressions sur cette soirée n'est guère
« difficile. D'abord, je l'ai trouvée excellente; la joie que
« j'ai ressentie pendant ces quelques instants est indes-
« criptible... Ensuite, j'ai conclu que nous avions devant
« nous un fameux missionnaire comme on n'en voit pas
« tous les jours... J'avais grand plaisir à l'entendre, aussi
« j'ouvris bien mes deux oreilles et je pense que ces his-
« toires amusaient aussi les autres... Le Père fut égale-

« ment bien aimable. Et je trouve que cette conférence m'a fait du bien, car quand je vois tant de païens en Afrique, mon âme s'élève vers Dieu pour lui demander ses grâces et cela me fait penser à quelque chose que je ne te dirai que plus tard... Dans mon petit lit, je ne pouvais m'empêcher de méditer là-dessus. Je songeais que c'est beau d'être missionnaire et que ceux-là sont heureux que Dieu appelle à l'apostolat... »

Avant de clore ce compte rendu somme de tous les souvenirs de nos jeunes auditeurs, cueillons encore quelques fleurs dans le jardin littéraire de nos sixièmes :

« Le P. Bazin a battu le record du monde pour dire la messe en hauteur : il l'a dite à cinq kilomètres et quelque chose ; un anglais l'avait dite à trois kilomètres... »

« Ce que j'ai trouvé de plus beau, c'est que le P. Bazin a dit la messe à 4.500 mètres de hauteur, sur les neiges éternelles et parmi les glaciers... Il y était monté avec des échelles, des cordes, ses pieds et ses mains... — Il a dit la messe à 5.994 mètres à peu près, il a mis 7 jours pour y arriver... — Le Père Bazin a dit la messe à 500 mètres de haut. » Ce dernier renseignement, c'est un élève du pays de la lune qui nous le fournit. — Et dans cette diversité de témoignages, ami lecteur, permettez que *Spectator* rétablisse un peu la vérité : le P. Bazin a célébré le Saint Sacrifice à 5.825 mètres, ce qui, en effet, paraît-il, est un record.

Rapportant l'histoire du lion, un narrateur écrit : « Nous sommes restés tous les deux (le Père et l'animal) se regarder... »

« Les nègres, dit un autre, lavent les « castroles » avec l'eau chaude de la vache... (Cf. plus haut l'histoire du lait avec lequel les nègres font leur vaisselle...) »

« Ce que ces sauvages ont de caractéristique, c'est le sel qu'ils avalent avec autant d'avidité que nous mangeons des friandises... »

« Ce que j'ai trouvé de plus intéressant dans cette conférence, c'est la maladie de la lèpre qui est contagieuse... »

« Nous avons vu la carte de la Chine... — ... un petit pays pas bien loin de l'Afrique : le Mouganda. »

« Le Père parla aussi de l'Ouganda, un des plus beaux fleuves qu'il a vus dans sa vie à cause de l'eau... »

Ce que le Père Bazin ne nous a pas révélé, c'est l'exemple de vie liturgique bien ardente dont les petits nègres de

l'Ouganda nous donne l'exemple. En voici quelques détails publiés par le Père Bazin lui-même dans le « Bulletin des Missions d'Afrique des Pères Blancs ». Bien des « Blancs » de France pourront jeter un regard d'envie vers ces privilégiés :

« A sept heures tous les jours, vous les voyez sur deux rangs, les garçons d'un côté, les filles de l'autre, prendre le chemin de l'église pour la messe des enfants. C'est leur messe, ils seront seuls à y assister. Les voilà arrivés sous le porche ; un moment d'arrêt, les bras croisés. Ecoutez-les. Ils récitent cette prière : « C'est la maison du Seigneur. Mon Dieu, donnez-moi la grâce d'y paraître à vos yeux en toute humilité. » Ils entrent et en disent une autre en prenant l'eau bénite : « Mon Dieu, lavez mon cœur et soyez favorable à mes prières. » Puis, toujours en rang, ils se rendent à la place assignée à chacun... Le Père, revêtu des ornements sacerdotaux est au pied de l'autel. Les enfants disent alors : « Donnez-moi la grâce de vous offrir ce saint sacrifice en union avec le prêtre. » Et pendant que le missionnaire récitera les prières liturgiques, ils en liront la traduction dans leur langue. Je ne sais rien de plus touchant que de célébrer la messe devant ce groupe recueilli qui suit gestes et prières du ministre. Je crois que je ne pourrai plus me faire à cette solitude d'un prêtre qui dit sa messe tout seul.

« Voici le moment de la communion, et nos enfants communient tous les jours... Les prières de l'action de grâces se récitent à genoux. A 8 heures et demi, instruction catéchistique dont moitié en explication et moitié en répétitions avec interrogations.

« Plus tard, il y a « la classe de chant ». Là je n'insiste pas, les oreilles délicates qui sont habituées aux mélodies grégoriennes pourraient être offusquées. Mais enfin, les enfants savent un *Kyrie*, un *Gloria*, un *Credo*, avec le *Sanctus* et l'*Agnus*, les motets principaux à la Sainte Vierge et au Saint Sacrement, et, le dimanche, à la grand-messe, tout le monde chante, à part pourtant les vieux et les vieilles baptisés sur le tard. Dans mon église, il n'y a pas d'auditeurs, il n'y a que des chanteurs, et je crois que le Bon Dieu aime bien cela. »

Mais si vous voulez, amis lecteurs, sur ces merveilleux « pionniers apôtres du continent noir » que sont les Pères Blancs, des détails intéressants et complets, lisez « Au

cœur de l'Afrique: Ouganda » (1) et reprenez ce que José Vincent, dans son ravissant petit livre *« Sous le froc et sous le voile »* (2) nous déclare sans ambages: « Tout catholique de France devrait lire ces magnifiques fastes, pour se donner à lui-même des raisons nouvelles de louer et remercier Dieu de l'avoir fait catholique et Français. » Et au souvenir de ces « indigènes de l'Ouganda... que l'Eglise a proposés à l'admiration et à la vénération universelles », glorieux martyrs du Christ qui les a « rachetés tout autant que les Européens à chair blanche », peut-être comprendrez-vous la parole du Pape déjà citée :

« L'Ouganda, la plus belle mission du monde. »

10 Février. — En cette veille du 11 février, qui marque l'anniversaire de l'Apparition de la Bienheureuse Vierge Marie à Lourdes, voici que la terre, après une période de froidure et de sécheresse, se pare enfin d'un blanc manteau de neige, comme pour rappeler « la blanche robe et le blanc voile » dont Marie s'était revêtue en se montrant à Bernadette. Touchante évocation, certes, du merveilleux prodige opéré à la grotte de Massabielle! aimable invitation peut-être à louer le Seigneur dans tous ses dons :

Feux et flammes, froid et chaleur,

Rosées et givres, gelées et frimas,

Glaces et neiges,

Bénissez le Seigneur.

Et vous, jeunes écoliers, qui ne remontez pas si loin, qu'avez-vous dit en voyant tomber la neige? Nous vous écoutons :

« C'est hier, dans la matinée, que la neige, précédée
« d'un froid rigoureux et vif commença à tomber. Des
« flocons moelleux voltigèrent d'abord comme de légers
« papillons, puis tombèrent drus et serrés comme un fin
« duvet que l'on plumerait là-haut en toute hâte pour
« l'appât d'un grand festin royal.

« La neige, princesse blanche, me rappelle les meilleurs
« souvenirs de ma petite enfance et c'est pour moi un
« grand plaisir de la voir réapparaître chaque hiver.

« La terre n'est plus qu'un immense tapis blanc. La
« campagne est déserte: nulle âme sur les chemins glacés.
« Seule, montant en spirale dans le ciel gris, la fumée

(1) Editions Diller, 1 vol., 20 francs.

(2) Ernest Flammarion, éditeur, 1 vol. 12 francs.

« révèle encore la vie. Les arbres, mornes et livides cada-
« vres abritent quelques corbeaux croassant lugubrement,
« en quête de nourriture.

« Si la nature est triste, les enfants sont joyeux. A leur
« réveil, assis sur leur petit lit, ils battent des mains
« quand, écartant les rideaux, ils aperçoivent les blancs
« flocons tomber du ciel sombre; leur visage épanoui sem-
« ble dire: Que l'on va s'amuser aujourd'hui!

« Leur déjeuner aussitôt avalé, ils courent se battre aux
« boules de neige tout en cheminant vers l'école.

« Sur la cour de récréation, les jeux s'organisent... Vite
« un bonhomme! Les architectes en herbe se mettent au tra-
« vail, aidés d'ouvriers complaisants qui se dépensent sans
« compter. Le buste a tôt fait d'être achevé, mais la tête,
« comment la faire? Bah! à la guerre comme à la guerre!
« Deux petits galets servent d'yeux, un morceau de bois
« habilement planté au milieu du visage servira de nez.
« Une canne et une pipe, un vieux chapeau complètent
« l'ensemble.

« Leur œuvre finie, ils reculent d'un peu pour la consi-
« dérer, puis exécutent une ronde effrénée autour du bon-
« homme immobile. La bataille commence... Car l'instinct
« de destruction semble inné chez nous... Le bonhomme
« s'abîme peu à peu, et bientôt il n'est plus qu'une masse
« informe, criblée de toutes parts... On se retire de la
« lutte parfois les vêtements mouillés, le corps meurtri,
« mais l'amitié reste intacte.

« Et le soleil viendra, implacable, amenant la fonte des
« neiges, mettant fin aux meilleurs plaisirs de l'hiver... »

20 Février. — Spectator ne fait pas de politique. Nos
« élèves ne lisent pas de journaux, et je ne sache pas qu'ils
« aient commenté la composition du nouveau Gouvernement.
« Tout au plus savent-ils que M. Tardieu, « le premier
« partout » selon la réflexion de M. Poincaré, qui rappelait
« que depuis son collège notre actuel Président du Conseil
« est habitué à occuper le premier rang, reprend les rênes
« du pays.

Mais pourquoi, savez-vous, a-t-il supprimé quelques
« portefeuilles?

C'est que, dit un malin, en cette période de tempête, il
« faut songer à tout. En réduisant les ministères, il a voulu
« qu'il y eut éventuellement moins de têtes à tomber!

Souhaitons que sur un autre terrain, celui des « prochains examens », il y ait aussi le moins de chutes possibles. Est-ce en don de nouveau et joyeux avènement que M. le Ministre de l'Instruction Publique nous annonce la date du Baccalauréat pour le 20 juin ? Et pourquoi faut-il qu'en même temps on nous ait laissé craindre un ajournement ou un total insuccès : la session d'octobre est en même temps fixée au 3 ! Et pour qui donc ? Chers candidats, *si vis pacem.... et requietem, para bellum.*

21 Février. — Encore un missionnaire ! Ne voyez pas, je vous prie, dans cette exclamation comme l'expression d'un ennui. Au contraire ! Et à la lecture au Tableau des Avis, d'une Conférence avec projections, déjà les visages brillaient, « les plus tristes fronts » s'illuminaient d'un sourire et d'une joyeuse espérance, tout comme ce Monsieur qui un jour, ayant entendu dire que la pièce à laquelle il allait assister arrachait des larmes aux spectateurs, commençait déjà à pleurer au guichet en prenant ses billets...

C'est à la Chapelle du Creisker que le R. P. Gautier, des Missions Africaines de Lyon, nous adressa tout d'abord la parole. Dans une causerie toute simple, pleine d'anecdotes instructives, non moins remplie de pensées surnaturelles, le R. P. nous montra les richesses de ce pays du Dahomey qu'il a évangélisé durant de nombreuses années : abondantes moissons qui attendent le moissonneur. Mais dans ces champs aussi, les ouvriers manquent, et là encore, il faut répéter : *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis...* C'est la prière, à laquelle nous a invités le missionnaire, qui obtiendra de Dieu, des jeunes gens au cœur noble et généreux, capables de répondre à l'appel du Christ... Et la réponse aussitôt de venir : peut-être plus de piété aux pieds du Saint Sacrement, une demande plus fervente à Notre-Seigneur, le maître de la moisson, une intelligence plus grande aussi des besoins de nos missions et de la sublimité de la vocation religieuse... Et le cantique traditionnel de la Propagation de la Foi de lancer plus fort et plus ardemment ses appels vers les voûtes de notre chapelle.

Admirables pensées que le Père Gautier allait pouvoir développer plus longuement et sous une autre forme, plus pittoresque, dans une conférence avec projections qui nous réunissait tous de nouveau dans la Salle des Fêtes, à

l'issue du souper. « Merveilleuse leçon de géographie » certes, comme le dira excellemment M. le Supérieur qui sait trouver chaque fois des idées nouvelles pour nous présenter l'aimable conférencier que nous avons le plaisir de recevoir ; « merveilleuse leçon d'apostolat et de patriotisme » surtout, que d'innombrables vues, toutes plus belles les unes que les autres, illustrèrent de la plus vivante et triomphante façon.

28 Février. — Décidément, je dois y revenir, car j'ai l'âme encore bercée par la douce mélodie de l'*Introït* et de ce *Kyrie orbis factor ad libitum* que j'ai souvent entendu chez les moines de Solesmes et que j'écoute pour la première fois dans notre chapelle. En ce troisième dimanche de Carême, dont l'office liturgique respire tout entier de façon très nette l'union à Dieu, les pièces si gracieuses du répertoire grégorien traduisent merveilleusement le bonheur de l'âme dans la demeure de son Dieu où elle rêve confiante, des tabernacles éternels : *Oculi mei semper ad Dominum.... Beati qui habitant in domo tua....* Mais je crains que la Muse ne m'emporte à des rêveries qui ne sont peut-être pas du goût de mes lecteurs, quelque indulgents qu'ils puissent être ! Et les Ephémérides ne sont pas une élucubration d'impressions liturgiques ou musicales, mais plutôt un récit des événements qui constituent la trame de nos journées, toujours les mêmes, du collège...

6 Mars. — Le rédacteur du « Creisker » a le dos large... Il essuie assez fréquemment d'aimables critiques ; sans remords d'ailleurs... Les jeunes, les sportifs ou qui se croient tels, se plaignent de l'absence de comptes rendus de football. Ils seront du moins satisfaits cette fois, en lisant le chapitre précédent. Pourquoi faut-il que *Spectator* mêle ici sa prose ?

Un match ! c'est toujours intéressant — quoi qu'on dise — au moins pour les jeunes. Un match avec une équipe étrangère, c'est captivant. Et quand nos visiteurs sont « les Gâs de Morlaix » qui ont récemment tenu en haleine pendant trois parties consécutives — à 8 jours d'intervalle — l'équipe correspondante du « Stade Léonard », finalement vainqueur du Championnat aux applaudissements — mérités ou pas mérités ??? — d'une foule de plus de

2.000 spectateurs qui, pour la plupart ne comprennent rien au jeu où ils n'assistent que par sorte de snobisme, c'est passionnant... pour les jeunes encore.

Et vous ne vous étonnerez pas chers lecteurs, vous surtout, qui avouez humblement votre incompétence, et le peu d'intérêt que vous portez à la matière, que les jeunes, qui ne pensent pas comme vous — sans d'ailleurs pour cela leur donner raison... — parlaient de cette fameuse partie longtemps à l'avance et que les langues allaient bon train, chacun supputant les chances de l'un ou l'autre camp, les uns pariant « un gâteau » — comme autrefois! — les autres, comme votre serviteur, se gardant bien de pronostiquer, tant il y a sur ce « terrain des sports » comme au « champ de tir » d'impondérables et d'imprévus...

Quant à nos matcheurs eux-mêmes — et leur jeu le témoigna bien dès le début — ils n'étaient pas sans inquiétude... La crainte d'être battus les tourmentait, et ils ne surent pas ménager leurs forces. Dès la seconde mi-temps, leur fatigue se fit nettement sentir, et c'est ce qui explique le résultat de 5 à 4, en leur faveur sans doute, mais qui ne traduit vraiment pas la valeur relative des équipes. Les collégiens devaient l'emporter de bien plus... « *Les Gâs* » y trouvèrent, selon le mot de l'un d'eux, un « délassement »; je crois qu'à la revanche, ils se tiendraient dès le coup d'envoi sur la défense... Sera-ce l'avis du rapporteur officiel de la « Vie Sportive » dont on lira ailleurs le compte rendu? Je ne sais. Je lui laisse le soin de dire tout ce que je ne relate pas: et les compliments aux deux équipes pour leur parfaite tenue et leur jeu intéressant, et les remarques techniques, etc... etc... *Spectator* a tenu à dire son mot: il finira par devenir un passionné du ballon... Et pourtant?

8 Mars. — Au calendrier, la Saint-Jean de Dieu, patron de tous les hospitaliers et des malades du monde entier... Au collège de Saint-Pol, vient s'ajouter la fête de M. l'Econome, *cujus est nomen Joannes*, par une translation... ou une transposition imposée par les circonstances, auxquelles il faut toujours savoir s'adapter.

Un jour de congé ne fait point de mal et un demi-congé encore moins... M. l'Econome veut bien observer ici l'é-

chelle des valeurs... Professeurs et élèves ne songent à s'en plaindre; c'est un petit répit en pleine période de travail... A midi, un menu soigné, toujours apprécié des estomacs; puis une promenade, et à quatre heures une conférence-concert dont le compte rendu vous est donné plus haut. Voilà chez nous la fête de M. l'Econome, sans grand tapage, toute intime, presque silencieuse, presque aussi discrète que...

les opérations du « *P'tit Bacc* » qui ont eu lieu, paraît-il, ces jours derniers, et dont *Spectator* n'a eu connaissance que quand tout était fini. Il est vrai que nos candidats n'avoient point arboré pour ces redoutables épreuves « intra muros » ni le chapeau mou, ni les souliers fantaisie, ni surtout la traditionnelle cravate... Les examinateurs eux-mêmes ont observé la plus grande discrétion, et ce n'est que très indirectement que j'ai connu les résultats... pas brillants, d'ailleurs. Mais l'espérance demeure d'une revanche dans trois mois...

13 Mars. — Encore un match! L'Etoile Sportive du Creisker I (i. e. Le Cercle de Saint-Pol) bat nos collégiens par cinq buts à deux. C'est ce qu'on appelle une défaite. A quoi l'attribuer? Reconnaissons d'abord la valeur des adversaires; leur progrès depuis le début de la saison, est sensible! Et ajoutons-y le trop de confiance des nôtres, quelque chose qui ressemble à de la présomption, et qui devant l'insuccès, aboutit à du dépit, à du découragement.

Il ne faudrait tout de même pas considérer le jeu et le sport comme un moyen de seulement « faire du muscle ». Il s'agirait aussi de voir l'autre côté; faire du caractère, sous cette double forme: discipline et énergie.

Discipline d'abord! J'ai lu quelque part ce piquant compte rendu d'un match anglo-français où le « Rosslyn Park Club » fut victorieux d'une façon écrasante. Voici quelques remarques qui pourraient peut-être profiter à nos « as »:

« Mais le défaut qui les a fait battre, quel est-il? Voilà ce qu'il importe de savoir. Or ce défaut crevait les yeux, même des non-initiés. En deux mots, voici. Un des joueurs de l'équipe française tient le ballon. Il s'agit pour lui

d'aller lui faire toucher terre dans le camp opposé. Mais l'équipe anglaise, naturellement, lui barre la route. Que doit-il faire? Il doit, par-dessus la tête de l'adversaire, lancer le ballon à un de ses camarades, qui lui, essaiera de porter le ballon dans le camp adverse, ou qui, s'il est lui-même empêché, devra passer le ballon à un autre camarade, et ainsi de suite. En un mot, quand on ne peut passer soi-même, il faut *passer le ballon*. C'est évident. C'est du bon-sens élémentaire. Et *c'est la règle*.

« Or, qu'ai-je vu à ce match, non pas une fois, mais dix fois, vingt fois, à peu près toujours? Ceci: le Français qui tenait le ballon aimait mieux courir de côté, ou même en arrière, que de passer le ballon à un camarade! C'étaient des courses folles, des merveilles parfois de souplesse et de vitesse, mais en pure perte; que dis-je? de véritables gageures contre le bon sens!

« Et pourquoi cette conduite insensée? Parce que le joueur ici tenait à une chose, et ne tenait qu'à une chose: à faire le point *lui-même*, lui seul; afin qu'on pût lire dans les journaux spéciaux: « M. X., à tel moment, a fait un point. » Et pour faire ce point, il courait contre toute espérance, contre tout bon sens même, et s'obstinait à ne point passer le ballon. Passer le ballon! Mais c'était donner à un camarade une chance de faire le point, c'est-à-dire de cueillir le succès envié, et d'avoir son nom imprimé tout vif dans les gazettes. Non, non! plutôt tout que cette perspective. L'équipe perdra la partie, que m'importe! Il n'y a qu'un succès qui m'intéresse, c'est mon succès *personnel*. »

Critique acerbe, dira-t-on, que ne méritent pas nos jeunes. Peut-être! car ceci se passait en 1893 — reprenez la date, Messieurs les Sportifs, vous qui croyez que le ballon est votre invention. Mais il reste toutefois que si vous avez ce défaut, qui consiste à ne penser qu'à *soi* au lieu de penser à *l'équipe*, sachez qu'il n'est pas incurable; il faut apprendre à se passer le ballon, à se taire, à obéir, à acquiescer « le sens de la coordination et de la discipline... » et vos couleurs retrouveront le chemin de la victoire, comme pour vos aînés...

20 Mars. — C'est aujourd'hui « Pâques fleuries ». Le soleil a daigné égayer de ses pâles rayons la procession des Rameaux qui se déroule en un gracieux cortège autour de la chapelle du Creisker. Heureuse tradition appe-

lée à se perpétuer chaque année et qui jette dans la monotonie des dimanches une note particulière. « *Cum angelis et pueris fideles inveniamur, triumphatori mortis clamantes: Hosanna in excelsis.* »

C'est grand congé aussi, car les examens trimestriels sont passés. Une longue promenade, après vêpres, nous conduit, à travers les landes et les grèves, au terrain de Kerisnel où doit avoir lieu, à 16 heures, un intéressant match revanche qui met aux prises l'« Etoile Sportive du Creisker » (I) et la première des Collégiens, désireux de réparer leur défaite d'il y a huit jours, tandis que nos amis voudront naturellement conserver leur avantage.

J'ai ouï à un spectateur émettre cette réflexion: « Les Collégiens quand ils ont fait une gaffe, le reconnaissent... Ils ont cela de bon. » Ce qui n'enlève rien à l'aimable critique que je formulais dimanche. Mais « faute avouée est à demi pardonnée ». La leçon dernière aura été salutaire, semble-t-il: par 13 buts à 0, le Collège l'emporte aujourd'hui: cinq buts gagnés par la première, 8 par la seconde qui matchait à cette heure sur le terrain de Kerguelen contre l'équipe correspondante du cercle. C'est évidemment un succès! On dit que nos « vert et blanc » ont un jeu « scientifique... merveilleux. » L'hyperbole étant une figure de notre belle langue française, je passe... Qu'on me permette de penser que l'« Etoile » aurait mérité au moins de sauver l'honneur. Notre goal a tremblé quelquefois... Mettons-nous à sa place! Mais aussi à la place du goal adverse, que je plains pour ma part, tant le destin semblait cruel. Ajoutez l'ironie des applaudissements de nos collégiens, fiers, à juste titre — aujourd'hui du moins — de « leur » équipe, et vous direz peut-être avec moi que le goal est tout à fait placé pour pratiquer l'humilité...

23 Mars. — J'ai surpris l'autre jour ce billet d'un collégien à un ami: « Plus que 259.240 secondes... Je viens de compter. » Il ne songeait donc pas, celui-là, que déjà son calcul était faux. Ce peu de temps qui lui restait et qui le rendait si heureux « fuit d'un cours imperceptible » si bien que le présent est déjà le passé, et que les 259.240 secondes étaient bien loin de lui avant que la phrase fût

achevée et que le correspondant l'eût reçue... tandis qu'au contraire approchait et approchait toujours, sans solution de continuité dans le temps qui nous en séparait, l'heure de la rentrée prochaine, fixée au 11 avril...

Mais ce matin, au départ, nul collégien sans doute ne s'en souciait. A pied, à bicyclette, en car, en auto, en train... chacun s'en allait content, joyeux... à moins que la perspective d'une remontrance en arrivant à la maison n'assombrît le front du paresseux. Car les Bulletins ont devancé les propriétaires, et tous, hélas! ne sont pas brillants...

Spectator.

RIONS UN PEU...

*« On se porte mieux quand on rit...
...De l'esprit nobles travailleurs,
Le rire repose la tête
Et fait oublier les sueurs... »*

I

HISTOIRE DE CASERNE

Comment on transmet un ordre

LE CAPITAINE AU SERGENT MAJOR.

Comme vous devez le savoir, demain il y aura une éclipse de soleil, ce qui n'arrive pas tous les jours. Laissez partir les hommes à 8 heures, en tenue de campagne, à la plaine d'exercice; ils pourront ainsi voir le phénomène assez rare et je leur donnerai les explications nécessaires. S'il pleut, il n'y aura rien à voir; dans ce cas, laissez les hommes à la salle.

LE SERGENT MAJOR AU SERGENT DE SEMAINE.

Sur la recommandation du capitaine, demain matin à 7 heures, il y aura éclipse de soleil en tenue de campagne. Le capitaine donnera à la plaine d'exercice les explications nécessaires, ce qui n'arrive pas tous les jours. S'il pleut, il n'y aura rien à voir, mais alors le rare phénomène aura lieu dans la salle.

LE SERGENT DE SEMAINE AUX CAPORAUX.

Par ordre du capitaine, à 6 heures du matin, ouverture de l'éclipse de soleil à la plaine d'exercice, les hommes en tenue de campagne. Le capitaine donnera dans la salle les explications nécessaires sur ce rare phénomène; si parfois il pleuvait, ce qui n'arrive pas tous les jours.

LES CAPORAUX AUX SOLDATS.

Demain matin à 5 heures, le capitaine fera éclipser le soleil en tenue de campagne avec les explications à la plaine d'exercice. Si parfois il pleuvait, ce rare phénomène aura lieu, dans la salle, ce qui n'arrive pas tous les jours.

LES SOLDATS ENTRE EUX.

Demain, très tôt à 4 heures, le soleil à la plaine d'exercice fera éclipser le capitaine dans la salle avec les explications nécessaires. Si parfois il pleuvait, ce rare phénomène aura lieu en tenue de campagne, ce qui n'arrive pas tous les jours.

II

Dans le jardin de la sottise contemporaine

ELOQUENCE DÉMOCRATIQUE

Au récent congrès de la Ligue des Droits de l'Homme qui vient de se tenir à Vichy, un orateur s'est écrié :

« Quant à ces ventres creux dont le cerveau est assez vil pour s'imaginer ces choses, je les dédaigne. »

Cette audacieuse image a été, paraît-il, fortement applaudie par l'auditoire. Elle nous rappelle une autre phrase que prononça un jour un député, à l'occasion d'un débat militaire :

« N'oubliez pas, messieurs, que ces « vieilles culottes de peau » ont un cœur ardent qui n'a cessé de battre pour la patrie ! »

Et n'est-ce pas le sénateur Reymoneng qui, dans un beau mouvement, lança jadis cette phrase... d'une originale anatomie :

« Nos cœurs marcheront la main dans la main dans cette conception la plus pure qui soit sortie d'un cerveau humain ! »

N'est-ce pas un autre sénateur qui disait :

« Le cœur qui bat sous la casquette de l'ouvrier contient parfois autant de noblesse que celui qui bat sous le haut-de-forme du bourgeois. »

Savourez maintenant ces lignes de l'Humanité :

« A ce point de vue des lettres ouvertes écrites par nos organes inférieurs peuvent jouer un grand rôle. »

C'est nettement conseiller d'écrire avec les pieds, méthode où, d'ailleurs, on ne doute plus que l'auteur soit passé maître quand on va jusqu'au bout de son élucubration. Goûtez plutôt ces lignes ultimes :

« Il faut obtenir la tension la plus extrême de toutes les forces des partis communistes, afin que le 1^{er} août 1931 devienne une étape importante sur la voie du renforcement et de l'extension du front unique révolutionnaire à la base, sur la voie de la victoire de la révolution prolétarienne internationale. »

En fait de galimatias, ça, c'est tapé ! Un « organe inférieur » doué du sens de la parole, un « pied », n'aurait pas trouvé mieux.

III

A vos dictionnaires ..

Enfin, terminons cette chronique amusante par une version latine digne du bachot.... et invitons nos lecteurs à s'y exercer les méninges :

Similiter, solido post cum de quos hac, e te tales regale aceto hoc ab aræ: æstum duc ab aræ et unum nigra nigro, messi sal se tum condyle stamine o bonum opus. Grandine bonum opus a portæ serviet. Si quot læto lar, duri opum e alacrem, compote rata. René præfer unum laetorum, rhetor carenæ. Debetis, debetis, sex clam atoma, durum aqua sacer: bonum opus serve durata et bonum opus servi durata et durum ossi. His myrtho rata ebur fors absint discet canet diversitas, tanti lætæ sale. Ens scelera clamet ære petes emo: si unum atro bustum ab utro. Mel major aper sus se similiter seu restaurant hoc ab aræ. Hymen asses animos alo sto. Secum saxa fini.

Jean qui Rit.

Le Coin des Anciens

Deuils

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis:

Mme Domalain, mère de Sœur Pierre-Arsène, religieuse au Collège, décédée à Plourhan le 14 janvier, à l'âge de 84 ans.

Mme Thérèse Tuân, belle-sœur de Bernard Tùng, décédée à Cê-Liêu (Tonkin), le 13 décembre 1931.

M. Jean Boulch, père de Roger Boulch, élève de 1^{re}, à la Manufacture des Tabacs, décédé à Morlaix le 30 janvier, à l'âge de 55 ans.

M. Guillaume Guiriec, grand-oncle de M. l'abbé Guiriec, professeur, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 30 janvier, à l'âge de 87 ans.

M. René Radigois, frère de Loïc Radigois, élève de seconde, décédé le 29 janvier à Ghelle (Belgique), à l'âge de 18 ans.

Mlle Jeanne Nicolas, fille de M. Nicolas, coiffeur, décédée à Saint-Pol-de-Léon le 14 février, à l'âge de 20 ans;

René Le Corre, élève de 6^e à l'Ecole Apostolique, décédé le 14 février à l'âge de 13 ans et inhumé à Plozévet.

M. Paul An', grand-père de Pierre Bong, élève de 5^e, décédé à Thanh-Hoa (Annam), le 7 janvier à l'âge de 82 ans.

M. Le Roux, père de Ferdinand Le Roux, élève de 7^e, décédé à Saint-Pol-de-Léon le 26 février;

M. l'abbé François Moal, vicaire à Landudal, décédé en sa famille, à Lesvestric, en Saint-Pol-de-Léon, le 23 février, à l'âge de 27 ans;

M. Louis Tanguy, relieur à Morlaix, père de Louis Tanguy, élève de 4^e, décédé à Morlaix le 7 mars, à l'âge de 57 ans.

De Profundis.

NÉCROLOGIE

M. le Chanoine Coatarmanac'h

*Curé-Doyen de Pont-Croix
Ancien Supérieur de Keroulas*

1864 — 1931

Ce fut une grande surprise dans le diocèse d'apprendre que M. Coatarmanac'h venait de mourir soudainement d'une tumeur cancéreuse, que le chirurgien n'avait pas jugée opérable.

M. le Curé de Pont-Croix gardait la chambre seulement depuis fin novembre, il est mort le mardi 29 décembre, après avoir fait généreusement et en toute connaissance, le sacrifice de sa vie.

Il laisse le souvenir d'un prêtre bon, serviable et entreprenant, ne comptant jamais avec les difficultés qu'il réussissait toujours à surmonter.

M. Coatarmanac'h naquit à Plounéour-Ménez en 1864, il meurt donc dans sa 68^e année.

L'histoire de sa vocation ne diffère guère de celle de la plupart des prêtres du diocèse. Le vicaire de Plounéour-Ménez, M. Caéric, remarqua vite le petit Jean-Yves, et constatant son intelligence ouverte et sa piété, lui enseigna les premiers rudiments de la grammaire latine, pour le faire entrer au Petit Séminaire de Saint-Pol-de-Léon, avec l'espoir de le voir un jour ministre des autels.

Dans ses études, Jean-Yves montra grande bonne volonté, et quand elles furent terminées, il franchit sans hésitation le seuil du Grand Séminaire, réalisant ainsi le rêve du jeune vicaire.

Ordonné prêtre en 1888, M. Coatarmanac'h commença son ministère comme surveillant à l'école de la rue des Postes. C'était le temps où les grands établissements parisiens faisaient volontiers appel aux jeunes prêtres du diocèse de Quimper pour leur confier la surveillance si délicate de leurs grands élèves.

Rentré dans le diocèse, après trois ans d'absence, M. Coatarmanac'h devint précepteur dans la famille Delécluse, à Audierne. Une grande amitié s'établit entre le maître et la famille de son élève, et c'était avec joie que l'on recevait, dans le manoir, l'ancien précepteur, chaque fois qu'il lui plaisait d'y venir passer quelques jours de vacances. Il n'y avait pas de joies ou de deuils dans la famille, sans que M. Coatarmanac'h y vint prendre part.

Après ce stage dans l'enseignement, il fut nommé vicaire à Saint-Martin de Morlaix, et il est de ceux dont on a gardé souvenir dans cette paroisse, à cause de son zèle, de son allant et de sa bonne humeur.

Au départ de M. Cardinal du séminaire de Kéroulas, M. Coatarmanac'h fut placé à la tête de l'établissement, où il avait fait ses études. Il y a laissé le souvenir d'un bon père, plus que d'un supérieur.

De Saint-Pol, il vint remplacer M. H. Quéinnec comme recteur de Plougasnou, et c'est à ce moment qu'il fit montre de son talent d'organisateur, qu'aucune difficulté ne rebutait.

Un quartier de la paroisse, très éloigné du bourg, dont l'abandon un peu obligé avait incité les Protestants à en faire un foyer de propagande, attira tout de suite ses soins. Sans retard il construisit dans ce coin isolé de Primel, une chapelle de secours et, attenante à la chapelle, une petite école. Lui-même assura, pendant toute la durée de son rectorat, la messe du dimanche, et tous les jeudis il s'imposait la fatigue de venir encore dire la messe pour ses dévouées institutrices.

L'école des garçons, édiflée par M. Livinec, ne donnant pas les fruits attendus, M. Coatarmanac'h pensa bien faire en y transférant l'école chrétienne des filles de Pontplaincoat, qui devait se transformer en préventorium.

Pour soutenir toutes ses œuvres, le Recteur de Plougasnou se lança résolument dans l'organisation de nombreuses fêtes, que lui facilitait le dévouement de ses paroissiennes et des touristes qui passaient l'été à Plougasnou.

Il y eut des kermesses très réussies, des représentations théâtrales en plein air, où l'on avait la surprise de voir des pièces inédites de M. Gibrat, un ami du Recteur, représentations auxquelles venait donner parfois plus de lustre la présence du maréchal Foch, ou d'un des hôtes illustres que recevait pendant les vacances Kermaria, la retraite estivale des messieurs de Saint-Sulpice.

Appelé en août 1922 à prendre la succession de M. Picart, à la cure de Pont-Croix, M. Coatarmanac'h quitta le Tréguier pour la Cornouaille, mais sans y laisser l'enthousiasme juvénile qui jamais ne le quitta.

Dans son nouveau poste, sa vie ne fut que la traduction en acte de la consigne de l'Apôtre: « Etre tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ », et de ce fait il gagna rapidement la sympathie des Pontécruiciens.

Lors de la confirmation des enfants en 1928, il fut nommé chanoine honoraire, et sa dignité nouvelle lui infusa une ardeur encore plus grande pour organiser, de concert avec le P. Yvon, capucin, le Congrès eucharistique régional du 8 juillet 1928, qui fut un magnifique triomphe pour Jésus-Hostie, et auquel prirent part, à Pont-Croix, toutes les paroisses

du Cap. Ce fut, sans contredit, la plus grande joie du bon Curé, d'avoir mené à bien ce grand travail, si profitable aux âmes.

Les obsèques de M. le chanoine Coatarmanac'h ont été célébrées le mercredi 30 décembre, au milieu d'un grand concours de paroissiens. Une soixantaine de prêtres, parmi lesquels se trouvaient les prêtres originaires de Pont-Croix et les anciens vicaires du disparu, entouraient MM. Messager et Joncour, vicaires généraux, MM. Guéguen et Berthou, du Chapitre cathédral, M. le Supérieur de Pont-Croix et quelques autres chanoines, témoignant l'affectueuse estime en laquelle ils tenaient M. Coatarmanac'h.

L'inhumation se fit à Morlaix dans le caveau de la famille. Les sœurs de M. le Curé avaient, en effet, manifesté le désir que leur frère reposât à Saint-Martin, où elles demeurent, afin de pouvoir se rendre, avec plus de facilité sur sa tombe, pour y prier et se remémorer la grande affection, qu'il témoignait toujours aux siens.

La Semaine Religieuse.

Naissances

A Carantec, *Thérèse Pénisson*, nièce de Sœur Marie-Bernard, ancienne Supérieure des Filles du Saint-Esprit au collège.

A Plonévez-Porzay, le 28 février. *Jean Le Floc'h*, petit-fils de M. le Docteur Bagot, de Saint-Pol-de-Léon.

Nos compliments et nos vœux.

Mariages

A Roscoff, le 3 février, *M. Vincent Moal*, frère de M. l'abbé François Moal, de Lesvestric (Saint-Pol-de-Léon), ancien vicaire à Landudal, avec Mlle Déroff.

En l'église des Sacrés-Cœurs de Rennes, le 8 février, *M. Pierre Coïc*, de Carhaix (cours 1925), licencié en droit, et Mlle Louise Le Rondel, fille de l'ancien secrétaire général de la Mairie de Rennes.

A Saint-Martin de Morlaix, le 30 avril, M. l'abbé Francis Tanguy, professeur au collège, a béni le mariage de Mlle *Victorine Tanguy*, sa sœur, avec M. Jean-Louis Appéré, de Pleyber-Christ.

Respectueuses félicitations et meilleurs vœux.

Nominations

S. E. Mgr l'Archevêque de Port-au-Prince (Haïti), vient de nommer Chanoine Honoraire de son Eglise-Cathédrale, M. l'abbé *Léon Bonnaud*, Econome au Grand Séminaire de Saint-Jacques.

Nous prions le nouveau chanoine d'agréer l'hommage de nos respectueuses félicitations.

M. l'abbé *Ernest Pape*, de Landivisiau (cours 1916), curé de La Roussière (Eure), vient d'être nommé par Mgr l'Evêque d'Evreux, curé d'Epaigues (Eure).

Respectueuses félicitations.

Profession religieuse

A Saint-Brieuc, le 17 mars, Sœur Saint-Grégoire, fille du Saint-Esprit, née *Yvonne Quéré*, de Cléder, sœur de Jean Quéré, élève de 4^e.

Deo Gratias.

Dans la Politique

« *Le Creisker* » se fait un honneur et un devoir d'apporter ses hommages au nouveau maire de Saint-Pol-de-Léon qui, après avoir remporté un magnifique succès aux élections complémentaires municipales du 17 janvier, s'est vu accorder l'unanimité des suffrages de ses collègues lui conférant l'écharpe de premier magistrat de la commune.

Nous prions M. le Comte *Alain de Guébriant* d'agréer avec nos félicitations nos vœux les meilleurs.

A M. *Célestin Seité*, notre ami et notre ancien, nous offrons aussi nos chaleureux compliments. Le jeune conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Pol vient d'obtenir un nouveau succès aux élections du 28 février. Il succède au regretté M. le Comte de Guébriant comme Conseiller Général.

Dans sa profession de foi nous avons relevé le paragraphe suivant qui lui fait honneur :

« Je revendiquerai le droit pour les Chefs de Famille de faire donner en pleine liberté, l'instruction la plus complète à leurs enfants et de bénéficier des Bourses départementales. Nous avons dans notre Canton un Collège libre. Dans d'autres Départements, ces Collèges ont droit pour leurs Éèves à l'attribution de bourses. Une majorité de Conseillers généraux sectaires empêche le Finistère de profiter de cette justice scolaire. Votre vote ne permettra pas à cette majorité de se voir augmenter. »
et nous l'en remercions.

Promotions

Dans la liste des Promotions au titre de *Chevalier du Mérite Agricole* nous relevons avec plaisir les noms de

M. François Moal,
Cultivateur à Keronvel (Saint-Pol-de-Léon)
Médaille Militaire
Vice-Président de notre A. P. E. L.
père de Léon et de Hervé Moal,
élèves de 5^e et 6^e,

et de

M. Yves Le Bihan,
cultivateur à Kerolac'h (Taulé),
père de Alain et François Le Bihan,
élèves de 4^e et 6^e.

Chaleureuses félicitations.

Correspondances et Nouvelles

Voici, d'un ingénieur que nous ne nommerons pas, quelques lignes admirables dignes d'être lues et méditées par tous et par les jeunes en particulier. Elles leur montreront que l'apostolat a sa source dans l'amour du Notre-Seigneur et donc dans cette vie intérieure qui en est l'âme.

« Oignies... — Le temps s'évanouit, et il ne reste au fond du cœur que le souvenir des heures passées à parler de ce qui fait la force de notre être : l'espoir en l'au-delà ! Dans le quartier militaire, nous avons passé, n'est-il

pas vrai, de bien doux moments. Depuis, la tâche journalière m'absorbe beaucoup ; cependant, le Divin Maître accroît mon amour pour les âmes, sans grand mérite de ma part. Nous pouvons tendre, soutenus par le Cœur de Jésus, vers la perfection, quelle que soit notre situation ici-bas ; l'essentiel, c'est de coopérer à la grâce. Je puis dire que Dieu me comble de ses faveurs, et je fais encore si peu pour le faire aimer ! Nous organisons l'action sociale et nous visitons nos ouvriers blessés et malades. Je les aime beaucoup. Si ceux qui dirigent savaient les trésors d'affection contenus dans la pauvre nature humaine, ils ne craindraient pas de s'asseoir au chevet des déshérités et de se faire aimer. Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus avait raison de dire que l'amour peut tout quand il est porté par Celui qui peut tout. C'est avec joie que je m'occupe des œuvres, car je veux être l'auxiliaire du prêtre ici-bas ; notre tâche est bien belle ; à nous de la remplir en faisant fructifier les dons mis à notre disposition...

...Il faut être un chef pour soi-même et un père pour les autres. C'est la source la plus féconde de la charité et de l'ascension spirituelle. Ici, dans mon labeur journalier, je tâche de passer en faisant le bien. Je m'occupe maintenant d'une des plus tristes misères qu'il soit donné à l'homme de connaître : dans une même chambre, une famille déjà bien éprouvée, voit se mourir de la tuberculose deux jeunes filles ; l'une de 15 ans, l'autre de 19 ans. Priez avec moi, car je me suis donné à ces âmes avec une sorte d'attachement que je ne puis pas définir. En essayant de relever cette misère épouvantable, j'ai voulu atteindre les âmes et j'ai été étonné de voir chez ces enfants travaillant dans un milieu infernal, une pureté, une élévation d'âme incroyables. J'apportai il y a trois jours à la plus jeune, qui est morte maintenant, un crucifix de mission ; l'enfant s'en est saisi avec passion et l'a placé sur sa poitrine sans vouloir plus s'en séparer. Petite martyre, elle est morte après cinq mois de souffrances terribles. Je suis sûr que le Bon Dieu lui a ouvert son ciel tout droit. Je vous demanderai pour celle qui reste et qui va très mal, de faire une neuvaine à Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus pour qu'elle guérisse et fasse le bien autour d'elle. Je lui ai donné un chapelet qu'elle dit chaque jour et la grande vie de Sœur Thérèse qu'elle aime tant. Intercédez auprès de notre sainte pour que ses parents n'aient pas la douleur de voir partir

leur troisième enfant. Elle offre chaque jour ses souffrances pour le salut de ceux qu'elle aime. Ah ! malgré que j'ai le cœur bien triste au spectacle d'une telle détresse, je ne puis m'empêcher de suivre chaque jour les progrès de la vie spirituelle dans l'enfant qui reste...

...Je n'ai pas le temps de causer davantage, car il faut partager les heures de loisirs : notre cercle catholique, notre jeunesse catholique, notre conférence de Saint-Vincent de Paul, etc..., se développent avec la grâce de Dieu... »

Les collégiens d'aujourd'hui et les vieux (!) d'avant 1911 ne connaissent guère ou pas le Père Mazé. Il ne représente sans doute dans leur imagination que le type du missionnaire comme la Bretagne et nos collègues en savent fournir : « Sans peur ni reproche », hardis pionniers de la civilisation et de l'Evangile, dévoués jusqu'au bout, français et bretons toujours. C'est cela le Père Mazé, avec en plus les qualités et les vertus de l'écolier dont les Palmarsès proclament les succès. Lisez-les, et vous verrez que Jean-Marie Mazé était apte à devenir n'importe quoi ; ses premiers prix en lettres ou sciences, en langues ou en instruction religieuse le destinaient à occuper aussi bien les postes d'officier, d'aviateur, de chef de gare ou d'ingénieur, de commerçant ou d'industriel... B. P. T. aurait-on pu écrire sur son livret militaire, B. P. T. surtout pour la sublime et incomparable mission de pêcheur d'âmes.

S'il faut pour devenir un saint s'exercer à pratiquer la joie comme les autres vertus, disons, pour ne pas blesser sa modestie, que celle-là au moins, « Jean-Marie Mazé » l'a voulu pratiquer, et plus d'un de ceux qui lisent en ce moments ces lignes se souviennent sans doute des tours et des plaisanteries joviales autant qu'aimables de notre ancien. « Jean-Marie Mazé » devenait et a dû rester synonyme de joie, de gaieté (1). Et s'il doit un jour, comme il le dit, arriver en retard au jugement dernier, je gage qu'à sa venue, les « bénis » de notre Père Céleste pousseront un soupir de soulagement à la pensée que son absence au paradis aurait « dépeuplé » le royaume de l'éternelle béatitude.

L'histoire que l'on va lire rappellera peut-être à quelques-uns l'aventure mi-plaisante, mi-triste dont ils furent

(1) Cf. *Le Creisker* de novembre 1925.

les héros, un certain soir de mars 1930 ; une auto surprise par la mer — marée d'équinoxe et tempête nord-est — sur la route en corniche de Locquéno à Carantec, et les multiples péripéties angoissantes parfois qui marquèrent tristement la fin d'une agréable promenade. Mais tout est bien qui finit bien...

Ici tout commence bien, puisque le Père Mazé nous annonce une suite, que nous attendrons avec impatience. Nous n'offenserons personne en disant que les lettres de nos chers missionnaires sont les bienvenues ; puissent-ils ne pas trop écouter le rigoureux conseil de Boileau :

Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire...

Et voilà pourquoi *Spectator* s'excuse d'avoir par son bavardage retardé le plaisir qu'attendent ses lecteurs. Voici :

Début de Mission. — Décembre 1931

« Allons, Père Mazé, vous n'êtes pas encore parti à cette heure ? Vous n'arriverez pas avant la nuit. Toujours le même, il croit avoir un avion à sa disposition. Votre pauvre « hirondelle » se mouillera les ailes de sueur. Ne vous inquiétez pas, Père Millot, elle en a vu d'autres ; avant ou pendant la nuit j'arriverai quand même — Oui, oui, vous arriverez aussi en retard au jugement dernier. »

Un signe de croix, et je pars pour Ban Côté sur mon rapide « cheval d'acier (1) » que la fabrique a décoré du gracieux nom d'hirondelle. En quittant Hung-Hoa, je dois aussitôt m'embarquer dans une de ces petites barques en bambou tressé, rendue imperméable par une couche de laque mêlée à de la sciure de bois. C'est très léger, et cela glisse sur l'eau du fleuve Rouge comme le zéphyr. En quelques minutes, je me trouve sur la rive gauche, car les eaux sont basses.

La digue que je suis jusqu'à la vieille paroisse de Nô-Luc est toute poudreuse. Il n'a pas plu depuis deux mois. Je soulève derrière moi un nuage de poussière, et j'avance péniblement en chantonnant, comme au régime :

« Quand on a marché très longtemps,
« On a les pieds qui traînent par terre,
« Alors on s'amuse en marchant
« A faire des nuages de poussière,
« Et moi qui ai les pieds très grands,
« Je fais des nuages épatants... etc... »

(1) Marc'h ouarn.

Il va être 17 heures quand j'atteins l'église paroissiale, après une bonne heure de route, tout le long du Fleuve Rouge. Ma halte sera brève, car il fera nuit à 17 h. 30, et un long chemin me reste à parcourir. Je prends congé des deux prêtres annamites à qui Mgr a confié le soin de la paroisse, et je quitte la digue imposante pour rentrer dans l'intérieur. Je traverse le village de Thuy Vàn assez rapidement; tout le monde rentre, car la nuit approche. Tantôt je dois pousser mon hirondelle, tantôt je dois même la porter sur l'épaule; voici un ruisseau que la sécheresse n'a pas tari: mes sandales annamites sont vite glissées dans la sacoche, et en avant pour le passage de la « Bérésina ». J'arrive à la chrétienté de Vinh Hoa, il fait déjà sombre. Je m'inquiète de trouver une barque pour passer à Tanh Mai. Sur une réponse vague, je continue, car toute minute perdue me coûtera cher. Me voici à la passe d'eau. J'enfonce jusqu'à la cheville dans la diguette que l'on vient de refaire. J'appelle, mais personne ne répond. Je scrute les environs. Là-bas, je vois un pêcheur attardé qui rentre. A mes appels, il s'approche rapidement, aidé par une longue perche en bambou qui lui sert de rame et de gouvernail: c'est un chrétien. Je lui demande de passer d'abord mon coursier, car sa barque est trop petite pour nous prendre tous à bord. Il s'approche, je lui tends mon hirondelle lui recommandant de la coucher en travers sur la barque.

— « Mais, je puis la tenir debout, Père ! »

— « Enfin, comme tu voudras, vas-y pour l'autre rive. »

Ce ne fut pas long. A peine éloigné de la diguette, je vois la barque qui oscille fortement, malgré la perche de bambou. Puis mon passeur fait une pirouette sur le dos dans l'eau, la bicyclette suit, et enfin la barque chavire et se remplit d'eau jusqu'aux bords... Je n'étais guère tenté de plonger, car l'eau était fraîche, et je me disais que mon passeur devait bien savoir nager. Quelques instants après, je le vois surgir de l'eau. L'eau ne lui vient qu'aux aisselles. Il vide sa barque en la balançant latéralement une demi-douzaine de fois, pêche la pauvre bicyclette dans laquelle j'ai du café moulu tout frais, du pain de messe, des journaux, des « Amis du clergé » (1) etc., puis il pousse le tout sur la rive opposée. Il revient alors me prendre. Je

(1) Revue ecclésiastique hebdomadaire.

n'avais guère envie de passer avec mon pêcheur, et lui dis :

— « Laisse-moi passer seul; comme tu es tout trempé, tu reviendras prendre ta barque.

— « Ne craignez rien, Père, cette fois je serai plus habile. »

Et je descends avec précaution dans sa coquille de noix qui s'enfonce jusqu'au bord sous le poids de mes 80 et quelques kilogs, m'attendant à chaque instant à prendre un bain forcé. Mais non, le passage s'exécuta sans accident. Arrivé de l'autre côté, je sors vite mon café que je glisse dans ma poche, et je continue mon voyage à tâtons, car il fait nuit; mais la route m'est familière, et malgré quelques heurts, je puis encore rouler. Puis, l'obscurité étant complète, je marche à pied jusqu'à la chapelle de Ban Cò qui n'est plus bien éloignée.

Les pauvres gens, voyant l'heure tardive, ne m'attendaient plus. Ils me firent doublement fête. En un rien de temps, le repas fut préparé, tandis que je séchais au feu: café, revues, pains de messe, etc. Seul le pain de messe fut perdu, mais le mal n'était pas grand, car il m'en restait dans mon nécessaire pour la messe. Tout le monde s'amusa fort en écoutant mon aventure et la mission commença dans la gaité.

...Cela ne dura pas longtemps...

J.-M. MAZÉ, *m. ap.*

Evêché de Hung-Hoa (Tonkin).
(à suivre.)

Nos lecteurs ont lu avec plaisir, dans le précédent bulletin, l'intéressante missive du R. P. Bizien, Vicaire Général à Jaffna (Ceylan), relatant son pèlerinage à Goa, au tombeau de saint François Xavier.

Voici, d'après « La Croix » du 23 Février, quelques détails complémentaires qui auraient pu faire suite à cette lettre :

« On signale plusieurs guérisons miraculeuses à Goa, dans l'église du Bon-Jésus, durant l'exposition du corps de saint François-Xavier, au mois de décembre dernier. Un enfant de six ans, Valérien Augustin, de Karkal (Mangalore), atteint depuis quatre ans de paralysie complète, incapable de remuer ni bras ni jambes avait été soigné par plusieurs médecins de Mangalore et de Madras, mais sans résultat. Son père le porta, le 12 décembre, à Goa et lui

fit baiser la châsse du saint. Au même instant, l'enfant ressentit aux bras et aux jambes une espèce de fourmillement et tout aussitôt, il lui fut possible de se servir de ses membres. »

Arthur Langle nous adresse à son tour de la terre d'Afrique son religieux et très cordial souvenir. Les Bretons, dit-il, sont partout: il a aperçu dans la Primatiale de Carthage, à l'office des vêpres, émergeant au-dessus des « vulgaires chapeaux », une coiffe de bretonne. N'était-ce pas une Bigouden, mon cher Arthur? A Casablanca, vous trouveriez aussi, paraît-il, une marchande de crêpes de chez nous... Qu'attendez-vous pour vous régaler? — *Jean Le Saoût*, de Carhaix, a rendu visite à nos chers scolastiques des PP. Blancs; il est maintenant à Tunis (23 fév.).

De Rome, l'Abbé André Pailler, élève au Séminaire Français, 42 Via Santa Chiara (17), nous écrit le 20 mars :

Le dernier numéro du *Creisker* m'a « doucement » rappelé que j'avais promis au Bulletin des Anciens des nouvelles et des impressions. J'en ai été presque étonné. Mais je dois reconnaître que c'est l'exacte vérité: et si je n'ai pas exécuté plus tôt ma promesse, les raisons que je pourrais alléguer pour me disculper sont toutes plus mauvaises les unes que les autres.

Il y a, en effet, 5 mois que je suis à Rome; ce temps est bien suffisant pour voir un peu le visage de la Rome moderne et de la Rome antique, sinon pour en inventorier toutes les richesses.

La première impression peut être bonne: pour ma part je suis arrivé à Rome un matin d'octobre où il pleuvait, il pleuvait, pire qu'en Bretagne: j'entendais autour de moi dire la fameuse phrase si bien connue de *Spectator*: « *Sunt lacrymæ rerum* ». Et de fait c'est une chose bien laide que Rome sous la pluie; toutes ces maisons, ces « palazzi » badigeonnés de jaune pour éviter une réverbération trop intense sous le soleil d'été prennent alors une apparence lépreuse fort peu esthétique.

Mais depuis, cette première impression fâcheuse a eu tout le temps de s'envoler. J'ai pris contact avec la vie

romaine et Rome et je commence à en voir toutes les beautés et les richesses. Je dis: je commence, car Rome ne se révèle tout entière que à qui la cherche et l'étudie avec patience...

Quant à la vie romaine, je n'ai pas à en décrire les fastes: c'est un sujet trop connu, et assez usé. Elle est d'ailleurs pour moi avant tout une vie d'études, et de séminaire. Cela compose quelque chose d'assez original qui n'est pas tout à fait la vie de séminaire de France, pas tout à fait la vie d'étudiant que décrivait si bien dans le dernier numéro du Bulletin un ancien « incognito ». Au Séminaire, nous sommes à quatre Finistériens, dont l'un scolastique de la Congrégation du Saint-Esprit qui dirige le Séminaire. (A l'Université ils sont innombrables). L'Université que fréquente le Séminaire français est l'Université des Jésuites, la « Grégorienne »: locaux neufs très pratiques; cours en latin; professeurs comme partout, les uns plus intéressants, les autres moins: par ailleurs un milieu d'étudiants très cosmopolite favorable aux études de langues, etc... Les programmes sont actuellement en cours de transformation profonde en vertu de la nouvelle « *ratio studiorum* » dont parle en sa dernière lettre le Frère Léon-Joseph Moreau. Pour ma part je suis en seconde année de Théologie. J'ai donc trois ans avant la licence...

Ce côté « études » est le côté austère — ce qui ne veut pas dire qu'il ne soit pas intéressant — de la vie de l'étudiant romain. Il y en a un autre: et à ce chapitre il faut mettre les promenades quotidiennes après le cours du soir, les études diverses, d'art, d'archéologie, d'italien, etc..., les conférences, les concerts, et surtout les vacances de Noël, les Gras, Pâques, la Pentecôte. Dans 8 jours le Séminaire va s'égailler par toute la Péninsule, qui à Assise, qui en Sicile, qui à Naples, qui à Subiaco: ce dernier lieu — célèbre pèlerinage bénédictin — aura mes préférences. Et à ce propos, qu'il me soit permis de dire que « qui n'a pas pèleriné en Italie, ne sait pas ce que c'est que pèleriner ». C'est l'expérience qui dit cela, paraît-il, et je le crois.

Quoi qu'il en soit tout cela aura un terme et dans 15 jours il faudra reprendre le collier, « entrer dans la fournaise » et travailler pour préparer l'examen de juin. — Mais « puisqu'il faut, il faut »; c'est encore la sagesse qui le dit!

Je pense être en France pour le début de juillet. Je pourrai donc assister aux « Prix » au Collège... Je termine: mais auparavant je me permets encore de demander des nouvelles de quelques anciens du cours 1928: *R. Morvan, Le Treut, Picart*, etc... que devenez-vous? Je serais heureux de le savoir, et je crois qu'en cela je ne serais pas le seul. Parlez, à votre tour, on vous écoute...

Quelques adresses

Emmanuel Le Goff, Compagnie des Travaux publics, Manakara (Madagascar).

Pierre Salinoc, 4, rue de Keralio, Rennes.

Quelques visites

Le mardi 9 février, *Louis Le Bras*, de Lampaul-Guimiliau (cours 1918), docteur en médecine, adjoint de chirurgie à l'Hôpital Galignani, Corbeil (Seine-et-Oise), a passé par le collège où il a fait visite à quelques-uns de ses amis. Pour lui aussi, comme pour beaucoup d'autres, le « *Haec olim meminisse juvabit* » garde toute sa valeur et il a pris plaisir à revoir tous ces lieux où il a grandi. Il cherche à se rapprocher du pays...

L'un de nos anciens surveillants, M. l'abbé *François Madec*, précédemment vicaire de Saint-Yvi, puis d'Elliant, refait aujourd'hui sa santé comme chapelain des Religieuses de Lanros, en Lambézellec. Nous avons eu le plaisir de le revoir le 12 février au collège.

Le 7 mars, M. l'Abbé *Quillévére*, vicaire à Pont-Aven, un de nos anciens professeurs, est revenu saluer ses anciens collègues. — Le lendemain, M. *Jules Paul* nous arrivait également pour quelques jours de Lorient. Il a pris plaisir à évoquer devant nous les vieux souvenirs d'autrefois, et a déploré la disparition du jardin de l'Evêché, encore debout à son dernier passage.

M. *Victor Balanant* nous a également fait deux fois, dans le courant du trimestre, l'honneur de sa visite, le 3 février et le 8 mars.

Georges Le Vot, de Locquéholé (cours 3^e 1928), n'a fait qu'entr'ouvrir la porte du collège pour saluer quelques professeurs et laisser apercevoir sa haute silhouette de jeune homme distingué et aimable, tel que nous l'avons toujours connu. Il a refait sa santé quelque peu délabrée, et est maintenant surveillant à l'Ecole Montalembert, à Bécon-les-Bruyères (Seine).

Nos Anciens seront toujours les bienvenus.

NOS PROCHAINS CONGRÈS

A ANGERS
en 1933

CONGRÈS EUCHARISTIQUE NATIONAL
en Août 1932
CONGRÈS DES AMICALES
DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

★

A VANNES
9-10-11 Septembre 1932

CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION
DES AMICALES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE
Octobre 1932

CONGRÈS NATIONAL
DE RECRUTEMENT SACERDOTAL

★

A SAINT-BRIEUC
4-7 Août 1932

11^e CONGRÈS DE LA CROIX D'OR

★

Nous reviendrons sur tous ces Congrès qui intéressent au plus haut chef l'avenir, non seulement religieux, mais politique et économique de notre belle et catholique Bretagne.

Mais dès aujourd'hui, chers Anciens, nous vous invitons à noter la date du

14 Septembre 1932
RÉUNION ANNUELLE DES A.E.

MM. les Chanoines *Derrien*, curé-doyen de Ploudalmézeau, et *Bodériou*, curé-doyen de Plabennec, ont accepté d'être le prédicateur et le célébrant de notre journée.

retenez la date: 14 SEPTEMBRE 1932.

Pour être bien servi
allez tous

AUX TRAVAILLEURS

F. FERREC
3, Rue Verdere
SAINT-POL-DE-LÉON

Vêtements tout faits et sur mesure
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants
— Fournisseur de l'uniforme —
de l'Institution N.-D. du Creisker

CHAUSSURES

en tous genres

J^h PAUGAM

1, Rue au Lin, 1

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

GRAND HOTEL DE FRANCE

J. DENIS

11 RUE DES MINIMES 11

SAINT-POL-DE-LÉON

T. C. F

U. A. C.

TÉLÉPHONE 14

11/27

EAUX-DE-VIE

VINS LIQUEURS
TÉLÉPHONE 13

Alexandre BOZELLEC

Successeur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

PÂTISSERIE-CONFISERIE

A. Wellinger

J. Rolland, Successeur

52, Rue d'Aiguillon. — BREST.

Petits Fours, Croquets Bretois
Truffes au Chocolat

Salons de Thé — Téléphone 3.36

PÂTISSERIE - CONFISERIE

E. LE GUILLOU

22, Grande-Rue, 22

SAINT-POL-DE-LÉON

Spécialité de "Fleur de Lys Gâteau"
TÉLÉPHONE 25 11/27

Primeurs et Légumes secs

A. CUEFF

SAINT-POL-DE-LÉON

SPECIALITÉ DE CHOUX-FLEURS
& ARTICHAUTS

POMMES DE TERRE

11/27

Reliure en tous genres

Jules CASTEL

25, Quai de Léon, MORLAIX

TÉL. 111

Un escompte de 5 % sera accordé à tout abonné sur présentation de sa bande d'abonnement.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1^{re} qualité
Épicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56

11/27

Articles de Ménage et de Chauffage
QUINCAILLERIE
Faïence et Verrerie

M^{on} MARTIN DUVALM^{me} A. RICHARD Successeur

4, rue Croix-au-Lin - S'-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies
pour Cadeaux

11/27

PÂTISSERIE AU GÂTEAU DES ROIS **CONFISERIE**
P. MARTIN
13, Grande Rue, 13
Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux
Bretons et Fleur de Lys

11/27

SALON DE COIFFURE**NICOLAS, Père et Fils**

Rue Cadlou
et 33, Grand' Rue

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH

13, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES

Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

ÉPICERIES - COMESTIBLES
Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

425, Grande Rue, 25

SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS et PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS
et de Tennis

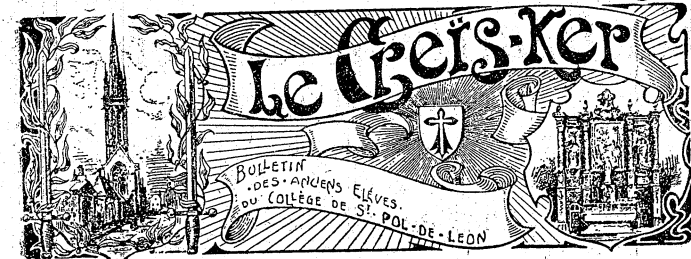
Henri COMBOT

HORTICULTEUR

54, Rue Cadlou, 54

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

**Avec Toi...**

Puisque tu m'as aimée, ô Christ, à la folie
Jusqu'à donner ta vie et tout ton sang pour moi,
Jusqu'à rester captif sous une blanche Hostie
Pour me confondre en toi ;

Puisque tu m'as aimée, oh ! oui, plus que toi-même,
Je veux aussi t'aimer, en retour, plus que moi.
La souffrance, à présent, je l'appelle et je l'aime :
C'est un baiser de Toi.

O divine Beauté, sans cesse méconnue,
Depuis que le Thabor s'est éloigné de moi,
C'est sur la croix du jour, la croix sanglante et nue
Que je suis avec Toi.

J'accepte à deux genoux de goûter à la lie
Si tu veux partager ton calice avec moi.
La Croix, Jésus, je l'aime et j'y trouve la vie
Puisque la Croix, c'est Toi !

PAULE FLEURY-DIVÈS.

Un Quatrième Centenaire (1532-1932)

France-Bretagne

Mon Cher Neveu,

Tu me dis que la question de l'Union de la Bretagne à la France t'intéresse, vivement, mais que tu te perds, dans les détails et que la suite des événements t'échappe, parce qu'ils sont racontés, dans des chapitres différents de ton manuel d'histoire. Tu ne saisis pas très bien paraît-il, le lien logique qui existe entre la politique d'Anne de Beaujeu et celle d'Anne de Bretagne.

Mon cher neveu, laisse-moi te faire, en souriant, un reproche amical ! N'est-ce pas une difficulté puérile, la similitude de deux prénoms suffit à jeter, quelque peu, le trouble, dans ton esprit et à t'empêcher de voir clair, dans la succession des faits ?

Mais passons... et, puisque tu m'en exprimes le désir, causons d'un sujet passionnant, il faut l'avouer, pour un vrai Breton, qui veut être en même temps, un bon Français.

Ton vieil oncle ne remontera pas, bien entendu, au déluge. Il se contentera de commencer son récit à la mort de Louis XI.

☆☆

Ce souverain, diplomate avisé, s'il en fut, aurait bien voulu annexer notre province, de son vivant ; le duc de Bretagne, François II, eut à lutter, constamment contre lui, pour maintenir l'indépendance de son duché. Le roi de France disparut, en 1483, sans avoir pu réaliser son projet. Il laissait, après lui, deux filles et un fils, âgé de treize ans, qui devait régner, sous le nom de Charles VIII. La régence fut confiée à l'aînée des deux sœurs, Anne de Beaujeu.

Lorsque les seigneurs, tenus en respect par Louis XI, virent le gouvernement aux mains d'une femme et d'un enfant, ils crurent le moment venu de se venger de leurs humiliations ; mais ils s'aperçurent qu'ils avaient affaire à forte partie et que la régente avait hérité, sur beaucoup de points, du génie de son père.

Le premier acte d'Anne de Beaujeu fut de convoquer, à Tours, les Etats généraux, afin d'en obtenir l'argent qui lui était nécessaire. Puis, elle entreprit d'adoucir les principaux seigneurs, en leur accordant des faveurs et des privilèges ; enfin, elle donna satisfaction à tous, en livrant à la justice les misérables qui avaient fait périr tant d'innocents, sous le règne de Louis XI : Olivier le Daim et Tristan l'Hermite furent mis à mort ; Coyetier, le médecin qui avait su, si habilement, gagner la confiance du dernier roi, se vit obligé de rendre ses richesses mal acquises.

Toutes ces dispositions, aussi équitables que sages, auraient dû calmer les mécontents. Malheureusement, ils se sentaient soutenus par le premier prince du sang, cousin et beau-frère du roi, le duc Louis d'Orléans. Jeune, brillant, plein de courage et d'intelligence, le duc d'Orléans aurait voulu être régent du royaume ; il se soumettait donc, à grand-peine, au gouvernement d'une femme. A plusieurs reprises, Anne de Beaujeu découvrit des complots formés par lui ; par sa fermeté elle les déjoua tous.

Enfin, un jour, on courut prévenir le duc d'Orléans qu'une nouvelle conspiration, dont il était le chef, était éventée. Le prince s'exerçait au jeu de paume ; il n'eut que le temps de sauter sur une mule qu'on lui avait amenée à sa porte, et de se sauver ainsi de Paris, pour aller demander aide et vengeance au duc d'Alençon. Ce fut le commencement de la guerre civile. Une partie des grands du royaume, soutenus par plusieurs princes voisins, prirent le parti du duc d'Orléans, contre la régente. Anne de Beaujeu confia le commandement de son armée au duc, Louis de La Trémouille. Le duc d'Orléans alla se réfugier, à Nantes, chez son allié, le duc de Bretagne, François II.

Ce dernier était, à ce moment, gravement malade. Agé de cinquante ans seulement, il était accablé des infirmités de la vieillesse. Il avait deux filles : l'aînée, si célèbre

bre, sous le nom de « la bonne duchesse », s'appelait Anne ; elle n'avait alors qu'une dizaine d'années.

On dit que, pendant son séjour au château de Nantes, le futur Louis XII fut frappé de la grâce, de la douceur et de la supériorité précoce de la petite princesse qu'il inviterait, seize ans plus tard, à monter sur le trône de France. Que, de son côté, la duchesse Anne ait, dès cette époque, remarqué avantageusement, comme le prétendent certains historiens, celui qu'elle épouserait, un jour, le fait paraît assez étrange pour être mis en doute.

Quoi qu'il en soit, entre la cour de France, bravée par le duc d'Orléans et la cour de Bretagne, asile du rebelle, la guerre allait, fatalement éclater. Au printemps de 1487, un corps d'armée des troupes royales prit et pilla Ploërmel ; un autre s'empara de Vannes, puis La Trémouille assiégea la ville de Nantes, qui fut délivrée par des milliers de paysans bas-bretons, accourus à la voix de leur duc, en détresse.

En 1488, Anne de Beaujeu renvoya en Bretagne Louis de La Trémouille, à la tête de douze mille hommes et d'une artillerie nombreuse. Chateaubriant, Ancenis, Fougères durent se rendre puis les armées française et bretonne se rencontrèrent, le 5 juillet 1488, à Saint-Aubin-du-Cormier où se livra une terrible bataille. Le parti ducal y fut exterminé.

Dès le 20 août de la même année, Charles VIII imposait à François II, abattu et mourant, le traité du Verger, en Anjou. Les clauses en étaient assez dures pour notre province, et, déjà, son indépendance était singulièrement menacée.

Trois semaines après avoir signé sa quasi-déchéance, le dernier duc de Bretagne s'éteignait à Coiron, près de Nantes.

C'était une enfant de douze ans à peine qui recueillait sa succession. Profitant de sa faiblesse, les armées françaises envahirent, de nouveau, le duché, et, au mépris de la paix du Verger, occupèrent Guingamp, Châteaulin, Pontrioux, Concarneau et Brest. Une lutte décisive allait s'engager dont la Bretagne était l'enjeu.

Trahie ou abandonnée par certains grands seigneurs bretons, la duchesse Anne trouva un précieux appui auprès de la petite noblesse, de la bourgeoisie et du peuple. Elle reçut quelques secours de l'étranger, notamment de

l'Angleterre. Il faut savoir, en outre, que, selon la mode du temps, Anne était fiancée à quatre ou cinq prétendants qui, tous, convoitaient le beau duché armoricain et tenaient, chacun pour sa part, à en sauvegarder l'indépendance. L'un d'entre eux, Maximilien d'Autriche, que la jeune héritière fut sur le point d'épouser, mit à sa disposition des renforts allemands et espagnols. Déjà veuf de Marie de Bourgogne, il voulait par un mariage avec Anne de Bretagne achever l'encerclement de la France.

Mais Charles VIII, poussé par sa sœur, Anne de Beaujeu revendiqua son droit de suzerain ; recourant à la force, il résolut de brusquer les événements et de trancher tous les démêlés, en prenant, lui-même, pour femme, la jeune fille dont son cousin, le duc Louis d'Orléans, lui avait tracé le plus séduisant portrait.

La ville de Nantes fut livrée par surprise, au roi de France. Charles vint, en personne, s'assurer de cette clef de la presqu'île bretonne, et, dès lors, le duché fut à sa discrétion : toutes les autres villes, sauf Rennes, tombèrent entre ses mains.

Pour sauver son pays d'une ruine complète, Anne, « la bonne duchesse », qui se trouvait, finalement sans armée et sans argent, fut obligée, en 1491, d'épouser son vainqueur, Charles VIII. L'histoire de la Bretagne se confondra, dorénavant, avec celle de la France.

Le roi périt, victime d'un accident, en 1493, sans laisser de postérité. Veuve à vingt-et-un ans, Anne devra subir les exigences de la politique et accepter la main du nouveau monarque, Louis XII, à qui elle donnera une fille, Claude de France. Celle-ci, à son tour, deviendra la femme de François I^{er}.

Le sort en était jeté ; la Bretagne allait à son destin, c'est-à-dire à la grande patrie française.

Avant de mourir, en 1524, dix ans après sa mère, Claude avait transmis la Bretagne, par testament, au dauphin François, son fils aîné. Mais pour rendre l'annexion irrévocable, le « roi-chevalier » conçut le projet, après sa deuxième guerre contre Charles-Quint, de faire solliciter l'Union par les Etats de Bretagne eux-mêmes.

Certain d'avance d'obtenir la majorité des voix, il partit pour Chateaubriant, tandis que les trois ordres, clergé, noblesse, tiers-état, s'assemblaient à Vannes, en août 1532. On ne saurait le nier, les débats furent longs et ora-

geux, mais les partisans de l'Union l'emportèrent en faisant remarquer aux champions de l'indépendance que le jour était arrivé où la Bretagne ne pouvait plus rester dans l'isolement ; que, trop longtemps déjà, elle avait combattu et flotté entre la France et l'Angleterre, entre les horreurs de la guerre civile et les maux de la guerre extérieure ; que la géographie et la politique, la Providence et l'intérêt la jetaient, irrésistiblement, dans les bras de la France ; qu'il fallait se donner volontairement, plutôt que de se laisser prendre, de vive force, et profiter de la dernière occasion qui se présenterait peut-être de sauver les coutumes nationales et les privilèges, de rester Bretons par le fait tout en devenant Français par le nom. La Bretagne, ajoutaient les avocats de l'Union, sauf quelques intermittences de sujétion, avait été indépendante, depuis Conan-Ménadec, jusqu'à Charles VIII, c'est-à-dire pendant mille quatre-vingt-deux ans. Mais sur ces mille quatre-vingt-deux ans, combien avait-elle eu d'années de paix et de prospérité ? Cent années à peine ! Les dix autres siècles ne lui avaient ménagé que des malheurs plus ou moins retentissants. Mieux valait donc s'appuyer sur la France qui était une puissance redoutée et qui saurait, au besoin, protéger la Bretagne.

Ces arguments causèrent une profonde impression et firent plier bien des résistances. Bref, la majorité des Etats de Vannes, séduite ou convaincue, accepta l'Union et une députation des trois ordres alla supplier le roi, François I^{er}, 1^o de permettre que le dauphin, alors présent en Bretagne, fit son entrée solennelle, à Rennes, la capitale ; 2^o de se réserver à lui-même l'usufruit et l'administration du pays ; 3^o de prononcer l'Union perpétuelle du duché au royaume, en maintenant les droits, libertés et privilèges de la province, et en faisant jurer au dauphin de les respecter.

Le roi répondit affirmativement sur ces points et sur quelques autres de moindre importance, puis il déclara le duché de Bretagne uni, pour jamais, à la couronne de France.

Il n'y eut plus, à partir de 1547, après l'avènement de Henri II, qui avait succédé, en 1536, à son frère François, comme dauphin et duc de Bretagne, qu'un seul souverain dont les Bretons furent les meilleurs sujets, tant qu'on observa les clauses de l'Union.

Tel est, mon cher neveu, simplement et brièvement résumé, l'historique de la question tu m'as demandé de t'exposer. S'il fallait à cette vue d'ensemble une conclusion appropriée, je me bornerais à te rappeler que nous voici au lendemain de l'inauguration du Monument élevé à Sainte-Anne d'Auray, en souvenir des 240.000 Bretons tombés au champ d'honneur, au cours de la Grande Guerre.

Cette solennité, à la fois douloureuse et glorieuse, demeure une preuve éclatante, ajoutée à tant d'autres, depuis 1532, que la France peut compter sur ses fils de Bretagne.

Quant à nous, mon cher neveu, nous aimons, n'est-il pas vrai ? d'un amour aussi fidèle que tendre, « la grand'mère et la main ».

Ton vieil oncle.



Pour servir à l'Histoire du Collège

HISTOIRE CONTEMPORAINE

de la vie d'Olivier HELLARD (1776)

Quelques accidents auxquels il échappe miraculeusement.

Il me reste à présent à vous dire ce qui m'était arrivé par ma méchanceté...

Quelques jours avant l'insurrection, je fus me promener avec mon correcteur Le Lann, chez sa sœur, qui demeurait dans une ferme à Plougoulm. En arrivant, je remarquais de suite une meule de paille dans l'aire que j'escaladais lestement et me laissant glisser pour arriver à terre. Après deux autres voyages, je tombais à la fin sur un os qui me fit chavirer et je me cassais la jambe gauche.

Ne pouvant plus marcher, on me porta dans un lit, où je passais une bien triste nuit. Le lendemain, dès qu'il fit jour, on m'embarqua sur un lourdaut cheval, pour aller à la maison. Ne pouvant laisser ma jambe en suspens, j'étais obligé de passer une corde dessous pour me servir d'étrier. En arrivant à la maison, le remetteur m'attendait; c'était un bonhomme de 60 ans, qui me secoua si fortement la jambe, que je croyais qu'il me l'arrachait. On m'entendait crier du bas de la grand-rue.

Mme Joyeux, qui demeurait vis-à-vis de nous, entra dans la maison pour demander si l'on voulait me tuer. Cette épouvantable scène étant passée, on me mit au lit, condamné d'y demeurer pendant 40 jours. J'avais une si grande chaleur au talon qu'il fallait me mettre souvent une feuille de choux pour me soulager...

J'aurais bien voulu mourir à cet âge-là !!! La Providence avait d'autres vues sur moi. Quelques années après mon mariage, j'ai failli être tué par mon imprudence : je voulais décharger un fusil par la culasse que j'eus soin cependant d'ôter ; après cela, je mis le canon au feu, croyant qu'il n'eut pas fait d'effet. Mais grand Dieu !!! le coup partit, comme s'il y eut une culasse ; fort heureusement j'étais seul dans l'atelier et mon bon ange

me repoussa de la direction du canon ; un gros plomb avait percé le carreau de la croisée sans la fêler.

Mes pauvres et chers enfants, que fussiez-vous devenus ? ? ?

Lorsque j'étais jeune homme, je fus un beau jour à la chasse avec Sabatier. Arrivés sur le terrain, le chien et moi devançons le chasseur de quelques pas. Sabatier avait l'habitude de frapper sur les haies pour faire partir le gibier de sorte que son doigt glissa sur la gachette qui fit partir le coup, que le chien reçut en lui déchirant la lèvre supérieure. Si j'avais reçu le coup en plein, je n'étais plus de ce monde.

Autres détails sur sa vie...

Enfin voyageant de jour et de nuit, il m'est arrivé de tomber de cheval, 2 ou 3 fois sans avoir été blessé.

Passons maintenant à quelque récit plus agréable.

Lorsque les Messieurs prêtres étaient obligés de se cacher, je fus nommer un enfant à mon oncle Boulch avec Mme Bidar ; ce fut dans une maison sur le chemin de Roscoff que l'enfant fut baptisé.

J'ai souvent fait le trajet de Mespaul pour avoir la messe le dimanche ; je me rappelle de m'être confessé dans une maison au Vézendan à un M. Dantec ; j'ai accompagné mon père qui était chargé d'une commission pour un archiviste qui était caché à Kervestoué, en Plougoulm.

J'ai aidé mon père à enfouir une malle pleine d'objets précieux dans le fumier qui était dans notre cour. Cette malle appartenait à M. de Mathézon, chanoine. Je n'ai jamais eu d'inquiétude pour l'avenir. Cependant, la maison où j'ai été élevé, était un supplice pour moi ; je ne vous dirai pas davantage pour ne pas vous chagriner avec moi. Je n'ai jamais eu l'idée de quitter la maison à cause de ma mère et pour ne pas entrer dans des ateliers de mauvaise conduite.

Pour me récréer après ma journée, je fréquentais la maison de la bisaïeule de Baptiste (son futur gendre) où sa mère et sa tante Fanchon travaillaient à la boulangerie ; leur grand-mère et puis le fils de la maison Michelan qui avait fini ses études, Annette mère de Jean-Louis, faisaient la somme des personnes de la maison.

Marianne, la fille aînée, avait sa maison à part, et, vis-à-vis, tenait une petite boutique d'épicerie. C'était chez la bonne femme que nous nous assemblions pour passer les soirées d'hiver : Ducoin, Berdelo Nicolas, Olivier

Moal, Bochet aîné, Lucas et moi, tous sortis du Collège, excepté Ducoin.

Lucas, qui était dans ce temps un brillant sergent-major dans une compagnie de canonnières, avait l'air de faire partie de notre réunion ; mais c'était pour faire la cour à Marie-Louise. Son amitié pour elle ne fût que passagère, et nous jugeâmes que son amante n'était ni assez élégante, ni assez instruite pour un sous-officier d'artillerie. Il cessa donc de fréquenter la maison de sa dulcinée.

Je continuais d'aller tous les soirs au rendez-vous, et insensiblement, je m'approchais de Marie-Louise sur la brisée de son premier amant.

Je lui trouvais de bonnes qualités, une bonne conduite, une grande douceur de caractère, ne fréquentant pas les danses ; en un mot, je ne la voyais pas avec indifférence...

Néanmoins je n'étais pas encore en position de contracter mariage ; bien des motifs s'y opposaient. Par ailleurs, je m'aperçus que son cœur n'était pas libre et qu'elle pensait toujours à ses premiers amours. Décidément, je cessai à mon tour de fréquenter la maison au déplaisir de ses parents et de mes amis.

Les amuse-
ments.

Pour en finir avec les dernières années de ma jeunesse, je vous dirai que de tous les amusements que se proposait notre petite société, Ducoin et moi étions toujours les directeurs, pour la comédie, pour les parties de vert et pour les bals que nous donnions tous les ans au carnaval.

Dans un drame, le rôle que je jouais le mieux, c'était Damon, victime de la tyrannie de Néron, auquel je reprochais la mort de mon ami Pithias qu'il enveloppait cruellement dans sa ruine.

Les parties de vert commençaient au mois de mai. Chacun à son tour donnait une feuille d'arbre quelconque que tous les autres étaient obligés d'aller chercher tous les matins à 5 heures ; de sorte que celui ou celle qui ne l'avait pas trouvée payait l'amende.

Lorsqu'on avait ramassé une somme de..., on avait une collation et, après, un bal. Pour décorer la table du gala, Ducoin et moi avions fait une pyramide de papier, haute d'un mètre, sur laquelle étaient inscrites toutes les

personnes de la partie. Outre cela, nous avions eu soin de mettre dessous un beau plat de fraises.

Les bals se donnaient ordinairement dans une des salles de l'Evêché. Ducoin, qui ne dansait jamais, avait la commission de donner les cartes pour faire danser exactement chacun à son tour. On invitait des jeunes personnes de Morlaix et de Roscoff ; en un mot, le bal était toujours brillant.

Ne croyez pas néanmoins que j'étais très porté pour les amusements et les assemblées profanes ; c'était plutôt pour faire comme les autres et pour passer mon temps. Une carrière plus sérieuse m'appelait désormais. J'avais déjà 23 ans, et je voyais avec appréhension mon père dépérir insensiblement.

Je m'acquittais passablement des ouvrages à la lime, mais je n'avais pas encore forgé lorsque je perdis mon père. Avant sa mort, il m'avait fait un tour avec lequel je faisais de jolis ouvrages, et la grande filière à coussinets que vous avez entre les mains, est de ma façon.

Avec un peu d'intelligence, d'adresse et de courage, je pus conserver les pratiques de mon père, je n'avais cependant que de mauvais outils ; 2 étaux délabrés, un méchant soufflet, sans scies à métaux et sans bascule.

A la mort de mon père, nous étions dans la maison de la Grand'rue, lorsque nous fûmes délogés pour aller demeurer dans celle où est Plantec, et nous n'étions pas plutôt entrés que M. Ménez, notaire, nous prévint qu'on allait la vendre.

(A suivre).



Aux mathématiciens en herbe,
élèves de Seconde et autres.

L'ERREUR

Jeune élève qui te penches fébrilement sur ta feuille de composition, l'heure t'aiguillonne et tu veux achever ce problème dont tu viens enfin d'apercevoir la solution ; il fallait s'aviser que cette différence de carrés pouvait se décomposer en un produit de 2 facteurs, ou encore que cette droite était la directrice d'une certaine parabole, que la 3^e loi de Kirchoff fournissait la n^e équation nécessaire à ce système de n inconnues, tant courants que résistances...

Fier de ta trouvaille, exalté par le sentiment que tu seras l'un des rares, peut-être le seul à fournir la réponse de ce problème, tu te hâtes transcrivant fiévreusement les résultats que déjà te fournit le brouillon, et, vu le temps qui presse, tu achèves au propre les transformations qui doivent, crois-tu, te mener au but.

Malheureux ! ces expressions, ces équations, toutes ces formes mouvantes que tu manies, elles n'enferment plus ce que tu penses ; au lieu de la vérité, de la propriété à expliciter, *elles ne contiennent plus qu'un monstre ; quelque chose qui peut-être ressemble à la vérité, mais n'est pas la vérité*. Car l'erreur, la sournoise, la hideuse erreur s'est tout à l'heure insidieusement glissée dans tes calculs. Oh ! cela s'est fait sans à-coup, sans heurt, tout naturellement ; sans t'en douter le moins du monde, tu as pris cet a pour un x ; ou bien tu as confondu la tangente au sommet avec la directrice ; tu as transcrit i par z , etc... etc...

Ainsi ton travail intelligent échouera avant le port, ton flair mathématique n'aura servi de rien. Au lieu de l'excellente note rêvée, tu n'auras — et seulement si ton professeur a égard aux mérites de l'invention — tu n'auras que quelques pauvres points parcimonieusement accordés : récompense dérisoire d'un dur et volontaire travail !

Et c'est ton professeur qui aura raison. Car demain au sortir de cette enceinte enchantée, de cette sphère théorique qu'est le collège, tu trouveras sur ton chemin le Réel, et c'est un maître autrement inflexible, autrement exigeant, autrement dur que tous tes maîtres de classe ; il veut que le travail soit fait au jour et à l'heure fixés, qu'il soit fait tel qu'il doit être fait, il n'admet pas l'excuse, il ne pardonne jamais l'erreur.

Voilà pourquoi — sans vouloir entrer dans aucune considération philosophique sur l'erreur — je viens te dire aujourd'hui : « Veille sur cette tare qui fait partie de notre lot commun ; tu ne t'en débarrasseras jamais complètement, mais tu peux y remédier. *Elle est une menace constante en face de quoi il faut toujours demeurer tendu* ». Dès que l'esprit s'assoupit ou se relâche, subrepticement l'erreur joue son petit jeu, s'amuse à brouiller les cartes. Elle profite de tout ; les plus grands l'ont remarqué depuis longtemps et s'en sont irrités : « Un charbon qu'on écrase fait sortir la raison de ses gonds ».

Il faut donc demeurer sur le qui-vive, il faut lutter : voici des conseils, c'est-à-dire des armes.

A) D'abord de SIMPLES RECETTES ; des « tuyaux » si l'on veut. 1) *Vérifications* chaque fois qu'il est possible. Comment ? a) *En se servant de la réponse pour retrouver la donnée*, lorsque le chemin du retour est plus rapide que celui d'aller. Cela arrive assez souvent, pas toujours : dans ce dernier cas, on ne saurait conseiller ce mode de vérification. b) ou bien, on envisage un *cas particulier* : les cas-limite le sont en général. Si la formule algébrique donne en ces cas une valeur qui coïncide avec l'évidence (géométrique, physique..., suivant la nature du problème), il y a des chances pour que l'expression soit exacte. c) on vérifie encore ses multiplications (lorsqu'elles sont importantes) au moyen de la *preuve par 9* (et les divisions tout aussi bien, ne l'oublions pas). Seulement... seulement souvenons-nous que cette vérification n'est absolument probante que dans la négative : toute erreur de 9 ou d'un multiple passe entre ses mailles. En particulier que l'on fasse toujours bien attention au centre de la multiplication : c'est le gîte préféré de l'erreur. d) chaque genre d'opération, chaque espèce de problème comporte en général un *mode spécial de vérification* ; chacun de nous doit le découvrir et chacun, la plupart du temps, le découvre... à la longue !

2) En science de baccalauréat, rarement on se meut dans l'abstrait : presque tous les problèmes correspondent à une réalité familière ou accessible ; il faut donc s'assurer que nos résultats tant partiels que définitifs ne sortent pas du cadre de la *vraisemblance*. A ce sujet, on ne se défiera jamais assez de la petite virgule. Elle nous jette soudain, sans crier gare, dans un monde irréel ; c'est elle qui accorde plusieurs mètres de longueur à la distance locale de votre objectif photographique, à moins qu'elle ne ravale la lunette astronomique aux dimensions d'un simple microscope ; elle confère aux biceps du manœuvre qui tourne le treuil une puissance de 300 chevaux ; soumet votre chaudière à des pressions inquiétantes, bien supérieures au timbrage ; fait circuler des centaines d'ampères dans votre voltmètre ; rapproche la terre du soleil risquant de l'enflammer comme une paille ; en un mot bouscule toute vraisemblance et toute donnée physique, astronomique ou autre. Qui dira jamais les méfaits de l'espiègle virgule en mal de vagabondage ?

3) Il y a enfin l'*homogénéité*, la précieuse — si précieuse — notion d'homogénéité et de degré. Elle est l'invisible baguette magique qui permet au professeur, jetant un simple coup d'œil sur une réponse littérale, d'affirmer péremptoirement : « Monsieur, votre réponse est fausse », et cela sans même regarder la donnée, ni la chaîne de raisonnements qui aboutit à ce résultat. — Entre les mains de l'élève, elle peut devenir une inestimable pierre de touche qui lui évitera maintes et maintes bévues : *on n'insistera jamais trop sur l'utilité de ces considérations dans les problèmes partant de données littérales réelles*, par exemple physiques ou géométriques. Ainsi, supposons que l'on demande d'exprimer une longueur x en fonction d'autres longueurs données : a, l, R, r, r' . L'élève présente, par exemple, la formule :

$$x = \frac{a^2 + R^2 \sqrt{r^2 + r'^2}}{l^2 \sin^2 d}$$

le professeur dit tout de suite : « Monsieur, votre réponse est fausse : elle n'est pas homogène ».

ou bien :

$$x = \frac{a^2 + R^2}{l^2 \sin^2 d \sqrt{r^2 + r'^2}}$$

« Fausse encore : homogène, mais pas du degré voulu »

ou encore :

$$x = \frac{(a^2 + R^2) \sqrt{r^2 + r'^2}}{l^2 \sin^2 d}$$

« Ah ! celle-ci peut être exacte. » Vérifions... « C'est bien cela ; c'était précisément la vraie réponse ». — La méthode est aisément généralisable, applicable même à l'arithmétique où elle permet de rectifier en toute certitude, par exemple, une règle de 3 qu'une attention défaillante avait mal posée.

4) A cela doit s'ajouter le souci d'une *bonne disposition matérielle* : une écriture claire est très utile, sinon nécessaire ; des opérations conduites avec ordre et méthode, la recherche de la symétrie..., tout cela constitue de sérieux appoints en vue du succès ; le contraire représente un fâcheux handicap. — Et que l'on ne néglige pas l'ordre et la clarté même au brouillon : quand on veut remonter la suite de ses calculs, quoi de plus utile qu'un ordre chronologique apparent ?

5) Précisons enfin que *chacun, en général, doit se mettre spécialement en garde contre telle ou telle erreur particulière* : celui-ci fait ses 5 comme des 3 ; un autre répète volontiers 7 fois 8 : 63 (de grâce, qu'il n'attende plus pour briser cette association !) ; cet autre confond dérivées de sinus et de cosinus, oublie toujours laquelle est négative, ou bien se trompe dans ses équations chimiques (le principe de la conservation de la matière signifie pourtant quelque chose, que diable !), etc... Or toute solution ne

représente-elle pas une chaîne de parties diverses, d'anneaux plus ou moins résistants : ce sont ces derniers qu'il faut renforcer, qu'il faut doubler : la force d'une chaîne n'est-elle pas exactement celle de son anneau le plus faible ?

★★

B) Voici mieux et plus général.

Ce sont les GRANDES REGLES DE VIE STUDIEUSE, d'organisation méthodique du travail. Où les prend-on ? Chez les maîtres en les écoutant, en les comprenant, parfois en les imitant. Quand ? Oh ! quelquefois dès la 6^e, assez souvent plus tard en 3^e, en seconde... Mais que l'on sache qu'il n'est jamais trop tard pour commencer cet apprentissage qui récompense à 100 pour 1. « Soyez le capitaine de votre âme », disait le poète anglais Stevenson. Parlant à des collégiens, plus prosaïquement nous dirons : « Soyez maître de votre attention ». Elle est le faisceau lumineux qui éclaire votre tâche, qui doit pouvoir se braquer en un bref cercle étincelant sur le nœud de votre problème ou au contraire s'épanouir large et calme sur l'ensemble d'une question, — qui doit pouvoir jaillir docile au premier déclic et puis se mettre « en veilleuse », son office achevé. « *La puissance d'attention est la vraie caractéristique de toute supériorité intellectuelle* ». Et donc elle ne peut pas coûter trop cher. Elle ne se paie jamais comptant. On l'achète au jour le jour, petit à petit, par la répétition de menus actes volontaires : un mot qu'on regarde bien en face avant de le copier, une donnée qu'on relit pour la comprendre parfaitement jusqu'à la savoir par cœur, un théorème qu'on ne lâche pas avant de l'avoir saisi..., autant de victoires remportées sur les appétits anarchiques de nos facultés. Qui dit victoire, dit conquête, gain, élan joyeux et triomphant, appoint précieux en vue de nouvelles victoires. Mais il faut d'abord commencer, il faut se mettre en chemin. On part poussé par l'aiguillon de l'intérêt, ou de la curiosité, ou de l'ambition, ou du devoir. Dieu nous convie par delà les horizons terrestres à un immense festin de vérité ; il n'est que d'entendre cet appel.

Car l'attention, quoi qu'on puisse dire, est une *puissance sentimentale* : elle a ses conditions et morales et physiques. Nous avons souligné les premières ; glissons un mot des secondes. Il n'est pas, en effet, une discipline morale qui ne s'appuie sur une discipline physique, laquelle ne paraît humiliante qu'au regard de ceux qui se feraient une fausse conception de la vie. L'attention, on le sait, repose sur un phénomène physiologique lui-même très étroitement lié à la respiration ; c'est pour quoi elle s'exerce de façon discontinue. Ce n'est pas un feu fixe, mais un feu à occultations, s'éteignant à chaque va-et-vient respiratoire à raison d'environ 12 éclipses de 2 secondes par minute, soit 24 sur 60 secondes. Chez les

enfants, cela va de même beaucoup plus loin et atteint 40, soit les 2/3. *Réduire ce déchet, c'est perfectionner la puissance d'attention.* Et donc il faut s'assurer un libre jeu de poumons, veiller à la qualité de l'atmosphère que l'on respire, avoir égard à son propre état de santé, d'une façon générale *tendre de bonne heure aux grands rythmes calmes et réguliers de l'adulte accompli.* Car, soyez-en persuadés, dans la gamme prodigieuse, dans cette gamme presque effarante des pulsations, des vibrations sans nombre de notre monde, les rythmes de diastole et de systole demeurant les plus puissants. Plus puissants, c'est-à-dire plus vrais que tous les rythmes artificiels nés de l'homme, ceux du jazz, du cinéma, de toute la trépidante vie moderne, aussi puissants que ceux des saisons elles-mêmes, des jours et des nuits, et des marées éternellement chantantes! N'est-ce pas cette souple et obstinée pulsation du cœur de l'homme qui, peu à peu, a façonné le visage de notre globe, qui brise et pétrit la matière presque à sa fantaisie et, de nos jours, semble déchaîner et enchaîner comme à son gré toute énergie, si formidable soit-elle?

★★

Ce qui précède n'est pas, on le voit, n'a même jamais prétendu être un code des « Règles à observer pour réussir dans les études secondaires et devenir bachelier ». On a tâché d'y mettre *moins des principes que des ferments.*

Il importe qu'une idée se dégage et s'impose : comme on lutte contre un ennemi, comme on lutte contre un fléau, *on lutte contre l'erreur* ; ce n'est là, d'ailleurs, qu'un chapitre de la conquête de soi.

Combat pénible, où parfois les forces semblent défaillir, mais il faut le soutenir. Du moins, si l'on veut vaincre, c'est-à-dire enfermer dans son œuvre brève ou longue — devoir d'élève ou livre d'auteur — un peu d'exactitude, un peu de vérité.

Faute de cette âpre volonté, faute d'une stratégie et d'une tactique sur ce terrain, telle copie de mathématiques avec ses figures, ses symboles et ses chiffres, n'a pas plus de sens que les boucles folles qu'un hanneton ivre écrit sur un ciel de printemps, ou que les baveuses arabesques d'une limace sur une feuille de chou.

X. Y.

La Vie au Collège

M. le Chanoine E. MESGUEN

*Supérieur de l'Institution du Creisker
est nommé Curé-Archiprêtre
de la Cathédrale Saint-Corentin
de Quimper*

M. l'abbé Jean-Louis MEAR

*Professeur de Philosophie
à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours à Brest
est nommé Supérieur
de l'Institution du Creisker*

« Le Creisker » se fait l'interprète de tous les Anciens, des élèves et de leurs familles, en adressant à M. le Chanoine Mesguen et à M. l'abbé Mear ses plus vives félicitations et ses respectueux hommages.

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

17 Avril	<i>La Salutation Angélique</i>	M. LE ROUX.
24 —	<i>Retraite de Première Communio</i>	M. l'Abbé LE CHAT, recteur du Conquet
5 Mai	<i>L'Ascension</i>	M. MAZÉAS
8 —	<i>Sainte Jeanne d'Arc</i>	M. MADEC
15 —	<i>La Pentecôte</i>	M. NICOLAS
22 —	<i>La liturgie : symbolisme, fêtes</i>	M. GALÈS
29 —	<i>Les Eglises</i>	M. AUTRET
3 Juin	<i>Le Sacré-Cœur</i>	M. l'Abbé LE ROUX, recteur de Plouvorn.
5 —	<i>Les autels</i>	M. Hervé TANGUY.
12 —	<i>Vases, linges, ornements sacrés</i>	M. Francis TANGUY.
19 —	<i>Les Cloches</i>	M. ROLLAND.
26 —	<i>Les sacramentaux</i>	M. CORRE.
3 juillet	<i>Saint Pierre, le Pape</i>	M. GUIRIEC.
10 —	<i>Conseils pour les vacances</i> ..	M. LE SUPÉRIEUR.

CONGRÉGATION DE LA SAINTE VIERGE

Election. - Fête des Adieux

L'élection des nouveaux dignitaires de la Congrégation a eu lieu le dimanche 4 juin. Pierre Sibiril s'est vu attribuer les fonctions de préfet ; Yves Kerjean et Jean-Louis Quéménéur sont destinés à remplir le rôle d'assistants. Quant aux trois autres nouveaux élus, Jean Larher, Pierre Guichoux et François Rolland ont reçu respectivement les charges de trésorier, secrétaire et premier conseiller.

Le dimanche suivant, 11 juin, la Congrégation se réunit une dernière fois cette année, pour la réception de nouveaux membres, soit Congréganistes, soit Approbanistes, et pour la cérémonie des adieux.

M. l'abbé Mazéas, professeur au Collège, prononce l'allocution d'usage, et il s'inspire très heureusement de ces paroles du Cantique du Creisker :

« Tu nous enseignes les vertus,
Qui charment le Cœur de Jésus. »

Parmi les vertus que Marie peut nous aider à acquérir, l'orateur relève trois principales, qui doivent particulièrement attirer notre attention : la confiance et la cordialité en nos prières, la haine du péché, l'esprit d'apostolat.

Après ce sermon, éloquent dans sa simplicité, M. le Supérieur, qui, chaque année, tient à présider lui-même cette fête intime, reçoit les nouveaux Congréganistes et Approbanistes.

Sont admis comme *Congréganistes* : G. Ménez, J. Durand, P. Quéménéur, P. Manac'h, P. Gélébart, M. Dibit, J.-F. Riou, J.-Y. Guivarc'h, F. Rolland, P. Kervian, F. Quéménéur, J. Xeign.

Approbanistes : R. Gélébart, F. Guéguen, P. Can, J.-F. Cuff, F. Guillou, C. Herry, Jagoury, Y. Keromnès, A. Mahé, A. Mingam, F. Person, L. Rolland, E. Le Rue, L. Hamon, David, Bang, Ly, P. Mai, A. Nicol, V. Cabioc'h, P. Charles, J. Corre, C. Lyvolant, R. Raoul, Burel.

La réception achevée, ceux qui doivent nous quitter cette année doivent, comme au jour de leur réception, s'agenouiller aux degrés de l'autel ; une fois de plus, ils se consacrent et jurent de rester fidèles à la Madone du Creisker, qui, tout leur collège durant, a veillé sur eux avec un soin si maternel et qui ne cessera pas de les protéger « plus tard, loin du Creisker ».

Voici les noms des partants : J. Bihan, L. Goulard, A. Proust, J. Grall, Leroux, R. Le Bihan, P. Goasglas, Y. Berthévas, Le Masle, A. Gestin, R. Dagorn, Guinard, L. Cadour, T. Le Deun, Ameurv. G. Ménez, J.-F. Riou.

La bénédiction du Saint Sacrement, donnée par M. le Supérieur, a terminé très dignement cette fête touchante.

Le secrétaire : P. G.

La Première Communion Solennelle

Jeudi 28 avril :

Laudate, pueri Dominum...

Comme un murmure, le chant lointain courut le long des corridors du collège, porté par la brise qui soufflait du parc. Au fond de la chapelle, déjà trop remplie, il y eut tout un brouhaha de chaises retournées, de toilettes froissées, de gorges désenrouées, puis on écouta :

Sit nomen Domini benedictum...

Les voix se rapprochaient, un peu hésitantes. Sur le seuil, la croix brillait entre les flamberges des acolytes, et, par l'allée rétrécie, la procession avançait lentement : la guirlande des enfants de chœur — fleurs de dentelle et de pourpre — petits céroféraires très graves dans leurs aubes de neige ; grands adolescents, ceints de moire blanche sous leurs grands surplis, et le maître des cérémonies, à l'hermine éblouissante, et le portebannière, balançant au-dessus des têtes le geste bénissant de la Sainte Vierge.

...Matrem filiorum lactantem.

Ils passèrent, les premiers communiant, leurs paupières baissées vers le livre qu'ils ne regardaient point, l'uniforme étoilé du Sacré-Cœur traditionnel, le brassard frissonnant au bras alourdi par le cierge. Ils passèrent, devinant quels yeux humides les cherchaient, les suivaient... Et quand ils se furent agenouillés à leurs bancs festonnés d'azur, il sembla qu'un parfum suave pénétrait l'atmosphère atténuée de l'église : comme si, dans les corbeilles de verdure qui tombaient des ogives, dans les massifs qui encadraient l'autel, toutes les roses de taffetas, tous les lis de batiste immaculée, exhalaient soudain un mystérieux arôme.

Le psaume était achevé, la messe commençait, l'orgue interprétait les prières silencieuses...

Mais pourquoi sa mélodie, où chante l'universelle joie, se nuance-t-elle d'un mode mélancolique ? Fantaisie de l'artiste s'oubliait au caprice de l'improvisation ? ou intuition du chrétien, dont l'âme s'émeut et vibre, d'instinct, à l'unisson d'autres âmes ?

Car ce matin, ce matin de Paradis, il y a des âmes tristes. Ce père, cette mère — au second rang des *Réservées* : elle, prosternée, plus pâle sous la voilette claire ; lui, cambré dans l'uniforme sévère que dorent trois galons — se sentent gagnés par une secrète angoisse. A l'horizon ensoleillé, poignent parfois de ces vilains nuages inquiétants, et qui grandissent vite, jusqu'à jeter partout leur ombre ; ainsi, au cœur des heureux parents d'un des heureux premiers communiant, une pensée très sombre s'est levée : ils pensent à l'avenir.

L'avenir, c'est pour leur Raymond, le diabolotin de onze ans, qu'ils aperçoivent là-bas angélisé, c'est au seuil du collège, au seuil de l'enfance, l'heure décisive de l'orientation à travers la vie ; l'hésitation au carrefour des carrières, et puis, dans la carrière choisie, la lutte pour entrer, pour avancer, pour percer, malgré l'encombrement nuisible à chacun, malgré la haine anticléricale fatale à qui porte la tare de l'éducation catholique ; le problème angoissant de la position à conquérir, de la position à garder : surtout l'amertume de se sentir isolé parmi la foule, sans nul rayonnement, sans influence apparente, impuissant aux œuvres, inutile. Inutile ! Devant la patrie en décadence, l'Eglise en deuil !... Il songe à cela, lui, l'officier vieilli avant l'âge. Oh ! ses rêves d'action sociale, d'apostolat, les beaux rêves de jeunesse tôt déçus, son fils, au moins, ne les vivra-t'il pas ?

La mère songe à une autre lutte pour la vie, pour la vie de l'âme ; aux tentations prochaines, aux inévitables dangers, aux blessures possibles, dès qu'il s'en ira, le petit Raymond, avec sa nature trop ardente, avec son cœur trop sensible, par le monde ; ce monde sans foi ni pudeur, qui fait peur aux mamans...

Aussi, quand vient l'instant des confidences ineffables, de la suprême confiance, quand le lent défilé à la sainte table ramène les parents, après l'angélique vision de la première action de grâces, le père et la mère se consolent en une prière ardente.

« Mon Dieu, dit l'un, bénissez l'avenir de cet enfant. Quelle que soit un jour sa carrière, donnez-lui d'y faire quelque chose, et beaucoup pour la France, pour l'Eglise, pour vous... Je ne vous demande pas de lui assurer une vie douce et tranquille, je vous demande une vie féconde.

« Seigneur, dit la mère, je vous confie mon Raymond ; gardez-le ! gardez-le toujours tel qu'aujourd'hui, pur comme ce matin. Vous savez mes ambitions maternelles : non la fortune ou la gloire, mais une vie de chasteté et d'honneur. »

Cependant, ayant fermé son livre, le beau paroissien aux formules trop belles, l'écolier appuyait son front sur ses mains tremblantes et il causait ainsi :

« Jésus, vous êtes à moi, je veux rester à vous ! Prenez-moi maintenant, et plus tard, afin que je ne cesse jamais de vous aimer, et, quand, je serai grand, que je vous aime encore davantage. »

★★

Or, Dieu sourit aux trois prières : à ces vœux des parents et de l'enfant, il répondit comme Lui seul sait comprendre, comme lui seul peut exaucer.

Et Raymond entendit la voix divine qui lui parlait au cœur : « Tu seras mon prêtre... Veux-tu ?

Il murmura : « Oh ! oui, Jésus ! »

Et il pleura de joie.

★★

Parents qui avez assisté au matin du 28 avril à la cérémonie de la première communion dans notre chapelle, vous êtes-vous reconnus dans le récit que vous venez de lire ? Dans ses traits.

généraux, il s'applique à notre fête de famille, et j'ai cru pouvoir ici le reproduire pour notre édification. Il m'a permis au surplus d'échapper à la monotonie des comptes-rendus de nos cérémonies, dont le programme demeure depuis de longues années invariable.

La liturgie et les chants, les fleurs et les lumières, les prédications et les prières, tout concourait à entretenir dans les âmes cette ferveur et cette piété qui fait le charme de nos fêtes religieuses. L'éloquent recteur du Conquet, M. l'abbé Le Chat, qui fut, durant quatre jours le prédicateur très goûté de notre retraite, avait su préparer les cœurs à recevoir dignement l'Hôte divin du Tabernacle. Tous, grands et petits, ainsi que le dira en termes excellents Jean Grall, de Landivisiau, élève de philosophie, dans son petit compliment d'Adieux au Prédicateur, sauront profiter des leçons salutaires qui leur ont été adressées.

Messe de Communion à 6 heures 1/2, célébrée par M. le Supérieur ; Grand'Messe solennelle à 9 heures 1/2, chantée par M. le Chanoine Gargadennet, recteur de Roscoff ; Vêpres solennelles et Procession dans les rues de la ville à 2 heures ; et le soir, devant l'autel étincelant de lumières, Rénovation des Vœux du baptême, Consécration à la Sainte Vierge et Salut du Saint Sacrement : tel fut, selon la tradition, l'ordre de la journée, une des plus belles, et sans contredit la plus touchante de toutes nos fêtes.

Au soir de cet heureux jour, il était bien de circonstance, le cantique à Notre-Dame du Creisker ! Redisons-en le refrain, comme une dernière prière à la Vierge Marie.

Vierge toujours garde nos cœurs,
Dans les combats rends-les vainqueurs.
Chacun de nous restera fier
D'avoir grandi près du Creisker !

La page des Croisés

Voici le compte-rendu du Secrétaire de la Croisade à la fin du 3^e trimestre 1931-1932.

« Les vacances de Pâques ont passé bien vite. Quelques croisés nous rapportent le souvenir d'une courte et joyeuse retraite à l'abbaye de Kerbénéat, près de Landerneau. Ce séjour chez les moines fait l'objet d'une première causerie entre nous.

Puis, pour nous remettre dans l'esprit de notre vocation, un croisé nous entretient de « l'amour du travail et de la discipline... »

Notre chef, Pierre Guichoux, nous donna lecture du rapport qu'il avait préparé en vue de la grande journée de Croisade Eucharistique à Landerneau, le 19 mai. Il avait à répondre à ces questions : « Est-ce un malheur qu'une paroisse sans prêtre ? Comment peut-on y remédier ?... » Et nous avons reconnu dans le rapport général — résumé de tous les rapports particuliers parvenus au secrétariat diocésain — lu à Landerneau par le Secrétaire de la C. E., nombre d'idées émises par notre condisciple.

Puis l'heureux congressiste de Lille 1931 nous parla de la communion précoce et de la communion fréquente, exposant les dispositions requises, et réfutant toutes les objections.

La sanctification de nos actions par l'offrande du matin, par l'obéissance ; la question du premier mouvement de la Croisade et son rapport avec Saint Louis de Gonzague ; la dévotion au Sacré Cœur de Jésus ; La visite au Saint Sacrement, fournirent à quelques orateurs dévoués matière à causerie et à discussion, tandis que M. l'abbé *Auguste Baron*, ancien surveillant au collège, aujourd'hui vicaire à Fouesnant, vint sur la fin du trimestre, le 10 juillet, allumer dans nos âmes un peu de cette flamme et de cette ardeur apostolique dont il est tant animé en nous parlant de la Communion et de la manière dont nous devons vivre de Jésus, présent en nous. Une réception encore ce jour-là, et ce fut la séparation pour les vacances.

Il faudrait ajouter sans doute le travail de formation intérieure que produit en chaque âme cette œuvre admirable et que résume si bien le cantique chanté à plein cœur le 19 juillet à Landerneau :

Aime, répare et prie,
Petit croisé
Souffrant avec l'Hostie
Pour le péché...

Mais ceci est plus intime et dépasse la plume du secrétaire.

J. B. des « Cadets ».

La Vie Intellectuelle

I

SUJETS DE CONCOURS

1. - Université Catholique de l'Ouest

Concours d'Instruction Religieuse du 10 Mai 1932

CLASSES DE PHILOSOPHIE ET MATHÉMATIQUES

Vous commenterez, en philosophie chrétien, le dernier article de notre Credo. « Je crois... à la vie éternelle ». Sans vous attarder à des descriptions imaginatives, mais en illustrant au besoin votre explication par la comparaison avec d'autres doctrines, vous préciserez le sens que ces mots recouvrent, l'enseignement qu'ils nous donnent touchant notre destinée future, l'attitude qu'ils nous dictent par rapport à la vie présente.

CLASSE DE PREMIÈRE

L'Eglise et l'Etat étant deux sociétés distinctes, et faites chacune dans son ordre, quel est le régime normal de leurs rapports mutuels ?

Est-ce la séparation complète ou l'union à quelque degré, et dans ce dernier cas, est-ce l'union sur le pied d'égalité ou avec subordination de l'un à l'autre ?

Quelle est sur ce point la doctrine catholique de la « thèse » et de l'« hypothèse » ?

CLASSE DE SECONDE

Refuter cette affirmation d'un critique contemporain. « Jamais un phénomène n'a été réellement constaté, où l'on puisse discerner sans aucun doute possible une action particulière et personnelle de Dieu, soit dans le monde soit dans l'histoire. »

2. - Association Catholique des Chefs de Famille de la Région Bretoise

Concours groupant les Institutions Libres d'Enseignement Secondaire (garçons et filles) du Diocèse.

CONCOURS DU 12 MAI 1932.

Dissertation sur la Famille.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

Ce que la Famille doit à l'Etat.

Ce que l'Etat doit à la Famille.

CLASSE DE PREMIÈRE

Composez le compliment que vous lirez à votre mère à la prochaine fête nationale des mères.

II

La distribution solennelle des prix

13 Juillet

Oui, disons-le, c'est quand même un beau jour, et je ne sais pourquoi « Spectator » cherche ainsi à se « doubler » en jetant de temps à autre sur certaines de nos fêtes essentiellement joyeuses un je ne sais quoi de triste et d'amer qui tendrait à faire croire qu'en « ce jour de gloire » tous les cœurs ne sont pas à la joie.

C'est que Spectator regarde... et s'il ne voit pas tout, s'il ne sait pas tout, il sait toutefois pas mal de choses... Et cette année encore, il a cru deviner sur certains visages, des maîtres ou des élèves, une « émotion mal contenue ». Quand paraîtront ces lignes, le voile sera jeté, l'officieux sera devenu l'officiel, et le magnifique dis-

cours de M. le Chanoine Mesguen, notre bon et très aimé Supérieur, prendra de lui-même une profonde signification. Mais n'anticipons pas.

Partir ! Partir ! Quel mot magnifique comme celui des vacances ! Quelle hâte ! Quelle impatience ! Quels cris alors parfois dans une salle qui ne se dépêche pas de s'ouvrir toute grande pour l'envol des oiseaux vers le grand air et vers la liberté ! Et pourquoi cette année fut-elle plus calme, plus patiente, plus endurante, si je puis dire ? « Partir, a dit le poète, c'est mourir un peu ». Hélas ! Ah ! ce mystère des choses qui, sans que vous vous en doutiez, pèsent sur vous pour vous envelopper de leur douce étreinte et dont vous subissez inconsciemment parce que ignorants encore, la secrète influence ! Je vous l'ai dit : il y avait quelque chose en l'air... Et l'air, nous le respirons sans même y faire attention...

Or donc, la distribution des Prix s'est faite cette année le mercredi 13 Juillet, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. le Chanoine *Eugène Goulven*, Aumônier des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.

Après un morceau de musique pour saluer l'entrée de M. le *Président*, le rideau s'ouvre sur un décor charmant. Une place d'Italie, avec deux boutiques de fruitier et de friturier, et dans le fond un oratoire à la Madone ; le tout peint de couleurs riantes et discrètes à la fois par une main délicate et sûre...

« *Les Pantoufles de Sainte Cécile* » tel est le titre de l'opérette d'une fraîcheur et d'une grâce exquise dont les jeunes acteurs de l'Institution s'appêtent à nous régaler. Nous ne pouvons mieux résumer le sujet qu'en publiant ici les vers d'un jeune poète anonyme, élève de troisième, dont la plume alerte et le style imagé semblent pleins de promesses.

ACTE I. — LA DETRESSE

Des refrains pleins de joie éclatent dans Crémone :
C'est la Sainte Cécile ; et, dans cet heureux jour,
Les fiers signorini chantent avec amour
La martyre de Dieu, leur puissante patronne...

Au lever du soleil, les luthiers d'alentour
Ont déposé leurs dons près de son riche trône :
Broche pour son manteau, perle pour sa couronne...
Et ce soir, les enfants le feront à leur tour.

Le seigneur podestat doit offrir à la Sainte
Un splendide présent : des pantoufles d'azur,
Et de beaux diamants incrustés dans l'or pur...

Or un pauvre orphelin, pâle de faim, de crainte,
Ne pouvant plus chanter aux passants sa complainte,
A tâché de fléchir — en vain ! — leur cœur trop dur.

ACTE II. — LE MIRACLE.

Le petit mendiant, tout près du sanctuaire,
Tombe... Il a faim, pauvre ! Et, de ses tristes yeux,
Tout brûlants, quelques pleurs perlent silencieux :
Nul ne prend en pitié sa cruelle misère !

Il souffre... et les marchands, de ses pleurs furieux,
Le chassent de leur seuil sans ouïr sa prière...
Alors, près de l'autel ruisselant de lumière,
Cécilio supplie... et part soudain joyeux.

Du miracle qui vient d'illuminer son cœur,
Mais bientôt on l'arrête, en l'appelant : voleur ;
Et l'on va mettre à mort le pauvre enfant débile,

Quand la sainte martyre, en un geste gracieux,
Jette l'autre pantoufle, en lui montrant les cieux.
Et le peuple s'écrie : « Amour ! Gloire à Cécile ! »

Rarement, avouons-le, pièce des « Prix » emporta
tant de suffrages. Nous avons tenu aussi à reproduire ici
le nom des acteurs qui interprétèrent à souhait la déli-
cieuse opérette de Charles Leroy-Villars, bien digne de
figurer sur le théâtre de nos œuvres de jeunesse si elle
peut s'enrichir comme chez nous de mignons costumes
et de jolis décors :

Le sire Podestat.....	G. STÉPHAN.
Cécilio, petit mendiant.....	Ch. LYVOLANT.
Bambinello, page du Podestat	G. PÉRON.
Grognonimo, fruitier.....	F. CHARLES.
Cafarnouilli, friturier.....	L. RADIGOIS.
Isello jeunes garçons....	A. LE BARS.
Tonietto de	J. LE GRAND.
Marino Crémone	L. SÉITÉ.

Le spectacle terminé, les personnalités qui nous ont
honoré de leur présence montent alors sur l'estrade.
Autour de M. le Supérieur et de MM. les Professeurs,
nous remarquons :

S. E. Mgr Chaize, évêque missionnaire d'Hanoï, coad-
juteur de Mgr Gendreau ;

M. le Président ;

MM. les Chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-
Pol-de-Léon ; Corre, curé-doyen de Landivisiau ; Affret,
Supérieur de la Maison Saint-Joseph ; Gargadennec, rec-
teur de Roscoff ;

M. l'abbé Cabioc'h, curé de Scaër ;

MM. le Comte de Guébriant ; le Comte Alain de Gué-
briant, maire de Saint-Pol ; Bagot, docteur-médecin, Pré-
sident de notre Amicale des A. E. ; Meudic, docteur-méde-
cin, Président de notre A. P. E. L. ; Senneville, adjoint
au Maire ; Le Gall, Directeur de l'Ecole Saint-Jean-Bap-
tiste ;

Le R. P. Gros, Procureur des Missions Etrangères d'In-
do-Chine ;

MM. les Recteurs de Guiclan, Santec, Landéda, Pleyber-
Christ, Plougoum, Sibiril, l'île de Batz, Mespaul, Pors-
poder, etc... ; des vicaires et des professeurs de nos
Collèges amis et de nombreux amis de la maison...

M. le Chanoine Mesguen prend le premier la parole.
Après un mot de remerciement aux invités de marque
qui l'écoutent, M. le Supérieur s'adresse aux parents.
Il fait l'éloge des laborieux, de ceux-là que l'on nomme
au collège des « bûcheurs », dont l'effort personnel et
soutenu leur assurera tôt ou tard une vie singulièrement
féconde, tant il est vrai que le caractère et la volonté
l'emportent sur l'intelligence et le savoir. Voici le texte
de cette belle allocution que nous sommes particulière-
ment heureux de pouvoir communiquer à nos lecteurs.

Monseigneur,

Le Président de notre Distribution des Prix, M. le Chanoine
Goulven, ne m'en voudra pas, j'en suis sûr, si je me permets,
tout d'abord, de souhaiter très respectueusement, à votre Ex-
cellence, la plus cordiale des bienvenues.

Vous nous avez fait grand honneur et grand plaisir, Monsei-
gneur, en venant, avec le cher Père Gros, qui est de la Maison,
applaudir nos jeunes lauréats. Votre geste nous est allé droit au
cœur, et nous vous en remercions bien vivement.

Oserai-je ajouter que vous n'aurez pas lieu de regretter, l'un et l'autre, de vous être déplacés ? Je me défends de dévoiler, avant l'heure, les secrets augustes du Palmarès. Mais, s'il est plusieurs noms, hélas ! qui y brillent, comme on dit parfois, par leur... absence, en revanche, votre oreille sera charmée, à diverses reprises, il faut l'espérer, par certaines consonances anamites, que vous nous excuserez, d'avance, de prononcer, à l'eupéenne, ou, plus simplement, à la bretonne.

Il y a des hommes qui semblent faits pour durer comme les chênes de « chez nous ». Cinq ou six « principaux » et supérieurs, deux ou trois générations de maîtres, et deux mille cinq cents à trois mille élèves se sont succédé, au Collège de Saint-Pol, depuis que vous avez commencé à le fréquenter, d'une manière assidue. Si je ne me trompe, c'est en 1892, que vous fûtes appelé, pour la première fois, à participer à la vie intime de la Maison, comme confesseur des retraitants. Cette date, déjà lointaine, qui évoque, devant nous, l'aimable et spirituelle physionomie de M. le Chanoine *Quidelleur*, fait songer, instinctivement, au « *grande mortalité cœvi spatium...* » Quarante années durant, si l'on en excepte la période de votre exil, en Belgique, vous n'avez guère cessé d'exercer, auprès de nos enfants, votre ministère de circonstance.

A ce lien, qui vous unit à nous, depuis si longtemps, d'autres se sont ajoutés, peu à peu, et vous êtes devenu, pour tous les maîtres, un de ces familiers dont la figure souriante, ou même la seule présence, apportent à la monotonie des occupations quotidiennes, la plus agréable diversion. N'êtes-vous pas, en outre, pour plusieurs d'entre eux, le confident sûr et discret, qui sait partager avec une sympathie intelligente, et interpréter, toujours, dans un sens très surnaturel, les joies et les peines d'une communauté telle que la nôtre ? Voilà pourquoi, cher Monsieur l'Aumônier, en vous invitant à présider à cette fête de famille, ce n'est pas seulement le prêtre, universellement estimé et vénéré, que nous avons tenu à honorer, l'année même de ses noces sacerdotales, c'est encore l'hôte fidèle des bons et des mauvais jours, le vieil ami, qui a trouvé le secret de conserver un cœur jeune pour comprendre et aimer la jeunesse.

Chers parents,

C'est, précisément, la jeunesse épanouie dans l'éclat de sa fleur printanière sur les frais visages de vos enfants, que confère à une distribution des prix tout son charme ou plutôt toute sa signification. Elle fait, de cette solennité scolaire, une cérémonie singulièrement émouvante. Elle ressuscite, pour quelques-uns d'entre vous, les plus belles heures du passé, elle vous fait vivre à tous les plus belles heures du présent, en y associant néanmoins, je ne sais quelle impression de sourde inquiétude.

A considérer ce petit garçon, plein de grâce et de candeur, cet adolescent au regard plus trouble, peut-être, et aux traits plus fermés, une question vient d'elle-même se poser sur vos lèvres : « Que sera mon fils, dans quelques années ? »

Ne nous hâtons pas trop de devancer l'avenir ! Faisons un acte de foi, en la divine Providence, et laissons ces enfants ou ces jeunes gens s'adonner à leurs études, dans l'entière allégresse de leur âme. Sous des apparences puériles ou légères, il en est, d'ailleurs, parmi nos élèves, dont la gravité précoce nous frappe, nous, les maîtres, quand nous les voyons se pencher sur leurs livres, pour aborder avec une sorte de ferveur, les problèmes ardu qu'ils pose, devant leur esprit, la science et la philosophie. Ce sont, pour eux, les premières prises de contact, avec la vie proprement intellectuelle : elles leur ménagent, n'en doutons pas, de délicates jouissances. Sous la direction de professeurs habiles et expérimentés, ils savourent la passionnante découverte du Vrai, du Beau et du Bien.

Plaise à Dieu que leur ardeur au travail demeure, toujours, aussi désintéressée, qu'il ne s'y mêle pas, plus tard, l'âpre recherche du gain ou des visées inspirées par de mesquines ambitions !..

Actuellement, combien touchante paraît leur sollicitude de bien faire, qu'avive encore le désir intense qu'ils éprouvent de vous faire plaisir !

Par surcroît, c'est, dans la distribution des prix, que plusieurs d'entre eux recueillent la juste récompense de leur zèle et de leur ténacité.

Faut-il l'avouer, cependant ? Il serait téméraire de se bercer, sur ce point, d'illusions exagérées ! Certes, une supériorité qui s'affirme, d'année en année et de classe en classe, atteste la persévérance d'un labeur digne d'éloges, et il nous est permis, chers parents, dans une modeste mesure, de penser qu'aujourd'hui se porte garant de demain, que l'écolier appliqué, dont le nom figure, si souvent, dans tant de pages du palmarès, sera un jour votre légitime orgueil.

Mais aux pères et aux mères de famille dont les enfants ne connaissent que des succès plus humbles, nous dirions volontiers : « Ne vous déconcertez pas ! Il est des couronnes, qui ne sont pas, impérissables, et il est des espoirs que les distributions de prix ne mettent pas, suffisamment, en évidence. »

Il y a, nous le certifions, des élèves moyens, qui n'obtiennent même pas d'accessits et qui n'en sont pas moins des sujets de valeur. A leurs yeux, le savoir n'est pas, simplement, un vain ornement ou une éclatante parure ; l'étude, pour eux, est, avant tout, un instrument de formation. Possédant un solide bon sens, ils acquièrent silencieusement, et, pas à pas, pourrait-on dire, cet ensemble de connaissances variées qui distinguent l'homme cultivé. Comme tant d'autres, ils réussissent aux examens, comme tant d'autres, ils avancent, graduellement, dans les diverses carrières où les conduisent leurs goûts et leurs aptitudes. Bien souvent, la grâce de la vocation sacerdotale vient les visiter, et il n'y a qu'à les en féliciter, eux et leurs familles, car, suivant une observation très fine et très juste : « d'où qu'on soit parti, quand on va vers l'autel, on monte toujours ! »

Honneur donc aux brillants lauréats appelés, semble-t-il, à gravir plus rapidement les échelles qui mènent vers les sommets ! Honneur aussi aux infatigables travailleurs, qui se tien-

nent dans un rang plus obscur, mais que ne rebutent point les difficultés, et qui, pour en triompher, ne reculent jamais, devant l'effort personnel ! On pourra leur confier, plus tard, des tâches délicates ou épineuses : à coup sûr, ils s'en acquitteront, consciencieusement, et c'est ce qui importe tout d'abord.

A certains dons séduisants qui ne sont pas étayés par une volonté vigoureuse, il faut savoir préférer un caractère fortement trempé, ne serait-il servi que par une intelligence ordinaire.

Du reste, au collège, si l'on contrôle, d'un peu près, le bilan des concours et des examens, on s'aperçoit que, parmi ceux qui remportent la palme, on compte les élèves les mieux doués, sans doute, mais aussi ceux qui, de bonne heure, au seuil de leurs études, ont choisi, pour devise : « Dieu aidant, vouloir, c'est pouvoir ! »

Voici les noms des divers candidats dont la Maison est fière de proclamer les succès.

Concours général des Institutions libres DE L'OUEST

organisé par les soins de

L'Université Catholique d'Angers

CLASSE DE PREMIERE

I. — *Instruction religieuse* (117 concurrents).

- 3^e Mention : Pierre Sibiril, de Pleyber-Christ.
- 8^e Mention : Paul Gélébart, de Lambézellec.

CLASSE DE SECONDE

II. — *Instruction religieuse* (110 concurrents).

- 4^e Mention : Pierre Guichoux, Saint-Thégonnec.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

I. — *Dissertation philosophique* (97 concurrents).

- 2^e Mention : Jean Grall, de Landivisiau.
- 4^e Mention : Yves Bihan, de Sibiril.

Sciences physiques (74 concurrents).

- 10^e Mention : François Thébaud, de Saint-Pol-de-Léon.

CLASSE DE PREMIERE

I. — *Devoir français* (123 concurrents).

- 3^e Mention : Jean Durand, de Pont-Aven.
- 22^e Mention : François Rolland, de Santec.

II. — *Version latine* (113 concurrents).

- 8^e Mention : Paul Gélébart, de Lambézellec.

III. — *Sciences mathématiques* (99 concurrents).

- 7^e : Antoine Guivarc'h, de Plouvorn.
- 10^e Mention : Pierre Sibiril, de Pleyber-Christ.

CLASSE DE SECONDE

Devoir français (109 concurrents).

- 4^e Mention : Yves Bellec, de Sizum.

CONCOURS

organisé par

L'Association Catholique des Chefs de Famille

DISSERTATION SUR LA FAMILLE

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET MATHÉMATIQUES

- 2^e Prix. — Jean Grall, de Landivisiau.
- 3^e Accessit. — Olivier Moal, de Saint-Pol-de-Léon.
- 11^e Mention. — Yves Bihan, de Sibiril.
- 4^e Mention. — Joseph Moreau, de Châteauneuf-du-Faou.
- 7^e Mention. — Louis Goulard, de Roscoff.

CLASSE DE PREMIERE

- 2^e Accessit. — Antoine Guivarc'h, de Plouvorn.
- 3^e Accessit. — François Manac'h, de Landivisiau.
- 6^e Accessit. — Pierre Le Bihan, de Carantec.
- 2^e Mention. — Jacques de Cléach, de Plougoulm.
- 3^e Mention. — Pierre Sibiril, de Pleyber-Christ.
- 4^e Mention. — Joseph Chapalain, de Douarnenez.
- 8^e Mention. — Louis Lautrou, de Camaret-sur-Mer.

Session du Baccalauréat DE JUIN-JUILLET 1932

ACADEMIE DE RENNES

PREMIERE SECTION A (Latin-Grec)

Admissibles :

- 1. Pierre Baillot, de Denain (Nord).
- 2. Guillaume Boniou, de Saint-Pol-de-Léon.
- 3. Guillaume Breton, de Cléder.

4. Emile Cadiou, de Morlaix.
6. Joseph Chapalain, de Douarnenez.
7. Jacques Créac'h, de Plougoum.
8. Marc Dibit, de Pleyben.
9. Jean Durand, de Pont-Aven.
10. François Gargadennec, de Lambézellec.
11. Antoine Guivarc'h, de Plouvorn.
12. Paul Gélébart, de Lambézellec.
13. Yves Kerjean, de Landivisiau.
14. Jean Larher, de Plougoven.
15. François Le Jouis, de Plouyé.
16. Louis Morel, de Ploudalmézeau.
17. François Prigent, de Plouvorn.
18. Jean-Louis Quéméneur, de Plouénan.
19. Auguste Quéré, de Roscoff.
20. François Rolland, de Santec.
21. Pierre Sibiril, de Pleyber-Christ.

Définitivement reçus.

1. Pierre Baillot.
2. Guillaume Boniou.
3. Guillaume Breton.
4. Jacques Creac'h.
5. Jean Durand.
6. Antoine Guivarc'h.
7. Paul Gélébart.
8. Jean Larher.
9. François Prigent.
10. Jean-Louis Quéméneur.
11. Auguste Quéré.
12. François Rolland.
13. Pierre Sibiril.

Auguste Quéré et François Rolland ont obtenu la mention assez bien.

SECTION A (Latin-Anglais)

Admissibles

1. Pierre Le Bihan, de Carantec.
 2. Henri Picart, de Saint-Nic.
- Tous deux définitivement reçus aujourd'hui.

SECTION B (Anglais-Espagnol).

Admissible et définitivement reçu :

Pierre Quéméner, de Plouigneau.

ACADEMIE DE PARIS

SECTION A' (Latin-Annamite).

Paul Dang, de Phat-Diem (Tonkin).
Antoine Nhon, de Hnaoi, (Tonkin).

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Admissibles :

1. Yves Bihan, de Sibiril.
2. Guillaume Gargadennes, de Pont-Croix.
3. Jean Grall, de Landivisiau.
4. Marcel Guyomard, de Riec.
5. Raymond Le Bihan, de Carhaix.
6. Yves Le Denn, de Sizun.
7. Georges Ménez, de Plougourvest.
8. Joseph Moreau, de Chateauneuf-du-Faou.
9. François Thébaud, de Saint-Pol-de-Léon.

Définitivement reçus :

1. Yves Bihan.
2. Raymond Le Bihan.
3. Yves Le Denn.
4. Georges Ménez.

Raymond Le Bihan a obtenu la mention assez bien.

CLASSE DE MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

Admissibles :

1. Joseph Diraison, de Spézet.
2. Louis Goulard, de Roscoff.
3. Alain Miroux, de Quimperlé.
4. Olivier Moal, de Saint-Pol-de-Léon.
5. René Picard, de Saint-Nic.

Joseph Diraison a été définitivement reçu, avec la mention assez bien.

Soit, au total, 40 admissibles et 23 définitivement reçus.

D'autre part, nos confrères apprendront, avec joie, que le Cours de Première a fourni, cette année, 31 vocations possibles : 17 pour le diocèse de Quimperlé, 10 pour le Grand Séminaire de Saint-Jacques, d'Haïti, et 4 pour les Missions.

★★

Il m'est bien agréable, à pareil jour, Mesdames et Messieurs, de placer à côté des succès des élèves, ceux des maîtres (anciens ou actuels, de la Maison.

1) M. l'abbé Le Meur, aumônier au Collège Stanislas, à Paris, qui fut, pendant quelques années, notre réputé professeur de Première, a obtenu, en Sorbonne, le grade de docteur ès-lettres, avec « mention honorable ».

2) M. l'abbé Mével, notre jeune professeur de Troisième, a définitivement conquis le diplôme de licencié ès-lettres, en remportant, devant la Faculté de Poitiers, avec la belle mention assez bien, les deux certificats de grammaire et de philologie.

★★

Je m'en voudrais de passer sous silence le beau geste de l'Association des parents d'Elèves de l'Institution N.-D. du Creisker. Pour stimuler davantage nos enfants, et, surtout, pour affirmer la véritable raison d'être de nos établissements d'éducation catholiques, elle a décidé d'offrir les prix d'instruction religieuse, dans toutes les classes.

Obéissant à la même inspiration d'ordre très élevé, M. le docteur Meudic, président de notre A. P. E. L. a fondé, en son propre nom, des Prix de Philosophie.

Notre Amicale prend à sa charge, comme par le passé, les Prix des Anciens Elèves.

Enfin, en souvenir de son père, M. le Comte Alain de Guébriant, ancien maire de Saint-Pol, dont nous tenons à saluer, ici, pieusement, la mémoire, une fois de plus, M. le Comte Hervé de Guébriant se propose de continuer, pour son compte personnel, la fondation du Prix d'Honneur ou Prix de Composition française, dans la classe de Première.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui veulent bien attester, ainsi, tout l'intérêt qu'ils portent à la Maison.

Je remercie également toutes les personnalités et tous les confrères groupés, soit sur l'estrade, soit dans la salle, qui sont venus nous témoigner une sympathie à laquelle nous sommes fort sensibles.

En terminant, je prie Notre-Dame du Creisker de bénir l'œuvre confiée aux évêques et aux missionnaires de la Société des Missions Etrangères, de bénir aussi les parents, les maîtres et les enfants ; de bénir, enfin, les bienfaiteurs et les amis de l'Institution.

Je cède, maintenant, la parole, à M. le Président, M. le Chanoine Goulven, aumônier des Religieuses Ursulines de Saint-Pol-de-Léon.

Aux applaudissements que recueille ce magnifique discours succède la parole autorisée de M. le Chanoine Goulven. Cinquante années de sacerdoce lui donnent le droit d'adresser aux élèves de sages et pieux conseils. Nous ne possédons malheureusement pas le texte de l'allocation de M. l'Aumônier. Il se défend d'ailleurs d'avoir voulu adresser aux écoliers un discours en règle. A vrai dire, c'est plutôt une causerie où parlent et l'esprit et le cœur du prêtre.

Après un mot de remerciement à M. le Supérieur qui lui a fait l'honneur de présider sa 13^e distribution des Prix, M. le Président dit en substance :

Mes chers enfants, pourquoi êtes-vous dans cette maison ? Pour vous instruire... Pour devenir quelqu'un...

Pour préparer votre avenir... Pour chercher le bonheur... un bonheur non point seulement temporel, car vous êtes chrétiens et voilà la raison de votre dévotion à l'Eucharistie et voilà l'explication des vocations qui éclosent dans l'âme de plusieurs d'entre vous...

Mais le moyen d'être heureux, même en ce monde ?

Le bonheur que tous nous cherchons, dit l'orateur, se trouve dans la conformité de notre volonté avec la volonté de Dieu et de ses représentants, dans la pratique de la charité pour le prochain et dans la paix d'une bonne conscience..

Allocution brève et très surnaturelle, écoutée dans un religieux silence.

Puis c'est la lecture du Palmarès, rapide, où les mêmes noms reviennent tour à tour, proclamant les succès. Voici les élèves qui demeurent les lauréats de l'année scolaire 1931-32 :

CLASSE DE NEUVIEME

Yves L'Hourre, de Saint-Pol.
Jean Kerriou, de Plougoum.

CLASSE DE HUITIEME

Emmanuel Ernoult, de Saint-Pol.
François Le Saout (externe, de Saint-Pol).
François Quéré, de Saint-Pol.
François Quéménéur, de Saint-Pol.

CLASSE DE SEPTIEME

Henri Combot, de Saint-Pol.
Georges Galès, de Roscoff.
Marcel Monseau, de Brest.
Ernest Le Borgne, de Tréflaouénan.
Jacques Larher, de Roscoff.
Roger Guillou, de Saint-Pol.
Jean Robert, de Saint-Pol.

CLASSE DE SIXIEME BLANCHE

Section Bleue

Jean L'Hénoret, de Plonézoc'h.
Herv Moal, de Saint-Pol.
Albert Denmat, de Saint-Pol.
Gabriel Hily, de Landerneau.
Jean Meudic, de Saint-Pol.

Section Verte

François Caër, de Plougourvest.
Jean Hirrien, de Saint-Pol.
Jean Moal, de Saint-Pol.
Jean Berthou, de l'île de Batz.

Section Bleue

Maurice Bellec, de Sizun.
Jean-Pierre Riouall, de Guiclan.
Jean Quéguiner, de Sibiril.
Jean Laurent, de Saint-Pol.
Alain Cuff, de Saint-Pol.

Section Verte

Hervé Le Saout, de Plouénan.
Nicolas Bian, de Locquéholé.
Yvon Hamenry, de Saint-Pol.
John Baxter, de Chateauneuf.
François Joncour, de Saint-Thegonnec.

CLASSE DE CINQUIEME

Section Blanche

Louis Sparfel, de Plougourvest.
Hervé Le Borgne, de Tréflaouénan.
Pierre Beuzit, de Roscoff.
Hervé Le Hir, de Langolen.
Jean-Marie Le Jeune, de Cléder.

Section Rouge

Jean Bai, de Phât-Diem.
Pierre Bon, de Phât-Diem.
Jean-Marie Desbordes, de Guiclan.
François Stéphan, de Guiclan.
Jean Barguédan, de Plougouven.
Mathurin Lorjou, de Arradon.

CLASSE DE QUATRIEME

Pierre Bang, de Hanoi.
Pierre Charlès, de Plouescat.
Marcel David, de Plougar.
François-Xavier Ly, de Hanoi.
Pierre Mai, de Hanoi.
André Tarlet, de Roscoff.
Jean Trividic, de Henvic.
François Ollivier, de Plouénan.

CLASSE DE TROISIEME

Francis Larvor, de Brest.
Pierre Guillou, de Saint-Pol.
Jean-Yves Guivarc'h, de Plouvorn.
Georges Daniélou, de Saint-Pol.
Jean-Claude Kerdilès, de Plouvorn.
Bernard Tung, de Phât-Diem.
Yves Keromnès, de Morlaix.
Corentin Herry, de Colloréc.

CLASSE DE SECONDE

Pierre Guichoux, de Saint-Thegonnec.
Yves Bellec, de Sizun.

Paul Aubé, de Morlaix.
Georges Stéphan, de Gouézec.
Roger Martin, de Landivisiau.
Hervé Autret, de Plouvorn.
Maurice Guyader, de Roscoff.

CLASSE DE PREMIERE BLANCHE

François Rolland, de Santec.
Jean-Louis Quéménéur, de Plouénan.
Antoine Guivarc'h, de Plouvorn.
Auguste Quéré, de Roscoff.
Guillaume Breton, de Cléder.
Henri Picart, de Sizun.

Prix de Composition Française (Prix d'Honneur).

François Rolland.
Antoine Guivarc'h.

Prix des Anciens Elèves.

François Rolland.

CLASSE DE PREMIERE ROUGE

Pierre Sibiril, de Pleyber-Christ.
Jean Durand, de Pont-Aven.
Paul Gélébart, de Lambézellec.
Pierre Quéménéur, de Plouigneau.
Antoine Nhan, de Hanoi.
Paul Manac'h, de Landivisiau.

Prix de Composition Française (Prix d'Honneur)

Pierre Sibiril.
Jean Durand.

Prix des Anciens Elèves

Jean-François Riou, de Trézilidé (1).

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Yves Bihan, de Sibiril.
Raymond Le Bihan, de Carhaix.
Jean Grall, de Landivisiau.
André Proust, de Roscoff.

CLASSE DE MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

Joseph Diraison, de Spézet.
Olivier Moal, de Saint-Pol.

(1) Cet élève, ainsi que François Prigent, de Plouvorn, n'a pu suivre entièrement cette année les cours de la classe de Première.

M. le Supérieur proclame alors la date de la prochaine rentrée, fixée au

LUNDI 3 OCTOBRE

et bientôt la maison était vide. Les autos emportent désormais rapidement tout ce petit monde, si fier de goûter pour deux longs mois et demi le grand air et la liberté.

A tous, Spectator souhaite

Joyeuses et Saintes Vacances !



Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre

Lors de la Réunion au Siège Social de l'A. P. E. L., 2, Rue Cadiqu, du Comité de l'Association, M. le Docteur Meudic, président, a communiqué aux membres du Bureau les manifestations principales de l'Association. Nous extrayons de son intéressant rapport les points suivants :
L'A. P. E. L. a agi de la façon suivante :

1° *Déclaration* du 20 Janvier 1932 parue au Journal Officiel du 27-1-32 reconnaissant son existence légale.

2° Avant les élections, appel aux Candidats présumés favorables à nos idées en faveur de la *Création d'un Office National des Bourses secondaire...* Réponse favorable obtenue de tous.

3° *Abonnement* à 12 Bulletins trimestriels d'A. P. E. L. pour nous tenir au courant de la vie des A. P. E. L. en France.

4° M. de Réals, de Saint-Marc, s'est offert de nous représenter à l'*Assemblée générale* des A. P. E. L. de France tenue à Paris les 25 et 26 Juin.

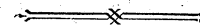
Voici, d'autre part, *l'utilisation des ressources financières :*

1° *Maintien d'une encaisse* suffisante pour parer à toute éventualité.

2° *Contribution* aux frais d'impression du *Bulletin « Le Creisker »*, notre organe local et régional.

3° *Offrande* à l'Institution N.-D. du Creisker sous l'appellation « *Prix du Président de l'A. P. E. L. des Prix d'Instruction Religieuse* dans toutes les classes.

Le Secrétaire,



LES ŒUVRES AU COLLÈGE

Conférences Notre-Dame du Creisker

SEANCE DU 17 AVRIL

ROLE MORAL ET SOCIAL DU FONCTIONNAIRE

François Rolland inaugure la série des Conférences du 3^e trimestre par l'étude d'une question très intéressante : *le rôle moral et social du fonctionnaire*.

L'orateur nous indique les qualités physiques, intellectuelles et morales que doit posséder tout bon fonctionnaire. Il insiste surtout sur les qualités morales : l'obéissance, la ponctualité et la probité. Le fonctionnaire doit pourvoir au bien commun de la société ; c'est ainsi qu'il sera l'agent fidèle de l'Etat. Il est nécessaire qu'il obéisse à l'autorité supérieure dont il dépend. Pour soutenir ses intérêts, le fonctionnaire peut se syndiquer, et aussi collaborer à la détermination des règles qui le régissent, ainsi qu'à l'étude et à la réalisation des améliorations techniques de sa profession.

Le fonctionnaire catholique peut, de plus, avoir une grande influence par son exemple.

Le président remercie *F. Rolland* de sa conférence très bien bien possédée, agrémentée de gestes variés.

La discussion fut brève.

Louis Goulard demande si un fonctionnaire doit quitter son poste plutôt que de manquer à ses pratiques religieuses.

On lui répond en distinguant pratique et foi religieuse. On rapporte des exemples tirés de l'histoire des persécutions. On distingue aussi ce qui est commandé et ce qui est simplement recommandé.

Raymond Le Bihan aurait voulu des précisions au sujet de ce qu'on appelle « le fonctionnarisme intégral ». Cette thèse qui s'apparente au Socialisme d'Etat, est réfutée au profit de l'initiative privée.

Guillamot demande si les syndicats de fonctionnaires ne sont pas nuisibles à l'Etat. On répond qu'en soi, les fonctionnaires étant des citoyens comme les autres, on ne voit pas comment on pourrait leur refuser le droit syndical. On note seulement que le droit de grève n'est pas lié nécessairement à ce droit syndical ; d'autre part, l'Etat veillant déjà à la subsistance des fonctionnaires, plusieurs des avantages poursuivis par les syndicats se trouvent comblés.

C'est bien ce que pense *J. Grall* qui parle des appointements de certains fonctionnaires. Question aiguë qui inquiète le gouvernement lui-même.

La séance se termina par quelques paroles cordiales adressées par M. le Directeur à *Marcel Rolland*, président de l'an dernier, qui nous a fait le plaisir d'assister à la réunion.

J. MOREAU, Secrétaire.

SEANCE DU 24 AVRIL

ROLE MORAL ET SOCIAL DU COLONISATEUR

Le Congrès de la Jeunesse Catholique à Quimper a émis le vœu que les commentaires de l'Evangile fussent faits désormais dans les cercles d'études par les membres eux-mêmes à tour de rôle. Aussi est-ce notre président, *Yves Bihan* qui nous lit aujourd'hui le passage de Saint-Jean sur le Bon Pasteur. Il dégage de cette méditation des enseignements pratiques pour notre vie chrétienne.

Raymond Le Bihan fait ensuite la lecture de son rapport sur la réunion de Quimper, à laquelle il a pris part.

Puis *Olivier Kervian* nous entretient du rôle moral et social du colonisateur. Celui-ci a une grande influence parmi les indigènes de la colonie à cause de son prestige. Il doit commencer par donner le bon exemple dans toute sa conduite. Lorsque la famille des peuples colonisés n'est pas organisée conformément à la morale, ni au droit naturel, il a le devoir d'introduire cet idéal dans le pays. L'indigène a droit au respect dans sa personne et dans ses biens et le colonial se montrera bon et charitable dans ses rapports avec lui. Il favorisera

les œuvres de bienfaisance et sera le promoteur de l'instruction.

Une autre manière d'être utile à la métropole, c'est pour le colonisateur de lutter contre l'alcool et le communisme. Enfin le côté le plus noble de sa tâche sera d'aider le missionnaire dans son apostolat pour la religion catholique.

Monsieur le président remercie O. Kervian de sa conférence intéressante et bien possédée.

Puis la parole est donnée à Joseph Moreau, qui demande des précisions sur l'influence que peuvent avoir les soldats coloniaux et sur les voies d'accès à l'Ecole Coloniale.

Antoine Nhân interroge ensuite sur le but général de la colonisation et les responsabilités du pays colonisateur. On discute sur la hiérarchie des civilisations. Monsieur le Directeur expose la théorie du droit de propriété conformément à la morale. La terre est au premier occupant. Il peut la garder ensuite, s'il l'a fait fructifier par son travail. Le droit de propriété est limité par le bien commun. Si celui-ci l'exige, le colonisateur peut être exproprié ; dans le cas contraire, la terre continue de lui appartenir.

Une autre question est posée : Quel est le régime préférable : l'autonomie, le protectorat ou la colonie ? — Cela dépend du degré de développement du pays.

Raymond Le Bihan voudrait savoir s'il est possible que le résident indigène soit nommé par la population et que la métropole conserve cependant son autorité. On lui dit que la collaboration est bonne et qu'elle doit devenir effective dès que le progrès est suffisant.

Le Secrétaire : André PRGUST.

SEANCE DU 16 MAI

ROLE MORAL ET SOCIAL DE L'ORATEUR

Jean Grall nous commente aujourd'hui le passage de l'Evangile où nous voyons Jésus apaiser la tempête. Il nous exhorte à avoir foi au Christ lorsque le démon déchaîne lui-aussi ses tempêtes dans nos cœurs. Après la lecture du rapport d'A. Proust, Auguste Quéré prend la

parole et nous entretient du rôle moral et social de l'orateur.

Dans tous les temps et chez tous les peuples, nous dit-il, l'éloquence a été en honneur. Le rôle de l'orateur est grand en effet ; il doit entraîner les volontés, provoquer les décisions, afin que la justice et la paix règnent. Pour cela une dialectique serrée, une conviction passionnée, une parole pleine de vivacité, d'ardeur et de force, lui sont nécessaires. Il doit toujours servir la bonne cause et agir pour la vérité.

A côté de l'orateur, le conférencier pourra contribuer au rapprochement des classes sociales, et par des conférences auprès des petits auditoires des bourgs et des campagnes, il apprendra à connaître les besoins réels du peuple. A. Quéré termine en nous montrant combien le rôle de l'orateur est considérable et combien son influence peut être grande et heureuse.

Les nombreux applaudissements dont elle fut l'objet témoignent assez à l'orateur combien sa conférence fut goûtée par tous, autant pour la richesse des idées, que pour la chaleur et la vie avec laquelle elle fut débitée.

A la comparaison que fait A. Quéré entre le poète et l'orateur, A. Nhân oppose : « fit orator, nascitur poeta ». Puis il demande la différence qu'il faut établir entre l'orateur et le conférencier. On lui répond que l'orateur éclaire, plaît et touche, tandis que le conférencier ne fait qu'éclairer. (Lui serait-il défendu de plaire ?)

J. Grall demande quel est actuellement le type de l'éloquence politique.

Guillamot aurait désiré que l'orateur parlât des conférences militaires : par exemple Napoléon exhortant ses troupes ; puis des conférences du tribun.

On lui répond que tous ces genres d'éloquence ne sont que des cas particuliers du genre délibératif qui a été développé.

Le reste de la séance est employée à converser sur l'activité sociale des jeunes d'aujourd'hui. Nous pouvons tous faire de l'apostolat pendant les vacances, comme nous l'ont prouvé deux de nos camarades, Ménéz et Goulard, dont l'un s'est adressé à des paysans, l'autre à des marins. Par là nous suppléerons en partie à la pénurie des prêtres ou tout au moins nous leur faciliterons leur tâche.

J. MOREAU, Secrétaire.

SEANCE DU 29 MAI

LE PERE DE FOUCAULD

Notre premier secrétaire nous commente l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ à ses disciples. Le Sauveur institue le baptême et promet l'infailibilité à son Eglise. Devant une telle assurance, notre conduite doit être toute de respect et de soumission pour notre sainte religion. Après ces considérations, Joseph Moreau lit le rapport de la séance précédente.

Marcel Guyomard nous parle ensuite du Père de Foucauld. Il nous retrace l'enfance du Père de Foucauld. Il nous retrace l'enfance du petit Charles, trop tôt privé des soins de ses parents et élevé par son grand-père qui le gâtait. Il nous décrit son adolescence au lycée de Nancy, où il perdit la foi.

A la fin de ses études secondaires, le jeune homme était déjà triste et ennuyé de la vie. Il entra à Saint-Cyr et en sortit dans les derniers rangs. Devenu officier, il partit pour l'Afrique, c'est là qu'il révéla ses hautes qualités. Il démissionna et entreprit une exploration en Afrique. Revenu en France, Charles de Foucauld est tourmenté par les préoccupations religieuses. Il se convertit en 1886 et changea de vie. Après un pèlerinage en Terre Sainte, il entra chez les Trappistes. De là, il devint ermite en Palestine. Ordonné en 1901, il s'embarqua pour l'Afrique et alla se fixer à proximité du Maroc. Il put vivre dans le recueillement et la prière et s'occuper uniquement du salut des âmes. Puis il s'en alla dans le pays des Touaregs, auprès desquels il acquit une grande influence. Malheureusement, pendant la grande guerre, en 1917, il fut attaqué par des bandits et lâchement assassiné ; il était mort pour ses chers Africains.

L'orateur termine sa conférence, si bien documentée, par un appel à la générosité de ceux qui voudraient imiter le Père dans son apostolat. Tous les auditeurs furent sans doute, satisfaits, car personne ne demanda de plus amples explications.

Monsieur le Directeur prend alors l'initiative d'une enquête intéressante pour savoir quelles peuvent être les causes de la tristesse des jeunes gens à la fin de leurs études secondaires. Les réponses les plus diverses lui sont fournies. Pour les uns, la tristesse est due au manque

de liberté ; pour d'autres, aux troubles de la conscience ; pour d'autres encore aux contraintes du règlement. Certains invoquent le dégoût de la vie, l'injustice humaine, l'effort pénible qu'impose le travail ; d'autres parlent du souvenir des joies passées, qui se changent en amertume, ou bien la crainte des examens qui approchent. Enfin, quelques-uns attribuent cette mélancolie à l'inquiétude, voire à la peur de l'avenir.

Ainsi les causes de tristesse ne manquent pas et les philosophes peuvent se demander si le pessimisme ne l'emporte pas sur l'optimisme.

Il vaut mieux cependant croire avec l'Ecriture que ceux qui sèment dans les larmes moissonneront — tôt ou tard — dans l'allégresse.

Le Secrétaire : A. PROUST.

SEANCE DU 3 JUIN

ROLE MORAL ET SOCIAL DE L'HOMME D'ETAT

La séance s'ouvre par le commentaire des Béatitudes. C'est là que l'on trouve l'enseignement social de Jésus, c'est-à-dire la manière dont il entend changer les désordres et les abus de la société, résoudre la question sociale. Jésus entend changer les idées et les sentiments d'abord dans chaque âme, et de la perfection morale de chacun faire le bien de la société, la vertu et la sainteté. Ah ! si l'enseignement des béatitudes était compris et pratiqué partout, quelle révolution calme et pacifique, mais bien-faisante et durable se produirait. Comme il est doux au milieu des épreuves, de méditer cet enseignement du Sauveur et de penser que la vie n'est rien, puisque l'éternité est là pour réparer toutes les injustices.

A. Proust lit son compte-rendu de la dernière séance, puis Paul Gélébart nous parle du rôle moral et social de l'homme d'Etat.

Pour être homme d'Etat, diverses qualités sont requises. Il faut une intelligence étendue et précise capable de prendre une décision sur toutes les questions du pays, ainsi qu'une certaine puissance de travail. Il faut de plus un sens moral très profond et des convictions sérieuses.

ses. Outre ces qualités nécessaires à tout homme d'Etat, il en est d'autres plus particulières à un ministre, à un député, à un sénateur. Ainsi un ministre doit être un chef, un organisateur, un contrôleur. Un bon député, un bon sénateur devront être des observateurs, se défier de l'esprit de parti et des antipathies personnelles. Les hommes d'Etat peuvent influencer par leur exemple, et soutenir la religion catholique, car ils ne doivent pas se désintéresser du bien moral du peuple. Ils auront à cœur de bien remplir leurs fonctions, de veiller à l'application des lois, et à ce que celles-ci soit justes. Le bien du pays sera le but principal de l'homme d'Etat, et il n'aura parfaitement accompli sa tâche que lorsqu'il l'aura atteint.

Après les remerciements d'usage la parole est donnée aux critiques. *Guillamot* demande si les ministres sont responsables en France, et devant qui. On lui répond qu'ils le sont devant le Conseil d'Etat.

Quéré voudrait savoir si un homme d'Etat peut aisément défendre la religion catholique. On lui répond qu'on a le droit de défendre ses idées.

Miroux objecte qu'il serait préférable que l'Eglise ne s'occupe pas de politique. On lui répond qu'elle ne se prononce pas sur les mesures justes, et qu'elle ne proteste que contre les injustices flagrantes et dans les cadres de la légalité.

Le Bihan demande si les députés catholiques ont le droit de voter pour la gratuité des classes. — Ils ont le droit, si la gratuité est généralisée ; autrement non.

Guillamot émet le vœu que les séances de la chambre soient radiodiffusées (rires).

Enfin *Le Bihan* voudrait savoir si la politique d'un ministre des Affaires Etrangères doit être nationaliste ou internationaliste. On lui répond par l'enseignement des hommes d'ordre sur la Société des Nations.

J. MOREAU, Secrétaire.

Au nom de ses camarades, le trésorier du Cercle remercie Monsieur l'Econome d'avoir bien voulu combler, de ses deniers, le déficit de la Caisse. Nos modestes ressources ne nous auraient jamais permis, sans lui, de faire la promenade dont notre secrétaire Moreau vous offre ici le compte rendu.

P. GOASGLAS.

La Promenade du Cercle à Carantec

(9 JUIN)

L'air est pur, la route est large
Les élèves s'en vont chantant...

Nascitur poeta. Hélas ! Oui, aussi je me vois contraint d'abandonner la forme poétique pour vous raconter en prose pure et simple notre promenade.

Dès huit heures un quart, nous quittons le collège et nous filions à toute vapeur ! La Madeleine, le Pont-de-la-Corde sont successivement brûlés, et à dix heures nous sommes à Carantec. Après une visite à l'église, nous nous dirigeons immédiatement vers la grève.

La grande mer est là qui t'invite et qui t'aime,
Plonge-toi dans ses eaux qu'elle t'ouvre toujours...

Six ou sept braves se sont jetés courageusement à l'eau pour prendre leurs ébats. Après le bain, *Guillamot*, sur les instances de *Monsieur Ollivier* et de ses camarades, redonne sa conférence qui avait obtenu tant de succès la veille. *Goasglas* en sa qualité de doyen du cercle, exerce la présidence et nous présente l'orateur d'une manière tout à fait originale.

Mais « ventre affamé n'a pas d'oreilles ». C'est pourquoi toute discussion fut supprimée, et d'un pas alerte nous nous dirigeons vers l'hôtel de Kermor où un excellent déjeuner nous attendait, et auquel nous fîmes honneur. A la fin du repas, quelques toasts furent prononcés, et celui de *Bertévas* ne fut certes pas le moins goûté, du moins si l'on en juge par les rires qu'il provoqua.

Après le dîner nous reprenons le chemin de la grève où nous devons passer notre après-midi. La Bible nous rapporte que Josué fit faire à son armée le tour de Jéricho pendant sept jours. Le septième jour on fit sept fois le tour de la ville, et tout le peuple sur l'ordre de Josué, jeta un grand cri ; à l'instant même les murailles tombèrent avec grand fracas. Il n'est pas douteux que si nous eussions fait sept fois, et même moins, le tour du Château du Taureau, que ses murailles fussent tombées aussi, ébranlées par nos chants.

Vers les quatre heures, *Gargadennec* nous parla d'*Albert de Mun* et nous le présenta comme le défenseur de l'Egli-

se, du peuple et de la France. Il fut un homme aux convictions sérieuses et bien ancrées, et qui se fit constamment le champion de la bonne cause. — N'oublions pas de dire que *Kervian* exerçait, en sa qualité de doyen d'âge, la présidence ; présidence éphémère, sans doute, mais honorable tout de même. — Puis *Goasglas* nous rendit compte de l'état des finances, et remercia les membres du cercle de l'avoir nommé trésorier, car c'est grâce à eux qu'il a pu montrer ses qualités, qualités qui l'imposent peut être un jour comme Ministre des Finances. — *Auguste Quéré* adresse ses adieux aux Philos-Maths qui vont partir, mais qui cependant n'oublieront pas leurs amis du cercle, quelle soit la ville où ils se trouveront.

Si un jour vous vous amusez à écrire sur le sable, vous vous apercevrez bien vite qu'un coup de vent, qu'une vague, suffisent pour tout effacer. Gravez, au contraire, une pensée sur du marbre, elle résistera aux assauts du temps et passera à la postérité. La mémoire est semblable au sable de la mer ; elle conserve les faits quelque temps, puis tout s'oublie. Il est cependant des journées, comme celle d'aujourd'hui que l'on sera heureux de se rappeler plus tard, quand la vieillesse aura ridé notre visage. C'est ce que *M. Ollivier* a bien compris. Aussi photographia-t-il deux ou trois phases de cette promenade. Tout ne s'oubliera donc pas.

La psychologie nous apprend que nous mesurons le temps qui passe surtout en fonction du désir ; nous trouvons ce temps court quand nous désirons qu'il se prolonge. Un temps occupé à des occupations agréables et intéressantes est toujours trop court ; l'heure qui sonne fait dire « déjà ». C'est bien le cri qui nous échappa lorsque notre directeur nous annonça qu'il était temps de partir. Nous nous amusions si bien dans ce bois de Pemalan, tournant, chantant, jouant comme des enfants. Oh ! l'âge bête.... Nous rentrons donc à l'hôtel où des autocars nous attendaient pour nous reconduire au collège, et c'est en chantant le chant jéciste que nous arrivons à la grille.

*Chantons ! amis la vie est belle
Pour nos cœurs joyeux et fervents.
Jéciste ! le Christ nous appelle...
Vers l'avenir... en avant !*

J. MOREAU, Secrétaire.

Le mot du Directeur

Mes Chers Amis,

Je recommande à vos prières l'âme de votre camarade *Louis FOUILLARD* qui s'est éteint pieusement entre les bras d'un de vos maîtres, le jeudi, 30 juin.

Vous le connaissiez bien. Vous saviez sa bonne humeur et vous en avez profité. Ce que vous saviez moins peut-être c'est l'esprit d'apostolat qui l'animait et les preuves qu'il en a données, lors de son séjour au Guervénan. Je me suis laissé dire que ses discussions religieuses avec un jeune incroyant ont ramené celui-ci à reconnaître, avant sa mort, l'existence de la Providence.

Je vous invite à méditer cet exemple, à le suivre à l'occasion, et à faire effort pour mettre dans votre vie cette logique chrétienne qui en impose toujours à ceux qui ne pensent pas comme vous.

★★

Vous vous souvenez de l'enquête que nous fîmes, lors de notre séance du 29 mai ? Nous avons cherché ensemble les causes de la tristesse, cette plaie de la jeunesse. Le sujet ne semblait pas suranné puisque je lis dans l'Appel de la J. E. C. de juin ces lignes : « Comme elle est décevante cette atmosphère qui règne dans nos écoles... Comme elle est pénible cette impression d'isolement en face de ces visages faussement ouverts et de ces cœurs réellement fermés. Quand je pense que l'organisation de la société de demain dépend des sentiments, des idées de la jeune génération, on peut s'étonner à juste titre de ce silence, de ce manque de sincérité et de confiance qui s'oppose, dans nos écoles, à tout échange de vues... Pourtant, devant les problèmes qui à l'heure actuelle, se dressent devant la jeunesse étudiante, problèmes qui demanderont demain une solution, il devrait y avoir une mise en commun de toutes les idées, de toutes les opinions, de toutes les volontés. Ne serait-ce pas là la base d'amitiés profondes ? Au lieu de cela, l'indifférence érigée en règle de vie... Au fait, c'est tout simplement de l'égoïsme ».

Il convient de dire que cet esprit n'a pas été le nôtre au cours de l'année. La bonne humeur et la franchise avec laquelle plusieurs d'entre vous ont exposé leurs objections la parfaite courtoisie qui a présidé aux discussions, le souci de s'éclairer qui animait vos âmes ont été pour moi le plus cordial des réconforts. Je vous ai dit toute ma joie de vous entendre, à tour de rôle, commenter l'évangile. Nous continuons l'année prochaine, s'il plaît à Dieu.

Cependant, je voudrais vous mettre en garde contre un danger : *n'oubliez pas vos résolutions.*

Au collège, disiez-vous, il est difficile d'exercer l'esprit d'initiative. Difficile ? Nous avons montré souvent que cette difficulté peut être vaincue et que les cadres qui vous entourent, où vous vous sentez mal à l'aise, impatients que vous êtes, sont une sauvegarde précieuse et un élément de salut. D'autre part, les désirs d'apostolat, exaltés par une conférence, par une conversation avec des amis qui partagent vos vues et vos projets de réforme sociale, durent ce que durent les roses... s'ils n'ont pas été sérieusement ancrés par la méditation, et confirmés par l'expérience.

Hors du collège, si vous n'y prenez garde vous serez des isolés. Je dis des isolés dans l'action sociale.

Je vous avoue que j'ai un serrement de cœur quand je rencontre au cours des vacances, dans telle ou telle ville que je ne nommerai pas, de jeunes étudiants en gente compagnie, nu-tête, et cheveux lisses, qui promènent élagamment leur inutile oisiveté. Que voulez-vous que pensent d'eux les pauvres chômeurs qui les contemplent ? Comment voulez-vous que leur cœur ne s'irrite pas devant de tels spectacles journalièrement répétés ?

Nous nous sommes efforcés, cette année, de mettre en relief cette idée qui doit dominer toute la vie d'un homme et d'un chrétien : *la sainteté du devoir d'état*. Le rôle social et moral des diverses professions qu'avec des talents divers vous avez tour à tour exposé devant nous, consiste surtout, vous l'avez bien remarqué, à prêcher d'exemple. Or l'exemple est double : il est professionnel, il est moral.

a) On s'incline toujours devant une compétence. Rappelez-vous ce que disait Foch à Weygand lorsque la politique les desservait dans l'ombre des couloirs : « Ils nous rappelleront toujours pour raccommorder les pots cassés ». « Voulez-vous arriver ? disait un jour Robert Garric aux

jeunes gens des patronages d'Angers. *Imposez-vous par les services rendus* ». Mais il faut auparavant être en mesure de les rendre, et cela s'appelle la compétence professionnelle. Pour plusieurs d'entre vous, la tâche sociale des vacances est simple : ils ont leur baccalauréat à préparer. C'est leur premier devoir.

Ne vous déconcertez pas si l'échec est venu. Avant de maudire vos juges (ou après les avoir maudits, comme vous voudrez) cherchez-en les causes. Cherchez-les bien, sans parti pris, sans passion, dans le calme, avec cet esprit critique qui est le fruit de la réflexion et du retour sincère sur soi. Vous verrez que la plupart du temps, il y avait des lacunes dans vos connaissances, ou un manque de maîtrise de soi qu'il aurait fallu acquérir par des exercices répétés. Mais surtout, pas de désespoir inutile, ni de rumination du passé. Le moment de « la colle » est déjà loin de vous. Il s'agit de vivre dans le présent ; vous êtes à cheval sur la durée ; vers l'avenir, en avant ! Enfin croyez à la valeur éducative de l'échec. Rappelez-vous ce que disait Bazin : « N'ayez pas peur des échecs : le premier est nécessaire, car il exerce la volonté ; le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme ; vous êtes comme le raisin, qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur les cailloux ».

Des échecs aussi, attendent, peut-être, ceux d'entre vous qui, libres de tout souci d'examen, se livrent à l'apostolat social. Qu'importe ! Leur devoir est, non pas de réussir, mais d'essayer de faire quelque chose. M. De La Palisse disait : « Si on ne change rien, ce sera toujours la même chose ». Rien de plus vrai... Mais c'est vous-même d'abord qu'il convient de changer. Vous avez fait jusqu'ici de vos vacances des journées vides, effroyablement vides ? Attention ; c'est le moment de les remplir. Alors, rappelez-vous ceci : le grand moyen de faire de l'apostolat, ce n'est pas de partir tout seul, comme Don Quichotte contre des moulins à vent, avec vos propres armes ; mais tenez compte des forces sociales contre lesquelles on ne peut pas grand chose. Le progrès est dans la ligne de la tradition, on vous l'a assez souvent répété. Vous voulez agir ? *Mettez-vous, et tout de suite, à la disposition de vos prêtres*. L'action catholique ne reçoit sa fécondité que par la soumission à la hiérarchie.

Vous pouvez beaucoup, sans doute, par les conversations avec vos camarades. Mais la grande œuvre des vacances, c'est le patronage. Les enfants que vous y garderez sont une matière facile à éduquer, si l'on veut. On peut leur faire un bien immense, pourvu qu'on ait d'abord en vue, non pas une satisfaction personnelle, mais leur salut, non pas des succès obtenus à force de surenchères ridicules, mais le désir désintéressé de leur apprendre ce qui est bon et beau, c'est-à-dire le décalogue et la politesse. La civilisation n'est acquise qu'au prix d'efforts obscurs et répétés. Semez : d'autres récolteront. Il faut bien se résigner, comme le Christ, à ne pas recueillir soi-même tout le fruit de son labeur.

b) *L'exemple est moral.* Si vous saviez combien agir entraîne. Mais il faut donner à son action la *qualité*. Vous aurez de l'influence, certainement. Vous ne pouvez pas ne pas en avoir ; mais il faut qu'elle soit bonne.

Donc, croyez à l'action. Arrière l'indifférence ! « Les dégoûtés précoces sont des malheureux qui perçoivent leur stérilité future et qui s'en vengent par avance » (Bourget) en semant autour d'eux ce défaitisme qui nous a tant fait de mal pendant la guerre. La vie, savez-vous, ne trompe que ceux qui n'attendent pas assez d'elle. Il y aura des difficultés ? Mais tant mieux ; quelle joie, quand elles seront abattues ! Ne faites pas attention à la critique : elle ne manque jamais et vient généralement des fainéants qui se réjouissent de voir l'insuccès suivre l'action parce que de cette façon ils trouvent la satisfaction de leur propre paresse. « Le progrès, disait Roosevelt, est accompli par celui qui fait les choses, et non par celui qui discute de quelle manière elles n'auraient pas dû être faites ».

Mais comme je vous le disais tout de suite, ayez peur de l'isolement. Dans le cadre des œuvres existantes, il est possible de faire beaucoup. La nouveauté n'est pas de créer : *c'est de faire marcher*. Pour cela, marchez vous-mêmes. Un des esprits les plus avertis de notre temps, qui a naguère essayé de disséquer l'âme moderne, remarque que le sel s'affadit. « Notre civilisation, disait-il, semble tout entière vouée au culte exclusif du confort et de la jouissance matérielle ; mais on ne voit pas que pour une grande part les adeptes des religions se signalent par une refus manifeste de participer à ce

« culte... Le sel a perdu de son goût ». (Daniel-Rops). On oublie l'essentiel, on a perdu la vision claire de la fin.

Vous connaissez l'histoire de ce jeune homme qui ayant, un jour, à concourir pour un prix de déclamation, eut l'idée d'imaginer la scène qui se passera le jour du jugement dernier, quand le Roi redoutable tiendra ses assises solennelles pour le règlement des comptes. Savez-vous ce qui arriva ? On se serait attendu à des critiques de forme portant sur des maladresses faciles à constater chez un débutant. Pas du tout, ce fut le fond qu'on attaqua. « Ce jeune homme, écrivit-on dans un journal, transporte la mystique (!) à la tribune ; les foules d'aujourd'hui ne l'attendent pas ». Les foules préfèrent évidemment qu'on joue devant elle des airs de mirlitons. On souhaiterait cependant qu'une pensée aussi grave que celle du jugement dernier, qui consolait la petite Thérèse dans son couvent, et bien des chrétiens dans le monde, fût traitée avec plus de respect. Mais il paraît que ce sont là fictions indignes de l'éloquence. Que dirait Saint Vincent Ferrier, s'il revenait ?

Pour vous, conservez aux valeurs leur sens hiérarchique. Maintenez haut et ferme le drapeau de la foi. Tant pis pour les autres s'ils y font défaut. Le chrétien est toujours parmi des étrangers et des adversaires, dans notre société moderne. Sa vie rend témoignage à la vérité chrétienne ou bien la déshonore. Quelle satisfaction pour les païens de nous jeter ce reproche : « Vous autres catholiques, vous ne valez pas mieux que les autres ». Il peut se faire que l'on vous adresse ce blâme : l'essentiel est de ne le mériter jamais.

Quant aux attaques qui viendront de coins inattendus, méprisez-les ; si vous faites votre devoir, qu'importe le reste ! Le Livre de la Sagesse a consigné, dans un texte saisissant, les conciliabules hostiles des impies contre le juste. « Traquons donc le juste puisqu'il nous incommode, qu'il est contraire à notre manière d'agir, qu'il nous reproche de violer la loi et nous accuse de démentir notre éducation... Il est, pour nous, la condamnation de nos pensées ; sa vue seule nous est insupportable ; car sa vie ne ressemble pas à celle des autres, et ses voies sont étranges. » (Sag. II. 12, 14, 15). Opposez le silence à cette hostilité ; elle peut être tenace, mais la première victime

en est l'auteur lui-même, car celui qui creuse une fosse y tombe, et la pierre retourne sur celui qui la roule.

★★

Le 3 novembre dernier, Mgr Baudrillart s'adressant à l'auditoire d'élite qui se pressait dans la grande salle de l'Institut Catholique de Paris, commentait à l'usage des étudiants la règle d'or d'un vieux théologien : Hugues de Saint Victor : « *Accipe, redde, fuge* ». Je vous redonne la règle ; elle a fait ses preuves.

Accipe. Recevez pieusement l'enseignement de l'Eglise qui vous a été donné au Collège, cette année. Gravez profondément dans votre mémoire les doctrines des Papes sur la question sociale.

Redde. « Ce que vous avez ainsi reçu, rendez-le ». Rendez-le à Dieu, donnez-le à vos frères. Que votre esprit et votre cœur soient féconds. Que votre action, dans la vie, soit bonne et étendue. Que votre moisson soit digne, en vous, du grain qui a été semé.

Fuge. Fuyez quoi ? Les doctrines adverses, d'une part, et, de l'autre, les influences morales délétères. Quelle puissance d'attraction elles exercent malgré leur évidente malfaisance ! Ne dit-on pas qu'une partie de notre jeunesse, par snobisme ou par découragement, se laisse entraîner vers les idées les plus destructrices de l'ordre social chrétien, qu'elle croit à l'écroulement prochain de cet ordre et rêve de lui substituer une société nouvelle : la mystique russe comme on l'appelle, en pensant au pays où elle a pris naissance et fleurit aujourd'hui...

Ah ! vous du moins, vous tous, restez fidèles à la cité chrétienne ! Contribuez à reconstruire cette maison de Dieu, à rétablir ce règne du Christ-Roi que le grand Pape Léon XIII, au crépuscule du soir de sa vie, croyait entrevoir, malgré les ombres qui s'épaississaient autour de lui, et que Pie XI, avec tant d'énergie, travaille à instaurer : idéal d'ordre, de paix, de vie morale, dans la famille, dans la société, dans le monde ». (1)

Voilà, mes chers amis, des paroles réconfortantes. Méditez-les, et rappelez-vous toujours notre vieille devise :

GARDEZ L'ORDRE ET L'ORDRE VOUS GARDERA.

H. T. (Juillet 1932).

(1) Mgr Baudrillart : Conseils d'hier et d'aujourd'hui.

L'œuvre antialcoolique

Conférence de M. l'abbé Francis Tanguy

L'alcool compromet les forces physiques, intellectuelles et morales de la nation Française.

Monsieur le Supérieur, mes chers amis,

Il y a dix ans, M. l'abbé Padeloup, le directeur de la Croix d'Or, passant par le Séminaire de Quimper, groupait autour de lui 4 ou 5 Séminaristes, qui, avec 2 ou 3 prêtres et à peu près autant de laïques, constituaient toute l'armée abstinentes du diocèse. Aussi les plaisanteries allaient bon train, et les prophètes ne manquaient point qui prédisaient à la jeune Croix d'Or une brève agonie, suivie d'un prochain enterrement.

Et les années ont passé, les plaisants se sont tus ou... se sont convertis, et, aujourd'hui, dans le Finistère, plus de 60 ecclésiastiques arborent fièrement l'insigne symbolique de la croix qui expie, unie à l'or qui rachète. Des gens du monde se sont laissés séduire par le même idéal : les scouts et les jocistes en particulier l'ont accueilli avec faveur, et vous savez qu'ici, 21 de vos condisciples actuellement présents (1), ont pris, aux pieds de Notre-Dame du Creisker, l'engagement d'abstinence totale. Dans le reste de la France, le mouvement s'étend aussi avec plus ou moins d'amplitude, au point que quelques richissimes marchands de vins et spiritueux s'en sont émus et ont déclenché une contre-offensive de grande envergure. Les journaux ont essayé de noyer la Croix d'Or sous le flot du mensonge et du ridicule ; on a multiplié les réclames pro-viniques, on a mis en branle les pouvoirs publics, on a fait supprimer la subvention dérisoire (2.000 fr. je crois), accordée jusqu'à présent à la Ligue Nationale contre l'alcoolisme ; un ministre, M. Chéron, a parcouru le pays comme un vulgaire commis-voyageur pour réchauffer le zèle des consommateurs ; un autre ministre, M. Marraud, a ordonné d'expurger les livres scolaires qui avaient l'audace de signaler les dangers du vin ; et voici que l'an dernier, M. Mario Rouston, ministre de l'Instruction Publique, a fait un devoir de conscience aux instituteurs et aux professeurs des divers ordres d'enseignement, d'inculquer à leurs élèves le culte du vin.

Cependant, il faut être juste, quelques viticulteurs ont fini par entendre ce que nous ne cessons de crier devant des oreilles obstinément closes, à savoir que la Croix d'Or, loin d'être l'ennemie de la vigne, en est le plus sûr appui. Au Congrès de

(1) Depuis, de nouveaux engagements ont porté ce nombre à 30.

Bourges, nous avons fraternisé avec des gens qui ne partageaient pas nos convictions, mais ils s'étaient dérangés pour venir étudier sur place la solution que l'abstinence propose en remède à la crise viticole déclenchée par l'imprudence des intéressés, eux-mêmes, qui ont amplifié outre mesure la culture de la vigne sans prévoir d'autres débouchés que la fermentation alcoolique.

Nous assistons donc au progrès croissant d'une doctrine âprement combattue par des adversaires qui semblent avoir tous les atouts en mains : l'argent, le pouvoir, la presse, les passions, les préjugés de tout un peuple. Et quelles sont les armes que peut opposer la Croix d'Or ? Elle est pauvre, puisqu'elle vit d'aumônes ; les pouvoirs constitués lui sont hostiles ; elle lutte à la fois contre l'égoïsme, la sensualité, le respect humain ; elle se présente sous une forme paradoxale qui choque l'opinion. Encore une fois, comment expliquer qu'elle vive, qu'elle fasse des conquêtes ?

Il n'y a qu'une force capable de triompher dans de telles conditions, celle qui a permis au christianisme naissant et persécuté d'enterrer ses bourreaux : la vérité. Oui, c'est parce que la vérité appuie la thèse abstinence que nous ne craignons pas la contradiction, que nous l'appelons même de tous nos vœux, l'expérience ayant montré que les plus fougueux adversaires deviennent parfois les plus fervents protagonistes. Mais, mes chers amis, la vérité a des droits, et en premier lieu celui d'être reconnue, servie, aimée, même si elle entraîne aux sacrifices. C'est dans l'espoir de décider quelques-uns d'entre vous à étudier de plus près la question, toujours angoissante, de l'alcoolisme, que je viens une fois encore vous entretenir de ce fléau. Laisant de côté les questions d'intérêt personnel que je vous ai déjà exposées bien souvent, je me placerai aujourd'hui au point de vue de la race et je m'attacherai à vous montrer que *l'alcool compromet les forces physiques, intellectuelles et morales de la nation française*.

1° *L'alcool compromet les énergies physiques de la nation Française*

La France, mes chers amis, est le plus beau pays du monde, et l'histoire nous dit qu'elle a toujours joué un rôle prépondérant dans les affaires d'Europe. Aujourd'hui encore, malgré les ruines récentes de la guerre, elle conserve, au point de vue financier, une situation privilégiée que lui envient ses alliés et ses ennemis d'hier.

Mais il est un autre capital, qui, lui, ne s'abrite pas dans les caves de la Banque de France, un capital plus important que toute réserve d'or pour la prospérité nationale, c'est le capital humain, et celui-ci inspire des inquiétudes. En étudiant attentivement notre carte démographique, on constate que plus de trois millions d'étrangers sont établis chez nous, commençant dans la paix l'invasion du pays. Et il y a encore de la place : dans certaines régions, celles précisément qui ont été les plus atteintes par le fléau alcoolique, la population est clairsemée et la terre de labour transformée en pâturages parce qu'il n'y a

plus de bras pour tenir la charrue, ni peut-être de force pour enfoncer le soc.

Car le nombre n'est pas tout : la qualité est un facteur encore plus important puisqu'il contient déjà en germe l'avenir.

Or l'alcool est un poison social qui atteint plus sûrement la race que les individus. Car parfois, le buveur semble ne pas ressentir lui-même les contre-coups de ses excès de boisson ; mais alors, ce sont les descendants qui payent la note, et cette fois, elle peut bien s'appeler, sans jeu de mots, la douloureuse.

Qui ne connaît de ces familles, où, près d'un père bien bâti, apparemment vigoureux, on est tout surpris de trouver de pauvres enfants chétifs et malingres, atteints souvent d'infirmités, prédisposés à toutes les maladies. Et voilà comment la race s'étiolit. La tuberculose fait chaque année des ravages effrayants qui atteignent, hélas ! toutes les classes de la société ; mais aussi, dans toutes les classes de la société, l'alcoolisme sévit, brutal ou raffiné, toujours funeste.

Au congrès de Bourges, une des premières conférences, celle du docteur Prunet, était intitulée : alcoolisme et tuberculose. L'orateur, qui n'était pas abstinent et a bien tenu à nous le faire savoir, a déclaré catégoriquement que si l'alcoolisme n'est pas le seul facteur de tuberculose, il en est certainement un des plus actifs, et cela de deux façons : directement, en débilitant l'organisme ; indirectement, en provoquant la misère, la débauche, le taudis. Déjà, dès 1902, le professeur Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, président de la Fédération des Sociétés Antituberculeuses de France, affirmait que les deux tiers des cas de tuberculose étaient dûs, en dernière analyse, à l'alcool. Or, la tuberculose tue 150.000 français par an : c'est donc 100.000 cadavres qu'il faut inscrire, chaque année, chez nous, à la charge de l'alcool, au seul titre de la tuberculose, et nombreuse reste encore la foule de ceux qu'il conduit à la tombe par d'autres voies.

Et voilà comment il est vrai de dire que l'alcoolisme est un fléau plus redoutable que la guerre : celle-ci, du moins la guerre loyale, celle d'avant les gaz, fauche brutalement des milliers d'existences humaines, mais respecte la vitalité de la race ; l'autre sape sournoisement et sans arrêt les énergies profondes, et empoisonne les sources même de la vie.

2° *L'alcool compromet les énergies intellectuelles*

Destructeur de la vie physique, l'alcool exerce une action plus perfide encore sur la vie intellectuelle. Sans avoir poussé bien loin vos études philosophiques, vous savez que, pour l'homme, ici-bas, le cerveau est l'instrument nécessaire de la pensée. Sans que nous nous en doutions le plus souvent, notre cerveau est à chaque instant le siège d'une activité débordante. Nos yeux, nos oreilles, notre odorat, notre toucher, y déversent, presque sans arrêt, un flot d'images qui doivent s'unir et se combiner suivant les lois de l'association pour reconstituer une représentation correcte du réel. C'est comme un film qui se déroule devant l'intelligence chargée de le contempler, de le comprendre et de le juger.

Or, ne l'oublions pas, pour qu'une représentation cinématographique puisse être de quelque utilité, il faut que la succession des images soit réglée d'après un rythme déterminé par les conditions de la vision. Si le film est entraîné à une vitesse excessive, les scènes se précipitent, les images s'évanouissent, l'attention s'épuise en vain à tâcher de saisir quelques traits ; si, au contraire, la vitesse est insuffisante, les gestes deviennent saccadés, et l'impression du mouvement disparaît : dans l'un et l'autre cas, il n'y a plus concordance avec la réalité.

Or, précisément, l'alcool exerce successivement ces deux actions sur le cerveau du buveur. Son premier effet est d'exciter les cellules nerveuses, de provoquer un afflux de sang à la tête et d'activer la production des images. L'attention est débordée, c'est une bousculade. Au lieu d'un tableau ordonné, l'intelligence n'a plus devant elle qu'un enchevêtrement de sensations disparates, d'où quelques-unes seules, les plus fortes, émergeront.

Dans ces conditions, comment penser, réfléchir ? C'est un fait d'expérience qu'après boire, on ne peut faire aucun travail intellectuel sérieux. N'est-elle pas banale, cette phrase par laquelle on refuse une consommation : « Non, pas maintenant, j'ai besoin de toute ma lucidité. »

On nous objectera peut-être l'exemple de quelques hommes illustres, qui entretenaient au feu de l'alcool la flamme de leur génie. Mais, tout d'abord, il faut noter que toutes ces célébrités étaient des littérateurs, presque tous des poètes, et que la marque de leur talent n'a jamais été la raison. Qu'un Verlaine, qu'un Musset aient fait quelques beaux vers, cela ne va nullement contre notre thèse ; nous affirmons justement que l'alcool surexcite l'imagination, et tous ceux qui ont un peu de bon sens reconnaîtront que l'imagination n'est pas la faculté la plus noble, ni la plus sûre de l'homme.

Et puis, n'oublions pas que cette période d'activité trépidante est bientôt suivie d'une profonde dépression. Si vous survoltez une lampe, elle projettera un éclat plus brillant, mais le filament s'usera rapidement, et, à la clarté éblouissante, succèdera bientôt l'obscurité complète. Recueillons cet avertissement de Musset : « Cette femme, disait-il à peu près, en parlant de George Sand, boit un litre de lait et écrit vingt pages ; moi, je bois un grand verre d'alcool et j'écris deux vers ». Quant à Verlaine, qu'une photographie célèbre prise par Dornac représente attablé devant un verre d'absinthe, il a partagé son temps entre le café, la prison et l'hôpital ; il avait du talent, certes, mais n'a rien produit, et encore tout ce qui est sorti de sa plume est loin d'être recommandable.

Que de vies gâchées ainsi par l'alcool ! Que de dons merveilleux demeurés sans fruits, pour le plus grand dommage de la société ! Car si on peut admettre à la rigueur qu'une certaine poésie ait pris naissance dans les vapeurs de l'alcool, il faut du moins reconnaître qu'aucune œuvre de science n'a pu se développer dans une atmosphère alcoolique.

Et il est facile de comprendre pourquoi. Rien de sérieux ne saurait se faire sans réflexion. Mais réfléchir, c'est rappeler des souvenirs pour les étudier longuement, avec attention, et c'est ce dont un alcoolique est incapable. Dans la période de surex-

citation, en effet, les impressions se sont succédées trop rapidement pour pouvoir être enregistrées ! elles n'ont laissé, dans le cerveau qu'une trace fugitive, tout de suite effacée par le flot suivant. Ne sont-ce pas les alcooliques eux-mêmes qui nous déclarent ne plus se souvenir de ce qu'ils ont fait, dit ou pensé, pendant qu'ils étaient sous l'empire de l'alcool ? Pendant la période de dépression, les cellules nerveuses, fatiguées par l'effort exagéré qu'on leur a demandé précédemment, ont perdu leur plasticité et n'impriment plus que des images pâles, sans coloris et sans relief, insuffisantes pour soutenir l'intérêt : c'est le moment où le regard se voile, la langue devient pâteuse, la tête retombe sur la poitrine, dénonçant l'imminence d'un profond sommeil.

Mais l'alcool ne se contente pas d'empêcher l'attention nécessaire à la réflexion, il joue à l'intelligence un plus vilain tour encore en provoquant des erreurs de jugement.

Nous avons vu que dans le chaos inextricable déclenché par l'alcool dans le cerveau du buveur, seules, quelques impressions plus fortes émergent. Naturellement, c'est après ces quelques impressions, qui traduisent plus ou moins bien certains aspects de la réalité, que l'alcoolique portera ses jugements, qui, par le fait, seront toujours incomplets et souvent faux. N'essayez pas de lui faire entendre raison, il reviendra toujours à sa marotte, à son idée fixe : vous savez bien qu'il n'y a qu'un moyen de faire taire un alcoolique qui divague, c'est d'abonder dans son sens, quelles que soient les inepties qui sortent de sa bouche.

Cette action de l'alcool sur le cerveau et, conséquemment, sur la pensée, peut avoir les répercussions les plus graves sur les destinées d'un pays. A notre époque surtout, où la lutte économique entre nations est si âpre, le progrès industriel est pour tous les peuples une nécessité : c'est une question de vie ou de mort. Mais le progrès industriel est subordonné au progrès scientifique, et, finalement, c'est l'esprit qui domine.

Et puis, prêtez l'oreille : à aucune époque on n'a tant prôné la paix, et, jamais peut-être non plus, on n'a tant senti peser sur la vieille Europe, sur le monde entier, les menaces de guerre. On peut parler de désarmement, on peut, dans une certaine mesure, contrôler la fabrication des cuirassés, des canons, des mitrailleuses ; mais pourra-t-on empêcher un peuple avide de revanche de construire de pacifiques usines qui, du jour au lendemain, se transformeront en arsenaux bondés d'explosifs et débitant sans arrêt les engins chimiques les plus meurtriers ? La prochaine guerre, dit-on, sera surtout une guerre de gaz. Que peut la vaillance d'un peuple contre ces vapeurs surnoires qui corrodent les tissus, brûlent les organes, et font d'un colosse une loque pitoyable. Les armes ici, ne sont d'aucune utilité : ce qu'il faut, c'est le contre-poison, qui neutralise à temps le redoutable toxique ; ce qu'il faut aussi, et surtout, c'est la possibilité d'user de représailles, car, pour les peuples comme pour les individus, la crainte est le commencement de la sagesse.

La sécurité nationale réclame donc des esprits lucides, appliqués à scruter les redoutables secrets de la nature, capables de prévoir et de déjouer les traîtreuses machinations de voisins remuants et de les tenir en respect en opposant à leur morgue fanatique une science au moins égale à la leur.

3° L'alcool compromet les énergies morales

Au-dessus de l'intelligence, il y a la volonté.

Que ces deux facultés soient spécifiquement distinctes ou qu'elles ne constituent que deux aspects d'une même réalité, c'est là discussion oiseuse. Ce qu'il y a de certain, c'est que la volonté ne peut entrer en exercice indépendamment de l'acte de l'intelligence : « *Nihil volitum nisi præcognitum* », disaient les scolastiques, ce qui signifie qu'aucun objet ne peut influencer la volonté s'il n'a été préalablement saisi par l'intelligence.

Dès lors, tout ce qui contribue à obscurcir ou affaiblir cette dernière cause du détriment à sa compagne ; on peut donc juger à priori que l'alcool, ennemi de l'intelligence, sera aussi l'adversaire de la volonté.

Et j'ajoute que l'alcool est surtout l'ennemi de la volonté.

La volonté est la faculté maîtresse de l'homme, celle qui donne la mesure de sa valeur ; c'est la citadelle inexpugnable qui lui permet de braver toutes les forces de l'univers et de repousser victorieusement les plus terribles assauts. Et cependant cette puissance, qu'aucune violence ne saurait subjuguier parce qu'elle est essentiellement libre, porte, dans l'imperfection de sa liberté, le germe de sa faiblesse. Entraînée irrésistiblement vers le bien, elle peut arrêter son choix sur tout ce qui présente l'apparence du bien, même si ce bien est d'ordre infime et en opposition avec un bien supérieur, même si ce bien comporte comme conséquence fatale toute une longue suite de maux.

Or, par le fait le l'union intime qui existe entre le corps et l'âme et du défaut provoqué par la faute originelle, les biens matériels, quoique placés au dernier rang dans l'échelle des valeurs, exercent un attrait beaucoup plus puissant que les biens spirituels, et la volonté pour maintenir l'ordre et respecter la hiérarchie doit résister fermement.

Or, que fait l'alcool ? Dans cette lutte dont l'enjeu n'est rien moins que l'éternité de bonheur ou de souffrances, il jette en faveur des jouissances matérielles tout le poids de sa séduction et de sa diabolique emprise. Il flatte la sensualité, libère les passions du contrôle gênant de la raison, va chercher des complices dans le respect humain, les préjugés, la mode ; il s'impose par les journaux, les gigantesques affiches, les innombrables cabarets, et dresse autour de la volonté un traquenard si bien ourdi que nombreux sont les malheureux qui s'y laissent prendre. Il y a si loin du premier verre à l'ivrognerie crapuleuse qu'on ne perçoit pas le lien de causalité qui les relie. Et pourtant, la philosophie nous l'enseigne et l'expérience nous le prouve, un premier acte suffit à poser le fondement d'une habitude. La formule populaire : « Il n'y a que le premier pas qui coûte » est sans doute trop absolue, mais il est vrai que le premier acte prépare la voie au suivant et le rend plus facile.

N'est-ce pas l'histoire de tous les buveurs ? Ne sont-ils pas tous des ex-temperants, qui, consciemment ou non, ont été conduits bien plus loin qu'ils ne voulaient ? Oh est le jeune homme qui, dans ses rêves d'avenir, envisage délibérément la possibilité d'être un jour la brute avinée qu'on relève dans un ruisseau pour le conduire au poste de police ? Qui donc n'a éprouvé un sentiment de dégoût en voyant un pochard, l'haleine encore empes-

tée de son dernier verre d'alcool, remplir la rue de ses festons malhabiles et interpeller grossièrement les paisibles passants ? Et cependant, les vieux disparaissent, les jeunes prennent leur place, et l'on trouve toujours des pochards, et l'on rencontre toujours des brutes alcooliques.

Pourquoi ? Parce que, à toutes les influences extérieures qui, à notre époque surtout, jettent les différentes classes de la société vers la consommation des boissons fortes, l'alcool ajoute son pouvoir tyrannique. Comme l'usurier maudit, qui pousse le fils de famille à de folles dépenses, et ne lui avance l'argent nécessaire à ses fredaines que contre de solides hypothèques, l'alcool emprisonne dans ses filets l'imprudent qui a commis la sottise de se confier à lui. Contre la jouissance qu'il procure, il s'octroie droit d'entrée dans la place en créant dans l'organisme un besoin qui ne sera satisfait que par des doses de plus en plus fortes. Et, quand il est devenu entièrement le maître, quand il a posé victorieusement sa griffe sur toutes les énergies corporelles, il refuse même ce qu'il avait promis, et le malheureux alcoolique boit, non plus pour éprouver du plaisir, mais pour apaiser une souffrance.

Qu'a donc fait la volonté, durant toute la durée de cette expropriation ? Elle a cédé, elle a capitulé sans cesse. Elle n'a pas su, à l'origine, user de son droit de veto contre les empiètements de l'alcool ; maintenant, l'alcool l'en a dépouillée et la livre désormais à toutes les passions, accourues pour achever l'œuvre d'asservissement. Il est bien esclave, en effet, ce buveur qui ne sait plus dire non, qui, parfois peut-être, dans une échappée de raison, mesure avec horreur la profondeur de sa déchéance, mais n'a plus la force d'opérer le redressement. Voyez : sa femme et ses enfants sont dans la misère ; lui porte dans sa poche le gain de la semaine ; mais un cabaret se trouve sur sa route, là règne l'alcool, son maître, qui l'appelle, et, docile, le malheureux court sacrifier, sur le comptoir du mastroquet, la subsistance des siens. Si on l'exige, il volera, il tuera ; il ne s'appartient plus, il s'est vendu.

★★

Mes chers amis, la vie d'un peuple rencontre, comme celle des individus, bien des obstacles à son épanouissement. Pour les vaincre, il faut de l'énergie, il faut des volontés fortes qui ne comptent pas avec le sacrifice. Seul, celui qui sait se renoncer, qui est capable de se dévouer pour un idéal et d'en poursuivre la réalisation au milieu des contradictions et des entraves, seul, celui-là travaillera efficacement à l'édification de la cité... Rien n'est plus funeste pour un pays que l'apathie de la population, la mollesse des caractères développée par l'envahissement de la sensualité. Qu'on se rappelle les délices de Capoue, qu'on se rappelle aussi le temps de la Régence et l'abandon de presque toutes nos colonies.

Vous êtes, mes chers amis, de ceux sur lesquels la France a le droit de compter ; pour lui acquérir la paix et la prospérité, vos devanciers n'ont pas reculé devant le sacrifice du sang ; pour maintenir cette paix et développer cette prospérité, vous appor-

terez au service du pays toute votre clairvoyance et toute votre énergie. Un bon ouvrier prend soin de ses outils ; n'oubliez pas que pour vous, étudiants, le cerveau est l'instrument de travail indispensable, et que l'alcool est un de ses pires ennemis ; rappelez-vous aussi que vos desseins les plus généreux sombreraient dans l'impuissance si vous laissiez l'alcool prendre la direction de votre vie. Pour votre sauvegarde personnelle donc, et surtout pour éclairer la masse qui attend de vous, les privilégiés, les jugements à porter et la ligne de conduite à suivre, luttiez contre les empiètements de l'alcool en venant renforcer les rangs de ceux qui mènent le bon combat dans les ligues antialcooliques. La France sera ce que vous la ferez : faites-là abstinente : il n'est pas, dans l'ordre matériel, de plus grand service que vous puissiez lui rendre.

F. T.



ÉPHÉMÉRIDES

11 Avril. — Je ne sais pas ce qu'ont été les vacances pour chacun. Mais pour tous elles ont été pluvieuses, maussades, j'allais dire ennuyeuses, à tout le moins décevantes. Que de projets « tombés à l'eau » ! Que de parties manquées, de promenades ajournées... Aussi ont-elles fait désirer de nouveau le Collège où il suffit souvent de rentrer pour voir apparaître le soleil. Ainsi encore cette année. Et voilà pourquoi, si l'on chantait le 23 Mars : Vivent les vacances ! l'on pouvait dire sans trop d'amertume le 11 avril : Vive la rentrée ! Et c'est vrai puisque, en manière de consolation, les vieux se plaisent à nous dire : « Ah ! mes enfants, le meilleur temps de votre vie ! » Nous finirons par croire que c'est vrai...

22 Avril. — Conférence aux élèves de la Division des Grands sur l'Ecole de Journalisme de Lille par un délégué de l'Université.

23 Avril. — Il y a quelques années, l'éminent avocat de Brest, M. Alexandre Masseron, conduisait au collège de Saint-Pol l'éminent biographe de Saint-François d'Assise, M. Joannès Joergensen. Les aînés se souviennent encore peut-être de cette délicieuse conférence sur le « Poverello ». L'aimable causerie du R. P. François de Paule, religieux Capucin de la Maison de Dinard, ne fut pas moins instructive ni moins goûtée de tous. Le prédicateur très apprécié de la récente mission de Saint-Pol-de-Léon nous tint une heure et demie durant sous le charme de sa parole chaude et persuasive. Successivement déroulèrent sur l'écran, en des tableaux vivants dus à la plume ou au pinceau d'un artiste, les principaux épisodes de la vie de Saint François, dont les Capucins sont aujourd'hui les dignes fils. Quelques vues de leurs maisons, de leurs noviciats complétaient le programme. Quelques histoires aussi, très authentiques d'ailleurs, comme celle du Père Marie Antoine, appelé « le Saint de Toulouse ».

« Un jour, le P. Marie Antoine rentrait à son couvent de Toulouse par le faubourg de la Côte-Pavée. Vint à passer un zigzaguant personnage, puant à plein nez le rogomme, et qui lui lança à la face, après un hoquet, le refrain célèbre :

Père capucin, confessez ma femme

Père capucin, confessez-la bien.

« Le Père n'était pas homme à s'étonner. Tout plein de l'idée que, quand la Providence le juge bon, la voix d'un poivrot peut être celle même du Ciel, il prend au pied de la lettre le propos de l'ivrogne, l'escorte jusqu'à son gîte, l'écarte d'un geste, l'y devance et grimpe jusqu'au galeas du lit.

« L'ivrogne alors d'écarquiller ses yeux hagards, de trouver la plaisanterie mauvaise et d'interpeller penaudement le bon Père pour l'inviter à rétrograder.

— Je ne voulais pas vous offenser ; non, voyons, c'était pour rigoler. Qu'est-ce que vous voulez, mon Père ?

— Confesser ta femme, tu me l'as demandé plus de cinquante fois tout à l'heure.

« Fureur de l'ivrogne qui hurle à la fin, ameuté le quartier et provoque l'intervention de la police.

« Pendant ce temps, du fond du taudis, une voix de femme agonisante appelait le Père. Le vœu exprimé étant formel, un agent se campe devant le taudis « au nom de la liberté de conscience ». Le Saint de Toulouse confesse, absout, administre les derniers sacrements.

« La mission terminée, du moins pour ce qui concernait la femme, le Père interpelle alors le bonhomme plus qu'aux trois quarts dégrisé.

— Et puis, c'est tout ? lui demanda-t-il ?

— Non, Père, j'étais une canaille. Je veux payer ça : confessez-moi.

« L'affaire se termine comme un conte hautement moral, mais comme un conte hautement moral vécu.

« L'homme abandonna désormais la bouteille ».

C'est d'après José Vincent que je viens de raconter l'histoire dont le Père François-de-Paule nous a donné un vivant tableau. Lisez « *Sous le froc et sous le voile* » et vous verrez que les Capucins, comme les Clarisses, époux et épouses de Dame Pauvreté, en ce monde assoiffé d'or et d'argent, sont les uns et les autres, peut être « sin-

gulièrement originaux », mais aussi « de fameux hommes ».

24-28 Avril. — On lira d'autre part, dans « *La Vie Religieuse* » le compte-rendu de notre Retraite de Première Communion, prêchée par M. l'Abbé Le Chat, recteur du Conquet.

7 Mai. — Au « Tableau des Avis » : « 447 fr. 75, produit de la Collecte pour l'Œuvre des Vocations. Un généreux merci à tous les donateurs ! »

On pardonnera à *Spectator* de placer ici une « Variété » parue dans la « Semaine Religieuse » du 20 Mai dernier sous le titre « *Encore une quête !* ». On prend son bien là où on le trouve, et l'histoire ne manque pas de saveur...

« Ce dimanche-là, de retour de la grand'messe, la vieille Louise n'était pas de bonne humeur. Rentrée dans sa cuisine où le bon morceau de rôti avait fini de cuire durant l'office jusqu'à embaumer d'un parfum qui chatouillait les narines, elle se surprenait à parler seule. En vain Mirza, la chatte chérie, vint ronronner autour de sa maîtresse, en vain le gai carillon sonnait-il joyeusement midi, en vain le bon feu attiédissait-il l'atmosphère tandis qu'au dehors la bise soufflait en rafales. De tout cela la vieille Louise n'avait souci. Secouant sa tête grise au risque de faire tomber les lunettes mal ajustées...

« Encore une quête, maugréait-elle.. encore une quête ! Ah ! non. monsieur le Curé exagérait ! Quête pour ci... quête pour ça. Sans compter les religieuses qui venaient si souvent, d'un air douxereux, frapper à sa porte et demander des nouvelles de sa santé ! Sa santé ! Je crois bien !... Non, c'était trop ! A ce compte les pièces de cinquante centimes se faisaient rares dans son gousset. Sans doute, il ne contenait pas que de ces pièces-là, le précieux gousset, mais aussi de bons billets, voire des titres authentiques. Seulement tout cela ne devait point, pour en sortir, franchir le seuil de la maison.

« Encore une quête !... »

« Eh ! oui ! monsieur le Curé ne s'était-il pas avisé d'inviter un chanoine, en habit rouge, afin de prêcher une journée pour le collège de X... !... »

« Un collège !... Je vous demande un peu... un collège !
 « N'y en a-t-il pas assez de ces maisons, de ces « boîtes à curés » comme disaient les fortes têtes de la commune ?

« Et puis.. est-ce le moment de bâtir à cette heure où tout est cher... où personne ne gagne ?

« Non vraiment, monsieur le Curé exagérerait...

« Il n'était pas seul d'ailleurs... le chanoine par exemple...

« N'avait-il pas affirmé que l'existence de ce collège était nécessaire à la vie du clergé du diocèse ?

« N'avait-il pas osé dire qu'il faudrait deux millions pour contruire cette bâtisse... Deux millions !

« N'avait-il pas eu l'audace — et ceci c'était le comble — de s'arrêter longuement devant elle en lui tendant sa barrette... et n'avait-il pas pris un air scandalisé quand il l'avait vue déposer pieusement sa pièce de vingt sous ?

« *Primum vivere, deinde philosophare*, dit un proverbe... Vivre d'abord, se fâcher ensuite. Ainsi pensa la vieille Louise. Aussi s'attabla-t-elle, seule en sa cuisine, commençant son repas. Mais, malgré les meilleures résolutions, les tempêtes ne sont point si faciles à calmer. Aussi mangea-t-elle fort mal. Aussi, quand vint le moment de la sieste quotidienne, alors que Mirza couchée en rond sur les genoux de sa maîtresse se laissait doucement caresser, s'endormit-elle d'un sommeil lourd.

« ... Si lourd qu'il se peupla de cauchemars.

« La vieille Louise se vit tout à coup transportée dans un pays inconnu, loin de son gai village. Autour d'elle des figures sinistres et grimaçantes qui venaient les unes après les autres lui crier : « Il faut mourir ! »

« La mort ne faisait pas peur à Louise. Elle était bonne chrétienne. Croyant sa dernière heure venue : « Un prêtre », supplia-t-elle.

« Un ricanement sinistre lui répondit. Epouvantée, elle vit se détacher dans le fond de la chambre obscure un être fantastique... le chanoine même qui avait prêché le matin, vêtu de rouge, mais un chanoine squelettique, les joues creuses, pâle, l'œil en feu et qui tendant vers elle sa main décharnée, lui disait d'une voix sépulcrale :

« Un prêtre !... Des prêtres, il n'y en a plus.. ! »

« Quand elle s'éveilla, Louise était baignée de sueur. Mirza s'était enfuie dans un coin et regardait sa maîtresse d'un air affolé.

« — Allons... c'est épouvantable... ce que tu viens de rêver-là, ma pauvre, épouvantable.. ! Moi, mourir sans prêtre... mais je ne veux pas... Je ne veux, reprit-elle songeusement, et pourtant... les prêtres se font rares... Ne supprime-t-on pas des paroisses ?

« ... Saint Joseph est le patron de la bonne mort... Or n'est-ce pas lui qui nous tend la main ? Si nous ne lui répondons pas... sera-t-il plus complaisant que nous-mêmes quand viendra pour de bon la dernière heure ?...

« C'est ainsi qu'avant d'aller aux vêpres, la vieille Louise parlait seule... encore et pendant longtemps.

« Mais qui fut bien étonné le lendemain ? Le bon chanoine sans doute puisqu'il reçut par la poste sans autre indication que ces mots « Pour le collège de X... » un billet de mille francs tout neuf.

« Il en est encore à se demander quelle est l'âme délicate qui fit à saint Joseph cette charité royale..

« Louise, ne vous trahissez pas ! »

Z.

12 Mai. — Concours organisé par l'Association des Chefs de Famille de la Région Bretonne entre les Institutions libres du Diocèse (jeunes gens et jeunes filles), classe de Première et classe de Philosophie. On peut lire plus haut, dans « *La Vie Intellectuelle* » les sujets de devoirs proposés aux candidats.

Notons aussi, pour mémoire, que le traditionnel « *Feu d'Artifice* » en l'honneur de Sainte Jeanne d'Arc n'a pas eu lieu cette année. Le 8 Mai était en occurrence avec les Elections Législatives (2^e tour) et la mort de M. le Président de la République a été le motif invoqué pour supprimer cette réjouissance.

10 Mai. — M. le Chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol, a présidé aujourd'hui le Concours d'Instruction Religieuse organisé par l'Université Catholique d'Angers entre les Institutions libres de la Région de l'Ouest. (Cf. pages 187 et 194).

« Un collège !... Je vous demande un peu... un collège !
 « N'y en a-t-il pas assez de ces maisons, de ces « boîtes à curés » comme disaient les fortes têtes de la commune ?

« Et puis... est-ce le moment de bâtir à cette heure où tout est cher... où personne ne gagne ?

« Non vraiment, monsieur le Curé exagérât...

« Il n'était pas seul d'ailleurs... le chanoine par exemple...

« N'avait-il pas affirmé que l'existence de ce collège était nécessaire à la vie du clergé du diocèse ?

« N'avait-il pas osé dire qu'il faudrait deux millions pour contruire cette bâtisse... Deux millions !

« N'avait-il pas eu l'audace — et ceci c'était le comble — de s'arrêter longuement devant elle en lui tendant sa barrette... et n'avait-il pas pris un air scandalisé quand il l'avait vue déposer pieusement sa pièce de vingt sous ?

« *Primum vivere, deinde philosophare*, dit un proverbe... Vivre d'abord, se fâcher ensuite. Ainsi pensa la vieille Louise. Aussi s'atabla-t-elle, seule en sa cuisine, commençant son repas. Mais, malgré les meilleures résolutions, les tempêtes ne sont point si faciles à calmer. Aussi mangea-t-elle fort mal. Aussi, quand vint le moment de la sieste quotidienne, alors que Mirza couchée en rond sur les genoux de sa maîtresse se laissait doucement caresser, s'endormit-elle d'un sommeil lourd.

« ... Si lourd qu'il se peupla de cauchemars.

« La vieille Louise se vit tout à coup transportée dans un pays inconnu, loin de son gai village. Autour d'elle des figures sinistres et grimaçantes qui venaient les unes après les autres lui crier : « Il faut mourir ! »

« La mort ne faisait pas peur à Louise. Elle était bonne chrétienne. Croyant sa dernière heure venue : « Un prêtre », supplia-t-elle.

« Un ricanement sinistre lui répondit. Epouvantée, elle vit se détacher dans le fond de la chambre obscure un être fantastique... le chanoine même qui avait prêché le matin, vêtu de rouge, mais un chanoine squelettique, les joues creuses, pâle, l'œil en feu et qui tendant vers elle sa main décharnée, lui disait d'une voix sépulcrale :

« Un prêtre !... Des prêtres, il n'y en a plus... ! »

★★

« Quand elle s'éveilla, Louise était baignée de sueur. Mirza s'était enfuie dans un coin et regardait sa maîtresse d'un air affolé.

« — Allons... c'est épouvantable... ce que tu viens de rêver-là, ma pauvre, épouvantable... ! Moi, mourir sans prêtre... mais je ne veux pas... Je ne veux, reprit-elle songeusement, et pourtant... les prêtres se font rares... Ne supprime-t-on pas des paroisses ?

« ... Saint Joseph est le patron de la bonne mort... Or n'est-ce pas lui qui nous tend la main ? Si nous ne lui répondons pas... sera-t-il plus complaisant que nous-mêmes quand viendra pour de bon la dernière heure ?...

« C'est ainsi qu'avant d'aller aux vêpres, la vieille Louise parlait seule... encore et pendant longtemps.

« Mais qui fut bien étonné le lendemain ? Le bon chanoine sans doute puisqu'il reçut par la poste sans autre indication que ces mots « Pour le collège de X... » un billet de mille francs tout neuf.

« Il en est encore à se demander quelle est l'âme délicate qui fit à saint Joseph cette charité royale...

« Louise, ne vous trahissez pas ! »

Z.

12 Mai. — Concours organisé par l'Association des Chefs de Famille de la Région Bretonne entre les Institutions libres du Diocèse (jeunes gens et jeunes filles), classe de Première et classe de Philosophie. On peut lire plus haut, dans « *La Vie Intellectuelle* » les sujets de devoirs proposés aux candidats.

Notons aussi, pour mémoire, que le traditionnel « *Feu d'Artifice* » en l'honneur de Sainte Jeanne d'Arc n'a pas eu lieu cette année. Le 8 Mai était en occurrence avec les Elections Législatives (2^e tour) et la mort de M. le Président de la République a été le motif invoqué pour supprimer cette réjouissance.

10 Mai. — M. le Chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol, a présidé aujourd'hui le Concours d'Instruction Religieuse organisé par l'Université Catholique d'Angers entre les Institutions libres de la Région de l'Ouest. (Cf. pages 187 et 194).

14 Mai. —

*Ci-gît le chien Bobby
Jacquou l'a mis là.*

Epitaphe à mettre sur le lieu où dort, étranglé, le compagnon de l'autre chien Fox avec qui il s'arrangeait si bien et qui a dû à cette amitié un peu trop particulière et parfois corruptrice, de connaître une mort prématurée. Imaginez-vous que le petit Bobby avait appris au grand Fox à courir et à aboyer après les innocents passants de la rue. Parfois même quelque paisible habitant, approchant trop près de la grille, dut s'éloigner, non sans s'être vu gratifié d'un coup de dent qui aurait pu avoir des conséquences fâcheuses. En tous cas la bourse de M. l'Econome dut « trinquer », dit-on — « Cas pendable », n'est-ce pas ? — « Rien que la mort était capable d'expier ce forfait ». Ainsi fut. Et l'on apprit un soir que, sans pitié, comme sans balle et sans poison, mais d'un geste plus prompt, notre jardinier lui trancha la vie. Pauvre bête ! Croyez-vous que Fox pleura son frère par alliance ou par affinité ? Erreur... Tout se passa comme si Bobby n'avait jamais existé. Chez les chiens, voyez-vous, les morts vont vite aussi...

15 Mai. — Il suffit, dit-on, de voir une personne à table pour l'apprécier à sa juste valeur. Si cette affirmation est vraie, je ne sais ce qu'il faut penser de nos chers collégiens. L'instinct de conservation s'y révèle au vif et La Bruyère aurait puisé dans les réfectoires de collège maints détails typiques, pour un nouveau chapitre de ses « Caractères ».

Ce n'est point le lieu de faire ici un Cours de Politesse. Les aînés ont déjà reçu dans le passé de leur « vieil oncle » maints conseils judicieux dont ils auraient eu avantage à faire leur profit. Mais, hélas ! nos jeunes gens aujourd'hui en prennent bien à leur aise avec les « Belles manières », et il est toujours bon de leur rappeler que se tenir à table nécessite des raffinements spéciaux, trop souvent ignorés. J'ai lu quelque part :

« Il est nécessaire d'observer qu'il faut toujours essuyer votre cuillère quand vous la mettez au plat, y ayant des gens si délicats qu'ils ne voudraient pas manger de potage où vous l'auriez mise après l'avoir portée à la bouche... »

« Quand on mange, il ne faut pas manger vite ni goulûment, quelque faim qu'on ait de peur de s'engouer. Il faut en mangeant joindre les lèvres pour ne pas lapper comme les bêtes... »

« Il n'y a rien de plus mal appris que de lécher ses doigts, son couteau, sa cuillère ou sa fourchette, ni rien de plus vilain que de nettoyer et essuyer avec les doigts son assiette où le fond de quelque plat. »

« Il est incivil de se curer les dents devant le monde ou de se les curer durant et après le repas avec son couteau ou encore une fourchette : c'est une chose tout à fait malhonnête et dégoûtante. »

Peut-être un jour viendra où « Spectator » rassemblera ici, à l'usage des jeunes et pour le plaisir des anciens, les multiples observations qu'il recueille au réfectoire. Il se contente de noter aujourd'hui qu'il faut « manger pour vivre » et que faire le difficile au réfectoire est l'indice d'un enfant gâté... Fi ! les enfants gâtés !...

Samedi 28 Mai. — Je me suis demandé s'il fallait insérer les lignes suivantes dans « la Page des enfants » ou sous la rubrique « Rions un peu ». L'histoire est amusante en effet. Mais j'ai pensé que mon petit Plaidoyer figurerait aussi bien dans nos modestes Ephémérides, à la date même où ont paru les lignes qui ont déterminé ma réponse.

Les amateurs de sports, nombreux au collège, ont dû être satisfaits, j'imagine, de notre dernière rubrique sportive. Mais je gage qu'ils ont lu, sans indignation contre une prétendue partialité, et tout au plus avec un léger sourire — c'est que la vérité très souvent sort de la bouche des enfants ! — les lignes que voici :

Un match, c'est toujours intéressant — quoi qu'on dise — au moins pour les jeunes. Un match avec une équipe étrangère, c'est captivant. Et quand nos visiteurs sont les Gâs de Morlaix qui ont récemment tenu en haleine pendant trois parties consécutives, à huit jours d'intervalle, l'équipe correspondante du Stade Léonard aux applaudissements — mérités ou pas mérités ??? — d'une foule de plus de 2000 spectateurs qui, pour la plupart, ne comprennent rien au jeu où ils n'assistent que par une sorte de snobisme, c'est passionnant... pour les jeunes encore... (« Le Creisker » de Mars-Avril 1932, page 139 ; lignes 33 et suivantes).

Ces lignes ont provoqué dans un certain quotidien régional, en Rubrique sportive, sous le titre « *Echos et Rumeurs. Du côté de Saint-Pol-de-Léon* » une protestation véhémement qui a eu le don de nous amuser beaucoup. L'affaire n'est toutefois pas d'une telle importance qu'il était nécessaire de répondre à l'entre-filet du 28 Mai ; mais nous ne demeurons pas moins reconnaissants au correspondant anonyme, quoique pas inconnu, de nous fournir matière à bavarder un peu.

Voici donc ce que nous avons lu :

« Dans un certain bulletin qui paraît dans notre bonne ville, nous avons été très étonné de lire *une charge à fond* contre le fidèle public du stade Eugène Quémeneur.

« L'auteur de l'article qui signe « Spectator » *s'insurge* contre la partialité et le snobisme qui sont le partage des 2.000 fanatiques des grands matches de football.

« Mais, comme, d'autre part, M. « Spectator » affirme *dédaigneusement* sa propre *incompétence* en matière de sport, il me semble qu'il se trouve mal placé pour juger les autres.

« Par contre je pourrais lui citer les déclarations catégoriques de nombreuses personnes compétentes qui n'ont point hésité à désigner le public Saint-Politeain comme *un des plus sportifs et des plus avertis* en matière de sport.

« Nous nous contenterons de rappeler ici les paroles de M. Guy Perrichot, recordman de Bretagne et sélectionné de cross-country, qui, dans ce même journal, il y a un an, a propos des championnats d'athlétisme de district, écrivait son plaisir à venir courir devant le public de la région, parce qu'il savait que ses efforts étaient compris de la galerie.

« Je pourrais citer encore, nombre d'appréciations d'arbitres ou d'équipes de football dont on ne peut nier la compétence.

« D'autre part, on met en doute dans ce bulletin la supériorité du « Stade Léonard » sur les « Gas de Morlaix ». Certes il y aurait là matière à discussion... Mais seulement pour *une personne compétente*.

« Entout cas, lorsqu'on s'avise de parler de chauvinisme, il faudrait être un peu *moins tendencieux*. Il y a dans cette revue un certain parallèle entre équipes qui tendrait à faire croire *qu'une certaine équipe locale* serait

redoutable aux meilleures. Mais voilà où mène le manque de compétence ; on arrive à ne pas faire de différence entre une équipe première et une équipe seconde d'un même club simplement renforcée de trois joueurs.

Vlan !... Pauvre Spectator, de quoi te mêles-tu ? Oser parler de sports alors que d'autre part, tu « affirmes dédaigneusement » ta « propre incompetence... » Aussi tu as dû être « très étonné » toi-même de constater qu'on t'avait pris au sérieux. Tu n'avais certes point, n'est-ce pas, en écrivant tes impressions, l'intention de faire une « charge à fond » et tu ne doutais pas que, ce faisant, tu t'insurgeais...

Spectator a en effet assisté, avec beaucoup d'intérêt d'ailleurs, à la finale du match Stade Léonard — Gas de Morlaix. Admettons qu'il y soit allé plutôt en spectateur qu'en connaisseur, en curieux plus qu'en amateur... Aussi s'est-il gardé de trop applaudir ! La galerie, elle, triomphait... Qui lui en fera grief ? On est de son pays où on ne l'est pas. Et puis, en vérité, il faut reconnaître que, ce jour-là, les locaux l'emportaient. Mais tous les applaudissements étaient-ils « mérités » ? L'arbitre pourrait répondre... Il a droit d'ailleurs à toutes nos félicitations... et il aurait peut-être bien fait d'user de ses droits en passant de ses menaces et de ses intentions à l'acte (vis-à-vis de la galerie, s'entend)... Mais à qui fera-t-on croire que « le public saint-politeain » — je lui demande pardon ! — est un « des plus avertis en matière de sport ». Averti, c'est-à-dire, d'après le dictionnaire, « instruit », ou, comme dit l'autre, « compétent ». La connaissance précise des règles de football est le partage d'un petit nombre, et c'est ce qui rend Spectator pas trop jaloux. Combien parmi les 2000 spectateurs auxquels il est fait allusion plus haut connaissent les règles du « coup franc », du « corner », de « l'off-side ? » C'est là précisément que l'arbitre doit user de son coup d'œil et de sa perspicacité et trancher *seul* le problème.

Les prétentions inqualifiables de Spectator qui « tendent à faire croire qu'une certaine équipe locale serait redoutable aux meilleures » ne sont pas davantage du goût de notre correspondant. Tant pis, n'est-ce pas ? Ici aussi « il y aurait matière à discussion... mais seulement pour une personne compétente ». Et voilà pourquoi Spec-

tator préfère se taire... car on pourrait encore mal interpréter ses paroles et juger mal de ses intentions. Il tâchera désormais d'être moins « chauvin » et moins « tendancieux ». Et vous, chers collégiens, vous continuerez quand même à faire parler de vous... L'on ne vous craindrait pas si vous n'étiez un tantinet « redoutables ». Pardonnez à votre Spectator d'avoir été la cause involontaire d'une médisance à votre endroit... *J. Etais* est moins méchant ; il se contente d'énoncer les faits et de réparer les grossières et malheureuses erreurs de son collègue en signalant quelques pages plus haut — page 120, au bas, en titre — ce que tous n'ont pas lu : que vous n'êtes vraiment pas à même de matcher contre une équipe première, et qu'il vous faut contenter de la « première b ».

« *Le Creisker* » fait donc parler de lui... Puisse-t-il encore fournir une abondante chronique sportive qui lui procurera peut-être de nouveaux abonnés... Mais de grâce, Spectator, tais-toi... et tâche de ne plus confondre vesie avec lanterne, vitesse et ouvrier du port, équipe 1^{re} et équipe 1^{re} b... Souviens-toi aussi que « prendre la mouche est l'indice d'un mauvais caractère ». Alors, supporte et abstiens-toi.

Conclusion. — « Compris à la façon d'aujourd'hui, le sport est une affaire pour ceux qui organisent les épreuves et une distraction pour ceux qui assistent à ces épreuves. Rien d'autre... » C'est signé : Spectator ? Non ! Roger Lauron dans un hebdomadaire du 12 juillet. — Et dans le même hebdomadaire, quelques jours plus tard, sous la signature de Lili, à propos de la mort subite d'un spectateur atteint « de paralysie cardiaque à la suite de l'émotion que lui avait causée une magnifique parade du célèbre gardien de but espagnol Zamora » :

« ... un spectacle, somme toute, fort *enfantin* et *parfaitement inutile* de jeunes gens qui à coups de pied veulent mettre un morceau de cuir dans un filet... » — « Le sport, quand il n'est plus un jeu pour tous, mais un spectacle, devient *abrutissant*... Le sport, c'est le *triomphe du matérialisme* quand il s'impose... avec exclusivité... — Quant à l'amélioration de la race par les sports, tels qu'on les conçoit de nos jours, j'ai tendance à croire que c'est une *fumisterie*.

« Lorsque l'hiver, quatre mille personnes... regardent vingt-deux joueurs qui, pendant six quarts d'heure, tapent dans une boule, s'imaginent-elles faire du sport ???... Pauvres gens !... Ils attrapent des rhumes de cerveau, et puis c'est tout... »

Lili a raison... Snobisme... Snobisme... Vivent les sports quand même !...

29 Mai. — Voici comment un élève de 6^e a raconté la procession du Saint-Sacrement à laquelle, selon la tradition, prend part le collège tout entier.

« Dix heures sonnent à la Cathédrale quand nous sortons de la chapelle du Creisker pour aller nous joindre à la procession de la paroisse. Les habitants tendent déjà leurs maisons de draps blancs et font leurs derniers préparatifs.

« Nous voici sur la place. Les enfants de l'Ecole Sainte-Anne et les petites filles de la Charité tout habillées de blanc y sont déjà rassemblées. Dix heures et demie... Rien ne sort. On commence déjà à s'impatienter, car voilà, une demie heure que nous sommes sur le parvis et le vent est froid.

« Mais voici que les cloches lancent joyeusement dans l'air leurs premières notes annonçant à toute la cité la sortie du cortège. Bientôt en effet apparaît sous le porche une belle croix bleue, que suivent les filles de nos pensionnats porteurs de drapeaux multicolores et du bel emblème de la Croisade. Puis vient l'école Saint-Jean-Baptiste ; nous prenons leur suite. Dernière nous viennent les bannières de la cathédrale, puis la musique du patronage et les gymnastes. Enfin, en rangs de quatre, des petites filles tenant à la main des lis ou des drapeaux, et de petits enfants de chœur jetant des fleurs sur le passage du Saint-Sacrement. La maîtrise et le clergé ferment le cortège, précédant immédiatement le dais sous lequel ont pris place M. le Curé, qui porte le Saint-Sacrement, assisté de MM. Mazéas et Autret.

« Nous descendons d'abord la rue des Minimes, aux murs tendus de blanc, décorés de drapeaux et de fleurs. La musique du collège, sous la direction de M. Sacca-das, attaque aussitôt sa première marche, et M. Galès entonne le premier cantique repris par la schola. Devant la chapelle des Ursulines s'étend un très beau parterre

occupant toute la largeur de la rue. La chapelle Saint-Pierre n'est elle-même qu'un long tapis qui s'allonge de la porte d'entrée jusqu'à l'autel tout illuminé de cierges. Nous la traversons sans nous y arrêter, car il faut faire place au Saint-Sacrement.

« Une petite station seulement dans le cimetière pour y recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement, puis nous reprenons notre marche par la rue Verdérel. L'école apostolique se signale elle aussi par sa décoration soignée et par son tapis fait de brin de scie sur lequel se dessine un beau calice. Au Creisker, le coup d'œil n'est pas moins ravissant : le sanctuaire et l'autel disparaissent sous des monceaux de fleurs et de verdure et d'innombrables lumières. On sent que des mains pieuses et délicates ont passé par là. Des grilles du collège tombent de belles tentures rouges sur lesquelles flottent nos trois couleurs. Le long des trottoirs, dans la grande rue, c'est la grande foule qui regarde avec des yeux pleins d'admiration le magnifique cortège qui s'avance au chant des hymnes et des cantiques.

« Après le salut au Creisker, on se met de nouveau en route, et par les petites rues Rozière et au Lin, on débouche sur la place où le regard se repose émerveillé sur un splendide reposoir élevé en plein air, dans un cadre charmant de fleurs et de sapins. Une dernière bénédiction est donnée de là-haut, tandis que la musique sonne « Aux champs ». La procession fait alors sa rentrée à la Cathédrale, et les collégiens, car l'heure s'avance, descendent aussitôt au collège, heureux d'avoir participé à cette belle manifestation de foi et de piété ».

J. G.

Nous n'ajouterons rien à ce récit. Nos lecteurs auront apprécié comme nous les qualités du style et l'esprit d'observation du jeune écrivain ; nos anciens auront évoqué le souvenir des processions auxquelles ils ont également assisté autrefois dans cette belle ville de Saint-Pol qui s'entend toujours si bien à organiser ses fêtes religieuses dans l'union des âmes pour la gloire du Bon Dieu.

31 Mai ! — Comme un hommage filial à la Reine des Cieux, voici qu'ont défilé tour à tour trente et un can-

tiques à Marie. Nous les avons chantés de toute notre âme, depuis les plus simples et les plus populaires jusqu'aux plus savants. Voix des solistes et voix des élèves, timbres aigus et timbres graves, voix fausses peut-être — qu'importe ! — toutes redisaient à leur manière l'affection et l'admiration des « maîtres » et des « enfants » du Creisker envers la « Mère de Jésus... si douce... pure et resplendissante... belle au plus haut des cieux ».

Sans conteste, ce « Mois de Marie » a pour qui sait le vivre un charme pénétrant, un attrait tout particulier. C'est la douceur du soir, dans l'antique chapelle, joyau de l'architecture gothique, dont peut bien s'enorgueillir le collège qui porte son nom. Après une journée de labeur et de fatigue, qu'il fait bon contempler le visage souriant de notre mère des cieux, trônant au milieu des fleurs et des lumières ! Oui, bienheureux ceux qui comprennent qu'un seul moment passé au pied des autels vaut toutes les heures au service du monde ! C'est cela le mois de Marie ! Aussi mérite-t-il d'être appelé l'« heureux mois, radieux et épanoui », « le mois le plus beau » ; et si, comme cette année, le soleil n'a point doré la terre de ses chauds rayons, si la brise ne nous a point apporté

comme un vague parfum de lilas embaumés,
il suffit que les cœurs aient vibré, que les âmes aient prié, pour que nous ayons pu en toute vérité, ainsi que nous le chantions au soir de la clôture, nous dire les

Heureux enfants d'une mère chérie...

9 Juin. — Les Musiciens à Saint-Jean-du-Doigt ; le Cercle d'études à Carantec ; les acteurs à l'Île de Sieck ; c'est donc jour de grande promenade. Mais que les temps sont changés ! On s'en va en auto... et on revient fatigué ! Progrès d'un côté... décadence de l'autre ! qui nous redira le charme d'une sortie à pied, par les bois et les grèves ! Les jeunes ne connaissent plus cela... et alors ils ne comprennent pas comme autrefois on savait se contenter de peu... et jouir tout autant ! Autres temps, autres mœurs ! C'était bien autrefois, c'est bien aujourd'hui ! et voilà pourquoi si l'on me demandait, à moi aussi, à quelle époque j'aurais voulu vivre sur la terre, sans hésiter, je répondrais : A l'époque où je suis, au jour d'aujourd'hui !

occupant toute la largeur de la rue. La chapelle Saint-Pierre n'est elle-même qu'un long tapis qui s'allonge de la porte d'entrée jusqu'à l'autel tout illuminé de cierges. Nous la traversons sans nous y arrêter, car il faut faire place au Saint-Sacrement.

« Une petite station seulement dans le cimetière pour y recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement, puis nous reprenons notre marche par la rue Verdérel. L'école apostolique se signale elle aussi par sa décoration soignée et par son tapis fait de brin de scie sur lequel se dessine un beau calice. Au Creisker, le coup d'œil n'est pas moins ravissant : le sanctuaire et l'autel disparaissent sous des monceaux de fleurs et de verdure et d'innombrables lumières. On sent que des mains pieuses et délicates ont passé par là. Des grilles du collège tombent de belles tentures rouges sur lesquelles flottent nos trois couleurs. Le long des trottoirs, dans la grande rue, c'est la grande foule qui regarde avec des yeux pleins d'admiration le magnifique cortège qui s'avance au chant des hymnes et des cantiques.

« Après le salut au Creisker, on se met de nouveau en route, et par les petites rues Rozière et au Lin, on débouche sur la place où le regard se repose émerveillé sur un splendide reposoir élevé en plein air, dans un cadre charmant de fleurs et de sapins. Une dernière bénédiction est donnée de là-haut, tandis que la musique sonne « Aux champs ». La procession fait alors sa rentrée à la Cathédrale, et les collégiens, car l'heure s'avance, descendent aussitôt au collège, heureux d'avoir participé à cette belle manifestation de foi et de piété ».

J. G.

Nous n'ajouterons rien à ce récit. Nos lecteurs auront apprécié comme nous les qualités du style et l'esprit d'observation du jeune écrivain ; nos anciens auront évoqué le souvenir des processions auxquelles ils ont également assisté autrefois dans cette belle ville de Saint-Pol qui s'entend toujours si bien à organiser ses fêtes religieuses dans l'union des âmes pour la gloire du Bon Dieu.

31 Mai ! — Comme un hommage filial à la Reine des Cieux, voici qu'ont défilé tour à tour trente et un can-

tiques à Marie. Nous les avons chantés de toute notre âme, depuis les plus simples et les plus populaires jusqu'aux plus savants. Voix des solistes et voix des élèves, timbres aigus et timbres graves, voix fausses peut-être — qu'importe ! — toutes redisaient à leur manière l'affection et l'admiration des « maîtres » et des « enfants » du Creisker envers la « Mère de Jésus... si douce... pure et resplendissante... belle au plus haut des cieux ».

Sans conteste, ce « Mois de Marie » a pour qui sait le vivre un charme pénétrant, un attrait tout particulier. C'est la douceur du soir, dans l'antique chapelle, joyau de l'architecture gothique, dont peut bien s'enorgueillir le collège qui porte son nom. Après une journée de labeur et de fatigue, qu'il fait bon contempler le visage souriant de notre mère des cieux, trônant au milieu des fleurs et des lumières ! Oui, bienheureux ceux qui comprennent qu'un seul moment passé au pied des autels vaut toutes les heures au service du monde ! C'est cela le mois de Marie ! Aussi mérite-t-il d'être appelé l'« heureux mois, radieux et épanoui », « le mois le plus beau » ; et si, comme cette année, le soleil n'a point doré la terre de ses chauds rayons, si la brise ne nous a point apporté

comme un vague parfum de lilas embaumés,
il suffit que les cœurs aient vibré, que les âmes aient prié, pour que nous ayons pu en toute vérité, ainsi que nous le chantions au soir de la clôture, nous dire les

Heureux enfants d'une mère chérie...

9 Juin. — Les Musiciens à Saint-Jean-du-Doigt ; le Cercle d'études à Carantec ; les acteurs à l'Île de Sieck ; c'est donc jour de grande promenade. Mais que les temps sont changés ! On s'en va en auto... et on revient fatigué ! Progrès d'un côté... décadence de l'autre ! qui nous redira le charme d'une sortie à pied, par les bois et les grèves ! Les jeunes ne connaissent plus cela... et alors ils ne comprennent pas comme autrefois on savait se contenter de peu... et jouir tout autant ! Autres temps, autres mœurs ! C'était bien autrefois, c'est bien aujourd'hui ! et voilà pourquoi si l'on me demandait, à moi aussi, à quelle époque j'aurais voulu vivre sur la terre, sans hésiter, je répondrais : A l'époque où je suis, au jour d'aujourd'hui !

O fortunatos nimium, sua si bona norint... disciples ! A Saint-Pol encore, on goûte le charme de la plage en été, avec tous les avantages qu'elle procure. Aujourd'hui, ont commencé les bains qui se poursuivront ainsi chaque jeudi et chaque dimanche jusqu'aux vacances. « C'est miracle, me disait-on l'autre jour, qu'il n'y ait jamais d'accidents à l'eau... ». Peut-être ! Mais qu'on se rassure ! Toutes les précautions sont prises que réclame la plus élémentaire prudence, et aussi Notre-Dame du Creisker, que nous ne saurons trop remercier, veille sur ses enfants ! Et voilà pourquoi nous n'avons pas peur ! Une fois ou l'autre, une légère alerte émeut la gent écolière ; on s'empresse, on accourt, on ramène l'imprudent, et tout rentre dans l'ordre. Le ressuscité (!) adresse aux curieux un charmant sourire.

...*Laissant errer sa vue étonnée et ravie...*
sur ceux qui l'ont sauvé...
Et s'il pleut... s'il pleut, c'est un charme de plus, car, comme dit la chanson :

*Et lorsqu'aux bains de mer
La flott' s' met à tomber
N'y a qu'à s' fourrer sous l'eau
Si l'on n' veut pas s' mouiller...*

11 Juin. — « Le Tour du Monde en une heure » : tel est le magnifique voyage que sans fatigue nous avons accompli ce soir. Nous avons visité l'Exposition Coloniale grâce au film tourné par l'abbé Danion, l'auteur de *Cœurs d'Apôtres*, de *Foukiri et Bamboula*, et édité par la Maison de la Bonne Presse. Deux films comiques complétaient le programme, tandis qu'aux entr'actes des amateurs anonymes d'ombres chinoises s'essayaient encore à nous divertir. Voici d'ailleurs le meilleur témoignage de la satisfaction générale : les élèves de sixième, gens très observateurs, vous le savez déjà, vont livrer quelques-unes de leurs impressions. Gérard sera leur meilleur interprète et voici ce qu'il a vu :

« Douce France, regarde avec ton cœur cette population d'outre-mer ; regarde ces hommes forts et robustes, ces femmes aux colliers bigarrés, ces robes aux vives couleurs, tous criant, gesticulant, souriant, heureux d'être chez toi. Regarde et admire le temple d'Anghor, avec ses quatre tours superposées, ses escaliers défendus par des

lions de pierre, accroupis ou se dressant majestueusement sur leur piédestal, indifférents à la foule qui pose ; et à l'intérieur, contemple avec admiration ces appartements et ces salons magnifiques décorés de meubles et de richesses étonnantes.

« Sur la grande fontaine, voici, comme un suprême hommage, les noms de nos grands coloniaux. Mais ce qui me touche le plus profondément, c'est le pavillon des Missions ; cette « plus grande France », ce sont nos soldats qui l'ont conquise, ce sont nos religieux et nos sœurs qui l'ont gardée.

« Sur le lac légèrement agité, les canots automobiles bondés de monde se balancent au milieu du ronronnement des moteurs... Les passagers rient, et s'amusent... Des grandes barques à rames, semblables aux antiques galères des hommes de force herculéenne, traversant la rivière.

« Mais on est réveillé de son rêve par la voix d'un cuisinier nègre, qui vous demande d'un ton engageant si vous voulez acheter sa marchandise, tandis qu'un grec vous offre de vous faire visiter sans fatigue l'Exposition en prenant place dans sa voiture... Sans fatigue peut-être, mais pas sans argent. Vous entendez là-bas les sifflets des agents qui réglementent la circulation ; gare à l'embouteillage et vive l'ordre ! — Faites le tour ; toutes nos colonies sont là avec leurs produits et leurs richesses, voisinant avec les pavillons étrangers...

« La nuit tombe sur la capitale, mais la rumeur persiste aux abords de l'enceinte. Car bientôt un projecteur s'allume, éclairant d'un faisceau lumineux la fontaine qui ressemble maintenant à une cascade de diamants où le bleu, le rose, l'orange, le vert, etc... reproduisent la féerie d'un merveilleux arc-en-ciel. Et tandis que le lac est parsemé de jets d'eau aux couleurs changeantes, Anghor s'allume plus fantastique et plus beau encore que durant le jour... »

Ami lecteur, que pensez-vous de cette page ? Notre jeune narrateur semble avoir beaucoup vu ; il a surtout bien retenu. Mais l'écran lui a dû être indifférent. Ce qu'il a relaté, ce n'est pas ce qu'on lui demandait, mais sa visite en chair et en os à l'Exposition elle-même, et rendons-lui, n'est-ce pas, un témoignage de satisfaction pour son récit alerte et original.

19-22 Juin. — « Le jour de gloire est arrivé... » Dans quelques années d'ici, si le Baccalauréat existe encore, nos candidats emprunteront pour se rendre à l'examen, non plus l'interminable « train-patate » comme en 1918, ni même l'omnibus Saint-Pol-Brest, via Morlaix et Landerneau, mais un excellent avion qui donnera des ailes aux plus lourds eux-mêmes. Et en raison de l'influence du physique sur le moral, je ne doute pas que les esprits étant allégés, les compositions seront meilleures, et, partant, les succès encore plus beaux.

Je ne sais si vous avez assisté au moins une fois au départ de nos bacheliers. Accordons-leur ce titre dès maintenant, bien qu'ils ne détiennent point encore leur « peau d'âne » académique. N'est-ce pas ainsi d'ailleurs qu'on les nomme... depuis Pâques, peut-on dire ? La fièvre du départ les tourmente depuis quelques jours. On a tant de choses à faire... et on a beau se dépenser, on ne peut tout prévoir, et il en reste toujours. Aussi chaque fois qu'ils ont à paraître dans un milieu étranger — je veux dire en dehors du cercle habituel de leurs connaissances — ils prennent, malgré eux, un air... important (oh ! sans malice)... et amusant qui fait rire ceux-là surtout qui eux aussi ont passé par là et goûté comme eux les douces impressions de se sentir... ou de se croire le point de mire de tous les regards. Ils en sont ravis, comme vous pensez ! C'est si loin la 6^e, la 5^e !... Aujourd'hui, c'est la délivrance !... et puis, ils doivent être si calés, ceux-là !

Mais c'est surtout le dimanche qu'il faut les voir. C'est à qui aura le plus « chic » des complets ! On étrenne une nouvelle paire de souliers... au risque de se faire mal aux pieds... et de compromettre le succès d'un examen ! C'est si énervant d'avoir les orteils coincés !... Un candidat ne doit pas être dans « ses p'tits souliers »... Mais que voulez-vous ? Et puis il faut bien une cravate de la couleur du jour, une pochette « ad hoc », et surtout... — oh ! surtout — un chapeau qui vous aille bien... C'est si laid la traditionnelle casquette du collégien !... Ah ! si Flaubert revenait chez nous !

Mais, les voilà partis ! A la chapelle, des bancs sont vides ; les « hautes » classes dorment sous le soleil qui chauffe à travers les barreaux ; à l'étude, les élèves sont

clairsemés, et la cour de récréation s'ouvre désormais toute grande aux demeurants...

Lundi et mardi, heure par heure, nous suivons ici par la pensée, la journée de nos candidats. « Voilà ! ils ont fini leur français !... 17 heures ! débarrassés du grec !... » Et l'on attend avec impatience de connaître les sujets proposés... Et quand on les a connus, les appréciations sont diverses, évidemment... Pour la version, en général l'impression est souvent bonne. Il suffit qu'on ait compris (!) le sens de telle ou telle phrase, de telle ou telle expression, pour s'autoriser à la trouver facile... tant il est vrai que les difficultés n'apparaissent qu'à l'étude réfléchie et approfondie...

Mais trêve de considérations pédagogiques... Voici les premières cartes de Brest ! Quelques mots jetés rapidement — trop rapidement, hélas ! — pour communiquer les impressions... Et peut-être « combien de ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense !!! Oyez plutôt... Excusez le style collégien... Ah ! si l'on se doutait qu'il y aura peut-être, ici ou là, quelques indiscretions... On serait sincère quand même... — né faut-il pas toujours l'être ? — et plus correct. « Je reviens de la Composition française... Ce n'était pas très facile... J'ai déjà les pieds dans la colle... Pour demain soir, j'y serai tout entier... » Le même écrira pourtant à un autre : « Le français était assez dur... Enfin on verra... Espérons ». — « On nage dans la colle » dit un second. Ce ne doit pas être facile, mon ami... Mais des candidats au « Baccalauréat » sont capables de tout, même de grossières fautes d'orthographe, comme celle-ci : « ...Je te sers cordialement la main ». Bon appétit, n'est-ce pas ?... — Enfin, un amateur du volant, sans doute : « En Math, j'ai gazé à bloc... Espoir ! »

Oui, espérons... contre toute espérance... Il s'agit dès maintenant de « repasser l'oral », sans perdre de temps, surtout cette année où le centre de Brest ouvre la série à Rennes...

Mardi 28. — Nouvelles émotions... Le baromètre du cœur, le thermomètre, si vous voulez, accuse une ascension lente, mais constante, jusqu'à l'heure où arrive le fameux télégramme... En première, série A, 21 admissibles sur 31 présentés ; en philosophie, 9 sur 15 ; en

mathématiques 2^e partie : 5 sur 5. Quelques candidats attendront jeudi pour connaître les résultats. Mais dès maintenant, ceux-ci sont encourageants. Quelques malheureux pouvaient néanmoins légitimement espérer leur admissibilité ; ce sera pour octobre, après des vacances, hélas ! gâchées. Pour les autres, dare-dare, au travail !

30 Juin - 7 Juillet. — Qui n'a jadis récit^é et récite encore peut-être ces vers du poète :

*Bientôt des yeux de tous votre ombre est disparue,
L'un n'a-t-il pas sa barque et l'autre sa charrue ?*

*...Rien ne sait plus vos noms, pas même une humble
[pierre...]*

Hélas ! il en est trop souvent ainsi ! Mais une pieuse tradition veut qu'au collège, chez nous, nous adressions à nos chers disparus l'hommage de nos prières et de notre reconnaissance. Anciens maîtres et anciens élèves décédés en quelque coin de l'immense champ de bataille qu'est la vie, bienfaiteurs anonymes et inconnus dont les noms ne sont point gravés sur la stèle, tous ont droit à notre gratitude. Le tourbillon des études nous empêche dans le courant de l'année de leur consacrer officiellement quelques instants ; mais les deux derniers jeudis de l'année scolaire leur sont réservés. Puisse notre prière, celle-là même que l'Eglise nous a indiquée pour les morts, octroyer à nos défunts le repos éternel, dans la lumière et dans la paix !

12 Juillet. — Du 1^{er} au 12 juillet, on peut dire que ce sont déjà les vacances. Finies les compositions et l'on sait que le palmarès est parti pour « l'imprimatur », comme dit l'autre. Aussi y voit-on presque la semaine des quatre jeudis. Le mardi 5, c'est le congé du prédicateur et la traditionnelle fête des Jeux, non plus à Létiez, mais sur la grève de Kersaliou, et nous devons remercier le directeur des sports de cette innovation qui nous évite une longue course à travers la poussière jusqu'au bain...

Le jeudi 7, c'est jeudi... comme chaque semaine, Encore promenade... Et pour les « Croisés » et les petits, c'est le pèlerinage à la Salette, pour la Journée eucharistique des enfants...

Puis c'est dimanche... et puis rapidement, mardi, veille des vacances, avec congé toute la journée, grâce à la visite d'un évêque missionnaire, S. E. Mgr *Chaize*, d'Hanoi, qui rehaussera demain de sa présence l'éclat de notre Distribution des Prix. A 8 heures et demie du soir, Mgr Chaize a bien voulu nous entretenir à la chapelle du Creisker de sa mission du Tonkin, qu'évangélise l'un de nos plus chers anciens, le Père Mazé... et nous l'en remercions.

Et puis, et puis, ce sera la nuit, la dernière nuit... Demain se fera le départ, la famille, les vacances, et dans deux mois et demi le retour...

Spectator s'est efforcé de fournir à ses lecteurs un journal aussi vivant et aussi complet que possible. Peut-il compter sur la bonne volonté des collégiens en leur demandant de lui fournir en retour, le 3 octobre, un journal de leurs vacances à eux. Qu'ils veuillent bien noter au moins certaines excursions, quelques événements plus mémorables, leurs impressions... et les « Ephémérides » de l'an prochain bénéficieront d'un chapitre nouveau et intéressant auquel tous sont invités à collaborer.

Puissent les jeunes montrer aux anciens que quand on fait appel à eux, ce n'est jamais en vain...

Spectator les remercie d'avance et leur souhaite à tous de

Bonnes et Saintes vacances.

Spectator.



Encore pour rire...

A PROPOS DE PRENOMS.

Ne vous êtes-vous jamais amusés à écouter les mamans appeler leurs enfants ? ou à écouter les enfants s'appeler entre eux ? Faites-en l'expérience, et vous conclurez : Vraiment, on se croirait débarqué chez des sauvages.

« Lili... Loulou... Lolo... Lulu... Dédé... Riri... Jojo... Lizette... Lolotte... Chouchou... Bébert... Tatave... Popaul... Nénette... ».

Il ne manque que *Rintintin* !

Vous riez ! C'est très drôle, en effet. Mais ce qui ne l'est pas du tout, c'est que ces diminutifs bébêtes, une fois attachés au cou de ces bébés, ne les lâchent plus et les rendent ridicules à tout jamais. Une fois qu'on est *Lulu* ou *Toto*, c'est pour la vie ! Or, la vie n'est pas toujours drôle, il s'en faut.

SUR LE VIF... avec l'accent en plus.

En cour de récréation, au jeu de billes.

LE SURVEILLANT : Mais jouez donc !... Pourquoi ne jouez-vous pas ?

L'ELEVE : Je suis crevé, Monsieur...

Au parloir.

LE PAPA : Est-ce que tu auras un bon bulletin, cette fois-ci ?

L'ELEVE : Mais, papa, ça dépend absolument du prof-fes-seur !!

LE DICO DES COLLEGIENS

sera très obligé envers les Anciens du Creisker et les élèves actuels qui voudront bien l'aider à compléter son dictionnaire. Ce travail de *Bénédictin* achevé, il a l'intention de le présenter aux suffrages de l'Académie Française. Et s'il gagne un prix avec son livre, cet argent servira à payer un vin blanc d'honneur à tous ses collaborateurs. Ainsi donc, à bon entendeur, salut !

Ballot : Imbécile. — Proverbe actuel : Au bout du quai les ballots.

Bath : Superlatif d'admiration.

Fauché : A sec, sans le sou.

Piger : Comprendre, saisir.

Râleur : Celui qui n'est jamais content, que le Bon Dieu lui-même, en trois personnes, ne parviendrait pas à satisfaire.

Vache : Désigne, non pas l'animal dont on tire le beurre, le fromage, la margarine ou la cocose, mais cette qualité qui consiste à être sévère.

Infirmier : Là où l'on va quand on ne va pas.

La suite au prochain numéro...

Un problème pour finir...

Que préférez-vous :

Une tonne d'or en pièces de 10 francs, ou une demie tonne d'or en pièces de 20 francs ?...

JEAN-QUI-RIT.

Anciens,

Retenez cette date :

Mercredi 14 Septembre



Tous à Saint-Pol!

Qu'on se le dise!

Le Coin des Anciens

Deuils

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :

M. Person, neveu de M. l'abbé Autret, professeur au Collège, inhumé à Saint-Pol, le 24 Avril.

François Pasquet, élève de 4^e, décédé à Saint-Pol, le 26 Mars, à l'âge de 17 ans.

Mme Pierre Guéguen, mère de M. l'Abbé Jean-Yves Guéguen, professeur au collège de Lesneven, décédée à Saint-Sauveur, le 11 avril, à l'âge de 62 ans.

Sœur Marie-Rose, née Angèle Péron, religieuse converse, décédée au Monastère des Ursulines de Saint-Pol-de-Léon, le 4 Mai, à l'âge de 52 ans, dont 32 de profession religieuse.

M. Raoul, père de François Raoul, ancien élève de 3^e-1931, décédé à Plougoulm, le 4 Mai.

Mme Anne-Yvonne Boulch, grand'mère de Jean Quéré, élève de 4^e, décédée à Cléder, le 28 Mars, dans sa 86^e année.

M. Eugène Le Guillou, pâtissier à Saint-Pol-de-Léon, décédé le 5 avril, à l'âge de 70 ans.

Mme Joncour, mère de François Joncour, élève de 6^e, décédée à Saint-Thégonnec, le 20 Mai, à l'âge de 50 ans.

Mme Vve Nicolas, mère de M. l'Abbé Nicolas, professeur au collège, grand'mère de Jean Trividic, élève de 4^e, décédée à Henvic, le 20 Mai.

François Gorrec, ancien élève, décédé à Collorec, le 23 Mai.

M. Vincent Mingam, grand-père d'Henri Mingam, élève de 6^e, décédé à Landivisiau.

Mme Jean Berthéléme, née Victorine Le Guern, épouse de Jean Berthéléme, de Lennon, négociant à Château-neuf-du-Faou, décédée le 3 Juin, à l'âge de 29 ans.

M. Jean-François Autret, frère de Hervé Autret, élève de seconde, décédé à Morlaix, le 18 Juin, à l'âge de 21 ans, inhumé à Plouvorn.

M. Le Rüe, père de M. Jean Le Rüe, notre ancien surveillant, et oncle de M. l'Abbé Le Rüe, professeur de 6^e, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 11 Juin.

M. le Chanoine Joseph Kerbirou, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, décédé le 12 Juin à l'âge de 64 ans, et inhumé à Saint-Pol-de-Léon, le 15.

M. Yves Cocaïgn, docteur-médecin à Plounévez-Lochrist, décédé le 18 Juin, à l'âge de 48 ans et inhumé à Saint-Pol-de-Léon.

Louis Fouillard, ancien élève, décédé à Landivisiau, le 30 Juin, à l'âge de 21 ans.

Mme Veuve Madec, mère de M. l'Abbé Madec, professeur au collège, décédée à Saint-Marc, le 2 juillet, à l'âge de 84 ans.

M. Paul Moal, ingénieur-électricien, décédé à Saint-Pol-de-Léon, le 14 juillet, à l'âge de 33 ans.

M. l'Abbé Elie Allain, recteur de Saint-Thois, décédé accidentellement le 1^{er} août, à l'âge de 54 ans et inhumé le 3, à Saint-Pol-de-Léon.

M. Guy Riouallec, parrain de Guy Riouallec, élève de 6^e, décédé à Plouescat, le 28 Mai, à l'âge de 54 ans.

La Grand'Mère de Bertrand et de Guy de Keranflech, élèves de 5^e et de 6^e, décédée au manoir de Pénangar, en Guilers-Brest, à l'âge de 73 ans. — 20 avril.

M. Louis Le Bihan, grand-père de Raymond et de Jean Le Bihan, élèves de Philosophie et de 5^e, décédé à Carhaix, à l'âge de 82 ans.

De Profundis.

NÉCROLOGIE

M. l'Abbé François Moal

Vicaire à Landudal

1904 — 1932

M. François-Marie Moal prit ses premières leçons de latin au presbytère de Saint-Pol, en Septembre 1916. Parmi ses petits camarades qui suivaient la même voie, il était facile de distinguer cet enfant à la mine éveillée, au gracieux sourire, au regard franc et limpide, à l'intelligence ouverte.

Ainé d'une famille nombreuse qui devait encore s'accroître, il arrivait à l'âge où son père eût trouvé en lui une aide précieuse pour l'exploitation de sa ferme. Mais Jacques Moal et sa femme étaient des chrétiens qui ne savent pas marchander à Dieu un sacrifice, et se trouvent trop honorés de lui accorder, s'il désire, un ou plusieurs de leurs enfants. François était déjà à la maison, malade, augmentant les soucis et les fatigues de sa mère, quand une de ses sœurs demanda à entrer au couvent. La mère n'eut pas l'idée même de retarder le départ.

C'est là que François puisa ses leçons d'énergie. Ardent au travail, et doué par ailleurs de beaux dons naturels, dès qu'il fut au collège, il se classa parmi les premiers, tandis que son esprit, les charmes de son caractère et son naturel exquis, lui tiraient l'estime et la sympathie de ses maîtres et de ses condisciples.

Il fut toujours gai. Au Grand Séminaire, pendant les récréations, son rire franc et sonore révélait souvent sa présence, et c'était une fête pour « les pays », aux jours marqués, de le retrouver parmi eux.

Il aima la Bretagne, ses traditions, sa langue, ses costumes, qu'il s'efforçait de maintenir. Il par-

lait lui-même admirablement le Breton, et jamais par sa faute il ne manqua le Bleun-Brug.

Mais ce qu'il préférerait chez nous, c'était encore la foi bretonne, et il se réjouissait d'avoir bientôt à la prêcher, à la défendre.

Après son Séminaire, n'ayant pas l'âge requis pour être prêtre, il fut nommé maître d'études à Lesneven. Il y fit une pleurésie, dont il se remit péniblement. En Octobre cependant (1927), il put rentrer au Séminaire pour se préparer à la prêtrise, qu'il reçut en Décembre.

Le ministère paroissial, le but et l'idéal de sa vie ! Hélas ! sa frêle santé le condamna de longs mois au Sanatorium de Plougouven, sur un lit d'hôpital. Quelle épreuve pour sa nature ardente !

Quand il revint de là, M. Lesvenan, recteur de Landudal, offrit de le prendre comme vicaire. Il n'aurait pas trop d'ouvrage, serait soigné comme par une mère, la population est douce, aimable, sympathique. M. Moal y trouva l'accueil le plus empressé, et il s'attacha tout de suite, déployant un zèle qui ne comptait pas avec la peine, surtout avec ses forces, ni les conseils de modération qui lui étaient prodigués.

Il intéressait les enfants au catéchisme par l'image et les projections. Il les détournait des écoles supérieures laïques, en les acheminant vers les écoles chrétiennes de Briec, de Langolen et du Nivot.

Il fonda un Cercle d'Etudes pour les jeunes gens, et leur fit connaître le mouvement jociste.

Il aida son recteur à organiser l'Action Catholique, désigna les chefs de quartier, fit rentrer les cotisations, et quand il y avait quelque part une réunion plus importante, il eut soin que son groupe y fût bien représenté.

Tout marchait du même pas, les œuvres sociales avec les autres. Landudal était affilié au Syndicat et aux Caisses d'Assurances de Briec. Le vicaire leur donna l'autonomie : il forma lui-même les dirigeants. Une Mutuelle-Incendie fit baver les sec-

taires. A quelques familles nombreuses, il enseigna l'usage de la loi Loucheur. Bien souvent, de sa bourse généreuse et discrète, il aida les malheureux.

A l'église, il releva les offices en s'occupant du chant, et en intéressant la population par une prédication soignée, en même temps que sobre et élégante.

Avec cela, toujours bon et affable, plein de gaieté et de bonne humeur, il attirait tous les cœurs, ceux des fidèles et ceux de ses confrères. Sa perte fut une désolation.

L'outil s'usa à trop servir. Il fallut rentrer à Saint-Pol. Là le pauvre malade, miné par la fièvre, pensait à Landudal, ne parlait que de Landudal : il exposait ses plans pour le jour où il pourrait y revenir. Il eut surtout un regain d'espoir quand on lui annonça son admission à Thorenc, au Sanatorium du clergé. Le médecin ayant permis le voyage, il partit plein de joie pour Paris. C'est là que l'attendait, hélas ! le désenchantement. Le docteur chargé de l'examen d'entrée lui déclarait, en effet, que Thorenc n'était pas fait pour les malades de son espèce. Il comprit, et la perspective de la mort s'ouvrit nettement devant ses yeux. Le voyage l'avait d'ailleurs tellement exténué que l'on craignit une issue fatale à Paris même, et qu'il y reçut les derniers sacrements.

Un mieux permit son retour à Saint-Pol, où désormais, sans illusion, il attendit la mort avec sérénité. Ce qui frappa surtout ceux qui le visitaient, c'était son accueil toujours aimable et gai, le visage calme et souriant qu'il gardait en les entretenant de sa fin prochaine. Et le dimanche matin 28 Février 1932, à l'âge de 28 ans, il consommait, avec la plus grande résignation, le sacrifice de sa vie.

Toute la journée, une foule nombreuse défila devant son lit funèbre. Le lendemain, pour les obsèques, les cinquante prêtres et la multitude qui se pressaient dans la cathédrale témoignaient de la sympathie dont il jouissait. Des paroissiens de Lan-

dudal, en costume de glazic, portaient la croix et tenaient les cordons du poêle, selon la volonté exprimée par M. Moal avant de mourir. C'était le dernier hommage qu'il voulait rendre à Landudal et à sa Bretagne, en même temps que prêtre dévoué et serviteur fidèle, il remettait à Dieu sa belle âme.

R. I. P.

La Semaine Religieuse du 22 Avril.

Naissances

Simon Le Naélou, 25 Mars. — De la part de Simon Le Naélou, de Carhaix, gérant de l'Institut Héli-Marine de Labenne-Océan (Landes).

Jeanne Nicolas, Carantec, 14 Février. — De la part de M. Nicolas, coiffeur au collège, grand-père.

Jacques Melénec, 30 Avril. — De la part de Pierre Melénec, Camaret-sur-Mer.

Marie-José et Hervé Nicol, 27 Mars. — De la part de Louis Nicol, vétérinaire à Guerlesquin.

Monique Léost, nièce de Lucien Léost, élève de 4^e. Le Mans, 16 Mai.

Jean-Pol Pailler, 4^e enfant de Jean Pailler, secrétaire général du Syndicat à Henvic, Mai 1932.

Marie-Magdeleine Le Bars, petite sœur d'André Le Bars, élève de 5^e. Landerneau, 26 Mai.

Dominique Grall, petit frère de Jean, élève de Philosophie, et de Joseph, élève de 4^e. 10^e enfant de M. Joseph Grall, négociant à Landivisiau, 13 juin.

Monique Le Bris, petite nièce de M. l'Abbé Rolland, professeur. — Landivisiau, le 16 juillet.

Anne-Marie Taniou, fille de Prosper Taniou, notaire, et nièce de Théodore, élève de 4^e. Le Conquet, le 6 avril.

François Cadiou, neveu de François Le Duff, élève de 4^e. — Plouescat.

Francine Crescent, nièce de Jacques Crescent, élève de 4^e. — Toulon.

Respectueux compliments et meilleurs vœux.

Fiançailles

Mme Rémy Grassal nous a fait part des fiançailles de sa fille, *Mlle Guillemette Grassal*, sœur de Christophe Grassal, élève de 1^{re}, avec M. Jean de l'Arbre.

(26 Mars 1932).

Mariages

A Saint-Pol-de-Léon, le 19 Mai, M. *Julien Jaffrès*, de Lampaul-Guimiliau, avec Mlle Anne-Marie Jourden, de Kerambars, en Saint-Pol.

A Plougasnou, le 16 Mai, *Jean Le Vaillant*, clerc de notaire, avec Mlle Marie Le Guen.

A Saint-Pol-de-Léon, le 20 Avril, *Mlle Marie Malgorn*, fille de notre cuisinière, avec M. Yves Mercier.

A Saint-Pol-de-Léon, le 8 Juin, *Mlle Guillemette Grassal* avec Jean Amable de l'Arbre-Malander.

A Landivisiau, le 28 Juillet, M. Joseph Kerjean, industriel, avec *Mlle Madeleine Mingam*, sœur de Henri Mingam, élève de 6^e.

A Saint-Quay-Portrieux (C.-du-N.), M. *Patrick Le Hire*, Avocat, attaché stagiaire à la Chancellerie, fils de M. Daniel Le Hire, avocat au Barreau de Morlaix, avec Mlle Andrée Ollier (29 juin).

Respectueuses félicitations et meilleurs souhaits.

Ordinations

Mgr. l'Evêque de Quimper a conféré le Sous-Diaconat, le 21 Mai, à 7 de nos Anciens :

Louis Cloarec, de Santec.

Gabriel Congar, de Landivisiau.

Guy Guéguen, de Plouénan.

Yves Le Bihan, de Mespaul.

Léon Normand, de Guiclan.

Louis Plantec, de Plouvorn.

François Saillour, de Plouénan.

★★

A Saint-Brieuc, le 10 Juillet, l'Abbé *Pierre Ollivier*, de Binic (Cours 1919) a également reçu le sous-diaconat des mains de S. E. Mgr. Serrand.

★★

Le 25 juillet, en l'église Cathédrale de Quimper :

MM. les Abbés

Jean-Louis Calvez, de Plounéour-Trez.

Jean-Louis Le Borgne, de Mespaul.

Joseph Kerlérour, de Plabennec.

Eugène Stang, de Plouarzel.

ont reçu l'ordination sacerdotale qui les a faits prêtres pour l'éternité.

★★

A Liège, *Jean Coat*, Missionnaire O. M. I., a reçu le diaconat le 20 Février 1932 et quelques jours après, le 25 Février, la prêtrise.

★★

Au Grand Séminaire de Saint-Jacques, *Léon Bouillaquet*, a reçu le sous-diaconat le 17 juillet.

Nominations

Par décision de Mgr l'Evêque de Quimper, ont été nommés :

Chanoine Honoraire, M. l'Abbé *Y.-M. Grall*, recteur de Trégunc.

Recteur de Combrit, M. l'Abbé *Rosuel*, recteur de l'Ile Molène.

Recteur de Brennilis, M. l'Abbé *Jézégou*, vicaire à Crozon.

Recteur de Lanrivoaré, M. l'Abbé *Le Borgne*, recteur de Tréflévénez.

Recteur de Loctudy, M. l'Abbé *Mévellec*, vicaire à Saint-Pol-de-Léon.

Recteur de Trézévidé, l'Abbé *Laurent Abgrall*, chapelain à Gouézec.

★★

Monseigneur l'Evêque a autorisé :

M. l'Abbé *Chapalain*, recteur d'Audierne et M. l'Abbé *Conq*, recteur de Plounéour-Trez, présidents de mission, à porter la mosette de doyen.

M. l'Abbé *Chapalain* a été, quelques semaines après, nommé Curé-doyen de Lambézellec.

Succès aux examens

M. l'abbé Léon Le Meur

*Aumônier au Collège Stanislas
Ancien professeur, à l'Institution N.-D. du Creisker*

Docteur ès-lettres

(Deux thèses sur Eugène-Melchior de Vogüé, et sur François Coppée).

La soutenance des thèses de M. l'abbé Le Meur, qui a eu lieu vendredi après-midi, à la Sorbonne, a procuré à l'assistance, d'ailleurs nombreuse, réunie pour la circonstance dans l'amphithéâtre Richelieu, plus d'une satisfaction. Nous y avons entendu parler littérature, sans excessive érudition, mais avec science et avec goût. Nous avons joui du succès d'un candidat à la fois très fin et très sympathique. Nous avons recueilli sur deux figures fort attachantes des lettres françaises contemporaines, des renseignements nouveaux et intéressants. Voilà, n'est-il pas vrai, un ensemble de conditions qu'on trouve assez difficilement assemblées.

M. l'abbé Le Meur a eu la bonne fortune, qu'il doit à l'aimable obligeance du comte Félix de Vogüé, de pouvoir consulter des notes, lettres, documents inédits du comte Eugène-Melchior de Vogüé. Il y a trouvé les éléments d'une étude sur l'adoles-

cence et la jeunesse de l'illustre écrivain, sur son apprentissage littéraire, dont le principal examinateur de cette thèse complémentaire, M. le professeur Ascoli, a loué, en termes formels, l'intelligence, l'utilité, l'intérêt. Cet intérêt, elle le doit en particulier à une double raison. Elle nous a éclairés sur les curieuses réactions, assez inattendues en son milieu et en son temps, d'un jeune aristocrate qui fut, à bien des égards, un précurseur : sur les causes de ces réactions, sur les influences diverses d'ordre intellectuel qu'il subit et qui orientèrent sa pensée. D'autre part, elle nous a montré comment la merveilleuse curiosité d'Eugène-Melchior de Vogüé, dont sa jeunesse nous donne tant de témoignages, son cosmopolitisme averti, l'attrait qu'exerçaient sur lui choses et gens du dehors, devaient quelque jour l'amener à s'occuper du roman russe, ce qui restera sans doute, dans l'ordre littéraire, son plus pur titre de gloire.

La thèse principale de M. l'abbé Le Meur portait sur la vie et l'œuvre de François Coppée. Elle lui valut de MM. Strowski, Régnier et Michaud, ses juges, de légitimes éloges. Ils louèrent le candidat pour l'élégance sobre et séduisante de son style, pour son art de la composition, pour sa clarté, pour son bon sens, pour son goût. Sans doute exercèrent-ils leur critique sur quelques erreurs, d'ailleurs légères, et de forme et de fond. C'était dans l'ordre. Il reste, au demeurant, et nul de ceux qui ont entendu le candidat exposer son sujet n'en saurait douter, que le lettré psychologique qu'est M. Le Meur a non seulement écrit un livre agréable, savant, utile, mais qu'il a porté sur François Coppée et sur son œuvre des jugements fermes, pénétrants, exacts.

Il a bien dégagé les vertus incontestables de l'homme : sa modestie parfois si touchante, sa générosité, sa bonté, sa sincérité. Il a bien mis en valeur les qualités certaines de l'écrivain et du poète, en particulier la connaissance approfondie qu'il avait de son métier et son sens si profondément artiste. Il a très heureusement distingué ce qui restera de l'œuvre de Coppée, sans doute ni ses romans, ni ses contes en prose, ni l'ensemble de son théâtre, dont il convient cependant de détacher *le Passant* ; ni sa critique dramatique, mais quelques petites œuvres d'art charmantes, délicates, dont on ne se lassera jamais de goûter l'harmonie et la pénétrante séduction.

Qu'après cela, M. l'abbé Le Meur, à qui manquait du reste de posséder le recul du temps, n'ait pas précisé la part exacte des influences diverses subies par François Coppée ; qu'il ait un peu négligé Balzac, Sainte-Beuve et Leconte de Lisle ; que toutes les parties de son livre ne soient pas exactement proportionnées ; qu'il ait laissé passer quelques fautes d'impression : ses examinateurs le lui ont reproché, et c'était leur rôle. Mais on jugera, comme ils l'ont pensé eux-mêmes, puisqu'ils lui ont décerné le titre de docteur ès-lettres avec la mention « honorable », que ce sont là d'assez minces griefs.

Le livre de M. l'abbé Le Meur, sur le doux poète des Humbles, livre où l'on trouvera des indications intéressantes, quoique brèves, ainsi qu'il convenait, sur son activité politique et sur son évolution religieuse, restera, comme le lui ont dit ses

juges de Sorbonne, une source pure et riche, où devront aller puiser tous ceux qui, désormais, voudront étudier François Copée et l'histoire littéraire de son temps.

A. PIERREY.

La Vie Catholique du 11 juin 1932.

« Le Creisker » est heureux de se faire l'interprète du Collège et des Anciens Elèves de M. l'Abbé Le Meur, pour lui offrir leurs respectueuses félicitations.

*
**

M. l'abbé Joseph Mével

Professeur à l'Institution N.-D. du Creisker.
Licencié ès-lettres

Titulaire de deux certificats de Latin (Juin 1930) et de Grec (Juin 1931), M. l'Abbé Joseph Mével, étudiant à l'Université Catholique d'Angers, a obtenu (session de Juin 1932) les deux Certificats d'Etudes Supérieures de *Littérature française* et de *Grammaire et Philologie* avec la Mention *Assez Bien*.

Ces deux certificats joints aux précédents confèrent à notre ancien professeur de 3^e le grade de *Licencié d'Enseignement Lettres classiques*.

*
**

Nous offrons aussi nos félicitations à Louis Birien, de Taulé, qui vient d'obtenir un *Certificat d'Etudes Supérieures Latines* en vue de sa Thèse sur Saint Ambroise.

Prosper Taniou, du Conquet, premier clerc chez M. Roch, notaire à Lesneven, a subi avec succès les épreuves de l'examen de notariat jeudi 7 juillet devant la Commission départementale à Quimper.

Crenn, de Sizun, premier clerc à Brest, a été reçu au même examen de notaire.

Armand Lautrou, de Camaret, a obtenu en novembre 1931, un *Certificat d'Histoire Ancienne* ; en juin 1931, l'admissibilité à l'examen d'Histoire du Moyen-Age. (Certificats valables pour la Licence ès-lettres).

Yves Rannou, de Plounéour-Névez, a obtenu son diplôme d'Ingénieur-Electricien-Mécanicien.

A tous ceux aussi qui par fausse modestie ou par négligence omettent de nous faire part de leurs succès — et ils sont nombreux — « Le Creisker » adresse quand même ses compliments et ses vœux, en souhaitant toutefois, que justice soit faite, « en l'honneur et renom » du Collège qui les a formés.

Décorations

Nous lisons dans le *Courrier du Finistère* à la date du 11 Juin 1932 :

« Henvic. — UN MISSIONNAIRE A L'HONNEUR.

« Aucune nouvelle ne pouvait causer un plus vif plaisir à la population d'Henvic que celle qui leur a été communiquée au prône de dimanche dernier : la nomination du P. Jean-Marie Mazé, missionnaire à Hung-Hoa, (Haut-Tonkin) au grade de *Chevalier de la Légion d'Honneur*. A Henvic, en effet, il n'est personne, je puis l'affirmer, qui n'aime le P. Mazé, et ne soit fier d'être son compatriote. Le P. Mazé est un de ces hommes qui a un ensemble si rare de qualités, qu'il séduit tous ceux qui peuvent l'approcher, et qu'il s'attire invinciblement leurs sympathies. Aussi compte-t-il partout et dans tous les milieux une foule innombrable d'amis.

« Aujourd'hui le P. Mazé est un admirable missionnaire, qui exerce au Haut-Tonkin le plus fructueux des apostolats. Mais il fut aussi un vaillant poilu, et l'on s'étonne qu'un homme qui a mérité les splendides citations que nous reproduisons plus bas ait attendu si longtemps pour recevoir la Croix des Braves. Ne récriminons pas cependant ; le P. Mazé nous en voudrait... Adressons-lui plutôt, avec l'assurance de nos prières, nos vœux les meilleurs de long et fécond ministère.

« Remercions également M. Trémintin, dont l'active intervention a enfin obtenu pour le P. Mazé une récompense si largement méritée ».

Voici d'autre part les Etats de service du P. Jean-Marie Mazé, classe 1917, du 213^e Régiment d'Infanterie :

1^o Citations.

« Agent de liaison d'une intelligence et d'un courage exceptionnels. Lors de l'attaque du 16 avril 1917, bien que blessé d'une balle au pied, est revenu à l'arrière porter un renseignement. Est retourné à son poste de combat qu'il n'a quitté pour aller au poste de secours que sur l'ordre de son chef de section ». (Ordre du régiment, 27 avril 1918).

Ordre n° 53. 26 Septembre 1918. Le chef d'escadron Vuillemin, commandant l'escadre de bombardement n° 12, cite à l'ordre de l'escadre Mazé Jean-Marie, aspirant, mitrailleur à l'escadre, Br. 111 :

« Jeune mitrailleur du plus beau dévouement, et d'une haute conscience, cachant sous la plus grande modestie le courage et le sang-froid dont il avait témoigné dans l'infanterie.

« En deux mois d'escadrille a pu, grâce à son travail et à son énergie, devenir excellent mitrailleur, et exécuter avec succès 13 bombardements de champ de bataille, malgré le tir de l'artillerie et les attaques des avions ennemis ».

Par ordre n° 12.481, « D », le Maréchal de France, Commandant en chef les Armées françaises de l'Est, cite à l'ordre du Corps d'armée, décision du 3 janvier 1919 :

« Mazé Jean-Marie, matric. 604, Aspirant, (Active) au 72^e rég. d'Inf., observateur en avion,

« Sous-officier mitrailleur qui, par son moral élevé, son travail incessant et son infatigable entrain, est pour tous un modèle. Avec un enthousiasme magnifique, a exécuté toutes les missions auxquelles a pris part son escadrille au cours des dernières batailles. Dans la nuit du 10 au 11 octobre, et dans la journée du 6 nov. 1918 a exécuté en outre deux missions volontaires qu'il a brillamment réussies. Le 1^{er} nov. a attaqué un ballon ennemi qui a été ramené au sol. Deux citations, une blessure ».

Etat des heures de vol, accomplies par J.-M. Mazé ; cent heures 35, dont 61 heures 20 au-dessus de l'ennemi. 31 bombardements. 690 obus lancés. Certificat délivré le 1^{er} sept 1919.

Brevet de bombardier-mitrailleur en avions, n° 1120, accordé le 1^{er} déc. 1918.

Promu sous-lieutenant observateur le 1^{er} mai 1919, décision ministérielle du 15 Mai 1919.

Le sous-lieutenant Mazé a été l'objet d'une proposition pour la Légion d'honneur en juillet 1922.

Autres témoignages de satisfaction mérités par J.-M. Mazé.

Le 10 nov. 1910 la Société centrale de sauvetage des Naufragés a chargé son Président, M. l'Amiral Duperré, de lui transmettre un *Diplôme d'Honneur* pour avoir, le 1^{er} 9sept. 1910, sauvé un camarade en danger de se noyer.

Le 3 mars 1911, M. le Préfet du Finistère le félicitait à son tour pour le bel acte de courage relaté ci-dessus.

Le 1^{er} Févr. 1912, M. Delcassé, Ministre de la Marine, adressait un témoignage officiel de satisfaction à Mazé Jean-Marie, âgé de 14 ans, domicilié à Henvic, pour s'être porté, à l'aide d'un canot, avec un de ses camarades, au secours d'un enfant qui se noyait dans la rivière de la Penzé, (quartier de Morlaix), le 15 Août 1911.

Le 27 août 1918, M. Pams, Ministre de l'Intérieur, décernait une médaille d'honneur de bronze, pour acte de courage et de dévouement à M. Mazé, Jean-Marie, aspirant pilote, au C. I. A. C. Escadrille n° 18, 72^e rég. Inf.

« *Le Creisker* » se fait l'interprète de tous les anciens et amis du Père Mazé pour offrir au cher missionnaire ses plus chaleureuses félicitations.

Correspondances et Nouvelles

Le R. P. *Quéguiner*, de Henvic (cours 1923), missionnaire à la Société des Missions Etrangères, nous écrit de « St-Joseph's E. H. School, Bangalore (Indes) », à la date du 23 mars, la charmante lettre que voici :

« Manus habent et non scribunt », j'entends votre complainte, cher gérant du Bulletin.

Il y a bien longtemps que j'aurais dû l'entendre, mais... D'ailleurs ce n'est pas une toute petite affaire. Cependant si j'attends encore un peu, je pourrai de nouveau en être pour mes frais. J'allais en effet vous raconter

mon pèlerinage de Goa quand je me vis devancé par le Vicaire Général de Jaffna. A tout seigneur, tout honneur. Je me contenterai de poser une seule question au Père Bizien : « A-t-il accompagné à Goa Mgr Guyomard, son évêque, ou bien faisait-il partie d'un autre groupe ? » Si la première hypothèse est vraie, je suis désolé d'avoir eu mon compatriote si près sans le savoir, car j'ai eu l'heureuse fortune de rencontrer l'évêque de Jaffna en gare de Bangalore.

Ayant été moi-même prier au corps de mon glorieux Patron, j'ai éprouvé un intérêt tout spécial en lisant dans le *Creisker* les lignes du P. Bizien.

Et peut-être vous attendez de plus amples détails sur ma vie de missionnaire. Pour le moment, je suis au Collège Saint-Joseph de Bangalore ; « probablement un Collège pour rire » diront MM. les Professeurs de notre célèbre Institution. Malheureux !!! Saint-Joseph n'a rien à envier à N.-D. du *Creisker*. Trois sections différentes : Deux « High Schools » et le « Collège » proprement dit.

1° La « High School » européenne (c'est à elle que j'appartiens) compte exactement 390 élèves dont 190 pensionnaires.

2° La « High School » indienne comprend à elle seule 1200, je dis bien 1200.

3° Le collège proprement dit que l'on peut comparer à l'Université en France compte plus de 200 élèves.

Donc en tout près de 1800 élèves. Vous voyez que ce n'est pas du tout un Collège pour rire. Un établissement aussi important demande un personnel formidable.

Une fois de plus la Société des Missions Etrangères va se montrer fidèle à ses chères traditions : Bâtir, commencer, faire marcher, puis s'en aller et laisser d'autres continuer. Les chanoines Réguliers de l'abbaye de St-Maurice (Suisse) sont déjà parmi nous et dès que la chose sera possible ils prendront la direction du Collège et les Missions Etrangères iront travailler ailleurs. Voilà, nous disait tout dernièrement Mgr de Guébriant, voilà ce qui s'appelle fonder l'EGLISE et rien que l'EGLISE.

J'ai eu le grand honneur d'accompagner Mgr de Guébriant dans une partie de sa tournée des Indes. J'ai pu constater combien nous sommes privilégiés à Bangalore, pour ne pas dire des « embusqués ». Bangalore, ville

de plus de 200.000 âmes est située sur le plateau du Mysore, et la ville elle-même est à 3000 pieds d'altitude. Pondichéry et Madras sont de véritables étuves pendant la plus grande partie de l'année, pour ne pas dire l'année entière. Le climat de Bangalore est tout à fait supportable. Il fait peut-être bien chaud pendant la journée, mais nous avons toujours l'avantage des nuits fraîches, tandis que dans la plaine, Brrrrr ! ! ! ! Pas de différence entre la nuit et le jour. Au moment où je vous écris, dans ma chambre bien protégée par une vérandah (il est 11 heures du matin) le thermomètre à ma fenêtre marque 27° centigrades. La saison chaude vient à peine de commencer et dans un mois Bangalore verra le thermomètre dépasser à l'ombre 36 ou 37°. A part deux mois de fortes chaleurs, Bangalore est charmant. (Un détail qui ne manquera pas d'intéresser les St-Politains, le chou-fleur n'est pas inconnu ici). Il ne manque qu'une chose : la Mer.

Ce que je fais au Collège ? J'y suis surtout pour apprendre l'Anglais. Ah ! petits collégiens de St-Pol, travaillez bien votre anglais, cela vous servira ! J'enseigne le FRANÇAIS ce qui est encore assez facile, mais en plus j'ai aussi de la GEOGRAPHIE ce qui n'est plus aussi commode, mais cette affaire-là oblige à parler, ce qui est un très bon exercice. Puis je suis aussi surveillant ; inutile de vous dire que mes gamins sont tous très gentils ; d'ailleurs quand ils ne le sont pas on leur donne la « canne » ; cela vaut tous les « jours de chambre » du monde ; n'oublions pas que nous sommes aux Indes ; il y a bien des choses qui se font couramment ici et qui ne se font pas chez nous ; pour ne citer qu'un exemple, chez nous la chemise se porte sous la culotte ou le pantalon ; ici c'est juste le contraire, on la laisse flotter ; c'est déjà pas mal de pouvoir la laisser flotter, car cela prouve au moins qu'on en a une !!!

A l'heure où j'écris ces lignes, les collégiens de St-Pol s'apprentent à partir en vacances. Un mercredi de la Semaine Sainte ne devrait pourtant jamais être un jour de départ en vacances ; vous devez vous rappeler, vous les anciens, cette Messe qui ne finit pas, et le train de Morlaix, lui, n'attend pas. Eh bien ! mes petits amis, si vous voulez bien je prends le train avec vous. Mais faut-il monter dans un compartiment de Fumeurs,

car j'ai là de magnifiques cigares du pays !... Le train s'ébranle, le vieux chien Pataud reste tout désolé sur le quai de la gare : « Finies, les rigolades, pense-t-il ». Regardons une fois de plus ensemble, derrière les arbres de Kernevez, la grève de St-Jean de la Palourde ; au loin Ste-Anne et le Fer à cheval. Tout à l'horizon, la chapelle de l'Île de Callot et le château du Taureau... Mais nous voici près de Kerlaodi : Kerantraon ; oh ! les magnifiques châtaignes... Le champ de courses... Plouénan. La route serpente ensuite à droite de la ligne de chemin de fer : et vous, les musiciens !!! vous rappelez-vous les fameuses promenades de juin à Carantec ou à Plougasnou !!! Puis c'est le pont sur la Penzé, au loin le nouveau pont de la Corde ! Le train regrippe la côte, tout dou... tout doucement et cela à dessein pour que nous puissions admirer le village à gauche de la ligne. J'en connais toutes les maisons, et particulièrement celle-là que vous distinguez auprès de la nouvelle école libre des filles. J'y cours, mes chers petits amis, et vous me pardonnerez de ne pas continuer le voyage avec vous !!!

Oui, « aux jours de joie et aux jours amers » nous nous ressouvenons toujours du Creisker. Comme nous devons aimer ce cantique, notre cantique ! ! ! Loin de St-Pol, il a une « saveur » particulière. D'ailleurs voici ce que m'écrivait tout dernièrement le bon vieux P. Godec bien connu des lecteurs du Bulletin : « Dépêchez-vous de venir me voir pendant vos vacances, pour qu'à nous deux nous chantions le vieux cantique du Creisker ».

★★

Le Bulletin paroissial d'Henvic publie dans son numéro du 11 Juin 1932 quelques lignes sur le R. P. Jean-Marie Mazé, enfant de la paroisse, missionnaire au Tonkin. Nous nous faisons un plaisir de reproduire la lettre écrite en breton par notre cher ami à M. le Recteur d'Henvic et dont nous donnons la traduction :

« Co-Tiet, 27 avril 1932.

« Cher Monsieur le Recteur,

« Depuis la dernière fois que j'avais lu dans le journal quelques lignes à votre sujet, il me tardait de vous écrire.

« Mais, hélas ! mon travail m'absorbe tellement que je ne sais où donner de la tête. C'est le temps de la moisson pour les âmes, et à force de courir ici et là, je suis en vérité, bien fatigué. Que de prêtres pourtant seraient heureux de prendre ma place ! Je remercie bien le Bon Dieu et toutes les personnes qui veulent bien penser à moi dans leurs prières. Un merci tout spécial à ceux de mes compatriotes qui ont la charité de m'aider dans mon labeur de missionnaire. Cette année a été particulièrement heureuse dans les résultats : je baptiserai environ 450 catéchumènes, répartis en sept districts. Je n'ai commencé les examens que le mardi de Pâques, et je compte bien terminer le 15 mai. Le travail ne me manquera donc pas, ni la fatigue. Mais le Bon Dieu me conserve la santé. Je vais toujours de l'avant avec joie et courage, et je ne demande que d'avoir autant de baptêmes l'an prochain. A supposer que j'eusse 500 adultes à baptiser chaque année, je n'arriverais pas, au bout de cinquante années à convertir tous les pauvres païens qui me sont confiés.

« Néanmoins, j'ai déjà un petit troupeau à mon actif, et si l'on veut bien continuer à offrir pour moi prières et sacrifices, j'ai bon espoir de voir les chrétiens bien plus nombreux que les païens.

« Samedi prochain, je dois baptiser une soixantaine, habitants de la bourgade où je suis actuellement. J'ai commencé à les examiner ce matin, et je ne terminerai l'examen que demain soir.

« J'ai reçu dernièrement une lettre de M. le député Trémintin. Il me fait savoir qu'il est allé sur votre demande, au Ministère, afin d'obtenir pour moi la Légion d'Honneur. Je vois que vous songez à tout. J'ai su depuis que j'étais inscrit au « Tableau », depuis le mois de Juillet 1930.

« Vous voulez faire savoir la prochaine occasion à M. Trémintin que j'ai reçu la Croix de La Légion d'Honneur. Je lui écrirai moi-même plus tard, dès que j'aurai quelque loisir.

« Ce matin, un avion a été envoyé d'Hanoï jusqu'à moi, pour me saluer, en l'honneur de ma décoration.

« Je prie toujours le Bon Dieu pour ma paroisse et pour mon recteur, que j'aime tant...

« Continuez à prier, cher Monsieur le Recteur, pour mes nouveaux chrétiens, et pour mes païens.

« S. E. Mgr. De Guébriant, notre père très aimé, est venu nous voir dernièrement : il vous dira lui-même combien je suis heureux ici.

« Au revoir, votre missionnaire,

J.-M. MAZÉ.

Le Bulletin d'Henric ajoute ces lignes complémentaires qui, pensons-nous, intéresseront aussi nos lecteurs et les amis du P. Mazé :

« Avant de nous quitter, le P. Mazé nous avait adressé un beau sermon le 15 août 1925. L'occasion se présentant aujourd'hui de vous mettre sous les yeux ses paroles d'adieu, je vous les livre, avec l'espoir qu'elles réconforteront vos cœurs...

« ...Et maintenant, chers paroissiens d'Henric, mes compatriotes, je vous dis : au revoir. Mardi matin, je vous quitterai pour retourner à Paris où je demeurerai quatre semaines. Puis, à Marseille, je prendrai le bateau à destination du Haut-Tonkin où j'arriverai après cinq semaines de traversée. C'est là que je dois dépenser ma vie, dans ce beau champ confié à mes soins.

« J'ai le cœur gros, certes, de vous quitter, de quitter mon pays, de quitter mes parents. Cela, vous le savez. Mais mon cœur déborde de joie, à la pensée que le Bon Dieu me demande cette preuve d'amour. Quand Jésus désait à ses apôtres : « Priez le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans son champ », il me voyait, moi, par avance, et il prévoyait aussi que je répondrai à son appel. Se peut-il donc que je ne sois pas heureux ? Oui, je le répète, je suis heureux de consacrer au Bon Dieu la vie qu'il m'a donnée et de songer qu'il me donnera en retour une autre vie pleine de bonheur.

« En attendant, pendant mon pèlerinage ici-bas, bien souvent je reviendrai en esprit au milieu de vous. Je prierai de tout mon cœur pour vous, afin que la foi demeure au pays de Bretagne, au pays d'Henric ; afin que les grâces divines se répandent sur vous avec plus d'abondance toujours ; pour que le Bon Dieu vous bénisse, vous, vos familles, vos champs ; pour que vous de-meuriez de bons chrétiens, partout, et que nous nous

retrouvions tous là-haut, dans le paradis. La vie est courte, gagnons notre couronne.

« Et vous, de votre côté, demandez aussi de temps en temps à Dieu et à la Vierge Marie, sa mère, de bénir mon travail de missionnaire. Vous aurez ainsi part à mes peines et à mes labeurs. Dites surtout un « Ave Maria » sur votre chapelet, car c'est la Vierge Marie qui m'a soutenu jusqu'à l'autel. Elle écoutera toujours vos prières. Je vous remets moi-même entre ses mains maternelles. Puisse-t-elle venir elle-même, à l'heure de votre mort, recevoir votre âme ! Si vous saviez combien elle vous aime, vous ne laisseriez pas passer un jour sans la prier avec ferveur.

Vierge Marie, notre bonne Mère, écoutez, je vous prie, la prière de votre jeune missionnaire, et présentez à votre fils Jésus ma meilleure prière pour vos enfants d'Henric.

« Reine des Apôtres, priez pour nous » !

Jean Coat, de Pleyber-Christ, Missionnaire O. M. I., 37, rue Soubre, à Liège (Belgique) nous donne, dans sa lettre, du 12 Juin dernier, quelques nouvelles de lui et de nos anciens, ses compagnons en Belgique. Il nous fait part tout d'abord de son ordination au diaconat et au sacerdoce (20-25 Février 1932). « J'ai brûlé les étapes, dit-il, parce que mon ordination au sous-diaconat avait été retardée de sept mois, à cause des vœux perpétuels qu'il me fallait d'abord prononcer ». Et il ajoute : « Fr. Julien Cochard a reçu le 25 Février dernier les deux derniers ordres mineurs et est appelé à recevoir le sous-diaconat le 17 juillet ; les Frères Marcel Bellec et François Le Goff achèvent leur cours de philosophie et partiront sans doute pour le service militaire en octobre... »

Louis Guivarc'h, notaire à Carhaix, a été nommé (Juillet 1932) notaire à Saint-Pol, en remplacement de M. Simon.

Quelques adresses

Joseph Manach, Vérificateur des Douanes, 14, Rue Jean-Jaurès, Nantes (Loire-Inférieure).

Michel Kerneis, Ingénieur, Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).

Max Drillien, Boulevard de Kerguelen, Quimper.

René Roué, 8^e Cie d'aérostiers, Compiègne (Oise).

On demande

les palmarès des années 1880 — 1881 — 1882.

Le *Docteur Loussot*, de Landivisiau, serait reconnaissant à qui pourrait les lui procurer.



NOS PROCHAINS CONGRÈS

A Vannes, 9, 10, 11 Septembre 1932

12^e Congrès National
des Amicales de l'Enseignement libre

« Les séances solennelles traiteront de la crise des vocations enseignantes ; aux séances d'études, des rapports seront présentés sur l'Administration des Amicales, le rôle des Amicales à l'égard des maîtres, le mouvement des Amicales féminines, l'organisation des bourses d'enseignement, l'utilisation de la taxe d'apprentissage ».

La clôture du Congrès aura lieu à Sainte-Anne-d'Auray, le dimanche 11 Septembre.

Nous engageons vivement nos Anciens à participer à ce Congrès dans la mesure de leurs loisirs. Outre le charme d'une promenade à Vannes, si accueillante, et à Sainte-Anne, si chère au cœur d'un vrai Breton, chacun pourra se rendre le témoignage d'avoir fait œuvre bonne : pour être apôtre, il faut *savoir* et *se donner*...

Chers Anciens, nous vous donnons rendez-vous à Vannes et à Sainte-Anne les 9, 10, 11 Septembre 1932. Nous y serons les bienvenus.

A nos abonnés négligents

L'abonnement au *Creisker* va d'octobre à octobre.

Nous avons, dans le numéro de Janvier-Février, rappelé aux abonnés qu'il était temps de régler ses cotisations (10 fr. pour le Bulletin et 10 fr. pour l'Association).

Le 15 mai, sur 1200 lecteurs, 310 seulement étaient en règle.

Nous avons supprimé le Bulletin de Mars-Avril à 200 abonnés par trop négligents.

Dix francs par an ! 6 numéros de 70 à 80 pages chacun ! L'abonnement à dix francs ne suffit plus par lui-même à couvrir les frais d'impression qui sont énormes.

La question est donc de vie ou de mort.

Question de justice aussi ! et nous demandons à tous les retardataires de régler tout de suite leur dette.

Chèque postal : *Abbé Auffret, prêtre, Rennes, C. C. 2817.*



Variété

L'OISEAU DE MER

J'étais bien petite quand notre maison noirmoutine eut un hôte imprévu. C'était un oiseau de mer, une mouette je suppose, être doux, délicat et mystérieux. On nous l'avait apporté. L'oiseau fut installé dans une sorte de masure au bout du jardin, avec une provision d'eau. Puis, le lendemain ou le surlendemain, j'appris que la mouette s'était envolée, qu'elle avait regagné sa patrie des flots et de l'air. Une mélancolie me resta au souvenir de cette joie disparue.

Cet être fragile appartenait à la tempête et à l'immensité ; le jardin qui me paraissait un univers lui eût semblé quelque étroite prison. Ainsi les âmes viennent en ce monde, portant le secret d'une lointaine patrie. Certaines sont nées pour des régions de tempête et d'immensité. En vain, nous voudrions les emprisonner dans le cadre d'un bonheur, si fleuri soit-il. Un souffle les amène, un souffle les emporte. Ce sont parfois les plus douces, les plus délicieuses, les plus mystérieuses.

Pas plus que la mouette, elles ne sauraient marcher sur le sol terrestre, dans les petits sentiers de la vie quotidienne, mais elles planent sur les hauteurs et plongent au sein des abîmes. Elles endurent en silence des tempêtes inconnues. Elles passeront comme des hôtes étranges à travers les petits jardins fleuris que cultivent les hommes, mais elles ont la nostalgie des grandes vérités solitaires qui sont leur véritable patrie.

Il leur faut les solitudes amères et tumultueuses où circulent librement les grands souffles. Elles ne sauraient vivre auprès de la minime provision d'eau que leur préparent des mains amies, et ne se contentent pas des vérités limitées. On croirait qu'elles se rendent ainsi coupables d'une sorte de crime, et les pierrots amateurs des toits et des cheminées de la ville jasant à l'aspect d'une mouette égarée dans leurs parages. Ainsi des âmes vivent

pour les hauteurs de l'air ou les profondeurs de l'abîme, car elles ont puisé quelques gouttes au calice d'or de l'idée et respiré le parfum de l'immensité. Elles se jouent de l'océan et des tempêtes. Elles se blessent d'un cail-lou lancé par la main de quelque enfant. Alors, elle se connaissent vulnérables, et cherchent parmi les étoiles palpitantes le cœur humain de leur Dieu qui bat pour elles dans l'infini.

LUCIE-FÉLIX-FAURE GOYAU.



IMP. DU NOUVELLISTE. — RENNES, *Le Gérant*: P. CORRE.

Pour être bien servi
allez tous

AUX TRAVAILLEURS

F. FERREC

3, Rue Verdrel
SAINT-POL-DE-LÉON

Vêtements tout faits et sur mesure
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

— Fournisseur de l'uniforme
de l'Institution N.-D. du Creisker —

CHAUSSURES

en tous genres

J^h PAUGAM

1, Rue au Lin, 1

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

GRAND HOTEL DE FRANCE

J. DENIS

11 RUE DES MINIMES 11

SAINT-POL-DE-LÉON

T. C. F.

U. A. C.

TÉLÉPHONE 14

11/27

EAUX-DE-VIE

VINS LIQUEURS

TÉLÉPHONE 13

Alexandre BOZELLEC

Successieur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

PÂTISSERIE-CONFISERIE

A. Wellinger

J. Rolland, Successeur

52, Rue d'Aiguillon. — **BREST.**

Petits Fours, Croquets Bretois
Trufes au Chocolat

Salons de Thé — Téléphone 3.36

PÂTISSERIE - CONFISERIE

E. LE GUILLOU

22, Grande-Rue, 22

SAINT-POL-DE-LÉON

Spécialité de "Fleur de Lys Gâteau"
TÉLÉPHONE 25 11/27

Primeurs et Légumes secs

A. CUEFF

SAINT-POL-DE-LEON

SPECIALITÉ DE CHOUX-FLEURS
& ARTICHAUTS

POMMES DE TERRE

11/27

Reliure en tous genres

Jules CASTEL

25, Quai de Léon, MORLAIX

TÉL. 111

Un escompte de 5 % sera accordé à tout
abonné sur présentation de sa bande
d'abonnement.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1^{re} qualité
Épicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56

11/27

Articles de Ménage et de Chauffage

QUINCAILLERIE

Faïence et Verrerie

M^{on} MARTIN DUVAL

M^{on} A. RICHARD Successeur

4, rue Croix-au-Lin - S^t-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies
pour Cadeaux

11/27

AU GATEAU DES ROIS

P. MARTIN

13, Grande Rue, 13

Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets.
Spécialité de Gâteaux
Bretons et Fleur de Lys

11/27

SALON DE COIFFURE

NICOLAS, Père et Fils

Rue Cadiou
et 33, Grand' Rue

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH

15, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES

Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

ÉPICERIES - COMESTIBLES

Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

25, Grande Rue, 25

SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS et PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS

et de Tennis

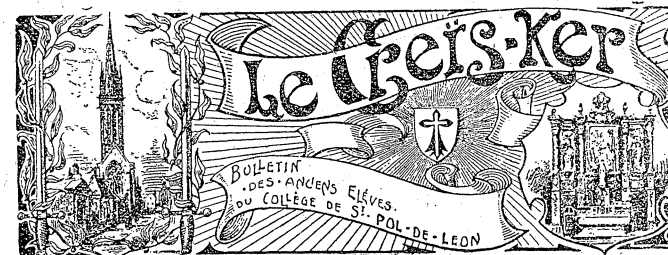
Henri COMBOT

HORTICULTEUR

54, Rue Cadiou, 54

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27



L'As-tu... lu ?

On ne lit plus, dit-on ; on n'a plus le temps de lire. Et pourtant on écrit, on écrit encore. Il en est qui ont toujours le temps d'écrire. Telle semble être la destinée des rédacteurs et correspondants du *Creisker*. Ils ont la naïveté de croire qu'ils peuvent sans fin se renouveler, et la prétention de s'imposer à votre lecture...

Vous vous récriez, chers Anciens, au moins par politesse. Vous nous assurez que le bulletin est attendu, dévoré plutôt que lu. Et nous prétendons que non.

L'un de vous a eu la franchise toute ronde de nous dire l'Odyssée du « *Creisker* ». Il arrive au beau milieu d'un courrier volumineux : correspondance d'amitié et correspondance mondaine, lettres d'affaires et lettres de réclame ; journaux quotidiens et revues d'associations diverses. Fièvreusement — on a tant à faire ! — vous déchirez, à votre petit déjeuner — c'est le grand chic des hommes qui veulent paraître occupés — les enveloppes et classez les lettres ; vous froissez les bandes des journaux. Le « *Creisker* » n'a même pas toujours l'honneur de voir sa bande arrachée. Il séjourne quelque temps sur votre bureau ; puis, un jour où vous voulez faire de l'ordre, il suit les journaux lus au panier. Et pourtant nous avons tant de choses et des choses si intéressantes à vous dire.

Comment savons-nous que vous ne le lisez pas ? Mais à ce que nos appels réitérés à votre bonne volonté restent

vains. Nous y réclamions de vos nouvelles, une adresse ; nous vous invitons à guider les jeunes, vos petits frères du collège, et vous n'avez pas entendu l'appel.

Comment savons-nous que vous ne le lisez pas ? Mais parce que le chèque postal, que des aides scrupuleux glissent dans vos bulletins à chaque terme, tel le ver rongeur du remords à votre conscience, ne nous revient pas.

Nous vous entendons bien. Vous ne lisez que ce qui vous intéresse. Le compliment ne manque pas d'à-propos. Mais écrivez-nous donc pour nous le dire. Et, dès lors, le bulletin deviendra intéressant, parce que l'on s'intéresse toujours à ce que l'on dit ou écrit soi-même. Nous nous ferons une joie de vous laisser parler dans le « Coin des Anciens », qui reprendra sa place, la première : je n'en veux pour preuve que son importance aux premiers jours de sa fondation. Et pourtant, c'était la guerre ! Avez-vous donc moins de temps à présent ?

L'aurez-vous lu ? Nous l'espérons ; et, confiants, nous attendons le témoignage irrécusable de l'intérêt que vous portez à votre bulletin.

FERME PROPOS

D'accord avec la direction de l'imprimerie, nous avons l'audace de vous promettre — encore une fois, la dernière et la bonne — une plus grande régularité dans le service du bulletin. Le prochain numéro de Décembre-Janvier paraîtra le 25 du mois prochain et la publication se fera régulièrement à cette date, tous les deux mois.

N. D. L. R.

“ Mementote praepositorum vestrorum ”

C'est chose remarquable que l'aisance avec laquelle se fait la transmission de l'autorité dans l'Eglise et dans tous les organismes qui dépendent de sa hiérarchie. Les mandataires de cette autorité, choisis par leurs supérieurs légitimes, n'ont aucunement brigué leur place. Désignés, ils acceptent le poste qu'on leur assigne, plus conscients peut-être des responsabilités nouvelles qu'ils assument, que de l'honneur qui leur échoit. Sans un heurt, l'autorité change de mains ; le successeur peut avoir une personnalité différente de celle de son prédécesseur, il peut avoir d'autres principes de gouvernement. L'un et l'autre n'ont qu'un seul but : occuper leur charge pour le plus grand bien des âmes qui leur sont confiées. Et c'est là un triomphe de la tradition, qui, par l'unité de la fin et l'adaptation personnelle des moyens, concourt à l'unité et la pérennité d'une institution.

M. le chanoine Mesguen, nommé à la cure de Saint-Corentin de Quimper, et chanoine titulaire du chapitre cathédral, nous a quittés, et a été remplacé à la direction du Collège par M. l'abbé Méar, professeur de philosophie au Collège de N.-D. de Bon Secours. C'est avec regret que nous avons vu le premier s'éloigner de nous, après onze années d'un supérieurat heureux et fécond, et c'est avec joie que nous avons accueilli notre nouveau Supérieur.

Il est très indiscret — et il serait maladroit, pensons-nous — de faire l'éloge des vivants ; leur modestie nous fait un devoir de ne pas étaler au grand jour le secret de nos sentiments, même unanimes. D'ailleurs, la confiance que leur fait Monseigneur l'Evêque, est encore le plus beau des témoignages. Avec la même soumission respectueuse qu'il a apportée à M. le chanoine Mesguen, le Collège, maîtres et élèves, se confie à son nouveau Supérieur dans un sentiment de foi en la Providence qui, pour reprendre une pensée de Bossuet, dispose par ses décrets éternels, des individus et des collectivités.

Nous ne pouvons pas ne pas associer à cet hommage respectueux, le souvenir de M. l'abbé Madec, notre ancien professeur de Première, qu'une santé altérée par un long

labeur, a forcé à interrompre, pour un temps, sa vie active. Pas plus que M. le chanoine *Msguen*, M. *Madec* n'oubliera l'œuvre à laquelle il a consacré le meilleur de son temps ; leurs encouragements et leur sympathie nous sont chers. Daigne le bon Dieu, par l'intercession de *Notre-Dame du Creïsker*, exaucer les vœux que nous faisons pour eux, et qu'une plume inhabile craint d'avoir mal traduits.

Installation de Monsieur le chanoine Mesguen, curé de la cathédrale de Quimper

Voici, d'après la *Semaine Religieuse de Quimper*, le compte rendu, trop sommaire à notre gré, de cette cérémonie :

« Lundi 15 août, Monseigneur l'Evêque a procédé à l'installation de M. le chanoine *Mesguen*, archiprêtre de la Cathédrale. L'immense vaisseau suffit à peine à contenir la foule nombreuse qui tient à saluer son nouveau pasteur. A 10 heures précises, le clergé fait son entrée au chœur pendant que le grand orgue déchaîné fait déferler sous les voûtes centenaires ses plus stridents accords.

« Après les cérémonies d'usage, M. le chanoine *Mesguen* prend possession de la chaire de Saint-Corentin et conquiert rapidement son auditoire par son éloquence simple et persuasive. Il laisse parler son cœur de prêtre et de père et trace de main de maître le programme qui sera le sien.

« Au cours de la messe, les voix fraîches des enfants de la maîtrise alternent avec les chœurs plus fournis de la Chorale de Saint-Corentin, toujours vaillante et toujours très en forme. Monseigneur *Duparc* aura l'occasion, après l'Evangile, de saluer et l'ancien Curé, dont il dit les grands mérites et la valeur, et le nouveau Curé dont il énumère les qualités et les talents. Sa Grandeur dicte aux paroissiens les devoirs qui s'imposent à eux vis-à-vis de leur nouveau pasteur, en qui ils verront l'envoyé et le représentant de Dieu.

« Les cérémonies se déroulent dans un sanctuaire richement orné et devant les premiers dignitaires du Chapitre et du clergé de la ville et des environs.

« Le cortège se reforme à la fin de la messe pendant que la chorale de Saint-Corentin exécute brillamment le psaume de *César Franck*, et la foule, saisie et respectueuse, s'écoule lentement.

« Dans la soirée, la procession traditionnelle parcourt les rues de la ville aux accents des cantiques et des chants liturgiques. »

Installation de M. l'abbé Méar, supérieur de l'Institution N. D. du Creïsker

Le jeudi 20 octobre, M. le Supérieur réunit la foule de ses amis personnels et des amis de la maison, pour fêter sa nomination à la direction de notre Collège.

Nous ne les nommerons pas, par crainte d'oubli : les Collèges étaient représentés et spécialement l'Institution N.-D. de Bon-Secours où M. l'abbé *Méar* exerça le professorat de longues années, apprécié et aimé de tous ses collègues ; toutes les paroisses qui prennent intérêt à la prospérité de notre maison avaient aussi leur délégué. Ce fut une vraie fête de famille. Au moment des toasts, tous les sentiments d'admiration, de reconnaissance, d'amitié, se donnèrent libre cours, interprétés par les bouches les plus littéraires du diocèse : le R. P. *Ricart* et M. le chanoine *Pencréach*, M. le chanoine *Saluden* et M. l'abbé *Kerbirioù* répliquèrent à M. le Supérieur lui-même et à M. l'abbé *Golias*. Une telle unanimité est un précieux gage de sympathie dont M. le Supérieur s'est montré touché et dont tous les professeurs se sont sentis honorés. Le *Creïsker* se fait leur intermédiaire pour remercier MM. les Supérieurs, Curés et Recteurs, Aumôniers, Professeurs et Vicaires qui ont, en cette circonstance, témoigné de l'intérêt à l'Institution N.-D. du Creïsker.



Pour servir à l'Histoire du Collège

Histoire Contemporaine

de la vie d'Ollivier Hellard... (1776)

(Suite)

Son mariage. ...Ici je m'arrête pour vous dire que je me suis marié à cette époque à Madeleine Crochu votre mère; ma sœur... qui lui avait trouvé des qualités avantageuses, me fit contracter ce mariage. M. de Kermin, beau-frère de Mme de Kerisnet, la conduisit à l'église où nous fûmes mariés au maître-autel. Le repas eut lieu dans notre nouvelle demeure; j'avais pour célébrer mes noces, mon ami Ducoin, qui était garçon d'honneur, M. Antoine Ploch, M. Coreller et mes cousins. Des jeunes personnes, une nommée Agathe, était la fille d'honneur. Le dimanche après les noces, les jeunes gens nous donnèrent une collation à Roscoff. Le bal eut lieu à Pennarice qui était alors disponible.

Je reviens maintenant à notre maison que l'on devait vendre. Elle ne fut pas affichée. M. Ménez nous dit qu'on en demandait 800 francs. Madeleine, qui savait si bien parler, trouva bientôt la somme. Lorsque je fis l'acquisition de notre maison de 800 francs, ma sœur et ma mère nous avaient quittés pour aller demeurer dans la Grand'Rue.

Ma femme et ma sœur, toutes deux de caractères acariâtres, ne pouvaient sympathiser. J'appelai à mon secours un ancien ouvrier de mon père, auquel je donnai par jour 1 fr. 50, ce qui m'arrangeait pas.

Je fis alors à votre mère, aller me chercher un apprenti à Morlaix; elle trouva effectivement Renaud Castel qui travaillait dans une boutique de serrurier, et qui la suivit de suite n'ayant pas encore aucun salaire. Ce jeune garçon me convenait beaucoup; quoiqu'un peu volage, il était intelligent et très adroit. Vous savez quelle a été sa triste fin.

Les travaux Ce fut quelque temps après son entrée chez moi que au Collège M. Péron prit possession du collège et m'appela pour les sous M. Péron, ouvrages de serrurerie.

J'eus donc pour premier ouvrage, la garniture des portes des cellules qui avaient été démolies pour en faire de grandes salles.

C'est Renaud qui a fait toutes les serrures à bécanes sous ma direction. Après cela, la grande crémaillère de la cuisine, et la garniture du puits. Je n'avais plus Renaud lorsque plus tard j'ai fait les garnitures des deux grandes portes de l'église, je n'avais qu'un dobeur pour m'aider. J'avais employé à les faire 200 livres de fer, que je fis me payer 1 franc la livre.

J'observe à François et Jean-Baptiste que je n'avais pas de bascule.

Jacques Bozec, qui avait fait les portes, s'était aperçu qu'il les avait faites trop matérielles pour aller sur un châssis, et comme il me trouvait trop jeune pour les entreprendre, il eût désiré mon oncle Denis pour les garnir. Cependant, quand il les vit en place, il fut si content et si enchanté qu'il prônait dans tous les ateliers que j'étais un homme de la plus grande capacité.

Le Marc, le grand forgeron de Saint-Pol, fut envoyé par mon oncle, pour voir comment je devais faire les garnitures. Il fut bien étonné en voyant les gonds sur la boutique, de la manière dont ils étaient faits et par un petit homme qui n'avait pas beaucoup de force, mais un peu d'énergie.

Enfin je me trouvais en position de rembourser les 800 francs que l'on m'avait prêtés pour payer ma maison; mais il restait encore beaucoup à faire, une ouverture de six pieds pour avoir du jour dans l'atelier et baisser le terrain.

Je fis percer une porte sur l'escalier pour agrandir la chambre à gauche et pratiquer des armoires d'attaches. Pour faire l'ouverture dont j'ai parlé, je fus obligé de tirer du mur une forte poutre avec laquelle je fis des croisées qui manquaient.

M. Péron venait souvent nous voir et paraissait prendre beaucoup d'intérêt à notre union. Les élèves du collège augmentant de jour en jour, votre mère qui était l'amie de M. le Principal jusqu'à un certain temps, eut l'idée de lui demander quelques pensionnaires, ce qu'il nous accorda en nous envoyant des élèves de Quimper et de Carhaix.

Mais le nombre augmentait chaque année, de sorte que nous fûmes dans la nécessité de faire des lits à deux étages pour coucher 18 pensionnaires que nous avions dans cette petite maison qui n'avait pas de cour.

Nouveau
domicile...

M. le Principal voyait avec plaisir le bon ordre qui régnait dans mon pensionnat. Mais il trouvait que nous étions trop serrés, de sorte qu'il me fit appeler un beau jour, pour me dire que la maison de Mlle la Prairie était affichée pour être vendue, et qu'elle me conviendrait beaucoup sous tous les rapports ; qu'il me suffirait de compter 3.000 francs pour y entrer, et que je pourrai par la sorte, payer les charges qu'il y avait. Je répondis à M. Péron que je n'étais pas en position de faire une pareille entreprise. Cependant il me témoignait qu'il avait beaucoup de confiance en moi, et insistait toujours pour que j'en fis l'achat, et que j'aurais trouvé des amis pour m'aider dans la circonstance. Je réfléchis donc profondément, encouragé par M. Péron qui eut la bonté de me compter 600 francs. M. le vicomte Dala autant ; et 1.300 francs de ma petite maison que je vendis à Laurent Spagnol. J'entrais donc dans cette vaste maison, qui fut sans tarder occupée par des pensionnaires écoliers et par d'autres familles.

Aménagement
de la
nouvelle
maison.

Ce n'était pas encore assez d'y entrer et de prendre possession, il fallait encore la meubler ; j'achetais pour cela, 10 à 12 billés de hêtre du bonhomme Merret, que je fis débiter pour faire des bancs, des tables et des lits. La grande chambre qui n'avait pas alors de cloisons fut destinée pour faire la salle d'étude ; néanmoins j'y avais placé six lits à deux étages. Dans la salle d'en bas, j'avais formé une table et des bancs qui régnaient tout à l'entour de sorte que je pouvais y mettre trente couverts...

La famille Roullain avait occupé la maison de la cour du puits pendant plusieurs années, et avait laissé les chambres proprement tapissées, mais mes méchants écoliers arrachèrent bientôt cette tapisserie pour en faire du feu ; M. Roullain avait fait clore le hangar pour faire une écurie pour son cheval ; mais je fus obligé d'abattre ces murs pour faire place à ma boutique à roues qui me servait, comme vous l'avez vu, à transporter mes marchandises sur la place.

Lorsque j'entrepris cette industrie, pour m'installer sur la place avec mes marchandises, j'avais fait avec des

traiteaux une boutique volante que je déposai tous les mardis dans les halles, obligé de la transporter morceau par morceau sur nos épaules et les deux malles chargées de la maison sur la place. J'eus donc l'idée de mettre ma boutique sur deux roues que je fabriquais moi-même, de sorte que mes marchandises étaient embarquées dans la dite boutique roulante pour arriver sur la place. Et ce fut au grand étonnement de tout le monde qui demeura ébahi ! La charpente que j'avais fait pour asseoir la plate-forme fut aussi remarquée par les menuisiers.

Je craignais néanmoins que nous n'eussions pu la rouler, mais je fus pleinement satisfait quand je la vis partir lestement avec deux garçons, l'un derrière et l'autre devant. Mon imagination ne s'arrêta pas là ; mon petit commerce augmentait tous les ans. Je trouvais l'argent des quartiers des pensionnaires que je mettais à profit en allant à Morlaix, fréquemment, m'assortir chez Mme Labarre. Enfin, j'eus l'idée, comme j'étais obligé de livrer mes marchandises aux commissionnaires, d'acheter un petit cheval pour faire mes voyages de Morlaix. Mais au lieu d'un cheval, le bonhomme Rolland me dit un jour qu'il avait à Kerlaudi une bourrique qui aurait pu faire ma besogne. Je la pris donc à l'essayage à mon premier voyage. Monté sur ma bourrique, je m'acheminai vers Morlaix, lorsque rendu sur la hauteur du Pont Claz, ma jolie petite bête s'allongea tout tranquillement sur la grande route. Je lui donnai une bonne correction que je lui administrai de temps en temps, et je fus jusqu'au but. Au retour, je me gardai bien de la monter, dans la crainte qu'elle eût la démangeaison de plonger sur le pavé de Morlaix. Sur la grande route, elle s'allongea encore, mais pour ne plus se relever.

Un bon voyageur qui me rencontra eut la complaisance de m'aider à soulever la charge, pour la mettre sur pieds. Je pris alors la résolution de ne plus la monter et de la rosser par derrière. En arrivant à la maison, je fus chez le père Rolland le remercier de m'avoir donné une si bonne compagne de voyage.

La Fête du Collège

La Fête du Collège sera célébrée le Dimanche 5 Février, présidée par M. l'abbé Rozec, aumônier de Saint-François, près Morlaix, qui officiera. M. l'abbé Rozec, son frère, recteur de la paroisse Saint-Melaine de Morlaix, donnera le sermon de circonstance à la grand'messe.

Le programme de la partie récréative comportera :

Le dernier sacrifice

*Drame celtique en 3 actes
de Nicol et Lozet*

et

Le Flageolet magique

Opérette en 1 acte de Thibault

L'on recevra avec gratitude les menus cadeaux destinés à la tombola qui se fait chaque année au profit de la Chapelle du Creisker.

La Vie au Collège

Aux Parents,

Aux Anciens Elèves,

Aux Elèves présents,

Si le Creisker est, avant tout, le bulletin des Anciens Elèves, et nous prétendons bien ne pas lui ôter ce caractère, il est aussi un organe de liaison entre le collège et les familles. D'ailleurs les élèves actuels sont, en grande partie, les enfants de nos élèves de jadis; et rien ne nous donne à penser que cette tradition se perdra. C'est pourquoi, il pensa remplir son rôle d'agent de liaison, en portant à la connaissance des parents et des anciens, quelques modifications introduites, après conseil professoral, au régime des études et à la discipline de la maison.

Il ne s'agit pas — car nous tenons à prévenir vos craintes — d'une révolution qui ferait table rase du passé et méconnaîtrait ce que ce passé eut de bon et de glorieux.

Voici, brièvement, comment s'est posée la question. Au bulletin mensuel adressé aux parents, figurait un barème, donnant l'équivalence des notes, en langage non arithmétique. C'est ainsi que de 16 à 20, les valeurs étaient réputées très bien; 14 et 15, bien; 12 et 13, assez bien. Or la note 12 (assez bien) privait de la sortie du mois. « Fort bien, me direz-vous ! Ce n'était qu'un terme à changer. Au lieu de considérer la privation de sortie comme une punition, il suffisait de mentionner que la sortie était une faveur accordée aux élèves méritant la mention assez bien. » Mais on était venu, avec le temps, à considérer la sortie comme la règle — une sorte de droit — et la privation comme l'exception. Et, l'indulgence des préposés à la discipline aidant, — car il ne s'agissait que d'eux, les notes de classe étant exemptes de cette sanction — on arriva à resserrer la marge des notes, de 12 à 20. Douze était noté d'infamie,

au grand scandale des parents. « Eh quoi ! nous disaient-ils, mon fils a des notes de travail en étude qualifiées : très bien, bien, et ses résultats en classe sont nuls. »

Pour ces motifs, le conseil professoral décida que l'on reviendrait, en étude comme en classe, à la notation conforme au barème. Le 10 serait passable ; le 12 assez bien. Le 4 seul (mal), priverait de sortie. C'est assez logique. Sans doute une accommodation s'était faite, dans l'esprit des parents et des élèves, à l'ancienne manière. Il était utile cependant de faire cadrer les notes avec les mentions employées généralement dans tous les examens.

Les notes de classe, nous l'avons insinué, étaient dépourvues de toute sanction disciplinaire ; la note dite d'application tendait à être une note de respectueuse passivité. Elle reprend désormais sa pleine signification : d'application au travail, qui n'est pas toujours fonction d'une immobilité silencieuse, pas plus qu'elle n'est toujours suivie de résultats brillants. Le professeur l'établit donc selon une proportion entre les capacités de l'élève et le travail effectif qu'il fournit. Sans doute, il n'est pas toujours aisé de déterminer le premier terme : la possibilité de rendement. Mais il reste vrai que c'est une tâche à laquelle chaque professeur a toujours employé sa psychologie et sa charité.

Le tableau d'honneur, en raison de la moindre marge laissée dans les notes d'étude, tendait à n'être qu'une récompense accordée aux résultats déjà traduits par les notes de devoirs et de leçons, qui seules, très généralement, tombaient au-dessous de la moyenne établie pour l'inscription. Et dès lors, le tableau d'honneur consacrait en quelque sorte, une seconde fois, après les places de composition, les premiers de classe.

On a voulu en faire une récompense décernée aux travailleurs — que célébraient en termes émus le dernier discours de M. le chanoine Mesguen à la distribution des prix — ces travailleurs qui ne peuvent envier l'honneur de figurer sous une autre rubrique du palmarès. Les notes d'étude et la seule note d'application en classe concourent à son établissement. Le 12 en privé ; deux inscriptions au tableau d'honneur, au cours du trimestre, donnent le privilège d'un départ en vacances anticipé. Les élèves ont accueilli avec joie ce complément, qui, à côté des punitions, fait placé à la récompense, d'autant plus que tous — doués ou moins doués — peuvent désormais y prétendre.

Telles sont les quelques innovations introduites au régime des études.

N'ajoutons qu'un mot au sujet de la discipline. Elle est la condition d'un travail sérieux. Il ne s'agit pas de compression, mais d'interprétation, au mieux des intérêts des élèves et des familles. Les sorties du dimanche en ville ne peuvent se faire qu'en compagnie des parents (père, mère et grands-parents). Les sorties mensuelles, ailleurs qu'en famille, doivent être spécialement autorisées et notifiées à l'autorité par les parents.

En dépit de quelques sacrifices, de quelques restrictions, parents et élèves comprendront que nous ne nous inspirons que du but qu'ils nous assignent en nous confiant leurs enfants, ou en se confiant à nous : former des chrétiens, des hommes et par surcroît... des bacheliers. Et c'est parce que nous sommes pleinement convaincus que l'éducation résulte de la collaboration des familles et des maîtres, que nous nous sommes permis de leur rappeler ou leur exposer bien franchement ces quelques précisions.



La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

Retraite de rentrée prêchée par M. l'abbé Guénégan, vicaire de la Cathédrale de Saint-Pol.

16 Octobre	Homélie sur l'Evangile.....	M. LE SUPERIEUR.
23 —	Homélie sur l'Evangile.....	M. MEVEL.
30 —	Fête du Christ-Roi	M. LE RUE.
1 ^{er} Novembre	Sermon des Morts	M. HERRIOU.
6 —	Homélie sur l'Evangile.....	M. STANG.
13 —	Homélie sur l'Evangile.....	M. GOLIAS.
20 —	Homélie sur l'Evangile.....	M. SACCADAS.
27 —	Homélie sur l'Evangile.....	M. LE ROUX.

La Retraite de Rentrée

Le jeudi 6 octobre, à six heures, s'ouvre la retraite de rentrée. Elle est prêchée par M. l'abbé Guénégan, vicaire à la Cathédrale.

Dans sa première instruction, M. le Prédicateur nous explique ce que c'est qu'une retraite, il nous indique les bienfaits que notre âme peut y trouver si elle laisse travailler en elle la grâce de Dieu; et il nous invite à faire une bonne retraite.

Dans les instructions suivantes, il s'attache à donner à nos âmes l'horreur du péché. Il nous entretient de la mort : terrible au pécheur, douce au juste; du jugement où Dieu sera miséricordieux dans sa justice même; du ciel, récompense éternelle de l'âme en état de grâce, et de l'enfer, éternel châtimement des damnés. Il nous parle aussi du travail, de l'obéissance au régime de la maison : de l'accomplissement de notre devoir d'état...

Le dimanche 9 au soir, clôture de la retraite : salut et chant du *Te Deum*.

Nous espérons que la bonne semence qu'il a jetée dans nos âmes sera féconde et portera de beaux fruits avec la grâce de Dieu, et nous remercions de tout notre cœur M. Guénégan.

Congrégation de la Sainte Vierge

M. Auffret, notre tout dévoué économe, dirigeait jusqu'ici, avec un grand zèle, notre Congrégation de la Sainte Vierge. Mais, obligé de compter avec une mauvaise santé, épuisé aussi par le labeur, il a dû quitter, cette année même, non sans regret, j'en suis sûr, cette œuvre qui lui était si chère. En effet, depuis les quelques années qu'il était à la tête de la Congrégation, il n'a cessé de témoigner pour elle un grand attachement, et elle a toujours été l'objet de tout son zèle de prêtre. D'ail-

leurs, une œuvre dont il fit lui-même partie durant ses années de collège, ne pouvait que l'attirer entièrement à elle. Aussi, tous les Congréganistes, les anciens comme les nouveaux, n'oublieront certainement jamais quelle a été son action auprès d'eux. Il n'a eu rien de plus à cœur que de faire germer et fleurir en eux une dévotion toute spéciale pour la Madone du *Croisé*, et beaucoup d'âmes ont su répondre à son désir.

Gagné entièrement à la Congrégation, il ne pouvait certes pas la quitter sans douleur. Toutefois, la démission lui a moins coûté, en voyant que son successeur va continuer dignement son œuvre auprès de nous. En effet, M. Abily, depuis le peu de temps qu'il est notre Directeur, a déjà montré quelle importance il attache à l'œuvre, et son désir le plus ardent est de la garder aussi florissante. Nous sommes tous convaincus de son attachement, et d'ailleurs nous tâcherons de l'aider par nos prières. De même, pour témoigner notre reconnaissance toute filiale à notre ancien Directeur, nous ne manquerons pas de prier pour lui le plus souvent possible : la Sainte Vierge, dont il a dirigé la Congrégation, ne peut délaisser ce fidèle et dévoué serviteur.

Le Secrétaire : P. G.

La page du Croisé

Les Cadets de l'an dernier — au nombre de 23 — ont vu, non sans plaisir, quelques nouvelles recrues adopter leur idéal en se joignant à eux : nous sommes maintenant 34, 15 grands et 19 moyens...

La vie de la *Croisade* allait reprendre son train comme l'an dernier quand « le souffle de réforme qui passe sur le collège » a caressé les âmes de quelques-uns des nôtres. Un nouvel horizon s'est ouvert devant nous : nous ferons vivre en nous l'esprit Cadet par nous-mêmes. A cette fin, ce sera le Chef du groupe qui, connaissant nos désirs et nos besoins grâce à une liaison étroite avec chacun de ses Cadets, nous montrera, aux réunions du dimanche, le but où devront converger tous nos efforts et les moyens de l'atteindre. Mais qui sera chef ? — Les petits billets sont scrupuleusement épelés un à un, et voici les noms des cinq dignitaires :

Chef des Grands : Yves Bellec (1^{re}).

Chef des Moyens : Charles Lyvolant (3^e).

Secrétaire : Louis Salinor (2^e).

Trésorier des Grands : Joseph Legrand (2^e).

Trésorier des Moyens : René Raoul (3^e).

L'un des Annamites du groupe est aussi désigné pour représenter ses camarades dans les réunions des chefs.

Et maintenant, Cadet, en avant vers ton idéal, toujours pur, loyal et conquérant : *Oportet Christum regnare* !

Vie Intellectuelle

Le Corps professoral

Le départ de *M. Madec*, la rentrée de *M. Mével*, le grand nombre des élèves de cinquième et de sixième, ont amené quelques modifications, dans la répartition des tâches entre les professeurs. Voici la composition du corps professoral et les attributions respectives :

Philosophie : *M. H. Tanguy*.

Mathématiques élémentaires : *M. Abily* et *M. H. Tanguy*.

Première : *M. Galès*.

Seconde : *M. Autret*.

Troisième : *M. Mével*.

Quatrième : *M. Guiriec*.

Cinquième Blanche : *M. Riou*.

Cinquième Rouge : *M. F. Tanguy*.

Sixième Blanche : *Mlle Floc'h* (1).

Sixième Rouge : *M. Le Rue*.

Septième : *Mlle Duot*.

Huitième et Neuvième : *Mlle Gaouyer*.

M. Abily enseigne les mathématiques en première et en seconde.

M. Nicolas, la physique et chimie en philosophie, mathématiques élémentaires, première et seconde.

M. Mazéas, les mathématiques depuis la troisième, jusqu'en sixième, sauf en sixième rouge où professe *M. F. Tanguy*.

M. Le Roux, l'histoire et la géographie, jusqu'en troisième, et en cinquième.

M. Rolland et *M. Ollivier* se partagent l'anglais aux A, B de toutes classes.

M. Péron enseigne le grec en seconde et en quatrième.

M. Golias, le dessin et l'anglais (en sixième) ; *M. Saccadas*, la musique et l'instruction religieuse (en sixième).

(1) *Mlle Floc'h* est bien connue des Anciens Elèves qui ont fait leurs études pendant la guerre. Sœur du regretté *M. le chanoine Floc'h*, elle fut son auxiliaire dévouée et compétente jusqu'à sa mort.

Surveillance

Division des Grands : *M. Stang* et *M. Plantec*.

Division des Moyens : *M. Saillour* et *M. Plantec*.

Cinquième et Sixième Blanche : *M. Guiguen* et *M. F. Ollivier*.

Sixième Rouge : *M. Herriou* et *M. F. Ollivier*.

Dignitaires

Sacristains : *Paul Aubé* et *J.-J. Kerdiles*.

Maitre de Cérémonies : *Louis Salinoc*.

Thuriféraire : *Marcel Léon*.

Acolytes : *Caër*, *Quéguiner*, *L'Hénoret*, *Ferréc*, *Castel*, *Caill*.

Réglementaires : *Pierre Guichoux* et *François Charles*.



Baccalauréats

RESULTATS COMPLETS POUR L'ANNEE 1931-1932

PHILOSOPHIE

Yves Bihan, de Sibiril.
Jean Grall, de Landivisiau.
Paul Goasglas, du Faou.
Louis Guillamot, de Carhaix.
Olivier Kervian, de Mespaul.
Raymond Le Bihan, de Carhaix (mention assez bien).
Yves Le Denn, de Sizun.
Georges Ménez, de Plougourvest.
Joseph Moreau, de Châteauneuf-du-Faou.
François Thébaud, de Saint-Pol-de-Léon.

MATHEMATIQUES ELEMENTAIRES

Joseph Diraison, de Spézet.
Alain Miroux, de Quimperlé.
Olivier Moal, de Saint-Pol-de-Léon.
René Picart, de Sizun.

PREMIERE

ACADEMIE DE PARIS

SECTION A' (Latin-Annamite)

Paul Dang, de Phat-Diem (Tonkin), mention assez bien.
Antoine Nhàn, de Hanoi (Tonkin), mention assez bien.

ACADEMIE DE RENNES

SECTION A

Hervé Antret, de Plouvain.
Pierre Baillet, de Denain (Nord).
Guillaume Bonion, de Saint-Pol-de-Léon.
Guillaume Breton, de Cléder.
Louis Caill, de Pleyber-Christ.
J.-B. Calvez, de Plouégat-Trez.
Jacques Caroff, de Plouescat.
Jacques Créach, de Plougoulm.
Jean Durand, de Pont-Aven.
Antoine Guivarch, de Plouvorn.
Paul Gélébart, de Lambézellec.
Yves Kerjean, de Landivisiau.
Jean Larlier, de Plougouven.

René Le Dair, d'Etel (Morbihan).
François Le Jouis, de Plouyé.
Paul Manac'h, de Landivisiau.
François Prigent, de Plouvorn.
Jean-Louis Quémeneur, de Plouénau.
Auguste Quéré, de Roscoff (mention assez bien).
François Rolland, de Santec (mention assez bien).
Pierre Sibiril, de Pleyber-Christ.

SECTION A' (Latin-Anglais)

Pierre Le Bihan, de Carantec.
Henri Picart, de Saint-Nic.

SECTION B (Anglais-Espagnol)

Pierre Quémener, de Plouigneau.



TABLÉAU D'HONNEUR

MOIS D'OCTOBRE

PHILOSOPHIE ET MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES
1. Nhan; 2. Sibiril; 3. Dang; 4. Rolland; 5. Quéménéur;
6. Larher; 7. Gélébart; 8. Durand.

PREMIÈRE

1. Can; 2. Bellec; 3. Guichoux; 4. Aballéa et Bécarn; 6. Charles; 7. Aubé; 8. Autret et Séité; 10. Souët; 11. Darnajou.

SECONDE

1. Khiét et Vinh; 3. Tung; 4. Xên; 5. Nguyen; 6. Kerdilès et Moguen; 8. Kéromnès; 9. Daniélou; 10. Person; 11. Quéménéur; 12. Rogé; 13. Mahé; 14. Guillou; 15. Mingan; 16. Le Grand.

TROISIÈME

1. Bang, Ly et Mai; 4. Charles; 5. Corre; 6. Lyvolant et Rogé; 8. Cadiou et Malipier; 10. Raoul René; 11. Boulch; 12. Trividic; 13. Berric; 14. Bernard; 15. Tarlet; 16. Le Floch; 17. Conan.

QUATRIÈME

1. Dai; 2. An et Bong; 4. Desbordes; 5. Beuzit; 6. Menou; 7. Le Borgne et Martin Michel; 9. Moal; 10. Le Jeune et Stéphane; 12. Le Nen; 13. Le Bars; 14. Le Nir.

CINQUIÈME

Section Rouge. — 1. Le Saout; 2. Bellec; 3. Hameury; 4. Quéguiner; 5. Baxter; 6. Goulard; 7. Cuff.
Section Blanche. — 1. L'Hénoret; 2. Mendic; 3. Péron; 4. Caër; 5. Le Lourec; 6. Furet; 7. Nédélec; 8. Péron Paul.

SIXIÈME ROUGE

Section bleue. — 1. Bellec; 2. Guivarch, Caill et Le Borgne; 5. Combote; 6. Plantec; 7. Graff.
Section verte. — 1. Dorsemaine et Le Bars; 3. Guinier Eugène; 4. Saint-Martin; 5. Le Roux Ollivier; 6. Le Dortz et Villalard.

SIXIÈME BLANCHE

Section Bleue. — 1. Quéguiner; 2. Kerbirou F.; 3. Roignant F.; 4. Calvez J.-P.
Section Verte. — 1. Monseau; 2. Ollivier; 3. Labat; 4. Gléau; 5. Guioimar.

SEPTIÈME

1. Bagot; 2. Quéménéur; 3. Le Grand; 4. Conan; 5. Corre; 6. Fily; 7. Habasque et Erban; 9. Tanguy et Lécuyer; 11. Tersiguel et Caradec.

HUITIÈME

Châtelard, Lefranc, L'Hourre Yves, Nédélec, Simon.

NEUVIÈME

Jousse.

PLACES DE COMPOSITIONS

PHILOSOPHIE

Dissertation philosophique. — 1. Rolland; 2. Sibiril.

PREMIÈRE

Version latine. — 1. Guichoux; 2. Le Jeune; 3. Talabardon.

Version grecque. — 1. Le Ber; 2. Moysan; 3. Martin.

Dissertation française. — 1. Morvan; 2. Bellec; 3. Autret.

Thème latin. — 1. Guichoux; 2. Le Jeune; 3. Madec.

Version latine. — 1. Guichoux; 2. Le Jeune; 3. Autret.

Thème grec. — 1. Aubé; 2. Madec; 3. Bellec.

SECONDE

Version latine. — 1. Kerdilès; 2. Larvor.

Version grecque. — 1. Khiét; 2. Daniélou.

Dissertation française. — 1. Kerdilès; 2. Salinoc.

Version latine. — 1. Kerdilès; 2. Larvor.

TROISIÈME

Version latine. — 1. Bang; 2. Mai; 3. Charles.

Version grecque. — 1. Bang; 2. Ollivier; 3. Ly.

Composition française. — 1. Lyvolant; 2. Grall (de Landivisiau); 3. Tanou.

Thème latin. — 1. Bang; 2. Grall (de Landivisiau); 3. Charles.

Thème grec. — 1. Bang; 2. Ly; 3. Charles.

Version latine. — 1. Bang; 2. Charles; 3. Bernard.

QUATRIÈME

Version latine. — 1. A. Martin; 2. Menou; 3. Le Borgne.

Narration. — 1. Le Nen; 2. Berz; 3. Godeau.

Version latine. — 1. Menou; 2. Sparfel; 3. Dai.

Analyses et explication latines. — 1. Le Bihan; 2. Le Barguedan et Dai.

Anglais. — 1. Dai; 2. Sparfel; 3. Le Borgne.

CINQUIÈME (Section Blanche)

Orthographe. — 1. Denmat; 2. Hirrien; 3. Quéré.

Version latine. — 1. L'Hénoret; 2. Moal Jean; 3. Séité.

Narration. — 1. L'Hénoret; 2. Séité; 3. Giblat.

Thème latin. — 1. Hirrien; 2. L'Hénoret; 3. Berthou.

Version grecque. — 1. L'Hénoret; 2. Caër; 3. Moal H.

Arithmétique. — 1. Hirrien; 2. Caër; 3. J. Moal.

CINQUIÈME (Section Rouge)

Orthographe. — 1. Riouall; 2. Le Saout; 3. Pape.

Version latine. — 1. Bian; 2. Bellec; 3. Goulard.

Analyse. — 1. Quéguiner; 2. Bellec; 3. Le Saout.

Thème latin. — 1. Riouall; 2. Quillévére; 3. Kerrien.

Mathématiques. — 1. Le Saout; 2. Bellec; 3. Quéguiner.

Version latine. — 1. Kerrien; 2. Creun; 3. Riouall.

SIXIEME BLANCHE (Section Bleue)

Orthographe. — 1. Castel; 2. Gendrot.
Narration. — 1. Castel; 2. Gendrot.
Analyse. — 1. Normand; 2. Castel.
Orthographe. — 1. Castel; 2. Gargadennec.
Mathématiques. — 1. Castel; 2. Quéguiner.
Grammaire latine. — 1. Normand; 2. J. Castel.

SIXIEME BLANCHE (Section Verte)

Orthographe. — 1. Péron; 2. Gléau.
Narration. — 1. Ollivier; 2. Créach Joseph.
Analyse. — 1. Monseau; 2. Péron.
Orthographe. — 1. Gléau; 2. Corbel.
Mathématiques. — 1. Le Guen; 2. Labat.
Grammaire latine. — 1. Meudic; 2. Gléau.

SIXIEME ROUGE (Section Bleue)

Narration. — 1. Boucher; 2. Saint-Martin.
Orthographe. — 1. Calarnou; 2. Guivarch.
Analyse. — 1. Calarnou; 2. Graff.
Orthographe. — 1. Caill; 2. Calarnou.
Version latine. — 1. Guivarch; 2. Calarnou.

SIXIEME ROUGE (Section Verte)

Narration. — 1. Guillou; 2. Guivarch.
Orthographe. — 1. Galès Georges; 2. Villalard.
Analyse. — 1. Saint-Martin; 2. Galès.
Orthographe. — 1. Le Roux et Saint-Martin.
Version latine. — 1. Galès; 2. Le Roux.

SEPTIEME

Orthographe. — 1. Roselier; 2. Mailliet; 3. Bagot.
Ecriture. — 1. Henriot; 2. Roselier; 3. Fily.
Narration. — 1. Conan; 2. Quemarç'h; 3. Le Grand.
Analyse. — 1. Bagot; 2. Conan; 3. Habasque.
Arithmétique. — 1. Martin; 2. Bagot; 3. Habasque.
Orthographe. — 1. Mailliet; 2. Roselier; 3. Bagot.

HUITIEME

Orthographe. — 1. Feuillette et Y. L'Hourre.
Récitation. — 1. Chatelard; 2. Nédélec.
Analyse. — 1. Lefranc; 2. Chatelard.
Histoire. — 1. Y. L'Hourre; 2. Lefranc et Chatelard.
Orthographe. — 1. Y. L'Hourre; 2. Simon.
Analyse. — 1. Lefranc; 2. Y. L'Hourre.

NEUVIEME

Orthographe. — 1. Jousse.
Récitation. — 1. Jousse.
Analyse. — 1. Jousse.
Ecriture. — 1. Jousse.
Orthographe. — 1. Jousse.
Analyse. — 1. Jousse.

LES ŒUVRES AU COLLÈGE

Election des nouveaux membres
et des dignitaires

(26-27 OCTOBRE)

Précédées d'une courte mais active campagne électorale où chacun défendit les mérites de ses candidats, les élections se firent le 26 octobre. Après le dépouillement du scrutin, M. le Directeur proclama les noms des élus. Ce furent, comme chacun s'y attendait : *Madec, Gougadennec, Guichoux, Aubé, Autret, Bellec, Cadiou* pour la classe de première, et *Larvor, Daniélou, Keromnes, Salinoc, Mahé* et *Vinh* pour la seconde; un deuxième tour ayant été nécessaire pour l'élection de *Vinh*, qui s'était trouvé à égalité de voix avec un autre candidat. Suit, en l'honneur des élus, un triple ban qui prouve que ni la vigueur, ni l'enthousiasme ne sont disparus du Cercle d'Etudes.

*
*

Le lendemain, les membres du Cercle d'Etudes procédèrent à l'élection des dignitaires, élection préparée, s'il se peut, avec encore plus de soin que celle de la veille. M. le Directeur nous fit d'abord la lecture des statuts relatifs à ces élections. Pendant le dépouillement, certains eurent, sans aucun doute, peur pour leur candidat, car pour certains postes les voix furent très partagées. Au premier tour furent élus *François Rolland* comme président à une majorité écrasante, *Pierre Sibiril*, vice-président, et *Paul Gélébart* secrétaire. Au deuxième tour, *Jean Durand* se vit attribuer le poste de second secrétaire, *Jean Larher* celui de bibliothécaire, et le math.-élém. de l'établissement, *Pierre Quémener*, fut, presque à l'unanimité, élu trésorier, rôle qu'il saura certainement remplir avec la plus grande exactitude et la plus grande intégrité.

Souhaitons que les nouveaux dignitaires se montrent dignes en tous points de la confiance que leur ont témoigné leurs camarades du Cercle d'Etudes.

Le Secrétaire : GÉLEBART.

SEANCE DU 2 NOVEMBRE

Selon la coutume, *M. le Supérieur* tint à montrer au Cercle d'Etudes l'intérêt qu'il lui porte en assistant à sa première séance.

Au nom de tous les membres, le président, *François Rolland*, lui souhaita la bienvenue et retraça rapidement l'histoire et le but du Cercle, fondé il y a douze ans par les élèves de philosophie, et auquel MM. *Mesguen* et *Madec* se sont toujours intéressés. Ils sont certes remplacés, conclut *François Rolland*, par des prêtres dignes d'eux, grâce auxquels le Cercle et le Collège continueront de prospérer.

M. le Supérieur remercie et félicite alors *François Rolland*; puis il nous assure qu'il fera tout son possible pour la prospérité du Cercle, dont il a suivi les travaux par la lecture du bulletin et qui a fait au collège le plus grand bien. Il nous donne ensuite quelques conseils sur la façon de traiter les sujets qui sont à notre programme, cette année, sujets qu'il faudra, dit-il, étudier à la lumière de l'Evangile et des enseignements de l'Eglise.

Après le départ de *M. le Supérieur*, *M. le Directeur* précisa ce qu'avait dit *François Rolland* sur le but de l'œuvre et nous parla des moyens à employer pour atteindre ce but : le Cercle doit avant tout viser à former des hommes et les principaux moyens d'y aboutir sont la parole et l'exemple. La parole d'abord : il est donc nécessaire que tous ceux qui doivent faire une conférence la préparent avec soin et que chacun sache en tirer parti. Mais c'est l'exemple surtout le grand moyen d'apostolat, et c'est pourquoi tous les membres du Cercle devront toujours et partout se bien conduire. Qu'ils n'oublient pas non plus que l'enthousiasme, la foi sont contagieux. Enfin, pour que le Cercle porte tous ses fruits, pour qu'il s'y forme véritablement des hommes, il faudra que chacun ait une vie intérieure ardente. Suivent alors quelques autres conseils et la séance se termine par le chant du *Salve Regina*.

Le Secrétaire : GÉLÉBART.

La Question Sociale

(12 NOVEMBRE)

Il convenait parfaitement, au début de cette année d'études, le commentaire que nous fit *M. le Directeur* de l'histoire de Zachée : c'est l'attitude toute de simplicité, de sincérité et de prudence du petit homme qui s'impose à nous si nous ne voulons pas que demeure sans résultats notre recherche de la vérité.

C'est d'ailleurs celle qu'adopta *François Rolland* à qui il incombait cette année de nous exposer la traditionnelle et presque légendaire « question sociale ».

Passant en revue les classes laborieuses, le conférencier en relève deux dont la situation est singulièrement critique : le paysan et l'ouvrier des villes. Passé encore pour le premier qu'un reste de moralité et de religion et peut-être aussi des conditions de vie moins pénibles préservent de la misère totale. Mais le second ? de jour en jour il réclame plus impérieusement notre aide.

Venons à lui pour son corps et son âme que l'atmosphère débilante et malsaine de la ville et de l'usine n'est pas sans atteindre ; pour son cœur et son intelligence aussi, qui s'imprègnent peu à peu des doctrines de haine, devant la « concentration du capital en un petit nombre de mains » et devant la crise économique. Dans ce mouvement si justifié de générosité, nous ne ferons que suivre l'exemple du grand Léon XIII et de Celui qui s'écriait plein de compassion : « *Misereor super turbam* ».

Telles furent les idées principales de cette conférence à laquelle *Pierre Sibiri*, s'acquittant en cette unique soirée de toutes les fonctions que lui conféraient son titre de vice-président, ne ménaga pas ses félicitations. Après quoi, légèrement ému de s'entendre parler en public, il s'empressa de donner la parole aux contradicteurs.

C'est de *Créac'h* que vint la principale objection : l'orateur ne semblait pas s'être douté que la question sociale se pose aussi pour les pêcheurs. *François Rolland* dut avouer qu'il n'y avait nullement pensé ; il est vrai que les documents dont il s'était servi n'étaient pas des plus récents. Les autres

objections portèrent sur des cas particuliers : nous eûmes ainsi le plaisir de voir une joute oratoire entre *Prigent*, *Gélébart* et *Kerjean*, le premier ayant soutenu que le travail des champs est bien plus pénible que tous les autres. Se levant au nom du paysan, *Autret* nous fit la surprise de blâmer les syndicats qui, d'après lui, font élever le prix du blé. Nous eûmes aussi le plaisir, en entendant les réflexions judicieuses de *Caroff*, *Le Bihan*, *Aubé* et *Guyader*, de constater que les contradicteurs de bon sens ne faisaient pas défaut au Cercle d'Etudes et c'est sur cette impression que nous nous séparâmes.

Le Secrétaire : Jean DURAND.

Le Socialisme

(16 NOVEMBRE)

Après le commentaire de l'Evangile sur « L'Avarice et le Mauvais Riche », *Jean Durand* nous lit le compte rendu de la dernière séance, dans lequel il fait preuve d'une certaine ironie, mais aussi de beaucoup d'exactitude.

Guillaume Breton monte alors à la tribune pour nous entretenir d'une question importante : le Socialisme. Après un bref historique de ce mouvement, il nous en expose les théories : le socialisme voudrait anéantir la propriété privée, la religion et la famille : la propriété privée d'abord, car elle est la cause des inégalités sociales ; la religion, qui est « l'ennemie du progrès », et la famille enfin, fondée sur l'autorité du père, donc contraire à l'égalité sociale. Il veut aboutir à ces fins, soit progressivement en s'emparant du pouvoir, soit encore par des remèdes radicaux. L'orateur nous montre alors les erreurs et les résultats néfastes de ces théories et conclut en disant que le vrai remède se trouve, non pas dans le socialisme, mais dans la réalisation de cette parole du Christ : « Aimez-vous les uns les autres ».

M. le Président remercie *Breton* de sa conférence bien documentée et très intéressante. Il est à regretter seulement que des défauts de mémoire, ou peut-être l'émotion de parler pour la première fois devant un public si imposant, aient forcé l'orateur à s'interrompre deux ou trois fois.

Un sujet aussi actuel devait intéresser tout le monde. De fait les objections furent nombreuses : *Le Bihan* trouve que

l'orateur n'a pas assez insisté sur l'illogisme de nombreux socialistes, qui se laissent diriger par des capitalistes et qui n'admettent pas qu'on applique à leur égard leurs propres théories. *Gélébart* prétend que la lutte du socialisme contre le capital est en somme assez fondée, car bien des capitalistes ne le sont devenus que par abus, à la faveur de la guerre par exemple. Il faut pourtant reconnaître que la limitation de la propriété privée devrait satisfaire les socialistes. *Caroff* voudrait des précisions sur la différence qui existe entre le communisme et le socialisme. Le premier, lui dit-on, est l'extrême gauche du second. A *Kerjean* qui demande ce que le socialisme a de bon, l'on répond qu'on y trouve des aspirations généreuses ; mais la fin qu'il se propose : réaliser le bonheur de tous sur la terre est une utopie, au sens matériel où il l'entend. *Prigent* fait alors dévier la discussion sur l'école unique, qui sera traitée à son tour.

Le Bihan, *Créac'h*, *Gélébart* terminent la séance par quelques autres objections.

Le Secrétaire : GÉLÉBART.

(SAMEDI 19 NOVEMBRE)

Nous avons le plaisir de recevoir la visite de M. le chanoine *Goasguen*, directeur des œuvres du diocèse ; il nous entretient quelque temps sur l'utilité du Cercle d'Etudes, où nous devons, dit-il, apprendre à écouter autant qu'à parler, afin de savoir saisir le point faible de l'adversaire et le réfuter. La lutte actuelle, nous dit-il, se fait vraiment entre Dieu et des nations entières qui se lèvent contre Lui ; lutte ardente où nos adversaires ne veulent pas attaquer pour ne pas se mettre l'opinion à dos ; ils essaient au contraire de nous provoquer pour que nous attaquions les premiers. Il importe donc de rester calmes, de nous organiser, et, pour être forts, de bien comprendre la grandeur et la vérité du Catholicisme.

Nous remercions de tout cœur M. le chanoine *Goasguen* de son intéressante causerie, qui nous a bien montré la tâche ardue mais importante qui nous attend, et l'esprit que nous devons avoir pour faire triompher le parti du Christ.

Le Secrétaire : GÉLÉBART.

La Vie Sportive

Dimanche 30 octobre — Collège (1) fait partie égale avec Gâs de Morlaix (1), 2 à 2.

On en parlait bien une semaine à l'avance de ce fameux match ; pensez donc, l'équipe toute première des *Gâs de Morlaix* contre l'équipe correspondante du Collège, c'était un événement ! Aussi, au matin de ce dimanche 30 octobre, l'animation en cour était-elle un peu plus vive que de coutume, et des paris s'engageaient sur les chances possibles de l'une ou l'autre équipe. Seuls peut-être, les principaux intéressés gardaient un calme serein. Et, de fait, nul ne pouvait, avant l'issue du match, pronostiquer en faveur de l'une ou l'autre des deux équipes qui se présentèrent à deux heures et demie sur le terrain, dans la formation :

Gâs de Morlaix (blanc et noir) :

	Guillou			
	Goasguen	Guézennec		
Guivarch	Couchouron	Flachec		
Priser	Bernard	Corre	Péron	Cazoulat
		o		
Morel	Gloaguen	Cadiou	Caroff	Créach
	Moysan	Le Rue	Kerjean	
	Kéromnès	Breton		
	Morvan			

Collège (blanc et vert).

Première mi-temps. — Jouant contre le vent, les collégiens débutent avec ardeur et vont dès les premières minutes inquiéter la défense adverse, si bien que sur centre de *Créach*, *Cadiou*, bien placé, ouvre la marque après 4 minutes de jeu.

Gâs de Morlaix : 0 ; *Collège* : 1.

Les Gâs se sont repris et semblent vouloir se cantonner dans les 18 mètres du Collège ; la défense est sur les dents, mais s'en tire à son honneur ; enfin, d'un long shoot, *Breton* dégage son camp, et voilà *Morel* qui descend le long de la touche, centre très fort sur la tête de *Caroff* qui loge la balle... dans les bras de *Guillou*. *Les Gâs* reviennent et la balle passe d'un ailier à l'autre sans pouvoir trouver le chemin des buts, passe à *Péron* qui démarqué loge le ballon dans les filets, hors de portée de *Morvan*.

Gâs de Morlaix : 1 ; *Collège* : 1.

La mi-temps est sifflée peu après.

Deuxième time. — Dès la remise en jeu, les Collégiens, favorisés par le vent, opèrent descentes sur descentes, mais elles avortent toutes, car la défense des *Gâs* se révèle de première force, et tout le monde admire la sûreté de *Goasguen* à l'arrière. *Bernard*, ayant permuté avec *Priser*, tente bien de s'échapper, mais il se heurte chaque fois à *Moysan* qui se montre vraiment en grande forme. Enfin, à l'issue d'un cafouillage, *Cadiou* marque pour la deuxième fois.

Gâs de Morlaix : 1 ; *Collège* : 2.

Cette fois, les *Gâs* se réveillent et descendent vers les buts, quand sur charge de *Kerjean*, *Flachec* s'effondre à la limite des 18 mètres ; l'arbitre juge bon de concéder un pénalty aux *Gâs* et *Bernard* transforme.

Gâs de Morlaix : 2 ; *Collège* : 2.

Malgré les efforts des Morlaisiens, dont la pression se fait plus forte, le score restera inchangé jusqu'à la fin.

Furent particulièrement remarqués, chez les visiteurs : *Goasguen* pour l'efficacité et en même temps la courtoisie de son jeu, l'autre arrière *Guézennec*, le demi-centre *Couchouron* et l'inter-droit *Bernard*.

Au Collège, toute l'équipe est à féliciter pour son cran et son allant ; nous citerons cependant plus particulièrement *Breton*, *Kéromnès*, *Caroff* et surtout *Le Rue* et *Moysan*.
J. M.

Jeudi 3 novembre — Collège (minimes) bat Cercle (minimes), par 5 buts à 2.

Marchant sur les traces de leurs aînés — qui le dimanche précédent avaient tenu tête aux *Gâs de Morlaix* — les minimes du Collège prirent le meilleur sur leurs adversaires de la journée, les minimes du Cercle.

Il est à croire que nos futurs espoirs eurent à cœur de remporter le premier succès de l'année, si l'on en juge d'après le score de leur victoire. Il ne faudrait pourtant pas trop se méprendre sur ce glorieux résultat : si le Cercle ne pût augmenter la marque en seconde mi-temps, il n'en est pas moins vrai que ses descentes à diverses reprises aboutirent à un blocage du goal adverse, ce qui dénote chez lui une certaine notion de précision. L'on notera aussi que la cause de leur insuccès durant ce second time fut, d'une

part, la vigueur de la défense adverse où *Urien* et *Denmat* furent les plus en vue, d'autre part le brio du demi-centre *L. Tanguy* que l'on reconnut pour le roi du terrain.

La première mi-temps nous montra un jeu sensiblement égal de part et d'autre. Le Collège domina pourtant légèrement au début, mais le Cercle se ressaisit aussitôt et sur une descente ouverte par *Derrien*, *Denmat* passait à *L'Hourre*, qui marquait à bout portant. La réaction attendue des Collégiens ne tarda pas à se faire sentir et ce fut *Seité* qui, sur mauvais blocage de *Danval*, signa le premier but pour le Collège. Dès lors, jusqu'au repos, les équipes dominèrent tour à tour, ce qui leur permettra de marquer un point de part et d'autre. Le deuxième but du Collège, préparé par une descente de sa ligne d'avants, fut transformé par *P. Tanguy*. Le Cercle riposta et l'une de ses attaques, fort bien menée par *Riou*, permit à *Derrien* d'égaliser. Le score demeurera intact jusqu'au repos.

Durant ce deuxième time, le Cercle ne fut pas très heureux dans ses essais, si nous en jugeons d'après le résultat. La défense du Collège émergea du team et repoussa avec force les attaques des adversaires. Les avants, bien secondés par la ligne des demis, renouvelèrent leurs descentes mais se heurtèrent souvent à une ferme défense du camp adverse. *Autret* ajouta aux points déjà acquis, deux autres buts fort bien shootés, et *Mingam* contribua aussi à la victoire de son équipe en signant un dernier but en faveur du Collège.

Nos félicitations iront tout d'abord aux vainqueurs assurément pour leur belle victoire, mais aussi aux vaincus pour le cran dont ils firent preuve en repoussant les offensives des adversaires.

L. R.

Vendredi 11 novembre — Collège (2) bat Cercle (2) par 3 buts à 2.

Joué par un temps superbe et sur un terrain sec, ce match eut l'avantage de nous montrer aux prises deux équipes de sensible valeur. Le score de 3 à 2 reflète assez peu la physionomie de la partie, et un match nul eût été plus logique.

Durant la première mi-temps, les Collégiens accusèrent sur leurs adversaires une supériorité assez nette, ce qui leur permit d'obtenir 2 buts, certes, bien mérités. Le pre-

mier fut obtenu sur un corner concédé en leur faveur. Admirablement tiré par *Page* il permit à *Péron* de reprendre de la tête et d'ouvrir la marque pour le Collège. Une charge irrégulière de l'arrière adverse *Le Moal* dans la surface de réparation nous valut un pénalty que *Richard* transforma imparablement.

Les vaincus firent quelques essais infructueux. L'un d'eux n'échoua que de peu, l'autre aboutit dans les mains du goal du Collège. On peut cependant leur imputer de n'avoir pas transformé le pénalty qui leur fut accordé.

Le second time nous montra une certaine supériorité du Cercle qui semblait fermement décidé à sauver l'honneur. Cette supériorité s'accusa surtout en fin de partie et peu s'en fallut que les équipes ne regagnassent le vestiaire sur un score nul. Le but du Collège s'obtint sur mêlée devant les bois du Cercle. Dès lors, les percées des adversaires se firent plus nombreuses ; ceux-ci parvinrent à sauver une première fois l'honneur sur un pénalty shooté par leur demi-centre. Le deuxième but qu'ils acquirent fut réalisé par l'inter-gauche qui, seul devant les bois, shoota sec à trois mètres, hors de portée du goal, dont l'heureuse intervention, en d'autres circonstances, contribua pourtant à assurer la victoire des Collégiens.

Peu après, la fin était sifflée et les « Vert et Blanc » regagnèrent le vestiaire, enregistrant une victoire pour leur premier match de l'année.

L. R.

Dimanche 20 novembre — Collège (1) bat Cercle (1) par 5 buts à 1.

Ce n'est certes pas sans une certaine appréhension que les Collégiens se présentèrent le dimanche 20 novembre devant l'équipe première du Patronage de Saint-Pol, d'autant plus que celle-ci avait fourni peu de jours auparavant devant *L'Espérance de Versailles*, équipe de division d'honneur, une très belle partie. De plus, le Collège se trouvait handicapé par l'absence de deux de ses demis : *Le Rue* et *Moyson* ; il est vrai qu'au Cercle manquaient aussi *Autret* et *Plantec*. Voici la formation des équipes qui se présentèrent à 2 h. 30 sur le terrain :

E. S. K. (bleu ciel).

		Sévère I		
	Henry	Sévère II		
	Mériadec	Guillerm	Péron	
Disès	Penven	Daniélou	Piton	Saillour
		O		
Morel	Gloaguen	Péron	Caroff	Créach
	Grall	Page	Kerjean	
	Kéromnès	Breton		
	Morvan			

Collège (blanc et vert).

Première mi-temps. — Dès le coup d'envoi, les Collégiens prennent la direction du jeu et descendent vers les buts adverses : un essai de *Gloaguen* est bloqué par *Sévère* ; puis la partie s'égalise ; *Saillour*, descendant rapidement le long de la touche, effectue un fort joli centre qui oblige *Morvan* à intervenir ; sur dégagement de ce dernier, *Créach* descend et *Péron* reprenant son centre de la tête, marque un premier but pour le Collège. Dès la remise en jeu, le Cercle part à fond et déborde la ligne de demis du Collège ; *Disès*, en possession de la balle, dribble *Kéromnès* qui s'est trop avancé, arrive seul devant les buts et n'a aucune peine à égaliser. Un deuxième but, par l'intermédiaire de *Péron*, et un troisième, fort beau d'ailleurs, par l'intermédiaire de *Gloaguen*, seront encore acquis par le Collège avant la mi-temps.

Deuxième mi-temps. — Le second time voit le désastre complet du Cercle ; et à part deux ou trois descentes de sa part, le Collège dominera continuellement ; la défense des bleus s'en tire d'ailleurs fort à son honneur puisque deux buts seulement seront marqués en seconde mi-temps : l'un d'eux entre autres, grâce à *Morel* qui, reprenant de la touche, un shoot de *Daniélou* envoya dans le but un véritable bolide, que le goal stupéfait fut impuissant à parer. Puis la partie prend fin sur un shoot-éclair de *Gloaguen*, qui manque de peu le but.

Partie assez animée au début, mais terne en seconde mi-temps du fait de la supériorité manifeste du Collège.

On a surtout remarqué, au Cercle, la défense : *Sévère I*, *Henry*, *Sévère II*, ainsi que le demi-centre *Guillerm* et le demi-droit *Mériadec*.

Au Collège, *Page* qui, remplaçant de *Le Rue* au poste de demi-centre, fournit, surtout en deuxième mi-temps, un très gros travail, ainsi que *Péron*, *Kerjean* et surtout *Gloaguen* et *Morel*, sans oublier le goal qui, cette fois encore, sut avec sang-froid, souplesse et décision défendre victorieusement ses bois.

J. M.



ÉPHÉMÉRIDES

Connaissez-vous un armurier ?... *Spectator* a « cassé son fusil ». Vous rappelez-vous : il nous en menaçait déjà l'an dernier, en inaugurant les « Ephémérides » de l'année scolaire : 1931-32. Et il ne fallait rien moins qu'un article de Pierre Lhérmitte pour l'en dissuader.

Cette fois, c'est fait ! Le mal est irréparable. Le dévoué, distingué, aimable et irréprochable secrétaire de l'an dernier rentre dans une laborieuse obscurité. Il lègue les morceaux de son arme brisée à son successeur que nous nommerons, si vous le voulez bien, *Spectator*, « deuxième du nom », encore que *Spectator* soit « Légion », pour parler le langage apocalyptique des poètes.

N'attendez pas de lui les élévations d'une âme qui chante. Platement, il vous dira les menus incidents qui saillent à peine dans la monotonie d'une vie de collégien. Et, pour commencer, sans autre préambule, il intitule ces premières pages : « Journal sans date », tout d'abord parce qu'il serait incapable d'en fixer, et ensuite parce qu'il faut bien honorer le maître du genre, « enchanteur » de l'imagination romantique des collégiens.

Donc, « Journal sans date ».

Juillet, août, septembre.

Les vacances ont commencé « sous le signe de » l'inquiétude. Beaucoup de choses et de gens naissent actuellement — du moins en littérature — « sous le signe de ». Après tout, ces signes-là ou les douze signes du Zodiaque !... L'inquiétude était née du discours de M. le Supérieur à la distribution des prix. Sa voix ne rendait plus le même son familier ; il semblait, à tous moments, rompre des liens secrets, comme un navire qui quitte la cale de lancement, « pour prendre possession de son élément » (un de ces vieux clichés réédités par les journaux et que me suggère le lancement du Super-Ile-de-France). Les collégiens, plus psychologues qu'on ne le croit souvent, — tremblez, maîtres incrédules ! — avaient percé le fond douloureux de ces paroles et se tenaient aux aguets...

De longs jours passèrent, apportant des « indices » nouveaux, jusqu'au moment où la nouvelle éclata : M. Mesguen

nous quittait, nommé par décision de l'autorité épiscopale à la cure de la Cathédrale de Quimper.

Quel allait être son successeur ? Et les langues d'aller leur train. Derechef, les indices furent additionnés. On s'y égara. Ceux qui savaient n'en disaient rien. Ceux qui prétendaient savoir en disaient beaucoup.

De longues semaines s'écoulèrent... Ce ne fut qu'à la fin des vacances que M. l'abbé Méar présenta ses lettres de créance.

Ce fut, je crois, l'événement sensationnel de la période de vacances. Les autres sont propres à chacun et ne relèvent pas directement de la vie du Collège.

Je ne voudrais pas passer sous silence l'importante manifestation de l'Enseignement Catholique qui se tint à Vannes, les 9 et 10 septembre. Le XI^e Congrès eut lieu, on le sait, à Saint-Pol-de-Léon, l'an dernier. Moins favorisés cette année, nous n'avons pas pu y assister et entendre la voix sympathique du président, M. Poupon, ni les voix autorisées de NN. SS. les Evêques de Bretagne. Nous gardons pieusement le souvenir des fortes paroles que nous adressa, l'année dernière, Son Excellence Monseigneur Duparc, en terminant la dernière séance. Nous ne pensons pas que l'enseignement libre ait reçu beaucoup de satisfactions depuis, et que, par conséquent, ses justes revendications aient pu se taire.

« Ce Congrès, disait la *Semaine Religieuse* de Vannes, est comme le préambule de celui qui se tiendra, dans la même ville, en octobre et aura pour objet les « vocations sacerdotales » : notre école chrétienne n'est-elle pas comme le « Narthex » ou l'antichambre de nos églises ? Et elle rappelait ce mot du Cardinal Charost : « Au pignon de nos écoles on pourrait apposer cette plaque indicatrice ou révélatrice : « Rue de l'Eglise ». Il est des catholiques à l'heure actuelle, qui pourraient faire leur profit de cette belle déclaration... Quatre des professeurs du Collège, ai-je oui dire, ont représenté dignement la maison et l'Association des Anciens à ce Congrès.

Joignons immédiatement le rappel du « Congrès du Recrutement sacerdotal » qui a tenu ses assises, à Vannes également, au début d'octobre. Ce sera une des marques du renouveau chrétien que la foule des laïques s'intéresse à ce grave problème et y apporte, outre ses prières, le

concours d'une parole ardente et confiante. Quatre journées y furent consacrées, l'une aux enfants, une seconde aux jeunes filles, mères de demain, une troisième aux séminaristes et aux prêtres, tandis que la dernière figurait au programme sous ce beau titre : « La Prière de la Bretagne pour ses prêtres ». Regrettons que ce Congrès n'ait pas été fixé à une date antérieure. Beaucoup de nos élèves eussent pu bénéficier des belles leçons qui y furent données. En tous cas, ils auront eu à cœur de s'unir à « la prière de la Bretagne pour ses prêtres ».

Et voici la Rentrée...

La rentrée d'octobre a toujours quelque chose comme un sourire qui perce à travers ses larmes, et offre aux écoliers, un peu las de la monotonie des vacances, l'attrait de l'imprévu, la douce appréhension du changement. Elle devait donc, cette année plus que toute autre, apporter plus d'une satisfaction au besoin de nouveau : nouveau supérieur, nouveaux professeurs, nouveaux surveillants, nouveaux élèves aussi.

Si c'est un précepte de pédagogie, pour un maître, de ne pas « se laisser percer » dès les premiers jours, c'est une des ambitions secrètes de tout collégien de sonder son maître, pour porter sur lui un jugement, qui se traduira invariablement par le mot : « type » accompagné d'un qualificatif plus ou moins flatteur. On ne songe pas à contester le plaisir qu'il y a à ce double jeu.

Il n'y a pas jusqu'à la lingerie où il n'y ait du changement. La supérieure des religieuses dévouées qui remplissent avec joie les offices de Marthe, nous a quittés ; mais la figure de sa remplaçante n'est pas inconnue : les plus anciens parmi les élèves, ceux qui sont venus, au sortir du maillot, s'asseoir sur les bancs de la neuvième, ont pu déjà la voir dans cette même fonction ; je veux dire... fonction de supérieure. Sœur Marie, qui remplissait les fonctions de sœur infirmière, depuis plus de vingt ans, avec zèle et prévenance, est partie elle aussi. Et l'on chuchote, par là, que la nouvelle sœur « est diplômée » — diplômée es arts médicaux. C'est chose précieuse, mais aussi dangereuse pour ceux qui aiment à se présenter à l'infirmier sans raison péremptoire.

D'ailleurs, l'état de santé de la maison est très satisfaisant. Un à un, les élèves ont défilé devant le docteur. Ils sem-

blaient attacher plus d'importance aux résultats de la toise et de la bascule, car « qui souvent se pèse, bien se connaît ». Si j'étais Monsieur l'Econome, je les inviterais à y passer en fin de trimestre. Il n'y aurait pas, ce me semble, de meilleure réponse aux récriminations dont l'esprit collégien fait un lieu commun de conversation et de correspondance. Et les parents pourraient aussi conclure à l'importunité des envois de victuailles supplémentaires. Il est question, dit-on, de leur signifier...

Encore du nouveau... Chaque jour en apporte. Un proverbe bien médité peut en être l'occasion. « Chaque être à sa place » dit l'un d'eux. Traduisons en clair : un parloir, surtout s'il a les dimensions et la sobre beauté du nôtre, est fait pour les parents ; la cour de récréation est faite pour les enfants. Il convient de ne pas les confondre : une balle bien appliquée, lancée par la brusque détente d'un sportif en herbe, peut vous rappeler qu'une cour de récréation n'est pas très indiquée pour les effusions sentimentales. De même, et selon le même proverbe réversible à volonté : « à chaque lieu, sa destination », un dortoir est fait pour y dormir ; et comme on ne dort, chez nous, que la nuit, il est tout à fait inutile que les portes des dortoirs baillent à longueur de journée...

Et ainsi de suite...

Un événement « sensationnel » fut le match demandé par la première équipe des « Gâs de Morlaix », à la première équipe du Collège, et dont on lira le compte rendu — technique et tactique — sous la rubrique : « Vie Sportive ». Notons cependant, parce que ce fut l'objet de commentaires variés et passionnés, quelques détails piquants qu'un « reporter » sportif, et donc courtois, ne peut mentionner, mais que le souci de vérité qui guide « Spectator » lui fait un devoir de rappeler. On ne fut pas peu surpris d'apprendre que les « Gâs de Morlaix », à court d'occupations, se proposaient une partie « d'entraînement ». Evidemment, ceci est passible de deux sens : ou bien de leçon à prendre, ou bien de leçon à donner. Quel que soit le sens qu'ils y aient mis, je pense ne pas manquer à l'exactitude en disant qu'ils firent les frais de la leçon. Le résultat — le « score », ainsi disent les gens compétents — fut, sans doute : deux buts de chaque côté ; mais, tout le monde sait ce qu'est un « pénalty ». Or ce n'est qu'ainsi qu'ils « égalisèrent ». Je sais bien qu'un journal rapporta, le mardi suivant, que

les « Gâs de Morlaix » « dominèrent territorialement », en première mi-temps. (Je cite). Que n'a-t-il parlé de la seconde et même d'une bonne partie de la première ? Loin de nous la pensée de déprécier un « team » qui a fait bonne figure — toujours en première mi-temps — devant le « Stade Léonard » lui-même. Le procédé serait maladroît, car « à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ». La conclusion de tout ceci est que l'on ne perd rien à traiter le sport en simple jeu, ce qu'il est d'ailleurs : un jeu réglementé où la ténacité dans l'effort et l'esprit d'équipe triomphent...

Et, comme le jeu n'est qu'un divertissement nécessaire à la vie studieuse, revenons-en à l'activité spécifique du Collège. Avec une ardeur digne d'éloges, les élèves se sont mis au travail. Les forts effectifs des classes ont imposé des divisions et des subdivisions. Allons ! les professeurs gagneront, encore une fois, leur pain. Et la « gratuité généralisée » ne semble pas, pour encore, devoir les condamner à l'inaction.

Les résultats de la seconde session d'examens ont réparé les grosses inattentions de l'« Alma Mater » à l'égard de quelques bons élèves malheureux en juillet. Son verdict n'est pas sans repentance. Mais c'est aussi une leçon pour tous ceux qui souhaitent des grandes vacances dégagées de tout souci.

Les congrégations, le groupement des Croisés eucharistiques ont repris leurs séances régulières. Et c'est un charme de voir toute l'élite de toutes classes demander son admission à ces œuvres où se parachève la formation chrétienne et morale de nos collèges libres. Mais leur activité relève plus de la « Vie Religieuse au Collège », que des bavardages intempérants de « Spectator ».

Il va finir ! Soyez sans crainte ! Un mot seulement encore de la conférence, faite à la chapelle du Creïsker, par le R. P. Michel des Passionistes, de Marignac (Gironde). Le R. P. nous a dit le but des fondateurs de sa Congrégation, et, sans fard comme sans fausse humilité, il a tracé un tableau édifiant de la vie d'un Passioniste. A une époque où l'on ne rêve qu'aises, jouissances, il est touchant d'écouter ces fortes paroles d'abnégation, de sacrifice, capables d'être entendues des âmes généreuses, et de nature à inspirer à tous le vrai sens du christianisme.

Et enfin, ces quelques faits, toujours « sans date ». Ce qui se passe un jour, n'aurait-il pas pu se passer hier ou

demain ? Et tout cela n'entre-t-il pas dans la psychologie éternelle du collégien éternel ?

Une boutonnière est faite, croyez-vous, pour que s'y fixe un... bouton. C'est du moins ce que l'on apprend à la caserne, quelquefois à ses dépens, lorsque, au corps de garde, on vous fait rebrousser chemin... Finalité mal observée ! Une boutonnière est faite pour que s'y adapte un insigne. Et tel qui ne peut arborer une rosette ou un ruban de Légion d'honneur, se fera une gloire d'y épingle un insigne de société quelconque, voire une réclame pour telle marque d'automobile. Véritables hommes « sandwich », qui vont se pavant, avec un gage incontestable de leur caractère sportif ; car, être sportif, c'est, désormais moins être capable d'évoluer sur un terrain de jeux, sur une piste ou sur une route, que de porter à la boutonnière une plaquette colorée et de laisser sortir de sa poche, un journal traitant de sports !

On rapporte beaucoup de choses de vacances, et même ces habitudes assez inoffensives mais peu dignes d'intellectuels qui croient encore à la supériorité de l'esprit sur l'animal. C'est ainsi que des boutonnières se montrèrent fleuries... pour un temps.

Et comme on ne détruit bien que ce que l'on remplace, voici un insigne... et qui signifie quelque chose. A côté des croix de Croisés, des écussons des membres de la Croix d'Or, voici l'emblème du Cercle d'Etudes, plein de poésie et d'optimisme. Il symbolise l'« essor ». Un grand oiseau tout blanc, toutes ailes déployées, vole entre un ciel tout d'azur et une mer en furie. Je ne l'expliquerai pas : on a déjà compris quel idéal il concrétise. Il est, peut-être, supérieur à celui que figure un « ballon rond que pousse une botte », ou une coupe, aussi gracieuse soit-elle, d'automobile de luxe !

N'allez pas croire, pour autant, que tout soin corporel soit banni des préoccupations du Collège. La preuve, c'est que nos petits ont vu retarder un lever trop matinal, et jouissent d'une heure supplémentaire de sommeil. La formation religieuse n'en souffrira pas : une messe spéciale est dite pour eux et commentée à leur intention par un maître dévoué. Peut-être ce que d'aucuns appelleront « apprentissage de paresse », nuira-t-il à leur virilité. En tous cas, il donnera répit aux alarmes qu'inspire, aux mamans, un lever trop matinal pour la santé des chers enfants...

SPECTATOR II.

Le Coin des Anciens

Distinctions

Son Excellence Monseigneur de Guébriant, archevêque de Marcanopolis; supérieur général de la Société des Missions Etrangères; a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Nous détachons ces quelques lignes de « La Voix du Pays », le très intéressant bulletin de la paroisse de Saint-Pol-de-Léon, elles résument, à grands traits, l'œuvre immense de Son Excellence Mgr de Guébriant.

On ne louera jamais assez le bien immense que le Supérieur général des Missions Etrangères a su faire à l'influence française à l'étranger, tout en se dévouant premièrement à l'œuvre de l'apostolat catholique.

Longtemps missionnaire dans une des parties les plus reculées de la Chine, entre la Mongolie et le Tibet, puis évêque de Canton, délégué du Souverain Pontife en Mandchourie, Supérieur général, partout son activité, son savoir-faire et son zèle obtinrent les meilleurs résultats.

Tout récemment, Monseigneur de Guébriant entreprit un voyage de huit mois pour visiter tous les établissements de la Société qu'il préside, en Hindoustan, Indochine, Chine, Japon, Corée, malgré l'âge, les fatigues et les dangers, pour rentrer par le Transsibérien, à travers les Etats soviétiques. Inutile d'insister sur les précieuses conséquences d'un pareil périple, accompli par celui qu'on a justement appelé le premier missionnaire du monde.

L'Exposition Coloniale mit sous les yeux du grand public, surpris et ému, un aperçu du travail et des souffrances de nos missionnaires, en particulier ceux de la rue du Bac. Ils font honneur à la France, à l'Eglise et à l'humanité.

« Le Grésier » prie Son Excellence d'agréer les respectueuses félicitations de la grande famille dont il est l'interprète.

Sa Sainteté le Pape Pie XI a daigné élever M. le chanoine Le Marrec, supérieur du Grand Séminaire de Saint-Jacques, à la dignité de prélat.

M. J.-P. Abgrall, de Landivisiau, professeur au Lycée de Dieppe, a été promu au grade d'officier d'Académie.

M. l'abbé Madec, professeur de première à l'Institution N.-D. du Creisker, a été nommé sous-supérieur de la Maison de Retraite de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, Monseigneur a conféré à M. Madec la mosette de doyen.

M. l'abbé Pondaven, recteur de Porspoder, démissionnaire pour cause de santé, a été autorisé par Monseigneur à porter la mosette de doyen.

M. Georges Bagot nous informe que, par décret du Président de la République, il a été nommé notaire à la résidence de Morlaix, en remplacement de M^e Cozanet.

Nos respectueuses félicitations !

Deuils

Nous recommandons aux prières de nos anciens et amis :

M. Autret, père de M. l'abbé Autret, professeur au collège, décédé à Kervoriz, en Saint-Pol-de-Léon, le 12 août, à l'âge de 72 ans.

M. Chapalain, maire de l'île de Batz, père de M. l'abbé Chapalain, curé de Lambézellec, décédé le 6 août, à l'âge de 80 ans.

Mlle Cecaiga, libraire, décédée à Saint-Pol-de-Léon, le 24 septembre, à l'âge de ans.

M. l'abbé Abéguité, ancien vicaire de Plouhinec, décédé au presbytère de Tréflaouenan, le 25 septembre, à l'âge de ans.

M. Alain Berre, huissier à Plouigneau, père de Louis, Henri et Francis Berre, anciens élèves, décédé à l'Hôpital de Morlaix le 15 octobre et inhumé à Pleyber-Christ.

M. Jean-Marie Sibiril, père de Pierre Sibiril, élève de philosophie, décédé à Pleyber-Christ, le 27 octobre, à l'âge de 55 ans.

M. Louis Duncuff, parrain de Jacques Caroff, élève de philosophie, décédé à Plouescat.

M. Etienne Corouge, grand-père de Emile Gendrot, élève de sixième.

M. Berthou, père de Yves Berthou, élève de cinquième, décédé le 15 novembre, à l'île-de-Batz.

M. Le Bras, oncle de Louis Caill, décédé le 29 septembre, à Saint-Thégonnec.

M. J.-L. Kerhervé, oncle de Jean Castel, élève de quatrième, décédé le 8 novembre, à Poullaouen.

Mme Cougard, tante d'Emile Conan, élève de troisième, décédée le 17 août.

Mme Le Nan, tante de Jean Roué, élève de cinquième, décédée le 19 octobre, à Heuvic.

Mme Veuve Carnel, grand-mère de André et Raymond Le Bars, élèves de quatrième et de sixième, décédée le 23 octobre à Brest.

M. Kérenfors, décédé le 26 octobre, à Roscoff, dans sa 83^e année.

M. A. Cloarec, cousin de Roger Morvan, élève de cinquième, décédé le 10 septembre, à Landivisiau.

M. A. Guillermin, cousin de Augusté Le Pape, décédé le 17 octobre.

Mlle L. Crenn, cousine de Yves Menez, décédé en juillet.

M. Page, père d'André Le Page, élève de sixième, décédé à Brest le 23 novembre.

De Profundis !

Baptêmes

A Saint-Pol-de-Léon, le 19 juillet, *Joëlle Guiriec*, nièce de M. l'abbé Guiriec.

A Paris, 15, rue Denfert-Rochereau, le 25 août, *Anne-Marie Kerautret*, fille de Francis Kerautret (cours 1916).

A Plomodiern, *Geneviève-Hélène Le Doaré*, nièce de Yves et de Maurice Bellec, élèves de première et de cinquième.

A Saint-Pol-de-Léon, le 18 octobre, *Marie-Louise Laurent*, fille de Augustin Laurent (cours 1922).

A Morlaix, le 14 juillet, *Yves Martin*, frère de Alain Martin, élève de quatrième.

A Plougouven, *Marguerite Larher*, nièce de Jean Larher, élève de philosophie.

A Plounéour-Menez, le 27 juillet, *Jean Le Grand*, neveu de Joseph et de Ernest Le Grand, élèves de seconde et de septième.

A Landerneau, le 10 octobre, *Suzanne Hily*, sœur de Gabriel Hily, élève de seconde.

Amélie Créach, née le 20 juillet, sœur de Joseph Créach, élève de sixième.

A Saint-Pol, *Paul Boutouiller*, fils de Paul Boutouiller, et neveu de Y. Kerrien, élève de septième.

Marie-Thérèse André, née le 25 octobre, cousine de A. André.

A Plouescat, le 17 novembre, *Madeleine Inizan*, cousine de Pierre Autret, élève de cinquième.

Annik Dantec, le 13 septembre, cousin de François Corvez, élève de quatrième.

A Nantia, le 25 octobre, *Monique Dreno*, fille de Pierre Dreno (cours 1916).

Nos compliments et nos vœux !

Fiançailles

Mlle Pauline Roche, fille de M. et Mme Roche, avec M. Bernard de Beauchêne, sous-lieutenant au 4^e bataillon de chasseurs.

Mlle Jeanne Le Jeune, sœur de Jean Le Jeune, élève de première, avec M. Jean Kerbrat, le 23 octobre, à Landerneau.

Mariages

A Kerbonne, le 1^{er} août, *M. Jean Perrot*, avec Mlle Clotilde Halbert.

A Saint-Etienne de Rennes, le 30 août 1932, *Jacques Kerrien*, de Henvic, sous-lieutenant au 117^e R. I. du Mans, avec Mlle Eliane Hardy.

A Landéda, le 22 août, *René Chapel*, ancien élève (cours), avec Mlle

A Plouigneau, le 26 juillet, *Victor Le Guern*, conducteur de travaux publics, avec Mlle Madeleine Le Lann.

A Chaudoc (Annam), *M. François Nguyen-Van-Nguyen*, docteur en médecine, ancien externe des hôpitaux de Paris (cours), avec Mlle Anne-Catherine Truong-Vinh-Truong, 17 août.

A Saint-Pol-de-Léon, le 22 septembre, M. le chanoine Fortin, curé de Châteauneuf-du-Faou, a béni le mariage de

M. *Jean Madec*, garagiste, avec *Mlle Félicité Moysan*, de Kérellec, sœur d'Isidore et de François, élèves de première et de troisième.

A Morlaix, le 18 octobre, M. l'abbé *Francis Tanguy*, professeur, a béni le mariage de M. *Etienne Briand*, ancien élève, avec *Mlle Le Brumont*.

A Landivisiau, le 11 octobre, M. *René Madec* (cours 1925), frère de Jean Madec, élève de première, avec *Mlle Marie Boubennec*, sœur de Marc Boubennec (cours 1925).

A Santez, le 26 octobre, M. *Henri Guillermin*, médecin de l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux (cours 1925), avec *Mlle Marie Séité*; la bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé *Guiriec*, professeur au Collège et cousin de *Henri Guillermin*.

A Sarcelles (Seine-et-Oise), le 27 octobre, M. *Michel Ollivier*, avec *Mlle Odette Quentin*.

A Carhaix, le 21 novembre, M. *Henri Le Bihan* (cours 1923), avec *Mlle Germaine Bonnuet*.

A Plouénan, le 16 novembre, M. *Jean Autret*, avec *Mme Autret*.

A Sizun, le 26 septembre, M. l'abbé *J.-Y. Guéguen*, professeur au Collège de Lesneven, et ancien élève du Collège (cours 1918) a béni le mariage de son cousin *Jean Pencréach*, avec *Mlle Marguerite Guéguen*, sœur de *Francis Guéguen*, élève de première.

A Plouigneau, le 27 septembre, *Mlle Ernestine Quémener*, sœur de *Pierre Quémener*, élève de mathématiques élémentaires, avec M. *Roger Métayer*.

A Lopérec, fin octobre, M. *Noël Le Séac'h*, ancien élève, avec *Mlle Anne-Marie Kerhoas*, cousine de *Laurent* et *Yves Kerhoas*, élèves de deuxième et de sixième.

A Plougoulin, le 19 octobre, M. *François Le Saint*, oncle de *Jean Tanguy*, élève de première, avec *Mlle Francine Quiviger*, et M. *François Dénier* avec *Mlle Olive Le Saint*, tante de *Jean Tanguy*.

A Cléder, le 12 octobre, M. *Pierre Quéré* avec *Mlle Suzanne Kériver*, cousine de *Guillaume Breton*, élève de philosophie, et, le 9 novembre, M. *Yves Rozec* avec *Mlle Marie Breton*, cousine du même élève.

A Ploudalmezeau, le 17 août, *François Quéré*, parrain de *Jean Quéré*, élève de troisième, avec *Mlle Alice Salou*.

A Brest, le 27 septembre, M. *Gabriel Chiché*, pharmacien chimiste de la marine, avec *Mlle Germaine Gaouyer*, nièce de *Mlle Gaouyer*, professeur de huitième au Collège.

Nos félicitations et nos vœux !

Nominations dans le clergé

Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Landéda, M. l'abbé *Jean-Louis Calvez*, de Plounéour-Trez, maître d'étude au Collège.

Aumônier au Cours normal du Folgoët, M. l'abbé *Ernest Keramoal*, ancien vicaire de Douarnenez.

Chanoine honoraire, M. l'abbé *Robinaud*, ancien curé du Faou, chapelain de la Maison Saint-Luc, à Roscoff.

Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, M. l'abbé *Marcel Jaffré*, vicaire à Hillgoat.

Vicaire à Crozon, M. l'abbé *Jean-Marie Le Pape*, vicaire à Plouigneau.

Vicaire à Plouneventer, M. l'abbé *Jacques Blons*, vicaire au Guilvinec.

Recteur de Plougourvest, M. l'abbé *Claude Mével*, aumônier du Pensionnat Jeanne d'Arc, à Brest.

Vicaire à Huelgoat, M. l'abbé *Joseph Kerléroux*, maître d'étude au Collège.

Aumônier au Pensionnat Saint-Gabriel, à Pont-L'Abbé, M. l'abbé *Le Neuder*, vicaire à Concarneau.

Vicaire à Concarneau, M. l'abbé *Robert Goulm*, vicaire à Poulgoazec.

Instituteur à l'Ecole libre de Plabennec, M. l'abbé *J.-L. Le Borgne*, jeune prêtre de Mespaul.

Recteur de Porspoder, M. *Claude Herry*, recteur de Saint-Jean-du-Doigt.

M. l'abbé *Pondaven*, recteur de Porspoder, s'est retiré, pour raison de santé, à la maison de retraite de Kéraudren (Lambézellec).

Succès aux examens

M. *J. Ollivier*, professeur au Collège, a obtenu, devant la Faculté de Rennes, le certificat de philosophie générale, valable pour l'obtention de la licence ès-lettres (philosophie) avec la mention bien.

M. Yves Péron (cours 1924), professeur au Collège, a obtenu, devant la Faculté des lettres de Poitiers, le certificat d'études supérieures de langue grecque, valable pour l'obtention de la licence ès lettres (grammaire), avec la mention assez bien.

René Gulicher, de Taulé, a été reçu au Concours de l'enregistrement.

Joseph Guével, de Pleyber-Christ, a été reçu au concours d'admission à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts de Paris.

Félicitations !

Noces d'or

Mme et M. Alphonse Rox, professeur honoraire de l'Athénée Royal de Chimay (Belgique), ancien professeur à l'Institution N.-D. du Creisker, durant la guerre 1914-1918, ont fêté, le 28 août dernier, leurs noces d'or.

Nous leur adressons nos plus respectueuses félicitations et les assurons d'un pieux souvenir aux pieds de Notre-Dame du Creisker.

Nous publions ci-dessous, d'après le journal *Le Rappel*, de Charleroi, en son numéro du 3 septembre, un compte rendu de la cérémonie :

« Les époux se trouvaient réunis à l'Hôtel-de-Ville où M. le Bourgmestre leur remit une gerbe, puis épingla sur leur poitrine les épis d'or traditionnels.

« Précédés de la musique des Loupards, les jubilaires s'avancèrent vers l'église. Chaque ménage (il y avait encore trois autres couples de jubilaires) précédé d'une petite orpheline portant leur gerbe. M. le Doyen attendait les jubilaires à l'entrée de la collégiale. Il les conduisit dans le chœur, tandis que résonnait aux grandes orgues, la marche nuptiale de Mendelsohn.

« Les membres de la droite du Conseil communal prirent place dans le chœur également, tandis que les familles des jubilaires occupaient les chaises réservées en avant de la Table de Communion.

« Au cours de la messe solennelle d'action de grâces, M. le Révérend Doyen de Chimay félicite en termes particulièrement éloquents les heureux jubilaires au nom de la paroisse. Il exalta les beautés et les mérites du mariage chrétien, dont les jubilaires sont un bel exemple; il pria le Ciel de leur continuer ses faveurs et de leur permettre de vivre pendant de nombreuses années encore dans la paix et la quiétude, au milieu de parents et d'amis affectueux et de concitoyens prompts à leur témoigner estime et sympathie.

« Un *Te Deum* marqua la fin de cette belle cérémonie religieuse.

« A l'issue de celle-ci, les jubilaires, précédés de la musique et suivis de tous leurs parents, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville où les attendait le Conseil communal.

« M. le Bourgmestre, au nom de toute la population chimayenne, congratula les heureux couples. Il les félicita d'avoir, au cours de leur cinquante années de vie conjugale, gardé fièrement la pratique des saines traditions de notre race et de ces vertus qui assurent le bonheur des belles familles : le respect de la parole donnée, la fidélité aux serments échangés.

« Il forma des vœux pour que, pendant de nouveaux lustres, les jubilaires continuent à vivre des jours heureux à l'ombre de leur clocher, entourés de la chaude affection des leurs et de la sympathie de toute notre population.

« Il leur fit ensuite remise, au nom de la ville de Chimay, de leur photographie agrandie. Puis le champagne pétilla dans les verres qui furent vidés à la santé de nos chers jubilaires.

« De 9 heures à minuit, un bal très animé eut lieu sur la Grand'Place pour clôturer cette belle journée, consacrée à féliciter et à honorer nos aimables et si estimés jubilaires. »

M. Rox, qui a bien voulu nous communiquer les pages que l'on vient de lire, reste très attaché à la maison. Il nous dit, dans son aimable lettre, qu'il « lit et relit le bulletin », attentif à reconnaître les nombreux élèves qu'il a vu passer sur les bancs de « sa sixième ». Ceux-ci ne l'ont pas oublié et ont joie à évoquer, aux réunions d'anciens, les lectures expressives, qu'il faisait de sa voix pleine et sonore, dans les « Fables » de La Fontaine :

« Dans un chemin, montant, sablonneux, malaisé...

Six forts chevaux tiraient un coche... »

« Ce n'étaient pas six chevaux, mais six... forts... chevaux. »

Correspondances et Nouvelles

Nous avons reçu de Thorenc (Alpes-Maritimes), où est situé le Sanatorium du clergé de France, la charmante lettre que voici. C'est une séminariste qui nous l'adresse, l'abbé Yves Pencreach, de Locmélar, et qui nous prie de « saluer » de sa part, « par l'intermédiaire du « Creiker », ses anciens amis, particulièrement ceux du cours », et de « présenter son respectueux et reconnaissant souvenir à ses anciens maîtres ». C'est chose faite.

« 17 septembre 1932. — La suscription de cette lettre vous dira ma nouvelle adresse... Le « Creiker » de juin-juillet, toujours fidèle, est venu me rejoindre à Thorenc, dans les Alpes, après m'avoir vainement cherché dans les Monts d'Arrée. J'ai quitté le pays des clochers à jour il y a exactement un mois, pour venir, dans un pays enchanteur, au climat exceptionnellement bon, réparer mes poumons fatigués depuis des années.

« Que ne suis-je poète comme certain élève de troisième, ou que n'ai-je tout simplement la plume alerte et distinguée de cet autre élève de sixième pour vous louer ce soleil de Provence et vous décrire nos magnifiques montagnes. Qu'il me suffise de vous dire que notre nid est situé à 3 kilomètres de Thorenc, « la reine des stations aipestres », dans une délicieuse vallée, au milieu des pins, l'ai grande confiance qu'avec le secours de la T. S. Vierge, je guérirai ici complètement et vite. C'est idéal à tous points de vue.

« L'apparition du cher petit bulletin fait renaître en foule les souvenirs déjà anciens du Collège... Le 14, j'étais d'esprit avec tous les anciens présents à notre fête annuelle. Je me suis envolé ce jour-là jusqu'à Saint-Pol, j'ai assisté au banquet auprès des chers amis du cours au fond de la salle. La Vierge, qui écouta nos prières dans l'antique chapelle, a vu notre joie peut-être un peu bruyante. J'ai même entendu les toasts qui, je crois, furent encore très brillants. C'était délicieux... en imagination, car 1.700 kilomètres me séparent en ce moment de la chère Institution, toujours aussi « jeune et vaillante »... »

A nos chers anciens qui ne peuvent aspirer éventuellement à être admis au Sanatorium du clergé, Yves Daniellou, de Morlaix (cours 1925), conseillerait volontiers le « Village-Sanatorium de Praz-Coutant, Haute-Savoie ». Après l'abbé Jean Moal, de Carantec, aujourd'hui novice au Monastère de Kerbénéat, qui y a passé 30 mois ; après l'abbé Alain Corre, de Landivisiau, aujourd'hui « à l'Angelus, près Presly (Cher) », où il commence ses études scholastiques, Yves Daniellou vient de quitter lui aussi ce merveilleux Sana, où il a passé 16 mois. A 1.200 mètres d'altitude, dans un décor féérique de montagnes, où le Mont-Blanc projette à 15 kilomètres, à vol d'oiseau, la blancheur éclatante et souvent ensoleillée de ses neiges éternelles, Praz-Coutant, que dirigent des médecins de valeur servis par des religieuses dévouées de Niederbronn (Alsace), offre aux « poumons fatigués » une cure efficace, avec l'inappréciable bienfait pour les âmes d'un aumônier dévoué et d'une compagnie de choix. Yves Daniellou vous dirait tout le bien qui s'y fait à ce point de vue et souhaiterait à tous ceux que guette ou terrasse ce « mal à la mode » de pouvoir s'y faire admettre. Yves Daniellou est aujourd'hui « Place Daumesnil, Morlaix ».

*
**

Le Bulletin du Petit Séminaire de Pont-Croix (numéro de juillet-août) publie une intéressante lettre du P. Guillaume Le Dréau, missionnaire au Transvaal, qui y donne des nouvelles des « Finistériens du Sud-Afrique ». Voici quelques lignes concernant nos Anciens :

« ...Le jour de Noël donc, je mis le cap sur Johannesburg, et j'allai présenter mes respects à l'ancien de chez nous qu'est le R. P. Saccadas (1), provincial du Transvaal. Puis je visitai l'actif P. Péron, de Saint-Pol, curé de la Cathédrale, journaliste et polémiste de vigueur... que les délices de Vérulam (2) ne vous empêchent pas de visiter à 60 milles de là le jeune chevalier de la brousse qu'est le Père Le Bars, de Landi, et ancien de Saint-Pol. Avec son compagnon, un

(1) C'est le frère de notre professeur de musique.

(2) Village du Sud-Afrique.

Alsacien, il préside aux destinées catholiques de la fameuse Vallée des mille collines. Quelle n'est pas leur joie quand, après de longues courses dans la terrible Vallée de l'Enfer où ça brûle, ils hument enfin la brise qui frôle les sommets... Puis vous serez chez le P. Nicol, de Guerlesquin. Dans sa robuste auto, il vous conduira jusqu'aux portes du Bazou-taland... »

*
**

Et voici une lettre qui n'était pas, dans la pensée de son auteur, destinée à la publication, mais que nous insérons, en dépit de ce qu'elle a d'agréablement humiliant pour le secrétaire du bulletin :

« Vannes, le 16 novembre 1932.

« Monsieur le Secrétaire,

« J'ai le regret de vous informer que je n'ai pas encore reçu le bulletin.

« Comme je sais qu'il est paru, et même distribué, je viens vous prier de vouloir bien m'en faire tenir un numéro, car je m'intéresse à tous les bavardages relatifs à la vie du Collège, autant que les autres abonnés.

« Je vous donne l'assurance de ne rien vous reprocher quant à votre exactitude, aux prochaines réunions d'anciens, si vous réparez au plus vite l'erreur de m'avoir oublié.

« Quand même votre tout dévoué,

« V. TALABARDON. »

Nous ne pensions pas avoir une réponse immédiate à notre question : « L'as-tu lu ? » Vous comprendrez pourquoi j'ai parlé tout à l'heure : d' « agréable humiliation ». Une menace d'interpellation de sa part est un véritable danger pour la stabilité d'un ministère. Aussi avons-nous essayé de l'attendrir, en avouant, bien candidement, l' « inexactitude » de... notre prédécesseur. Mais, comme tout jugement téméraire comporte une satisfaction proportionnée au délit, nous l'avons invité et condamné à offrir une solennelle réparation, en nous aidant à agréer la « Coin des Anciens » de ses « bavardages » relatifs à tel sujet qu'il voudra. On lira donc, dans le prochain numéro du bulletin, quelques pages du vaillant défenseur de la

« laïcité » lors de la dernière réunion des anciens élèves. Puisque l'on ne peut parler de « *La trahison des clercs* » à nos réunions, qu'il écrive un chapitre sur « *la trahison des laïcs* ». Sa voix portera...

Quelques visites

Il est inutile de mentionner l'assiduité des séminaristes en vacances. Nous les en félicitons cependant et les invitons à nous revenir dès Pâques.

Trois pharmaciens du cours 1924 sont venus, de compagnie, nous faire visite, dans les premiers jours d'octobre : il s'agit de Jean Quiniou, Pierre Rivoalen, Louis Laviee. Avant de se séparer et de nous quitter pour des pays lointains, ils ont tenu à revoir les lieux de leur heureuse enfance. Ils ne me démentiront pas. Je les ai accompagnés dans leurs visites, aux cours de récréation, aux classes, aux lieux des promenades aimées, à la chapelle. Et l'on se rappelait une anecdote, une punition, une émotion, avec un sourire peut-être empreint de mélancolie. « Objets inanimés !... »

Pourquoi n'auraient-ils pas plus d'imitateurs ? Pierre Rivoalen est affecté, comme lieutenant pharmacien, à Madagascar ; Louise Laviee, au territoire de Djibouti ; Jean Quiniou, à l'hôpital maritime de... Brest.

Tous trois nous ont promis de longues relations pour le bulletin. Ils nous pardonneront de blesser leur modestie en soulignant leur mérite qu'ils nous ont jusqu'ici caché. Jean Quiniou et Pierre Rivoalen sont tous deux sortis « majors de promotion » de l'Ecole de Santé Navale ou Coloniale de Bordeaux. Leur vieux collège se fait une gloire de leurs succès. Il serait édifiant d'établir la liste des « majors » de toutes écoles, sortis de chez nous. Si vous nous y aidiez !

*
**

Nous avons vu aussi, à plusieurs reprises, Louis et Alain Sévère, de Plouénan. Le premier achève sa dernière année d'Ecole coloniale, avec honneur ; son frère Alain prépare des examens de licence à la maison.

*
**

Signalons enfin une longue visite de Yves Boucher (cours 1916) qui a gracieusement accepté de venir remplacer son oncle : M. Abily, contraint à subir une opération, dans les classes de mathématiques élémentaires et de première. Le collège lui en est très reconnaissant, cite à l'ordre... de l'Association Yves Boucher pour ce geste de charité vraiment fraternelle, et l'offre en exemple à tous les amis de la maison.

Quelques adresses

Léon Marion, C. H. R., 1^{er} régiment d'aérostation, Compiègne (Oise).

Joseph Bécam, élève de troisième de l'an dernier, est à l'école apostolique des clercs de Saint-Joseph, Allex (Drôme) où il suit les cours de seconde.

René Picart (cours 1931), fait des mathématiques spéciales au lycée de Rennes.

Joseph Moreau (cours 1931), étudiant à Rennes, chez M. Giboire, 27, rue de Paris.

François Floch, soldat au 106^e R. A. L., 4^e batterie, Le Mans (Sarthe).

Anciens de l'an dernier :

Raymond Le Bihan, Jean Grall, Joseph Moreau, Paul Goglas, préparent à Rennes leur P. C. N.

Olivier Moal prépare sa licence de droit dans la même ville.

Guillamot prépare l'Ecole coloniale à l'Institut catholique de Paris.

Yves Bihan, Yves Bertévas, sont au Séminaire de Quimper.

André Proust, au Grand Séminaire de Saint-Brieuc.

Georges Ménez à l'Ecole libre des garçons de Saint-Thégonnec.

Thébaut, étudiant en droit, Paris.

Nous invitons tous nos anciens, étudiants à Rennes, à fréquenter le Cercle Saint-Yves, 11, rue des Dames. Ils y trouveront le plus chaleureux accueil et auront joie à renouer les liens d'une amitié précieuse dans leur isolement.

Formation d'un médecin de première grandeur

PAR LE Dr SMASTER

La revue « L'Association Médicale » a publié naguère l'article qu'on va lire. Limp, le héros de l'histoire, est un de nos anciens, décédé il y a quelques mois. Titulaire du prix d'honneur en 1867, praticien habile et réputé d'une de nos grandes villes, notre médecin, dont nos lecteurs ont déjà prononcé le nom, avait su, comme le témoignent ces lignes, se faire un nom dans la médecine. Les jeunes y trouveront un exemple de vie sérieuse et laborieuse au service du pays...

Je vais conter une histoire médicale exacte. Je pourrais nommer le confrère ; mais je trouve cela tout à fait inutile, le fait seul importe ; et je le garantis. A mon âge, retiré depuis quelques temps de toute pratique active, je peux bien rappeler quelques vieux souvenirs.

Toute ma vie, j'ai toujours apprécié le « Labor improbus ». C'est avec ce principe, et quelque adjuvant, que l'on fait un homme ; que l'on crée une famille ; une nation.

Pour faciliter l'exposition des faits, appelons Limp, de la première lettre de Labor, et des trois premiers d'Improbis le personnage, dont nous allons conter l'histoire.

Donc Limp débarqué à Paris vers 1870, avec la volonté bien arrêtée de faire sa médecine. Un de ses amis lui demande :

— Tu vas préparer ton externat ?

— Ni externat, ni internat. Je n'ai pas le temps, parce que les ressources sont restreintes. Il me faut arriver au doctorat le plus vite possible.

Voilà donc l'étudiant consciencieusement à la besogne, partageant son temps entre l'hôpital, l'amphithéâtre de dissection, et quelques cliniques. Je crois bien que dans tout le cours de ses études, il n'a pas sacrifié vingt heures par mois à farnienter dans un des nombreux cafés du quartier, ni à les dépenser en bagatelles quelconques.

Quatre ans et quelques mois après sa première inscription, Limp était reçu docteur en médecine, avec une mention assez honorable.

Le voilà parti pour son petit trou de campagne.

Il est bien entendu que je ne parle ni de Ricord, ni d'Olivet (Loiret).

Peu à peu la clientèle arrive ; il s'affirme chaque jour praticien attentif, consciencieux, prudent. Son pénible labeur de médecin de campagne achevé, le soir, il se repose, en lisant les journaux médicaux ; en tâchant de se mettre au courant des travaux importants. Il butine. Dans son petit rayon d'action, déjà quelques confrères, dans certains cas, lui demandent son avis.

Mais la médecine de campagne, très absorbante, avec une perte de temps considérable, en allées et venues, rend difficile les travaux intellectuels. Il quitte la campagne, et s'installe au chef-lieu. Il escompte un peu plus de loisirs, dans ce nouveau milieu.

Les lacunes, qu'il avait déjà constatées, dans son éducation médicale, lui apparaissent de plus en plus.

Il a hâte de les combler.

Il écrit alors à un de ses amis et confrères, installé à Paris.

« J'ai besoin de compléter mes connaissances sur telles ou telles maladies ; de me perfectionner sur telles ou telles opérations. Veux-tu voir tes maîtres ou tes amis, pour les prier de me montrer quelques malades ; ou de me faire assister à certaines opérations. Je ne puis dispenser que de huit jours.

« LIMP. »

L'ami se mettait en campagne, et envoyait le programme précis des occupations de chaque jour.

Limp arrivait, toujours pressé ; butinait chez l'un et chez l'autre, et s'en retournait dans son chef-lieu, lesté de nouvelles et solides connaissances.

Ce manège a duré quelques années, et lorsqu'un grand chef d'une école secondaire voisine lui était imposé comme

consultant, ce grand chef était forcé de reconnaître, le plus souvent, qu'il n'avait rien à apprendre à Limp.

Sa réputation s'étendit de plus en plus, et s'affermait de jour en jour, tant et si bien que ce sont désormais les grands chefs de l'Ecole secondaire qui faisaient appel à ses lumières.

Pendant cette période d'études acharnées, il ne songeait pas seulement à ses malades, mais aussi à ses confrères ; et un sien ami et confrère, lui ayant appris certaines façons de procéder des médecins anglais, dans les Colonies du Golfe du Mexique, Limp imagina de réunir ses confrères une ou deux fois par mois et quelquefois plus souvent, afin d'exposer l'atmosphère médicale de l'arrondissement : les maladies les plus fréquentes, les moyens qui avaient donné les meilleurs résultats pour les combattre.

Sa réputation ne fit que grandir tous les jours, et s'étendit au département, et même plus loin.

A l'un de ses derniers voyages à Paris, on devait procéder — un peu pour lui — à une opération particulièrement grave.

Après l'intervention brillante du chirurgien, celui-ci brusquement dit à Limp :

— Je n'ai plus rien à vous apprendre. Mais que ne venez-vous vous installer à Paris ?

La réponse de Limp fut évasive.

En quittant l'hôpital avec un de ses intimes, la même question lui fut posée :

— Pourquoi ne viens-tu pas t'installer à Paris ?

— D'abord, fit Limp, il faut bien un peu partout quelques praticiens expérimentés. De plus, il ne faut pas croire qu'on peut s'installer n'importe où, parce que l'on se figure posséder une grande valeur professionnelle.

Il faut autre chose pour réussir ici ou là. Tel Parisien, qui a des succès dans la grande ville, n'en aurait probablement que de médiocres dans certain milieu ouvrier, ou à la campagne. Je sais parler à nos paysans ; je sais m'en faire obéir. Aurais-je la même influence dans vos milieux, plus ou moins raffinés ? C'est douteux.

« Right man, in right place » sera éternellement vrai.

Quatre ans et quelques mois après sa première inscription, Limp était reçu docteur en médecine, avec une mention assez honorable.

Le voilà parti pour son petit trou de campagne.

Il est bien entendu que je ne parle ni de Ricord, ni d'Olivet (Loiret).

Peu à peu la clientèle arrive ; il s'affirme chaque jour praticien attentif, consciencieux, prudent. Son pénible labeur de médecin de campagne achevé, le soir, il se repose, en lisant les journaux médicaux ; en tâchant de se mettre au courant des travaux importants. Il butine. Dans son petit rayon d'action, déjà quelques confrères, dans certains cas, lui demandent son avis.

Mais la médecine de campagne, très absorbante, avec une perte de temps considérable, en allées et venues, rend difficile les travaux intellectuels. Il quitte la campagne, et s'installe au chef-lieu. Il escompte un peu plus de loisirs, dans ce nouveau milieu.

Les lacunes, qu'il avait déjà constatées, dans son éducation médicale, lui apparaissent de plus en plus.

Il a hâte de les combler.

Il écrit alors à un de ses amis et confrères, installé à Paris.

« J'ai besoin de compléter mes connaissances sur telles ou telles maladies ; de me perfectionner sur telles ou telles opérations. Veux-tu voir tes maîtres ou tes amis, pour les prier de me montrer quelques malades ; ou de me faire assister à certaines opérations. Je ne puis disposer que de huit jours.

« LIMP. »

L'ami se mettait en campagne, et envoyait le programme précis des occupations de chaque jour.

Limp arrivait, toujours pressé ; butinait chez l'un et chez l'autre, et s'en retournait dans son chef-lieu, lesté de nouvelles et solides connaissances.

Ce manège a duré quelques années, et lorsqu'un grand chef d'une école secondaire voisine lui était imposé comme

consultant, ce grand chef était forcé de reconnaître, le plus souvent, qu'il n'avait rien à apprendre à Limp.

Sa réputation s'étendit de plus en plus, et s'affermait de jour en jour, tant et si bien que ce sont désormais les grands chefs de l'Ecole secondaire qui faisaient appel à ses lumières.

Pendant cette période d'études acharnées, il ne songeait pas seulement à ses malades, mais aussi à ses confrères ; et un sien ami et confrère, lui ayant appris certaines façons de procéder des médecins anglais, dans les Colonies du Golfe du Mexique, Limp imagina de réunir ses confrères une ou deux fois par mois et quelquefois plus souvent, afin d'exposer l'atmosphère médicale de l'arrondissement : les maladies les plus fréquentes, les moyens qui avaient donné les meilleurs résultats pour les combattre.

Sa réputation ne fit que grandir tous les jours, et s'étendit au département, et même plus loin.

A l'un de ses derniers voyages à Paris, on devait procéder — un peu pour lui — à une opération particulièrement grave.

Après l'intervention brillante du chirurgien, celui-ci brusquement dit à Limp :

— Je n'ai plus rien à vous apprendre. Mais que ne venez-vous vous installer à Paris ?

La réponse de Limp fut évasive.

En quittant l'hôpital avec un de ses intimes, la même question lui fut posée :

— Pourquoi ne viens-tu pas t'installer à Paris ?

— D'abord, fit Limp, il faut bien un peu partout quelques praticiens expérimentés. De plus, il ne faut pas croire qu'on peut s'installer n'importe où, parce que l'on se figure posséder une grande valeur professionnelle.

Il faut autre chose pour réussir ici ou là. Tel Parisien, qui a des succès dans la grande ville, n'en aurait probablement que de médiocres dans certain milieu ouvrier, ou à la campagne. Je sais parler à nos paysans ; je sais m'en faire obéir. Aurais-je la même influence dans vos milieux, plus ou moins raffinés ? C'est douteux.

« Right man, in right place » sera éternellement vrai.

Bien comprendre ce conseil éviterait bien des déboires à des imprudents, qui se croient aptes à tout. Je suis un médecin-paysan, je reste un paysan médecin.

— Et toujours une lumière médico-chirurgicale !

— Tais-toi donc avec ta lumière ! conclut Limp, en tapant familièrement sur l'épaule de son ami ; allons déjeuner !

Ce grand médecin est mort grand homme de bien.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs deux monographies d'évêques, d'origine bretonne, qui sont de nature à documenter tous ceux qu'intéresse l'histoire régionale :

« Un évêque breton : Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet de Bréscanvel, évêque de Quimper », par M. le chanoine Pérennès.

« Un évêque breton : Monseigneur Léopold de Lèsleuc de Kérouara, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon », par M. le chanoine Alfred Le Roy, du Chapitre de Quimper.

Les deux ouvrages peuvent être demandés soit à l'imprimerie Cornouaillaise, 7, rue des Gentilshommes, Quimper, soit directement aux auteurs.

*
**

L'infatigable M. l'abbé Kerbirion, notre illustre ancien, prépare deux petits opuscules, pour lesquels il sollicite les souscriptions de nos lecteurs. A notre regret, nous ne saurions donner le titre exact de ces études. Nous préférons nous en abstenir, réservant cette indication pour le prochain numéro du bulletin.

IMP. DU NOUVELLISTE. — RENNES. Le Gérant : J. MÉVEL.

Pour être bien servi
allez tous

AUX TRAVAILLEURS

F. FERREC

3, Rue Verdrel
SAINT-POL-DE-LÉON

Vêtements tout faits et sur mesure
pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

— Fournisseur de l'uniforme —
de l'Institution N.-D. du Creisker

CHAUSSURES

en tous genres

J^h PAUGAM

1, Rue au Lin, 1

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

GRAND HOTEL DE FRANCE

J. DENIS

11 RUE DES MINIMES

SAINT-POL-DE-LÉON

T. C. F

U. A. C.

TÉLÉPHONE 14

11/27

EAUX-DE-VIE

VINS

TÉLÉPHONE 13

LIQUEURS

Alexandre BOZELLEC

Successeur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

PÂTISSERIE-CONFISERIE

A. Wellinger

J. Rolland, Successeur

52, Rue d'Aiguillon. — BREST.

Petits Fours, Croquets Bretois
Truffes au Chocolat

Salons de Thé — Téléphone 3.36

PÂTISSERIE - CONFISERIE

E. LE GUILLOU

22, Grande-Rue, 22

SAINT-POL-DE-LÉON

Spécialité de "Fleur de Lys Gâteau"

TÉLÉPHONE 15

11/27

Primeurs et Légumes secs

A. CUEFF

SAINT-POL-DE-LÉON

SPECIALITÉ DE CHOUX-FLEURS
& ARTICHAUX

POMMES DE TERRE

11/27

Reliure en tous genres

Jules CASTEL

25, Quai de Léon, MORLAIX

TÉL. 111

Un escompte de 5 % sera accordé à tout abonné sur présentation de sa bande d'abonnement.

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Charcuterie et Lard de 1^{re} qualité
Épicerie premier choix
Vins et Liqueurs

François CRÉACH

4, Rue au Lin, 4

Saint-Pol-de-Léon

TÉLÉPHONE : 56

11/27

Articles de Ménage et de Chauffage
QUINCAILLERIE
Porcelaine et Verrerie

M^{re} MARTIN DUVAL

M^{re} A. RICHARD Successeur

4, rue Croix-au-Lin - S^t-POL-DE-LÉON

Grand Choix de Fantaisies
pour Cadeaux

11/27

PÂTISSERIE
AU GÂTEAU DES ROIS
P. MARTIN
13, Grande Rue, 13
Saint-Pol-de-Léon

Glaces et Sorbets
Spécialité de Gâteaux
Bretons et Fleur de Lys

11/27

SALON DE COIFFURE

NICOLAS, Père et Fils

Rue Cadiou
et 33, Grand^e Rue

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

Imprimerie-Librairie-Papeterie

F. MANACH

15, Grande Place

SAINT-POL-DE-LÉON

Fournitures de Bureau
Timbres en caoutchouc et accessoires
Souvenirs de Saint-Pol
Moulages artistiques
Dépôt de la Pierre Humide (Duplicateur)

11/27

DRAPERIES

Françaises & Anglaises

P. AUTRET

Marchand Tailleur

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27

ÉPICERIES - COMESTIBLES

Conserves Alimentaires

Maison Louis Kervellec

25, Grande Rue, 25

SAINT-POL-DE-LÉON

GRAINES
FLEURS & PLANTS

11/27

ENTREPRISE DE JARDINS

et de Tennis

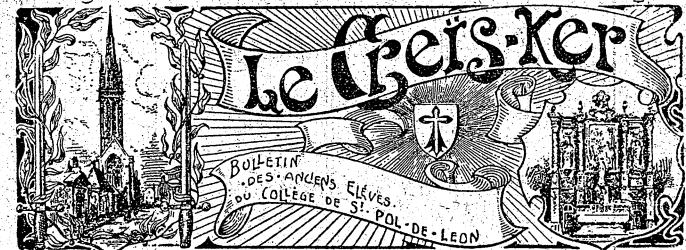
Henri COMBOT

HORTICULTEUR

54, Rue Cadiou, 54

SAINT-POL-DE-LÉON

11/27



1933

Le Creisker

à ses abonnés et Lecteurs

AVIS

Plusieurs lecteurs se sont étonnés de voir notre dernier bulletin porter le n° 140, et plus encore de n'y pas trouver un seul rappel de la réunion des anciens élèves, à laquelle était consacré autrefois un numéro entier. Nous tenons à les rassurer. Ce compte rendu in-extenso paraîtra sous le chiffre 139. Quand ? Nous ne pouvons fixer de date. M. l'Abbé Corre, secrétaire du bulletin jusqu'à la rentrée d'octobre, en a le secret. Nous prions nos chers anciens de l'excuser ; assurant les lourdes fonctions d'économe depuis la maladie de M. l'Abbé Auffret, il n'a pas eu le loisir de livrer à l'impression son manuscrit dont la composition fut retardée — il faut le dire — par une communication trop lente des toasts et discours.

N. D. L. R.

Noël des bergers

Minuit... « Gloire au Seigneur et paix sur cette
[terre »
Chantent les Anges dans les monts: « Heureux
[bergers,
Passez à Bethléem; c'est là que vous verrez
Le Rédempteur promis autrefois à vos pères. »

Les pasteurs sont allés dans la nuit solitaire
Vers la bourgade de David... Et là, couché
Dans une pauvre étable, est l'Enfant nouveau-né,
Le front auréolé d'une douce lumière.

Jésus leur a souri dans la froide mangeoire;
Eux, ils ont reconnu le Christ, le Roi de gloire;
Et viennent à Marie offrir leurs humbles dons.

Et tandis qu'en silence ils regagnent les monts,
Les Anges dans le Ciel chantent l'heureux mystère:
« Noël! Gloire au Seigneur et paix sur cette terre. »

L. S. élève de seconde.

NÉCROLOGIE

M. l'Abbé Jean-Marie AUFFRET

Econome

de l'Institution N.-D. du Creïsker

C'est en ce temps de Noël qu'évoque les vacances et les douces joies de la famille, où chacun s'efforce d'oublier ses tribulations et ses misères parce qu'un Dieu vient les partager et apporter aux hommes de bonne volonté des espérances infinies, que l'Institution N.-D. du Creïsker a été visitée par le deuil et la tristesse: M. l'Abbé Auffret, Econome et sous-directeur, a été rappelé à Dieu après une longue et cruelle maladie courageusement supportée. Quinze jours avant sa mort, sentant ses forces diminuer, il avait voulu connaître la vérité sur son état. L'ami qu'il interrogea ne se crut par le droit de se dérober. Quand le malade sut qu'il n'y avait plus d'espoir de guérison, il fit généreusement, simplement, le sacrifice de sa vie, se soumit entièrement à la volonté de Dieu. Depuis plusieurs semaines, d'ailleurs, à la suite d'une crise grave qui aurait pu l'emporter, il avait reçu pieusement l'Extrême-Onction, répondant lui-même d'une voix forte aux prières liturgiques.

Jean-Marie Auffret était né à Plouvorn, dans la métairie de Troërin, au rebord d'un délicieux vallon boisé dominé par le svelte clocher de Lambader. D'une famille foncièrement chrétienne, il fut confié de bonne heure à l'Ecole des Frères, où ont germé tant de vocations ecclésiastiques. Quand il eut l'âge de suivre le catéchisme, M. Lastennet, alors vicaire, remarqua sa vive intelligence et sa piété. Il le prit comme enfant de chœur, gagna sa confiance et sut

bientôt qu'il désirait être prêtre. Le père, avec toute sa bonne volonté ne pouvait subvenir aux frais d'étude; mais le zélé vicaire trouva le moyen d'intéresser à son protégé des personnes généreuses, et, en octobre 1901, Jean-Marie prenait ses premières leçons de latin. L'année suivante il entra au Collège de Saint-Pol-de-Léon, et se classa dès le début parmi les meilleurs élèves; on peut dire que pendant ses années de collège il ne connut que des succès. Il n'en concevait d'ailleurs aucune vanité: toujours simple et gai il acquit l'estime de ses maîtres en même temps que l'amitié de ses condisciples.

Reçu au baccalauréat à la fin de sa Première, il entra directement au Grand Séminaire en octobre 1908: il avait déjà bien étudié sa vocation et ne voulait pas être plus longtemps à la charge de ses bienfaiteurs.

Après sa philosophie (à l'ancien Carmel de Brest) il fit ses deux ans de service militaire dans l'Artillerie à Rennes; puis en 1912 il regagnait avec bonheur le Séminaire déjà transféré à Quimper et se mit avec ardeur à l'étude de la théologie, à la préparation aux ordres sacrés. Hélas! la prêtrise était plus éloignée qu'il ne le pensait! En effet, la guerre éclate presque au lendemain de son diaconat. Mobilisé dès le deuxième jour, il rejoint le régiment d'artillerie de Brest et quelques jours après part pour le front. Après la campagne de France, c'est la campagne d'Orient; en 1917 il est désigné pour Salonique; et c'est sur le front d'Orient qu'il termina la guerre: son allant, sa bravoure l'avaient désigné à l'attention de ses chefs; il fut fait maréchal des logis et fut cité à l'ordre de l'armée.

Rentré au Grand Séminaire en 1919, grand président en octobre, il reçut enfin la prêtrise en juillet 1920 âgé de près de 32 ans.

Il fut bientôt nommé au Collège de Saint-Pol. Professeur de Mathématiques d'abord, puis de 4^e, il se dépensa sans compter pour ses élèves. Devenu Econome en 1926 après la nomination de *M. Falhun* à la cure d'Huelgoat, il fut en même temps préfet de discipline, rôle ingrat s'il en fut, qu'il remplit avec bonne humeur, à la satisfaction de tous. Il était d'aspect plutôt sévère, mais il avait un cœur d'or.

La construction de l'aile neuve lui valut de nouveaux soucis, alors qu'il avait déjà ressenti les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Les crises tout d'abord espacées se rapprochèrent de façon inquiétante l'année dernière. En l'absence de Supérieur il eut depuis juillet la charge de toute la maison. Aussi fut-il doublement heureux de la nomination du nouveau Supérieur, qui était un ami de vieille date. Ce fut une de ses dernières joies. Les fatigues accumulées avaient tellement aggravé son état qu'il dut bientôt garder la chambre puis le lit; et tous les dévouements dont il fut entouré ne réussirent qu'à prolonger son existence de quelques semaines. Il rendit le dernier soupir dans la nuit du 1^{er} au 2 janvier, un quart d'heure après minuit.

M. l'abbé Auffret laissera le souvenir d'un confrère aimable, d'un prêtre dévoué, d'un ami délicat. Il était toujours disposé à rendre service, à tirer d'embarras un chef de paroisse en quête de prédicateur ou de chanteur de messe. Pour tous il était d'abord facile; optimiste par tempérament, il s'ingéniait à « arranger les affaires ».

On put se rendre compte, aux obsèques, de la sympathie dont il était l'objet. Bien que les élèves fussent encore en vacances, la vaste chapelle du Creisker fut à peine suffisante pour contenir l'assistance.

La levée du corps fut faite par *M. le chanoine Treussier*, curé de Saint-Pol; la messe d'enterrement fut chantée par *M. le chanoine Goulven*, aumônier des Ursulines. Avant l'absoute, qui fut donnée par *M. le chanoine Auffret*, curé de Douarnenez, *M. le Supérieur* retraça brièvement la carrière si bien remplie du bon Econome, remercia au nom de la famille et du collège les assistants d'être venus si nombreux pour rendre un dernier hommage à *M. Auffret* et prier *Notre-Dame du Creisker* de présenter son âme à son divin Fils qui a promis de récompenser au centuple « le serviteur bon et fidèle ». Puis il lut la lettre suivante, que *Son Excellence Monseigneur Duparc* avait daigné lui adresser.

Cher Monsieur le Supérieur,

Je prierai avec vous pour le bon Monsieur Auffret. Il aura été le serviteur actif et l'intendant fidèle de votre beau collège. Dieu l'accueillera paternellement. Les longues souffrances courageusement supportées ont encore augmenté son mérite.

Veuillez présenter mes condoléances à tous ces messieurs et à la famille du cher défunt.

Je vous bénis tous en vous assurant de mon affectueux dévouement in Christo.

† Adolphe, évêque de Quimper et de Léon.

L'inhumation eut lieu à Plouvorn à 3 heures. Un cortège formé des enfants des deux écoles libres, d'une foule nombreuse de paroissiens et d'amis de Saint-Pol, de Landivisiau et des autres paroisses voisines conduisit *M. Auffret* à sa dernière demeure. Sa tombe se trouve au fond du cimetière, dans « l'allée des prêtres », au pied de la Croix.

R. I. P.

Un mot d'ordre pour 1933

Nous le recevons d'une haute personnalité ecclésiastique, qui nous dit, en même temps, sa joie de voir notre bulletin se faire l'écho de ses articles à une grande revue catholique, sur le sujet toujours actuel et délicat de la liberté d'enseignement. C'est suffisamment le nommer. Il nous est précieux d'apprendre, d'une plume autorisée, que nous sommes dans la ligne des directives pontificales et en pleine conformité avec le sentiment de nos évêques et de l'Eglise enseignante. Que l'on ne nous reproche pas de toucher à une question brûlante, au risque de froisser des susceptibilités. Il n'est pas, semble-t-il, de problème qui doive plus retenir l'attention d'un organe d'union entre anciens élèves d'enseignement libre, que celui qui met en danger nos droits les plus sacrés et, quoi qu'on dise, notre existence même. Nul, apparemment, n'a plus le droit — et même le devoir — de parler en l'occurrence, que ceux qui sont directement menacés et, disons-le, visés par un projet inique, déjà sournoisement réalisé à la faveur de dissensions importunes.

Voici ces lignes dans leur énergique brièveté. On y remarquera le ton de calme assurance et de tranquille audace d'un maître en pleine possession de la doctrine de l'Eglise et qui ose dire la vérité sans détours.

« Il faut défendre et promouvoir obstinément l'Enseignement libre à tous les degrés.

« Il faut revendiquer obstinément les garanties de justice scolaire qui, du point de vue de la répartition des ressources budgétaires, consacreront le libre choix de l'école par le chef de famille selon sa conscience, ses principes et sa volonté.

« Glorieuse conquête de nos aînés dans la foi, au cours du dernier siècle, la liberté de l'enseignement est, dans notre pays, comme l'Arche Sainte des Droits de Dieu et de la cité de Dieu.

« Elle n'est pas bienfaisante uniquement par les Ecoles libres de tout degré dont elle suscite l'existence, mais elle est bienfaisante encore par les garanties salutaires qu'elle procure aux maîtres eux-mêmes et aux élèves catholiques

de l'enseignement de l'Etat. Pour ceux-ci, l'existence réelle ou possible de la concurrence des Ecoles libres est souvent une sauvegarde efficace de juste liberté. Donc ne renions pas le noble héritage de nos pères. »

Vous n'ignorez pas, chers lecteurs, les sérieuses inquiétudes qu'inspirent les premières réalisations de l'Ecole unique dans différents domaines. Les revues les plus importantes les dénoncent, en se plaçant chacune à un point de vue spécial. Ce sont, pour ne citer que les plus connues : les *Etudes* avec les chroniques du R. P. de La Brière d'une note si juste ; la *Revue des Deux Mondes* et le *Correspondant* des dernières quinzaines. Jean Guiraud multiplie ses cris d'alarme dans ses articles fortement pensés de *La Croix*. Il serait peut-être étrange que les principaux intéressés fussent les seuls à garder le silence.

M.

Serons-nous pharmaciens ?

M. Bocher, pharmacien à Landivisiau, doit être quelque peu devin. Nous avons l'intention de demander aux Anciens, par ce numéro, de nous fournir une documentation précise sur les différentes carrières qu'ils ont embrassées au sortir du collège et vers lesquelles leur exemple attire souvent les jeunes. Le *Creisker* a déjà, maintes fois, publié des relations sur les « Ecoles ». Nous pourrions les compléter par les articles qu'a donnés, il y a quelques années, la *Revue des Deux Mondes*. Nous connaissons aussi de nombreuses éditions de « Guides des carrières ». Mais tout cela reste trop dans l'abstrait. Susceptibles de créer un enthousiasme irréfléchi et, peut-être, destinées à le créer, comme le sont certaines affiches apposées en tous lieux, ces indications n'ont pas l'intérêt pratique de conseils et de directives donnés par des anciens d'une maison à leurs cadets. Au contact avec les dures réalités quotidiennes, qu'ils n'hésitent pas à signaler — à côté des avantages — les inconvénients auxquels on se heurte dans telle ou telle branche de l'activité : frais d'études, frais d'installation, difficultés nées du surcroît d'occupants ; autant de choses dont il faut que nos élèves soient, pensons-nous, avertis, pour faire leur choix en connaissance de cause. Il y a là pour les anciens, un devoir de charité, auquel ils ne se déroberont pas.

Evidemment les avis pourront être divergents, même opposés ; ce ne sera qu'un nouvel intérêt, ajouté à celui qu'offre toujours leur correspondance.

Voici donc la relation de M. Bocher. Il l'adresse :

Aux futurs Anciens

L'as-tu lu ? Eh bien, oui, on lit le *Creisker*, même les Anciens qui pourraient peut-être collaborer quelquefois, mais qui craignent souvent que leur prose n'intéresse pas beaucoup les nouvelles générations. Comme il n'y a rien de nouveau sous le soleil, les jeunes ont, de tout temps, cru que, seuls, ils avaient le monopole du bon goût et que leurs aînés n'étaient plus à la page.

Malgré cela, pour répondre à l'appel du Creisker et dans l'espoir de rendre service à quelques philosophes qui, indécis de la carrière à adopter, pourront, en connaissance de cause, opter pour la pharmacie ou l'écarter, je veux essayer de leur donner sur cette profession quelques renseignements qui leur seront peut-être utiles.

Il y a quelque temps, *Louis Nicol* avait écrit un article concernant sa profession: la médecine vétérinaire, mais il n'a pas été imité et pourtant j'estime qu'il serait à souhaiter que des anciens (au moins un dans chaque branche), appartenant aux diverses professions libérales et autres: médecine, magistrature, professorat, armée, marine, commerce, industrie, etc... renseignent les jeunes collégiens sur leur profession: les moyens d'y arriver, les avantages qu'ils peuvent y trouver et les obstacles qu'ils y rencontreront.

Pour ma part, j'aurais été très heureux d'être renseigné plus amplement à la fin de mes études secondaires et je crains que, trop souvent, les jeunes gens n'adoptent une carrière sans en connaître les avantages et les inconvénients.

Il serait même bon que les directeurs d'établissements d'instruction fassent faire des conférences par des professionnels sur les diverses carrières susceptibles d'être embrassées par leurs élèves. Ces professionnels compétents seraient infiniment plus qualifiés pour renseigner les jeunes gens que, par exemple, les écrivassiers qui dans les journaux et les revues engagent les jeunes filles à faire de la pharmacie, profession qui, malgré une opinion trop répandue ne leur convient pas du tout. L'influence de ces articles malencontreux a pourtant été telle qu'actuellement près de la moitié des étudiants en pharmacie en cours d'études appartient au sexe soi-disant faible.

Mais, revenons à nos moutons; autrefois, au temps déjà lointain où je m'apprêtais à devenir apprenti potard, ce qui m'a surtout déterminé à choisir cette profession, c'est la facilité que l'on avait à faire ses études sans trop déboursier. En effet, les trois années de stage permettaient de trouver un patron qui vous prenait au pair, c'est-à-dire logé, nourri, blanchi pendant trois ans, mais sans aucune autre rémunération. Au bout de ces trois années de stage, il était facile de trouver dans une ville de faculté une place d'élève suivant les cours, de sorte que la famille

n'avait à sa charge que les vêtements, l'argent de poche et les frais d'inscription et d'examen.

Tout cela est changé; actuellement les études pharmaceutiques comportent un an de stage et quatre années de scolarité en faculté.

Le jeune bachelier qui veut faire de la pharmacie doit donc s'inquiéter de trouver un pharmacien agréé par la faculté qui veuille bien le prendre comme stagiaire. Ce patron de stage lui demandera une indemnité variant de 1200 francs à deux mille francs et, naturellement, au stagiaire de se nourrir et de se loger à ses frais.

L'année de stage est donc déjà assez onéreuse si le jeune stagiaire ne peut pas manger et coucher dans sa famille.

Au bout de douze mois de stage, l'élève se présente à l'examen de validation de stage devant une faculté ou une école de pharmacie. Le Finistère fait partie de la circonscription de l'école de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes, les stagiaires inscrits dans le département vont donc en général passer leur examen à Rennes, mais il n'y a aucune obligation à cela et ils peuvent tout aussi bien se présenter à Nantes, à Paris ou devant toute autre faculté.

Il y a deux sessions d'examen par an, en juillet et en octobre-novembre. Les bacheliers reçus en novembre ne peuvent se présenter qu'à la session de novembre, car le stage doit être de douze mois entiers.

Après le stage, viennent quatre années d'études en faculté ou dans une école préparatoire comme Angers, ou de plein exercice comme Rennes et Nantes. Les deux derniers examens probatoires à la fin de la quatrième année doivent obligatoirement être passés devant une faculté: Paris, Nancy, Bordeaux, Toulouse, Lille, etc.

A quelle somme reviennent les études pharmaceutiques? Il est assez facile de s'en rendre compte.

Dans une ville de province, il ne faut pas espérer pouvoir s'en tirer à moins de 600 fr. par mois (restaurant et chambre), plus les voyages, les vêtements, les vacances et les frais d'inscription et d'examens. Ces derniers frais montent en tout à 2.500 francs environ (pour la totalité des études).

Il y a, à Lille, une faculté libre de pharmacie et les étudiants sont placés dans des pensions de famille où ils trouvent le couvert et le gîte à de très bonnes conditions.

Autrefois, un étudiant besogneux trouvait facilement une place d'élève suivant les cours, il n'en est plus de même maintenant; la brièveté du stage ne permettant pas de donner au jeune stagiaire suffisamment de pratique du métier pour rendre véritablement service dans une pharmacie. Quant aux places d'internes en pharmacie dans les hôpitaux ou de préparateurs à la faculté, elles sont tellement peu nombreuses qu'il est prudent de ne pas y compter.

Voilà donc les conditions à remplir pour acquérir le diplôme de pharmacien qui donnera le droit au diplômé d'ouvrir ou d'acquérir une pharmacie aussitôt qu'il aura atteint l'âge de vingt-cinq ans: qu'il fonde ou qu'il achète une pharmacie, il lui faudra, dans l'un et l'autre cas, disposer d'un assez fort capital.

Dois-je engager les jeunes gens à entrer dans cette carrière? La main sur la conscience (voyez Herriot), je dois répondre: Non.

Le nombre des étudiants en pharmacie a augmenté ces dernières années dans des proportions hors de pair avec le nombre des pharmaciens à remplacer et les jeunes filles qui ont envahi la profession ne sont pas venues apporter un remède à cette pléthore.

Les syndicats professionnels se sont inquiétés de cette situation et le syndicat du Finistère a décidé de n'admettre dans le département qu'un certain nombre de stagiaires (nombre arrêté annuellement). C'est là une preuve que la pléthore n'est pas un mythe.

Il ne faut d'ailleurs pas tenir pour véridique la légende qui veut que les comptes d'apothicaires représentent un bénéfice de plusieurs fois cent pour cent. La vérité est que le pharmacien vit le plus souvent à l'aise, mais que rares sont les potards qui peuvent se retirer des affaires après fortune faite et que, plus nombreux sont ceux qui végètent et qui voient avec angoisse arriver l'échéance de fin de mois.

Mais il n'y a pas que les questions d'argent qui doivent influencer sur le choix d'une carrière. Quel est le curriculum vitæ d'un pharmacien? La condition la plus importante pour réussir, c'est qu'il se tienne le plus souvent possible à la disposition du client. Le Pharmacien désireux de réussir devra donc s'astreindre à ne pas sortir: cette pro-

fession ne convient donc pas à un jeune homme qui rêve de grand air et de vie active.

Les études embrassent surtout les sciences physiques et naturelles, il faut que l'aspirant pharmacien aie plus de dispositions pour ces sciences que pour la littérature ou les mathématiques.

Il y a quelques années, les jeunes bacheliers pouvaient songer à la pharmacie de marine, coloniale ou militaire. Ces carrières sont actuellement à peu près bouchées; aussi bien à l'Ecole de Lyon qu'à celle de Bordeaux on n'admet plus qu'un ou deux candidats par année. Il est donc prudent de ne pas se faire inscrire à l'école préparatoire de Brest.

Je m'arrête là et, après cet effort, je me demande si je dois envoyer cette prose indigeste au Creisker. Le rédacteur en chef voudra-t-il la publier et, s'il la publie, les lecteurs la liront-ils?

Enfin, à tout hasard je l'envoie et tout en l'écrivant j'ai revécu les années passées à Saint-Pol; j'ai encore devant les yeux la photographie de la classe de philosophie avec le bon *Monsieur Ropars*. Hélas! où sont-ils la plupart de ces camarades? *Joseph Coccagn*, *Albert Corolleur*, *Gabriel Le Gall*, *Réveillère*, *Bosson*, sont morts; les autres vivent-ils tous? Je ne sais, en tous cas, les survivants sont dispersés et nous nous rencontrons bien rarement. Le seul que j'aie trouvé à une réunion d'anciens c'est *Daridon* (irrespectueusement dénommé La Chique), le lecteur du fameux discours au célèbre professeur *Picard* où treize plumes s'étaient levées pour chanter les louanges du professeur d'histoires (avec un s).

A qui la suite ?

A. BOCHER.

Landivisiau le 22 décembre 1932.



Pour servir à l'Histoire du Collège

Histoire Contemporaine

de la vie d'Ollivier Hellard... (1776)

(Suite)

Avant que j'avais commencé les travaux du collège, j'allais à Plouescat au marché, tous les samedis à pied; j'y avais deux malles de marchandises que j'étais sur une boutique des halles. Votre mère et Renaud y allaient aussi à leur tour. J'avais la pratique des menuisiers de l'endroit.

Enfin pour nous soulager dans nos courses de Morlaix et de Plouescat, j'achetai décidément une petite jument pour remplacer la bourrique. Plus tard j'eus encore d'autres chevaux et un char à bancs pour aller à Quimper et ailleurs.

J'étais encore dans ma petite maison, et je n'avais pas plus tôt fini les travaux du collège, que je fus appelé pour faire ceux de l'Evêché, destiné par le gouvernement à devenir le palais d'un sénateur. M. Loarer entrepreneur, et contremaître pour diriger les ouvriers, vint nous demander d'être admis à notre pension, c'est ce qui me procura ce coup d'ouvrages que je fis en partie. J'eus pour ma part 1.000 francs, j'avais trouvé à placer bien des vieilles ferrures que j'avais eu de Brest par l'entremise du père Naveau.

Travaux à l'ancien Grand Séminaire devenu « Les Ursulines ».

Dans ce même temps, les Ursulines avaient fait l'acquisition du ci-devant grand séminaire de Saint-Pol, qui avait servi de caserne pendant la Révolution et qui était bien délabré par les soldats. Je fus donc appelé avec mon oncle Denis pour faire les réparations, sous la surveillance du père Berdelo, qui avait jadis le gouvernement des anciennes Ursulines.

Nous commençâmes d'abord par les garnitures des portes du réfectoire et de la salle d'étude. Quand il fut mention des garnitures de croisées, on nous proposa un prix fixé en nous donnant la préférence, si nous voulions les faire ou les fournir au même prix que la Supérieure le trouvait.

Mon oncle dit alors qu'il n'acceptait pas le marché, mais moi je consentis à le fournir, de sorte que je continuais par cet accord à rester seul l'ouvrier de la communauté.

Mon oncle Denis, par ailleurs, s'aperçut qu'il n'était pas capable de me suivre comme lui avait dit le père Berdelo.

Quand nous garnîmes les dites portes, je fus à Morlaix me procurer des fiches françaises et les boutons des espagnolettes. Je mettais les écrous en dehors, au grand étonnement de mon oncle qui prétendait qu'on n'eût pu ouvrir les croisées en tournant les écrous; je l'en avais défié, j'ai fait bien des innovations dans la serrurerie comme vous le verrez plus loin.

Malgré les grandes occupations de ma profession de serrurier, l'administration du ménage pour pouvoir procurer tout ce qui était nécessaire et maintenir le bon ordre, la surveillance des pensionnaires, les relations et correspondances avec leurs parents, outre cela le petit commerce de quincaillerie que je continuais, tenir d'aller à Morlaix au moins tous les deux mois, toute cette occupation d'esprit ne m'empêchait pas de penser à autre chose. Au fur et à mesure que mon domaine s'embellissait, je devenais architecte, entrepreneur, maçon, menuisier, charpentier, après avoir été, laniste, musicien, dessinateur, peintre, vitrier, serrurier en chef, horloger, tourneur en bois, en fer, en cuivre, enfin fondeur et marchand!!..

Ma première besogne en entrant dans ma grande maison, fut de faire une grande roue à mon tour avec des peupliers que je trouvais dans le jardin. Je fis celle qui est aujourd'hui en activité avec le bois de la charpente du pavillon; je les ai fait et l'une et l'autre. L'arbre du tour bien plus fort que le premier est aussi de ma façon. Ce tour qui a servi à faire immensément des toupies, se trouve maintenant fort utile encore pour tourner les boutons en cuivre pour les fiches. Le support qui était auparavant en bois, je l'ai fait en fer avec un mandarin pour tourner des tabatières de même en fer. J'avais eu de la charpente du pavillon, lorsque je l'avais démolie, un bois immense qui m'a servi à faire des grandes roues, et celles de la boutique avec la charpente de la plate-forme. J'avais retiré aussi bien du plomb.

Le jardin, qui contenait plusieurs arbres à fruits, fut sacrifié pour en faire un champ de bataille. Le mur du

côté de la maison de Le Gall fut rehaussé à la hauteur des autres murs.

Une maison à buée, construite entre le jardin et la cour, fut démolie pour servir à faire les latrines où elles sont à présent.

La petite maison du jardin, fut aussi démolie et vendue les débris à Mlle Courcy; l'argent a servi à payer une partie du mur qui avait croulé entre le jardin et celui de Léger. Passons maintenant à la forge. Pour avoir un plus grand jour dans la forge, j'avais fait démolir une galerie en pierres de taille, qui était adossée au mur de la maison. Je vendis les pierres: 50 fr. aux religieuses. Cette démolition me donnait deux croisées sur la rue. Plus tard on m'aurait empêché de démolir parce que je n'étais pas sur l'alignement. Du côté de la cour je perçais une autre croisée. Voilà pour la forge.

Pour éclairer les greniers du côté de l'église, existaient deux lucarnes en pierres de taille qui donnaient de l'eau dans les appartements; je les avais supprimées pareillement, et vendu les pierres pour me défrayer.

Devant la maison, dans la grande rue, on avait établi deux énormes chevrons posés sur une corniche saillante, servant à soutenir un bout de toiture qui était toujours en réparations. J'ai fait faire les quatre croisées de la chambre de devant, et baisser les assises pour les avoir plus basse.

Pour éclairer le magasin j'ai percé une grande croisée, et dans le cabinet au-dessus une autre croisée et refait la cheminée. En closant le dit cabinet d'une cloison en torchis, j'ai fait une petite pièce. J'ai agrandi la chambre au-dessus de la forge à laquelle j'ai fait faire deux croisées neuves, et sur les escaliers une autre croisée. La claire-voie, admirée par les maîtres menuisiers de Saint-Pol et la tonnelle du jardin ont été faits par moi du vieux bois.

Maintenant je passe aux outils que j'ai fait et que j'ai fait faire, concernant l'art du serrurier. Premièrement la bascule pour percer le fer est de mon invention et rend beaucoup de services.

J'ai fabriqué les trois filières à coussinets. J'ai fait faire à l'enclume par la Houssaye une bigorne carrée; au soufflet un habit neuf. Acheté tous les étaux pour remplacer les vieux, restauré par Ménez l'étau de forge.

Pour faire le menuisier, j'avais un établi, outils et rabots. J'ai fait tous les châssis pour mouler. J'ai montré à mes ouvriers la manière de faire la serrure par principe. Pour les portes des salles à deux battants, j'avais inventé des targettes invisibles; on voyait seulement le bouton pour les faire travailler. M. de Rodellec fut enchanté de mon invention.

Lorsque nous sommes à l'article du serrurier, rappelez-vous que pour faire des ressorts à batterie de fusil, il faut de l'acier étoffé, c'est-à-dire de l'acier où il entre un peu de fer. Les carlettes qui blanchissent en travaillant sont en acier.

J'avais encore une industrie qui me donnait beaucoup à gagner. Comme il n'y avait pas de ferblantier à Saint-Pol, j'imaginai de couper des bandes à sabots en tôle, fer blanc et cuivre, j'avais fabriqué moi-même de forts ciseaux pour les couper. Je réussis si bien que je coupai 1500 cercles de fer blanc en un jour une fois tracés. Je fournissais aux cloutiers à Plouescat et dans les paroisses. Angèle de son côté avait appris à faire de jolis torches pour les sabots. Malgré sa diligence elle ne pouvait pas suffire. J'ai eu la hardiesse de me faire graveur du fer, pour faire des poêles à pain d'autel, et j'ai si bien réussi que François et moi avons fabriqué au moins 17 à 18.

Je crois, mes enfants, que j'ai bien employé le temps que la Providence m'a accordé dans ma longue carrière qui va se prolonger encore de quelques années, pour entreprendre de nouveaux travaux.

J'ai fourni toute la serrurerie de la maison neuve de Kersalieu, montant à la somme de 400 fr... que m'avait compté M. Lesquin, propriétaire.

Ma réputation grâce à Dieu était si bien établie, que j'ai travaillé pour Kerlaudi, Kerouzeré, Keruzoret, j'ai réparé les horloges des paroisses comme suit: de Saint-Pol, Lesneven, Plouescat, Plougoulm, Cléder, Taulé, Carantec, Henvic et Guiclan, et arrangé bien des pendules et des tourne-broches à ressorts...

Je pense que tu liras ce manuscrit avec intérêt et avec plaisir, toi Jean-Baptiste (Hellard son petit-fils) qui dois marcher sur les traces de ton grand-père, prends ouvrage! tu vois ton aïeul quoique petit et pas beaucoup de force, entreprendre ces ouvrages avec courage et beaucoup d'énergie.
(à suivre.)

La Vie au Collège

Avis aux familles

L'Econome de l'Institution N.-D. du Creisker porte à la connaissance des familles l'article suivant qui est à inscrire désormais au règlement de la maison.

Il est interdit d'introduire au Collège d'autres comestibles que le beurre, la confiture ou le chocolat: les envois prohibés (1) ne sont ni remis aux élèves ni renvoyés aux expéditeurs.

Les parents chrétiens comprendront l'utilité et la nécessité d'une telle mesure: elle leur procure une économie appréciable par ce temps de crise, supprime les gâteries exagérées et inutiles, évite le gaspillage, désencombre les réfectoires... et les estomacs, forme les caractères. Mesure d'ordre et d'hygiène.

TROUSSEAU. — Chaque élève doit avoir à sa disposition deux paires de sabots et deux paires de souliers, l'une pour tous les jours, l'autre pour le dimanche.

L'ECONOME.

La Vie Religieuse

SERMONS ET INSTRUCTIONS

4 Décembre	Homélie sur l'Evangile.....	M. MAZEAS.
8 —	Immaculée Conception.....	M. NICOLAS.
11 —	Homélie sur l'Evangile.....	M. GALÈS.
18 —	Homélie sur l'Evangile.....	M. AUTRET.
9 Janvier	Solennité de l'Epiphanie....	
	Sermon de la Prop. de la Foi	M. CORRE.

(1) Tels que le sucre, les conserves de pâtés et de poisson, les crêpes, le far, les fruits, etc., etc., exception faite pour ce qui peut être consommé au parloir, et pour les bonbons en petite quantité.

Congrégation de la Sainte Vierge

Réception des Nouveaux Approbanistes et Congréganistes, le 8 Décembre

La fête de l'Immaculée Conception, une des plus grandes fêtes de Marie, offre tout naturellement l'occasion de recevoir les nouveaux approbanistes et congréganistes.

Notre nouveau directeur, *Monsieur Abily*, a voulu continuer la tradition, et sur sa demande, *Monsieur le Supérieur*, voulant montrer clairement par là l'importance qu'il attache à une œuvre telle que la nôtre dans un collège, a accepté de faire le sermon d'usage, puis de présider cette fête de famille. Il nous entretient en toute simplicité de la confiance que nous devons avoir en Marie, des grâces que nous pouvons obtenir par son intercession, de la fierté que chacun doit montrer d'appartenir à la Congrégation.

Cet entretien laisse dans l'âme de chacun une profonde et bienfaisante impression. Il réchauffe le cœur des Anciens Congréganistes, tandis que dans l'âme des nouveaux, il met le fervent désir de se confier entièrement à la bonne Mère du Ciel. Alors *Monsieur le Directeur* appelle les nouveaux approbanistes pour venir prononcer au pied de l'autel leurs premiers vœux de fidélité à Marie. Puis c'est l'appel des Congréganistes. Avec un ensemble parfait, ils se rendent à l'autel, et d'une voix un peu émue, ils prononcent tous ensemble la formule de consécration. *Monsieur le Supérieur* bénit les médailles, que les nouveaux reçus vont deux par deux recevoir de ses mains. En retournant à leur place, le préfet et le secrétaire leur distribuent leur diplôme.

Un salut solennel du Saint Sacrement termine cette belle fête intime.

Voici les Approbanistes et Congréganistes reçus à l'occasion de cette fête:

Approbanistes. — *Boulc'h, Boulès, Cadiou, Corre, Grall Joseph (Landivisiau), Grall Joseph (Cléder), Le Floc'h, Malipier, Ménez, Ollivier, Labat, Le Denn, Quéré, Rohel,*

Péron, de Kerminguy, Caroff Jacques, Créac'h Jacques, Caill Louis, Le Bihan Pierre, Moysan Isidore.

Congréganistes. — Càn, Cueff François, Robert Gélébart, Louis Hamon, Corentin Herry, Auguste Mahé, Alain Mingam, Louis Person, Pierre Bang, Burel, François Ly, Charles Lyvolant, Pierre Mai, André Nicol, René Raoul.

La page du Croisé

Une année de plus pour notre Croisade; elle est forte désormais; elle vit. Le petit groupe d'il y a deux ans a grandi, il grandira encore, et par là-même le règne de Jésus grandira: car, nous disait le *Père Derély* au Congrès de Lille, « quand un seul Croisé communie, il affirme déjà le règne de Jésus dans les cœurs; mais si ce sont des milliers d'enfants (et nous sommes de cœur avec les deux millions de Croisés du monde), toute une génération nouvelle, alors c'est la confirmation expressive de sa royauté. » Oui, c'est pour que vienne le règne de Jésus que nous sommes Croisés, que nous nous efforçons de vivre nous-mêmes « dans le rayonnement de l'Hostie » et d'étendre ce rayonnement sur tout le collège. Et cette ascension vers un noble idéal, nous la faisons les uns avec les autres, les uns par les autres; c'est ainsi que le mois dernier nous avons eu quatre conférences: le dimanche 4 décembre, sur la Réparation — le jeudi 8, fête de l'Immaculée Conception, sur la dévotion à la Sainte Vierge — le dimanche 11 sur la Messe — suivie d'une brève étude de l'évangélisation des tribus Bantous..

Et cette année encore, nous allons poursuivre notre apostolat, apostolat fécond avec la grâce de Dieu.



La Vie Intellectuelle

PETIT PALMARÈS du 1^{er} Trimestre 1932-1933

EXCELLENCE

Philosophie. — 1. Rolland; 2. Quémeneur.

Première. — 1. Guichoux; 2. Aubé; 3. Bellec.

Seconde. — 1. Larvor; 2. Kerdilès.

Troisième. — 1. Bàng; 2. Charles; 3. Ly.

Quatrième. — 1. Dai; 2. Bông et Sparfel.

Cinquième blanche. — 1. L'Hénoret; 2. Caër; 3. Hirrien.

Cinquième Rouge. — 1. Le Saout; 2. Bellec; 3. Quéguiner.

Sixième blanche. — *Section bleue.* — 1. Castel; 2. Normand.

Section verte. — 1. Labat; 2. Monseau.

Sixième Rouge. — *Section bleue.* — 1. Guivarc'h; 2. Graff.

Section verte. — 1. Saint-Martin; 2. Galès.

Septième. — 1. Bagot; 2. Conan.

EXAMENS TRIMESTRIELS

Philosophie. — 1. Rolland; 2. Sibiril.

Première. — 1. Guichoux; 2. Bellec; 3. Boulch.

Seconde. — 1. Larvor; 2. Tùng.

Troisième. — 1. Ly; 2. Bàng et Mai.

Quatrième. — 1. Desbordes; 2. Dai et Martin Alain.

Cinquième blanche. — 1. Caër; 2. L'Hénoret; 3. Denmat.

Cinquième Rouge. — 1. Bellec; 2. Le Saout; 3. Quéguiner.

Sixième blanche. — 1. Castel et Monseau; 2. Gendrot et Jh. Créac'h.

Sixième Rouge. — Section bleue. — 1. Graff; 2. Caill.

Section verte. — 1. Dorsemmaine; 2. Saint Martin.

Septième. — 1. Bagot; 2. Corre.

DEVOIRS DE VACANCES

L'indication des classes donne la classe à laquelle appartenaient les élèves au cours de l'année scolaire 1931-32.

CLASSE DE TROISIEME

Prix. — 1. Tung; 2. Larvor; 3. Kéromnès; 4. Vinh; 5. Rogé; 6. Xênh.

Accessit. — Kerhoas.

CLASSE DE QUATRIEME

Prix. — 1. Bàng; 2. Ly; 3. Mai; 4. Charles; 5. Tarlet; 6. Jean Raoul; 7. Rogé.

Accessit. — Berric; Moysan.

CLASSE DE CINQUIEME

Prix. — 1. Bong; 2. Abalain; 3. Beuzit; 4. Dai; 5. Desbordes.

Accessit. — Le Bihan; Stéphan; de Kéranflec'h; Léon Moal; Jean Castel; Le Borgne; Le Jeune; Joseph Abgrasil; Quillec; Nicolas.

CLASSE DE SIXIEME (Section Blanche)

Prix. — 1. L'Hénoret; 2. Quéré; 3. Moal; 4. Rogé; 5. Furet.

Accessit. — Berthou; Moal; Le Mer; Le Page; Léger; Béchut; Riboul; Mony; Pleyber; Quévarec.

CLASSE DE SIXIEME (Section Rouge)

Prix. — 1. Le Saout Hervé; 2. Hameury; 3. Quéguiner; 4. Bellec; 5. Cuff; 6. Goulard; 7. Riouall; 8. Férec; 9. Corre Antoine; 10. Morvan.

Accessit. — Quéméneur; Créach; Le Roux Jean; Mingam; Joncour; Le Meur; Fichou; Rondant; Pape Auguste; Bian Nicolas.

CLASSE DE SEPTIEME.

Prix. — 1. Morvan; 2. Combot; 3. Guillou; 4. Bohec; 5. Robert; 6. Lorher; 7. Le Roux.

Accessit. — Le Gall; Salion; Le Borgne; Léger.

CLASSE DE HUITIEME

Prix. — 1. Chatelard; 2. Y. L'Hourre; 3. Nédélec; 4. Tanguy.

Accessit. — Simon; Feuillette; Sévère; Paul L'Hourre; Julien L'Hourre.

Tableau d'honneur

NOVEMBRE

Philosophie. — 1. Rolland; 2. Quéméneur; 3. Nhat; 4. Kerjean; 5. Sibiril; 6. Dang; 7. Prigent; 8. Gélébart; 9. Manac'h.

Première. — 1. Bellec; 2. Charles; 3. Càn; 4. Guichoux; 5. Martin et Sété; 7. Darnajou; 8. Le Ber Albert; 9. Le Borgne.

Seconde. — 1. Tùng; 2. Kerdilès; 3. Vinh; 4. Nguyễn; 5. Daniélou.

Troisième. — 1. Bàng; 2. Mai; 3. Ly; 4. Boulch; 5. Rogé; 6. Lyvolant; 7. Raoul; 8. Charles; 9. Malipier; 10. Berric; 11. Tarlet.

Quatrième. — 1. Dai; 2. Bông; 3. Desbordes; 4. An; 5. Le Bihan; 6. Beuzit; 7. Le Borgne; 8. Le Nen; 9. Le Nir.

Cinquième Blanche. — 1. L'Hénoret; 2. Caër; 3. Meudic; 4. Quéré; 5. Guy Péron; 6. Hirrien.

Cinquième Rouge. — 1. Le Saout; 2. Bellec; 3. Quéguiner; 4. Cuff.

Sixième Blanche. — *Section bleue.* — 1. Jean Castel; 2. Emile Gendrot; 3. Guy Créac'h; 4. François Kerbirion.

Section verte. — 1. Joseph Créac'h; 2. François Monseau; 3. Jacques Meudic; 4. Jean Gléau; 5. Paul Créac'h et Joseph Ollivier.

Septième. — 1. Michel Bagot; 2. Ernest Le Grand; 3. Pierre Martin; 4. Alain Conan; 5. Olivier Habasque.

Huitième. — 1. Lefranc; 2. Yves L'Hourre; 3. Simon; 4. Chatelard.

Neuvième. — Jousse.

DECEMBRE 1932

Philosophie. — 1. Quéméneur; 2. Nhat; 3. Rolland; 4. Sibiril; 5. Dang; 6. Kerjean; 7. Caroff; 8. Larher; 9. Galès; 10. Prigent; 11. Caill; 12. Durand; 13. Le Bihan.

Première. — 1. Càn; 2. Guichoux; 3. Charles; 4. Madec; 5. Aballéa; 6. Moysan; 7. Autret; 8. Le Ber Albert.

Seconde. — 1. Tùng; 2. Xênh; 3. Vinh; 4. Khiêt; 5. Larvor; 6. Kéromnès; 7. Nguyễn; 8. Person; 9. Daniélou.

Troisième. — 1. Bàng; 2. Ly et Mai; 4. Charles; 5. Larvor; 6. Kéromnès; 7. Nguyễn; 8. Person; 9. Daniélou.

Troisième. — 1. Bàng; 2. Ly et Mai; 4. Charles; 5. Boulch; 6. Lyvolant; 7. Malipier et Rogé; 9. Ménez; 10. Cadiou; 11. Corre.

Quatrième. — 1. Dai; 2. Bông; 3. Desbordes et Sparfel; 5. An; 6. Beuzit; 7. Menou; 8. Le Borgne et Martin Michel; 10. Le Bihan; 11. Moal; 12. Le Jeune; 13. Martin Alain; 14. Le Nen.

- Cinquième blanche.* — 1. L'Hénoret; 2. Caër; 3. Nédelec;
4. Quéré; 5. H. Moal; 6. Hirrien.
Cinquième Rouge. — 1. Le Saout; 2. Bellec; 3. Goulard;
4. Cuff.
Sixième blanche. — *Section bleue.* — 1. Jean Castel; 2. Emile Gendrot; 3. François Kerbirou; 4. Guy Créac'h; 5. Louis Tanguy.
Section verte. — 1. François Monseau; 2. Jean Gléau; 3. Joseph Ollivier; 4. R. Le Guen; 5. Jh. Créac'h; 6. P. Labat.
Sixième Rouge. — *Section bleue.* — 1. H. Combot; 2. Caill; 3. Plantec; 4. Le Borgne; 5. Calamou.
Section verte. — 1. J. Dorsomaine; 2. Le Bars; 3. Y. Castel; 4. Martin; 5. Olivier Le Roux; 6. H. Guimar.
Septième. — 1. Bagot; 2. P. Martin; 3. Ernest Le Grand;
4. F. Corre; 5. Olivier Habasque.
Huitième. — 1. Châtelard; 2. Lefranc; 3. Y. L'Hourre;
4. Nédélec; 5. Simon.
Neuvième. — Breton; Jousse.

Résultats des Compositions

PHILOSOPHIE

- Mathématiques.* — 1. Gélébart; 2. Rolland.
Anglais. — 1. Rolland; 2. Prigent.
Logique. — 1. Rolland; 2. Galès.
Histoire. — 1. Quéméneur; 2. Quémener.
Géographie. — 1. Quéméneur; 2. Quémener.
Physique. — 1. Sibiril; 2. ex-æq. Quéméneur et Rolland.
Chimie. — 1. Rolland; 2. Quéméneur.
Apologétique. — 1. Rolland; 2. Gélébart.
Anglais. — 1. Martin; 2. Cloaguen; 3. Bellec.
Dissertation. — 1. Guichoux; 2. Martin; 3. Le Lann.
Anglais A' B'. — Radigois.
Littérature française. — 1. Bellec; 2. Aubret; 3. Guyader.
Histoire. — 1. Talabardon; 2. Autret; 3. Guichoux.
Géographie. — 1. Aubé; 2. Guichoux; 3. Guyader.
Apologétique. — 1. Guichoux; 2. Le Denn; 3. Madec.
Version Grecque. — 1. Le Ber Albert; 2. Le Lann; 3. Guichoux.
Géométrie. — 1. Madec; 2. Moysan; 3. Boulch.
Chimie. — 1. Aubé; 2. Guyader; 3. Le Jeune.
Physique. — 1. Guichoux; 2. Aubé; 3. Boulch.

SECONDE

- Anglais A.* — 1. Kerdilès; 2. Larvor.
Anglais A' et B'. — Fleuriot.
Littérature Latine. — 1. Larvor; 2. Tâng.
Dessin géométrique. — 1. Cuff; 2. Hamon.
Version grecque. — 1. Larvor; 2. Kerdilès.
Thème grec. — 1. Larvor; 2. Kerdilès.
Physique. — 1. Larvor; 2. Kéromnès.
Histoire. — 1. Larvor; 2. Kerdilès.
Chimie. — 1. Larvor; 2. Kênh.
Géographie. — 1. Larvor; 2. Kéromnès.

- Apologétique.* — 1. Larvor; 2. Tâng.
Littérature française. — 1. Larvor; 2. Herry.
Composition française. — 1. Tanion; 2. Le Floch; 3. Grah (Lan-
divisiaul).
Anglais. — 1. Bâng; 2. Charles; 3. Ly.
Littérature grecque. — 1. Bâng; 2. Tanguy; 3. Rogé.
Littérature française. — 1. Bâng; 2. Raoul René; 3. Raoul
Jean
Géométrie. — 1. Malipier; 2. Bâng; 3. Mai.
Géographie. — 1. Bâng; 2. Tanguy; 3. Boulc'h.
Histoire. — 1. Bâng; 2. Tanguy; 3. Bernard.
Histoire de l'Eglise. — 1. Bâng; 2. Mai; 3. Boulc'h et Tanguy.
Dessin. — 1. Ly; 2. Boulc'h; 3. Rogé.
Algèbre. — 1. Bâng; 2. Malipier; 3. Mai.
Doctrine catholique. — 1. Bâng; 2. Mai; 3. Ly.
Récitation classique. — 1. Ly; 2. de Kermenguy; 3. Tarlet.
Anglais A' et B'. — 1. Trividic.

QUATRIÈME

- Thème grec.* — 1. Dai; 2. Stéphan.
Arithmétique. — 1. Bông; 2. Dai.
Géométrie. — 1. Dai; 2. Bông.
Géographie. — 1. Le Bihan; 2. Stéphan.
Histoire. — 1. Dai; 2. Le Bihan.
Thème latin. — 1. Dai et Bông.
Version grecque. — 1. Alain Martin; 2. Sparfel; 3. Barguédan
et Dai.
Anglais. — 1. Dai; 2. Sparfel.
Doctrine catholique. — 1. Bông; 2. Lorzou.
Histoire de l'Eglise. — 1. Dai; 2. Le Borgne.
Dessin. — 1. Bông; 2. An.
Récitation. — 1. Lorzou; 2. Dai.

CINQUIÈME BLANCHE

- Thème grec.* — 1. L'Hénoret; 2. H. Moal; 3. Caër.
Géographie. — 1. Caër; 2. L'Hénoret; 3. L. Sité.
Histoire. — 1. L'Hénoret; 2. Hirrien; 3. P. Autret.
Catéchisme. — 1. Hirrien; 2. Caër; 3. L'Hénoret.
Arithmétique. — 1. Caër; 2. Hirrien et L'Hénoret.
Récitation. — 1. Caër; 2. L'Hénoret; 3. J. Moal.
Dessin géométrique. — 1. H. Moal; 2. L'Hénoret; 3. Caër.

CINQUIÈME ROUGE

- Thème grec.* — 1. Le Saout; 2. Riouall; 3. Cuff.
Grammaire latine. — 1. Le Saout; 2. Bellec; 3. Bellec.
Géographie. — 1. Kellec; 2. Riouall; 3. Bian.
Arithmétique. — 1. Bellec; 2. Quéguiner; 3. Le Saout.
Instruction Religieuse. — 1. Bellec; 2. Bian; 3. Kerrien.
Histoire. — 1. Bellec; 2. Quéguiner; 3. Bian.
Dessin. — 1. Le Saout; 2. Cuff; 3. Pérec.
Récitation. — 1. Le Saout; 2. Bian; 3. Riouall.

SIXIÈME BLANCHE

- Thème latin.* — (Section bleue). — 1. J. Castel; 2. Normand.
(Section verte). — 1. Labat; 2. Meudic.
Géographie. — (Section bleue). — 1. Normand; 2. Lemoine.

(Section verte). — 1. Labat; 2. Meudic.
Version latine. — (Section bleue). — 1. Normand; 2. J. Castel.
 (Section verte). — 1. Labat; 2. Le Guen.
Anglais. — (Section bleue). — 1. Castel; 2. Kerbiriou.
 (Section verte). — 1. Gléau; 2. Labat.
Mathématiques. — (Section bleue). — 1. Castel; 2. Guy Créac'h.
 (Section verte). — 1. Le Guen; 2. Jamet.
Histoire grecque. — (Section bleue). — 1. Castel; 2. Normand.
 (Section verte). — 1. Jh Créac'h; 2. F. X. Monseau.
Dessin. — (Section bleue). — 1. Le Borgne; 2. G. Créac'h.
 (Section verte). — 1. Monseau; 2. Kerhoas.
Catéchisme. — (Section bleue). — 1. Castel; 2. Gendrot.
 (Section verte). — 1. Monseau; 2. Jh Créac'h.
Récitation. — (Section bleue). — 1. Castel; 2. Kerbiriou.
 (Section verte). — 1. Gléau; 2. Créac'h Jh.

SIXIEME ROUGE

Catéchisme. — (Section bleue). — 1. Graff; 2. Guivarc'h.
 (Section verte). — 1. Saint-Martin; 2. Galès.
Géographie. — (Section bleue). — 1. Guivarc'h; 2. Bellec.
 (Section verte). — 1. Saint-Martin; 2. Galès.
Dessin. — (Section). — 1. Combot; 2. Quémeneur.
 (Section verte). — Le Goff; 2. Dorsemmaine.
Anglais. — (Section bleue). — 1. Godec; 2. Guivarc'h.
 (Section verte). — 1. Le Roux Oll.; 2. Dorsemmaine.
Histoire grecque. — (Section bleue). — 1. Graff; 2. Y. Caill.
 (Section verte). — 1. Villalard; 2. Saint-Martin.
Récitation. — (Section bleue). — 1. Godec; 2. Caill.
 (Section verte). — 1. Le Dortz; 2. Le Bars.
Dessin. — (Section bleue). — 1. Combot; 2. Quémeneur.
 (Section verte). — 1. Le Goff; 2. Dorsemmaine.
Arithmétique. — (Section bleue). — 1. Graff; 2. Guivarc'h René.
Thème latin. — (Section bleue). — 1. Plantec; 2. Combot.
 (Section verte). — 1. Dorsemmaine; 2. Saint-Martin.
 (Section verte). — 1. Galès; 2. Boucher.

SEPTIEME

Thème latin. — 1. Tersiguel; 2. Habasque; 3. Erlan.
Version latine. — 1. Tersiguel; 2. Erlan; 3. Bagot.
Géographie. — 1. Quémarch; 2. Steunou; 3. Martin.
Histoire. — 1. Martin; 2. Quémarch; 3. Conan.
Catéchisme. — 1. Bagot; 2. Quémarch; 3. Mailliet.
Récitation. — 1. Boucher; 2. Habasque; 3. Corre.
Dessin géométrique. — 1. Fily; 2. Erlan; 3. Corre.
Récitation. — 1. Le Franc; 2. Simon.
Orthographe. — 1. Y. L'Houère; 2. Le Franc.
Géographie. — 1. Le Franc; 2. Simon.
Récitation. — 1. Le Franc; 2. Nédélec.

NEUVIEME

Récitation. — 1. Jousse.
Orthographe. — 1. Breton.
Lecture. — 1. Breton.
Récitation. — 1. Breton.

Les Œuvres au Collège

Conférences Notre-Dame du Creïsker

LA SOLUTION LIBÉRALE de la QUESTION SOCIALE

La séance s'ouvre par le commentaire de la parabole de l'ivraie et du bon grain, que M. le Directeur résume dans ce conseil : « Bonté pour les hommes, intransigence pour leurs erreurs ».

Paul Gélébart lit ensuite le compte rendu de la séance précédente. Pour ne scandaliser personne par le spectacle de deux secrétaires préoccupés uniquement de se donner des coups d'encensoir, je m'abstiendrai de louer la clarté et l'élégance de son rapport.

Les applaudissements qui suivent cette lecture n'ont pas encore pris fin que J. Créac'h monte à la tribune. Il nous paraît animé des meilleures intentions, dont la plus claire, semble-t-il, est de ne pas mesurer le temps aux contradicteurs possibles. Aussi — comme la fortune sourit aux hommes de bonne volonté ! — non content de réussir dans le but charitable qu'il s'était proposé, il fait d'une même pierre deux coups, et pulvérise allègrement tous les records de vitesse établis jusqu'à présent.

Il est seulement regrettable que la médaille ait son revers. Moins diligentes que la langue de l'orateur, nos oreilles doivent bien vite renoncer à retenir toutes ses paroles. C'est d'autant plus regrettable que son esprit pénétrant était allé jusqu'au plus intime de la solution libérale. Renonçant à l'étude particulière des diverses écoles dissidentes, il va droit au grand principe de l'école libérale : « Laissez faire, laissez passer ». Même les doctrines les plus sages du libéralisme, prônant la liberté du travail, la liberté de contrats, la liberté de conscience, subissent la déplorable influence de ce principe individualiste qui, strictement appliqué, ne peut que conduire à l'anarchie. Toutes les solutions apportées par l'école libérale à la question sociale le prouvent d'ailleurs surabondamment; la liberté de jouissance, le droit de chacun de se soustraire à la loi, la liberté pour la femme de vivre totalement indépendante de son mari : il est bien à craindre que le jour où ces remèdes seront appliqués, la question sociale, loin d'être résolue, n'en sera que considérablement aggravée.

Après cet exposé, développé parfaitement, *Gélébart* commence — c'est déjà une habitude pour lui — la série des objections. Faisant allusion à une phrase de l'orateur, il lui demande si, du fait qu'il arrive au pouvoir, le député libéral perd sa liberté d'agir. Après un moment de discussion, on s'arrête à une réponse négative.

Prigent s'étonne que le recrutement des fonctionnaires ne soit pas strictement local. Hélas ! nul n'est prophète dans son pays ; d'ailleurs, les bons sujets obtiennent habituellement d'être placés dans un pays qui ne soit pas trop éloigné de leur « petit Liré ».

Pourquoi l'orateur n'a-t-il pas discuté le principe de Rousseau : « l'homme naît bon », qui est à la base du libéralisme ?, demande *Breton*. C'est que, pour l'école libérale, le problème économique prime le problème moral.

Kerjean, soucieux de savoir lequel de ces deux systèmes — socialiste ou libéral — est le meilleur, apprend que de ces deux maux, le socialisme est le moindre.

Caroff trouve, avec raison, qu'en France on a déjà trop sacrifié au libéralisme, et réclame une restriction à la liberté de la presse.

Enfin, *Le Bihan* propose de fondre ensemble les bons éléments du socialisme et du libéralisme pour en faire une doctrine acceptable. Ne vaudrait-il pas mieux, avant de tenter cette synthèse, attendre la prochaine conférence ? Le catholicisme a aussi son mot à dire.

J. DURAND.

LA SOLUTION CATHOLIQUE DE LA QUESTION SOCIALE

7 DECEMBRE

Pour remplacer le commentaire de l'Évangile, *M. le Directeur* nous lit une lettre du Cardinal Pacelli, secrétaire d'État de la cité Vaticane, qui exprime la joie et la confiance du Saint Père voyant la Jeunesse Catholique Française se conformer à ses directives.

Après cette lecture, *Jean Durand* nous communique le compte rendu de la dernière séance, dont *Prigent* demande rectification. Sa requête est reconnue comme juste, et ce qu'il désire lui est accordé. *M. Le Président* donne alors la parole à *Antoine Nhàn*,

qui va nous parler de la Solution Catholique de la Question Sociale. Dans un résumé succinct, l'orateur, réfutant les principes socialistes et libéraux, montre la légitimité de la propriété privée, donne les remèdes préconisés par *Quadragesimo anno*, pour lutter contre les abus de certains propriétaires, et termine par la question du conflit du Capital et du Travail.

Cette conférence, récitée posément et agrémentée de gestes nombreux et variés, fut goûtée de tous pour sa saveur toute anamite et la profondeur des idées. Une preuve en est, l'abondance des objections, puisqu'il fallut, et cela même ne suffit pas, prolonger la séance d'une demi-heure.

Le Bihan ouvre le feu en reprochant à l'orateur de n'avoir exposé la solution catholique que par rapport à la nation et non aux dirigeants. Les pouvoirs publics, lui répond-on, ont le devoir de travailler au relèvement social et économique. Le même contradictoire pose alors diverses objections plus ou moins spécieuses, qu'*Antoine* résout à merveille, en divisant toutes les questions.

Doit-on laisser une propriété, demande alors *Gélébart*, à celui qui, de parti pris, ne la fait pas rapporter, causant ainsi un dommage à la société ? Au besoin, lui dit-on, l'État devra employer la force pour obliger le propriétaire à faire valoir son bien. Suit une discussion où intervient aussi *François Prigent*. *Guillaume Breton* reprendra ensuite la question sous une autre forme, en supposant que le propriétaire en question, par suite de la crise économique, n'a plus les moyens de mettre en valeur sa propriété.

Notre camarade *Antoine*, prétend *François Rolland*, a dit que le Libéralisme et le Socialisme vont contre la nature humaine. Il semble bien que ce soit le contraire. *Jean Durand* précise cette objection et donne plus d'ampleur à la question. *Antoine Nhàn* montre que, par ce fait qu'elles veulent abolir la propriété, ces deux théories vont contre la nature, par rapport aux propriétaires, qui ne veulent pas du partage forcé, et par rapport aux prolétaires qui ne peuvent accéder à la propriété que par le travail.

En résumé, séance intéressante. Souhaitons seulement qu'à l'avenir chacun s'étudie, pour que les objections et les réponses qui y sont faites soient plus claires. Cela facilitera la tâche des secrétaires ; d'autre part, la discussion y gagnera en rapidité, et certains, espérons-le, n'auront plus à regretter de devoir, faute de temps, taire des objections intéressantes et soigneusement préparées.

Le Secrétaire: GÉLÉBART.

LA RÉFORME DES MŒURS

14 DECEMBRE

« Du moment qu'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, quand même quelqu'un des morts ressusciterait, ils en le croiraient pas ».

Les mauvais riches de notre temps sont-ils si obstinés que ceux dont parle l'Évangile ?... Question délicate à laquelle *François Prigent* eût sans doute répondu non, tant il déploya d'éloquence dans sa conférence sur la réforme des mœurs, pour tenter d'amener les riches à un meilleur usage de leurs biens.

Résumer une conférence, inspirée tout entière du texte si substantiel des encycliques pontificales, n'est pas loin d'être une gageure. Impossible pourtant de se dérober à cette obligation : aussi ne vous étonnez pas si telle idée, qui vous avait frappés la séance dernière, n'a pas trouvé sa place dans ce modeste compte rendu.

Le vrai danger, à l'heure actuelle, ce n'est ni la crise économique, ni la surproduction, ni le chômage, ou plutôt ce ne sont là que les conséquences normales d'un mal bien plus redoutable : l'abandon de la morale du Christ. La simple justice est de plus en plus délaissée. La France, autrefois pays de la modération, regorge de gens qui ne pensent qu'à s'enrichir sans s'embarrasser des moyens. Ce n'est pas celui qui ne veut rien sacrifier de ses aises qui résoudra la question sociale. Seule, la charité chrétienne peut conduire à la solution, et la charité suppose l'abnégation. D'ailleurs, qui a le plus de consolation, le patron égoïste et jouisseur, ou celui qui suit ses ouvriers jusque dans leur famille, qui sait leur faire, à l'occasion, l'aumône de ses deniers et de son cœur ?

La richesse des idées ne fut pas le seul mérite de cette maîtresse étude. Celle-ci dut une grande partie de son succès à la façon dont elle fut présentée. *François Prigent* se montra un véritable orateur : ampleur de la phrase, vigueur du geste, belles antithèses, un peu de dogmatisme de-ci de-là ; bref, tout contribuait à forcer l'attention la plus réfractaire.

L'on devine que sur un sujet aussi brûlant, les objections, ou plutôt les demandes de renseignements ne manquèrent pas :

Breton demande ce qu'il faut penser du travail du dimanche. Évidemment, il faut l'éviter le plus possible, mais l'on doit se rappeler aussi qu'il est nécessaire de tenir compte des exigences du Bien Commun. Sous cette réserve, c'est un devoir pour les employeurs d'organiser leurs entreprises, conformément aux droits de leurs subordonnés.

Créac'h reproche à l'orateur de n'avoir pas donné son avis sur l'emploi des femmes aux travaux des usines ; *François Prigent* s'empresse de combler la lacune en répondant que l'idéal pour la femme serait de pouvoir s'occuper uniquement de sa famille.

Mais précisément, dit *Gélébart*, les femmes qui restent veuves avec des enfants en bas âge sont bien obligées de travailler à l'usine, car les allocations qu'elles peuvent recevoir sont rarement suffisantes. C'est vrai, concède l'orateur ; pourtant, elles peuvent souvent s'adonner à des travaux d'intérieur comme la couture ou le repassage.

Le Bihan s'étonne que la conférence ait surtout porté sur les devoirs du patron. Mais n'est-ce pas à celui qui possède le plus, qu'il faut le plus demander ?

Pierre Quémener, notre sympathique matheux, demande si un patron chrétien peut garder un ouvrier de mauvaises mœurs. Non, s'il est cause de scandales dans l'usine.

Enfin, *Jean-Louis Quémener* se place dans le cas contraire, et voudrait savoir ce que doivent faire les ouvriers employés par un patron de mauvaises mœurs. Prendre patience, car ils doivent avant tout gagner leur pain ; d'autre part, ce n'est pas aux inférieurs à répondre de la conduite de leurs supérieurs. A chacun ses responsabilités !

J. DURAND.

Conférences artistiques

« Si j'avais le plaisir d'être duc et l'honneur d'être millionnaire, disait Taine, je rassemblerais chez moi des amis, et, dans le costume de cour du XVII^e siècle, nous jouerions les pièces de nos grands classiques »... En dehors des premiers mots de la citation que je certifie exacts dans leur ironie mordante et fine, il se peut que les termes mêmes du reste de la phrase ne soient pas rigoureusement ceux du critique, mais qu'importe...

Et nous aussi, qui n'avons ni « le plaisir d'être ducs » ni « l'honneur d'être millionnaires », nous avons eu cependant la faveur de goûter une audition de nos classiques, grâce au talent déjà apprécié de *M. et Mme Rochemay*. A la veille des vacances, c'était une distraction bien venue et — nos excellents professeurs ne m'en voudront pas de le dire tout bas — un cours de littérature qui eut autant de charme que leurs doctes leçons.

Une première partie de l'audition fut consacrée à « notre grand siècle » — je veux dire le dix-septième, n'en déplaise à Michelet. *M. Rochemay*, qui semble avoir une prédilection marquée pour Mme de Sévigné, dont il nous lisait les lettres si agréablement, l'an dernier, s'autorisa encore cette fois d'un jugement de la belle marquise pour mettre en parallèle « les divines beautés qui nous transportent » dans le Polyeucte de Corneille, avec les grâces de l'Esther de Racine remarquées pour la première fois par Mme de Sévigné à la représentation de Saint-Cyr et honorées de l'approbation de Louis XIV, fameuse pour son vague lachisme: « Ah pour cela, dit le roi, il est vrai... » L'intérêt des costumes et de l'aménagement scénique manquaient bien un peu: on n'est pas millionnaire... mais la pointe de solennité que mirent dans leur déclamation *M. et Mme Rochemay*, ressuscita les premiers « créateurs » des rôles de Polyeucte et de Pauline, dans le dialogue qui suit les stances, et ceux d'Esther et de Mardochee, dans le tragique combat qui précède la prière d'Esther. J'aurais voulu plus de simplicité et de naturel, mais j'oubliais le désir de Taine « duc et millionnaire ». Les personnages de Corneille et de Racine, s'ils sont « éternels » par leurs sentiments, sont de leur siècle par leur expression...

Avec La Fontaine dont *M. et Mme Rochemay* nous dirent tour à tour les fables: « Le Chêne et le Roseau », « Le Renard et la Cigogne », les artistes se rapprochèrent de leur jeune auditoire qui redoubla d'attention. Les bouches articulaient les paroles, connues par cœur, s'ingéniant à devancer les nuances d'expression et les mains applaudissaient vigoureusement et l'auteur et le récitant. Voici d'ailleurs la contre-épreuve; les parodies des fables: « La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf », « Le Corbeau et le Renard », et sa suite, faite par un anglais, suscitèrent un fou-rire qui condamnait le ridicule qu'il y a à refaire ce que La Fontaine a fait.

Il n'est pas donné à tous de saisir l'art d'une fable. Le frère de Courteline, élève de cinquième, devait en faire la douloureuse expérience et le grand humoriste contemporain a traduit dans une saynète cet examen de passage. Plus encore que l'inhabileté de l'enfant à comprendre tout La Fontaine, la pièce dénonce la sottise de l'inspecteur-orienteur qui tient surtout à épater l'élève de ses propres connaissances, à se bercer de ses commentaires extravagants sur: « Le Chêne, un jour, dit au roseau... » — « le vers le plus expressif du fabuliste », au gré de l'examineur. — *M. Rochemay* aurait-il eu la malice, au lendemain des examens trimestriels, de venger les malheureux élèves qui auraient pu — je dis: auraient pu — avoir à souffrir de tel ou tel examinateur, moins désireux de lui arracher le peu qu'il savait que de surprendre le grand nombre de choses qu'il ignorait?...

La deuxième partie du programme nous promena dans les productions variées des conteurs, des chansonniers, des humoristes modernes. *M. Rochemay* nous fit sentir la grâce délicate et touchante de « La chèvre de M. Séguin » d'A. Daudet; nous divertit dans la saynète de « Geoffroy et le petunia » où un grand collégien de quinze ans assiste, impuissant, à l'écroulement de son amour-propre, sous le débordement des questions indiscretes d'une maman... en plein autobus; il mima avec verve les jolies et vieilles chansons: « Il était trois petits enfants », « Joli tambour », « Malborough », ou le désopilant « Cheval de bois ». Puis, vieilli de soixante ans, dans « Le Bonhomme Jadis », il vint faire le procès des inventions, dites: progrès, symbolisées par l'appareil de T. S. F., qui rugissait à la cantonade. Passe que, pour vivre vieux, il soit prudent de ne

Le coup d'essai devait être sifflé à 12 h. 45. Une nombreuse affluence garnissait déjà les touches, ce qui prouvait l'intérêt de la partie en jeu.

A l'heure fixée, les équipes se présentèrent dans la formation suivante :

Stade Léonard (rouge et blanc).

	Stéphany	
Godec	C. Moysan	
Y. Urien	Alex. Urien	Le Nen
Louis Kerdilès	O. Urien	Cadiou, Guyader
		Pleyber

Entente Cercle-Collège (bleu étoile rouge) :

Sévère (E.S.K.)	Breton (I.N.K.)
Henry (E.S.K.)	Moysan (I.N.K.)
Kerjean (I.N.K.)	Autret (E.S.K.)
Disès (E.S.K.)	Caroff (I.N.K.)
	(Guillerm (C.S.K.) Cloaguen
	[(I.N.K.) Morel I.N.K.).

LA PARTIE

Premier time. — Bénéficiant du vent, le Stade Léonard descend rapidement vers les buts adverses, et Sévère a l'occasion de bloquer un joli essai de Cadiou. La défense de l'Entente flotte un peu et paraît impressionnel; mais elle se remet vite, et bientôt, d'un long shoot, Breton dégage son camp menacé; Gloaguen s'empare aussitôt de la balle, descend rapidement, et passe à Morel, qui shootte au but, mais Stéphany bloque et dégage. C'est au tour du Stade de descendre maintenant vers les buts Stellistes : Kerdilès se montre très dangereux par son jeu de tête et sa grande vitesse, et Moysan a fort à faire pour endiguer ses efforts répétés; mais il se montre à la hauteur de sa tâche, et une fois de plus, le danger est écarté; si bien écarté même que Gloaguen, s'emparant de la balle, dribble le demi-centre et passe à Morel qui file le long de la touche, feinte un arrière, se rabat vers le but et marque superbement.

Entente : 1 — Stade Léonard : 0.

Encouragés par les applaudissements nourris de la galerie, les bleus repartent à l'attaque, et pendant dix bonnes minutes ils bombarderont sans répit les buts de Stéphany qui s'en tire avec brio puisqu'aucun point ne peut lui être marqué. Mais lassés par leurs efforts répétés, les nôtres fléchissent et le Stade envahit de nouveau les 18 mètres de l'Entente; mais ses efforts restent vains car le goal s'avère imbattable.

C'est donc sur ce score de un but à zéro, que, peu après, sera sifflée la mi-temps.

Second time. — Avoir résisté aux assauts adverses durant la première mi-temps, et qui plus est, leur avoir résisté vic-de la partie; et de fait, sitôt la remise en jeu, les bleus descendent vers les buts en masse compacte, et durant un bon moment ils conserveront leurs positions avancées dont ils auraient d'ailleurs pu tirer meilleur profit. Puis sur dégagement de C. Moysan le Stade se donne de l'air; mais il ne va pas bien loin, car Breton renvoie la balle à la limite de dix-huit mètres; l'avant-centre s'en empare et de loin shotte au but; C. Moysan (Stéphany ayant été légèrement touché a abandonné les buts pour quelques minutes) renvoie faiblement et Guillerm n'a qu'à reprendre pour marquer le deuxième but.

Entente : 2 — Stade Léonard : 0.

Emoustillés par leur succès les Bleus accentuent leur pression et sur service d'Autret, Disès effectue un fort joli centre qui, bien repris par Gloaguen compte pour le troisième but.

Entente : 3 — Stade Léonard : 0.

Les nôtres ralentissent d'allure, et le Stade en profite pour effectuer quelques échappées, d'ailleurs sans résultat. Peu avant la fin, Moysan, sur corner, manquera de peu un quatrième but, et c'est dans les dix-huit mètres adverses que le coup de sifflet final surprendra nos stellistes.

Ce fut un beau match, tant par la facture du jeu que par la correction des équipiers, qui, comme Claude Moysan surent allier à la technique et à la science du jeu la plus parfaite correction.

On remarqua spécialement :

Au Stade Léonard :

Claude Moysan, qui fut un solide et adroit défenseur. Kerdilès Louis, qui, très beau joueur en temps ordinaire, fut à l'ouvrage, marqué qu'il était par son demi adverse. Alexis Urien, dont on peut regretter l'absence.

A l'Entente :

Isidore Moysan qui joua un rôle de tout premier plan, pendant toute la partie : défenseur infatigable, il lançait à chaque instant son aile droite, qui malheureusement par manque de cohésion ne profita pas beaucoup de ses passes. Breton qui se révéla, aux côtés de son co-arrière Henry, très sûr et très ardent. Henry qui fit une partie admirable.

Sévère qui se fit applaudir chaleureusement à maintes reprises. Kerjean qui donna raison à ceux qui le considéraient comme très actif et très adroit.

Morel qui fut vraiment lui-même, et dont le coup de pied sec et nerveux fut encore remarqué.

La ligne des avants ne donna pas ce qu'on attendait d'elle. Il n'y avait pas de cohésion et même la décision manquait.

L'équipe gagna tout de même; cependant le Stade Léonard méritait de marquer un but.

E. R.

Le coup d'essai devait être sifflé à 12 h. 45. Une nombreuse affluence garnissait déjà les touches, ce qui prouvait l'intérêt de la partie en jeu.

A l'heure fixée, les équipes se présentèrent dans la formation suivante :

Stade Léonard (rouge et blanc).

		Stéphany	
	Godec	C. Moysan	
Y. Urien	Alex. Urien	Le Nen	
Louis Kerdilès	O. Urien	Cadiou, Guyader	Pleyber

Entente Cercle-Collège (bleu étoile rouge) :

	Sévère (E.S.K.)	
Henry (E.S.K.)	Breton (I.N.K.)	
Kerjean (I.N.K.)	Autret (E.S.K.)	Moysan (I.N.K.)
Disès (E.S.K.)	Caroff (I.N.K.)	(Guillerm (C.S.K.) Cloaguen
		[(I.N.K.) Morel I.N.K.)

LA PARTIE

Premier time. — Bénéficiant du vent, le *Stade Léonard* descend rapidement vers les buts adverses, et *Sévère* a l'occasion de bloquer un joli essai de *Cadiou*. La défense de l'Entente flotte un peu et paraît impressionné; mais elle se remet vite, et bientôt, d'un long shoot, *Breton* dégage son camp menacé; *Gloaguen* s'empare aussitôt de la balle, descend rapidement, et passe à *Morel*, qui shootte au but, mais *Stéphany* bloque et dégage. C'est au tour du *Stade* de descendre maintenant vers les buts Stellistes : *Kerdilès* se montre très dangereux par son jeu de tête et sa grande vitesse, et *Moysan* a fort à faire pour endiguer ses efforts répétés; mais il se montre à la hauteur de sa tâche, et une fois de plus, le danger est écarté; si bien écarté même que *Gloaguen*, s'emparant de la balle, dribble le demi-centre et passe à *Morel* qui file le long de la touche, feinte un arrière, se rabat vers le but et marque superbement.

Entente : 1 — *Stade Léonard* : 0.

Encouragés par les applaudissements nourris de la galerie, les bleus repartent à l'attaque, et pendant dix bonnes minutes ils bombarderont sans répit les buts de *Stéphany* qui s'en tire avec brio puisqu'aucun point ne peut lui être marqué. Mais lassés par leurs efforts répétés, les nôtres fléchissent et le *Stade* envahit de nouveau les 18 mètres de l'Entente; mais ses efforts restent vains car le goal s'avère imbattable.

C'est donc sur ce score de un but à zéro, que, peu après, sera sifflée la mi-temps.

Second time. — Avoir résisté aux assauts adverses durant la première mi-temps, et qui plus est, leur avoir résisté vic- de la partie; et de fait, sitôt la remise en jeu, les bleus descendent vers les buts en masse compacte, et durant un bon moment ils conserveront leurs positions avancées dont ils au- raient d'ailleurs pu tirer meilleur profit. Puis sur dégage- ment de *C. Moysan* le *Stade* se donne de l'air; mais il ne va pas bien loin, car *Breton* renvoie la balle à la limite de dix-huit mètres; l'avant-centre s'en empare et de loin shotte au but; *C. Moysan* (*Stéphany* ayant été légèrement touché a abandonné les buts pour quelques minutes) renvoie faiblement et *Guillerm* n'a qu'à reprendre pour marquer le deuxième but.

Entente : 2 — *Stade Léonard* : 0.

Emoustillés par leur succès les Bleus accentuent leur pres- sion et sur service d'*Autret*, *Disès* effectue un fort joli centre qui, bien repris par *Gloaguen* compte pour le troisième but.

Entente : 3 — *Stade Léonard* : 0.

Les nôtres ralentissent d'allure, et le *Stade* en profite pour effectuer quelques échappées, d'ailleurs sans résultat. Peu avant la fin, *Moysan*, sur corner, manquera de peu un quatriè- me but, et c'est dans les dix-huit mètres adverses que le coup de sifflet final surprendra nos stellistes.

Ce fut un beau match, tant par la facture du jeu que par la correction des équipiers, qui, comme *Claude Moysan* surent allier à la technique et à la science du jeu la plus parfaite correction.

On remarqua spécialement :

Au *Stade Léonard* :

Claude Moysan, qui fut un solide et adroit défenseur. *Kerdi- lès Louis*, qui, très beau joueur en temps ordinaire, fut à l'ouvrage, marqué qu'il était par son demi adverse. *Alexis Urien*, dont on peut regretter l'absence.

A l'Entente :

Isidore Moysan qui joua un rôle de tout premier plan, pendant toute la partie : défenseur infatigable, il lançait à chaque instant son aile droite, qui malheureusement par man- que de cohésion ne profita pas beaucoup de ses passes. *Breton* qui se révéla, aux côtés de son co-arrière *Henry*, très sûr et très ardent. *Henry* qui fit une partie admirable.

Sévère qui se fit applaudir chaleureusement à maintes repri- ses. *Kerjean* qui donna raison à ceux qui le considéraient com- me très actif et très adroit.

Morel qui fut vraiment lui-même, et dont le coup de pied sec et nerveux fut encore remarqué.

La ligne des avants ne donna pas ce qu'on attendait d'elle. Il n'y avait pas de cohésion et même la décision manquait.

L'équipe gagna tout de même; cependant le *Stade Léonard* méritait de marquer un but.

E. R.

ÉPHÉMÉRIDES

L'imagination des collégiens se représente assez volontiers le trimestre scolaire sous la figure d'une échelle double dont chaque échelon est un jour et dont le sommet est marqué par la date médiane. On la gravit péniblement par un côté et on en descend, plus rapidement paraît-il, par l'autre. Ah! si l'on pouvait même sauter quelques degrés! La mi-novembre marque ce sommet. Nous voici donc sur la pente descendante. Les jours se précipitent. A peine songe-t-on à rayer, quotidiennement, sur le calendrier fixé au pupitre, le jour qui vient; car, pour un collégien, un jour commencé est un jour achevé. Il semble que ce ne soit que le premier... saut du lit qui coûte. Mais aussi quelle joie de pouvoir étendre largement, non à la plume mais au pinceau, une longue tâche d'encre sur une demi-colonne de son almanach!

Ainsi faisaient déjà — nous dit un auteur: Bernardin de Saint-Pierre, je crois — les soldats romains retenus dans les geôles de Pompéi, « cependant que les jours se hâtaient pour les engloutir ». Amis, pensez-y bien!

28 novembre. — Nul ne songe à discuter le rôle de la réclame. Elle doit bien faire la moitié de la valeur curative des produits pharmaceutiques, notamment. Anciens qui êtes pharmaciens, ne nous en voulez pas! Vous savez bien que nous ne vous enlèverons pas votre clientèle. Bien au contraire! Il s'agit de signaler à la connaissance de nos amis l'éminente vertu d'un vin tonique. A mon grand regret, je ne puis vous dire lequel. D'ailleurs il importe peu. Voici le fait. M. l'Econome a découvert à sa porte un billet ainsi libellé: « Un tel désire aller boire le vin de santé ». Quel peut être ce « vin de santé », par antonomase? Le concours est ouvert entre pharmaciens. On demande des flacons spécimens pour épreuves.

1^{er} Décembre. — *Délicatesse française*. Traduisez: M. Porcius Catô (c'est du latin) par: Monsieur Porcius Caton.

Que vont dire nos tenants de la Révolution, dite: la grande, qui en ont hérité l'épithète si noble et si claironnante de « citoyen »?

10 Décembre. — Ne venez pas piétiner nos plate-bandes. Il n'y a pas loin de la gendarmerie au Collège. Un coup de téléphone; et la poigne vigoureuse d'un brigadier peut vous apprendre le respect de la propriété et que... économe est maître en sa maison. Après tout, brigadier ou économe, « vous avez raison »...

12 Décembre. — *En cour de récréation*. — Un surveillant de fortune, tout intimidé, voit un élève venir vers lui, tenant délicatement une menue pièce de monnaie qu'il lui tend. « Qu'est-ce là, mon brave? Je ne suis pas à vendre, ni à acheter... En tous cas, il faudrait y mettre le prix. — Non, M'sieu. C'est ma balle qui est allée dans le jardin... » Le brave enfant! Tel M. Scaevola (traduisez: Muscius Scaevola, et non: Monsieur.) qui voulait punir sa main coupable d'avoir manqué le roi Porsenna, il voulait, lui, punir son pied coupable d'avoir violé la limite aérienne de la cour de récréation, marquée par quelques fils de fer tendus à dix centimètres les uns des autres sur le mur de séparation. Au fait, pourquoi ces fils qui laissent passer les balles-mousse, de belle taille cependant? C'est de l'histoire ancienne. Autrefois, on jouait, dit-on, à un jeu fort amusant: le ballon militaire. On peut encore voir cet engin conservé religieusement dans le débarras des foot-balleurs. Gros comme trois ballons et lourd comme quatre, il avait quelques chances de ne pas quitter l'enceinte de la cour; à tout le moins, de heurter ces fils qui l'y retenaient. Mais voilà! Là où ne passait pas ce monstre, les balles de tout calibre passent. C'est donc un peu l'histoire du renard et de la cigogne, mais tronquée. Il conviendrait de l'achever. Qui serait bien pris? Eh! sans doute les élèves qui ne pourraient plus multiplier les visites au jardin... et peut-être aussi le vitrier qui n'aurait plus à multiplier ses services à la serre...

18 *Décembre.* — *Au retour d'un « match ».* — Il est, dans le jeu de ballon, un homme qui ne participe pas aux témoignages de sympathie que prodigue aux joueurs une galerie enthousiaste ou déchaînée, comme il arrive d'en voir quelquefois; un homme qui se drape dans sa dignité et reçoit, impassible d'apparence mais en son fond mortifié, les huées; un homme qui, porteur d'un sifflet, soit qu'il s'en serve, soit qu'il ne s'en serve pas, éveille toujours des échos plus puissants que les sons qu'il en tire; cet homme c'est l'arbitre. Jusqu'ici je l'ai plaint, quand je l'ai vu grelotter sous son léger costume, exposé aux intempéries et je l'ai admiré; oui, admiré pour son dévouement à la cause du sport, pour son abnégation, pour son désintéressement. Le naïf que j'étais! Cet homme m'a-t-on dit, est là parce que, à l'issue de la séance, il émarge au budget des différentes ligues: L. O., L. E., L. N., L. S. O., etc... pour la coquette somme de quarante-cinq francs au minimum, tous frais exclus. Désintéressement! ne serais-tu donc qu'un mot aussi dans le monde sportif!

— Et j'ai comparé, toujours naïvement. Un ouvrier gagne péniblement, pour huit heures de travail, un salaire moyen de trente francs. Et savez-vous combien un arbitre des concours intellectuels gagne? Un examinateur d'agrégation se fait la somme coquette de quatre francs par heure. Lorsque, timidement, ces professeurs ont élevé la voix, on leur a bien signifié que, au fond, leur travail n'est pas très rémunérateur pour le budget de l'Instruction publique — pardon: Education Nationale!

D'ailleurs, je pourrais continuer sur ce chapitre... Croiriez-vous que tel jeune homme, occupant un poste très honnête dans l'administration, et qui consacre une heure et demie au foot-ball, chaque dimanche, gagne quatre fois plus à cette profession — puisque professionnel du foot-ball il y a — qu'à sa carrière, honnête, je vous le dis?

Pauvre monde désaxé! Pauvres naïfs qui venez au collège. Entrez donc, dès le berceau, dans un « club »; peut-être serez-vous, un jour, un portier de classe! — entendez: gardien de but de grand mérite, — ou « un ailier virtuose » ou bien, si vous êtes plus doué pour la théorie que pour la pratique, faites-vous... arbitre officiel!

17 19 20 21 *décembre.* — *Examens trimestriels.*

L'annonce de quatre jours d'examens nous mit aux abois:

Quatre jours! N'allait-on pas pouvoir faire, en quatre jours le tour de toutes nos connaissances? Hé oui! il en faudrait peut-être moins! Mais aussi, l'examineur est-il moins là pour vous « faire sécher » que pour juger de votre talent à exprimer ce que vous savez et à taire prudemment ce que vous ne savez pas. Telle est la raison des différences de classement entre les examens et la « force relative ». Je sais qu'il en est d'autres: le maître a pu ne pas vous dire tout ce que sait votre examinateur et qu'il voudrait vous voir dire: C'est la pierre d'achoppement de tout examen. Autant s'y préparer à l'avance et en faire l'expérience à ces « matches amicaux » que sont les examens trimestriels, plutôt que d'attendre les « matches de barrage officiels ».

22 *Décembre.* — M. le chanoine Mesguen, notre ancien supérieur, est venu nous faire visite, à l'occasion des services annuels du regretté M. Jacq, et de M. le comte de Guébriant. Il a tenu à marquer sa sympathie pour son ancienne maison en offrant un généreux supplément de gâteries. Ah! ces applaudissements qui disent plus que la reconnaissance du ventre!...

Séance artistique donnée par M. et Mme Rochemay. Elle commença à 3 heures. A 4 heures, un entr'acte permit aux élèves de se rendre au buffet-buvette — au réfectoire je veux dire; on ne pourrait aisément s'y tromper. A la fin de cette séance, il y eut lecture du palmarès de fin de trimestre. Tel qui discutait l'opportunité de ce surcroît d'attention, avait de bonnes raisons pour cela: on le vit bien, lorsque vint le tour de sa classe... on peut être négligent (ne disons pas: paresseux), mais on a tout de même son amour-propre!

23 *Décembre.* — *Premier départ.* — C'est à l'usage que l'on voit le bien-fondé d'une innovation. Nul de ceux qui eurent le bonheur d'en être, ne jugeront mal cette sanction. Et ceux qui eurent la patience d'attendre le lendemain ne furent pas jaloux de la joie d'autrui mais peut-être firent-ils un retour sur le passé: « Si j'avais voulu!... » « Eh bien! voulez!... »

24 décembre. — Deuxième départ, car sachez-le, il y a éventuellement un troisième; d'un effectif moindre celui-là. Tassés dans les compartiments de chemin de fer, dans les auto-cars, toujours confortables car on s'en va, les langues vont leur train: « Monsieur un tel... et tel autre... et ci... et ça... » Un professeur voisin qui semble lire son bréviaire, a un sourire amusé au coin de la lèvre. Le texte sacré serait-il donc enjoué? Peut-être... mais allez, amis, vos bouches sont, aujourd'hui, incapables de mensonge. Et puis, tout n'est-il pas beau, en ce jour, dans la vie de collège? Le professeur, grave à l'ordinaire, sourit toujours; il sourit à votre joie, à votre besoin de sincérité. Il daigne même se mêler à votre conversation: il vous voit tant comme il voudrait que vous fussiez toujours: libres, confiants, joyeux. Croyez-moi: il est resté le même, lui; c'est vous qui avez changé...

4 Janvier. — *Rentrée. Notes d'un témoin.* — Autrefois, disent les bons vieux, les élèves rentraient à pied dans leur collège. La distance était-elle de 30 kilomètres? Eh bien, tant pis, ça leur faisait les jambes!... Oui, mais c'étaient les temps héroïques.

Figurez-vous que maintenant un splendide car vient prendre ces messieurs sur le pas de leur porte et vous les dépose bientôt devant la grille du collège... Heureux Cornouaillais!...

Mais il ne faudrait pas croire que ce n'est là qu'une banale promenade en auto: il s'y passe de véritables scènes épiques, jugez-en plutôt.

Tout à l'avant, deux touffes de cheveux montent et descendent suivant les caprices de la route: c'est le chauffeur, c'est le surveillant. De temps en temps, en mentor consciencieux qu'il est, ce dernier se retourne et jette un regard résigné vers le fin fond de la voiture où scintillent les bouts grésillants des cigarettes. Pensez donc, ils fument tous; oui, tous, des septième jusqu'au seconde... c'est révoltant!

Bientôt une cigarette s'éteint, celle d'un sixième. Le malheureux, les mains sur les genoux, la tête un peu de côté, regarde la route d'un air dégoûté, ses belles couleurs s'estompent: il est malade.

Brusquement il se lève, court à la portière, met vivement la tête au dehors et...

Le car file dans la nuit mais la route en garde la trace.

« Tiens, voilà l'auto qui stoppe, je parie qu'on s'est encore trompé de chemin! » Non, pas cette fois. Mais que voulez-vous, l'on traverse la montagne et, dans un virage, la malheureuse remorque se voit lancée dans le fossé. Ici, par exemple, c'est dramatique: dans la nuit sombre — évidemment — deux formes se glissent rapidement jusqu'à la baladeuse, deux hommes... mais rassurez-vous, leurs intentions sont très pacifiques: le surveillant et le chauffeur, puisque ce sont eux, ne viennent que pour s'essayer à redresser la remorque. Très intéressés, nous suivons en amateurs cette manœuvre imprévue. Dame, c'est de l'inédit: on ne voit pas tous les jours un surveillant manipuler de la sorte des véhicules!

Les bras tendus, la figure empourprée, ils tirent, poussent et hissent; les machoires se serrent, les muscles se tendent... Enfin, ça y est! voilà la baladeuse dans le droit chemin... ç'a tout de même été dur!

Infatigable, lui, le moteur se remet à ronfler et en route pour Saint-Pol.

6 Janvier.

Adieu pâtés, adieu jambons

Adieu gâteaux, adieu bonbons...

Un implacable protectionnisme vient de frapper d'interdiction toutes importations de denrées alimentaires au collège. Ce n'est pas que l'on craigne l'introduction du doryphore. Qui eût cru que, dans un siècle de liberté... etc. Et voilà de quoi agrémenter la correspondance des élèves. Déjà la mesure a soulevé des réquisitoires enflammés, la condamnant au nom du bon sens. Erreur, mes amis! Le bon sens a parlé par la bouche de vos parents. Ce qu'ils n'osent pas vous dire « par crainte de fâcher leur chéri » — déplorable faiblesse, en vérité! — ils le disent à vos maîtres (ceux-ci ont « le dos large ».) Croiriez-vous que telle maman ait accusé le chiffre de vingt-cinq francs pour ses expéditions hebdomadaires! Allons! montrons que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ». Vos estomacs n'en souffriront pas, au contraire; et la soupe « gratuite et obligatoire » n'en sera que meilleure.

SPECTATOR II.

Le Coin des Anciens

Deuils

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et amis :

M. le chanoine Grall, ancien recteur de Trégunc, oncle de Joseph Grall, élève de Troisième, décédé à Landivisiau le 24 novembre.

M. l'abbé Le Roux, aumônier du Sanatorium de Pec'h-aridy, décédé le 23 décembre.

Mère Marie Ephrem, religieuse ursuline, décédée à l'âge de 51 ans, le 24 décembre, au monastère de Saint-Pol-de-Léon.

Madame Martin, grand'mère de Blaise Gloaguen, élève de Première, décédée le 14 décembre à Quimper.

Lan-Van-Tchang, décédé à Paris en juillet dernier.

De Profundis.

Naissances

Monique L'Hourre, sœur de Yves, Julien et Paul L'Hourre, élèves de huitième et neuvième, nièce de M. l'abbé Guiriec, professeur au collège.

Pierre Larher, neveu de Jean Larher, élève de Philosophie, le 25 décembre 1932.

Nos compliments et nos vœux.

Fiançailles

Paul Laviec (cours 1925), pharmacien-chimiste, avec Mademoiselle Josette Cozanet, à Morlaix, le 26 décembre.

Mariages

Monsieur Joseph Guiriec, cousin de M. l'abbé Guiriec, avec Mademoiselle Madeleine L'Hourre, à Saint-Pol-de-Léon, le 9 janvier.

Mademoiselle Jeannette Le Jeune, sœur de Jean Le Jeune, élève de Première, avec M. Jean Kerhat, à Landerneau, le 10 janvier.

Nos félicitations et nos vœux !

Nominations dans le clergé

Monsieur l'abbé Moal, recteur de Plouégat-Guerrand, a été nommé à Plougonvelin.

Monsieur l'abbé Tanguy, recteur de Bénodet, a été nommé au Sanatorium de Pec'h-aridy, en Roscoff.

Ordination

Monseigneur l'Evêque a conféré le Diaconat le 17 décembre à cinq de nos anciens élèves :

MM. les Abbés : Louis Cloarec, de Santec.

Gabriel Congar, de Landivisiau.

Guy Gu'guen, de Plouénan.

Léon Normant, de Guiclan.

Jean-François Saillour, de Plouénan.

Nos bien vives félicitations.

Correspondances et Nouvelles

Il a manqué aux lecteurs du dernier numéro, les éléments nécessaires pour interpréter correctement notre réponse à M. Victor Talabardon. Le retard inattendu du compte rendu de la réunion des Anciens en est cause. Nous craignons qu'il n'y ait eu quelques esprits soucieux de la bonne renommée du collège, pour s'indigner que M. Talabardon ait pu être appelé : « le vaillant défenseur de la laïcité ». Nous avouons que le contexte n'était pas pour les rassurer. Que ceux-là — et il y en a eu, croyez-nous en — se tranquillisent ! En deux mots, voici notre justification et la sienne, qui sera amplement mise en lumière par le numéro spécial déjà sous presse. Les membres laïcs de l'Association se sont plaints que les réunions eussent toujours lieu sur semaine. Sans doute, cette solution favorise le clergé retenu les dimanches, mais excuse les absences des laïcs. D'où cette proposition faite par M. V. Talabardon, appuyée par l'unanimité du « tiers état » et quelques membres plus avancés du « second ordre », de fixer la réunion alternativement sur semaine et le dimanche, solution qui fut adoptée grâce à la renonciation des privilèges du haut clergé. Telle fut cette « nuit du 4 août » de notre association, et telle

l'explication du cri très peu séditieux de : « Vice la laïcité », que l'on put y entendre. Et c'est aussi la thèse que nous invitions V. Talabardon à défendre, en faisant appel au cher M. Puill, qui lui fit écho.

*
**

Et voici une première réponse à nos appels. Elle nous vient de André Pailler, étudiant au Séminaire français, 42, Via S. Chiara, Rome (117).

Monsieur le Gérant,

Je l'ai lu ! Je le proclame très haut. Je l'ai même lu, tout à l'heure, pendant mon petit déjeuner, au risque de « vouloir paraître très occupé ». Et je l'ai lu depuis le sommaire jusqu'aux dernières réclames et au nom du gérant ; je n'ai oublié que le sommaire du « Bulletin Archéologique » ; mais ceci est peut-être déjà excusable ?...

Et cette lecture a éveillé en moi une profonde pitié pour vous, M. le nouveau gérant, qui allez connaître l'efficacité formidable de la force d'inertie que savent opposer aux efforts des gérants du Bulletin tous (ou à peu près tous) les Anciens de la « jeune et toujours vaillante institution ? Alors j'ai pris mon stylo et j'écris. Quoi ? N'importe quoi ! Vous ne nous demandez pas de « dire quelque chose » mais de quoi remplir « le coin des Anciens ». De quel sujet voulez-vous d'ailleurs que je vous entretienne ? Pas de l'Italie fasciste, c'est trop dangereux. L'« Argus de la Presse » signalerait ma prose au consulat italien de Paris, et Dieu sait ce qui pourrait m'arriver ! Des travaux d'urbanisation de Rome ? Les journaux français vous renseignent assez là-dessus. Vous ne voudriez pas tout de même que je vous parle de questions de théologie, qui « raserait » vos lecteurs en immense majorité. Vous voyez donc que le cercle des sujets est fort restreint. Aussi serais-je resté bien sage dans la « causalité des sacrements » ou à la « théorie luthérienne de la pénitence » si je n'avais pensé que dans quelques jours l'an 1933 devait commencer ; et comme on écrit à tous ceux à qui l'on est attaché pour leur dire qu'on leur souhaite « une bonne et heureuse année », je me suis dit qu'il en fallait faire de même pour le Bulletin et, par lui, pour le collège. Je lui souhaite donc au cher Bulletin

une bonne petite année 1933, bien sage, bien régulière, une année d'accroissement en pages, en fréquence, et en nouvelles.

Au Collège, il y a bien des changements et du mouvement, ce qui est excellent, s'il est vrai, comme on me l'a appris naguère, que « vita in motu ». Ce n'est d'ailleurs que s'adapter aux circonstances changeantes. Mgr Rémond, l'évêque de Nice, nous disait ici, au séminaire, il y a quelques jours : « en ces temps d'école unique, nous devons avoir deux objectifs : pénétrer l'école gouvernementale, renforcer notre école libre ». Je me plais à voir que le « vieux » collège de Léon est aussi un « jeune » collège et qu'il applique déjà cette maxime.

J'envoie enfin tous mes vœux aux Anciens que je puis connaître et d'une façon toute spéciale aux jeunes anciens de mon cours. c'est-à-dire du cours 1928

Après ces généralités, il me reste fort peu de détails à donner sur ma situation personnelle. Je suis toujours, ou plutôt je suis de nouveau au séminaire français ; je fais de la théologie à l'Université Grégorienne. Les effets de la récente réforme des études commencent à se faire sentir : augmentation des matières auxiliaires et accessoires sans préjudice des matières essentielles ; institution des « exercices pratiques », prolongation de l'année scolaire jusqu'en fin juin : quasi-suppression des 8 jours de vacances de Pâques. C'est la crise ! Je ne m'en plains pas cependant je trouve délicieuse cette vie romaine. Dans deux jours nous goûterons la saveur de la liturgie de Noël ; puis celle de la Saint Etienne que le Séminaire français fête traditionnellement par des messes privées et la grand-messe solennelle aux Catacombes de saint Callixte. J'ai gardé de la Saint Etienne de l'an dernier une profonde impression, surtout de cette procession à la lumière des cierges dans les galeries de la catacombe au chant des litanies des saints, qui retrouvent alors tout leur sens et une puissance d'évocation singulière. Le départ pour Chambéry du P. Moreau, O. P., aurait pu me faire penser que j'étais désormais seul ancien du Creisker à Rome ; mais j'ai rencontré récemment un de mes anciens « surveillés » du dortoir Saint-Louis, M. Fr. Mercier, de Plouénan, qui est Frère convers chez les prêtres de Sainte-Marie de Finchebrav, Piazza Rusticucci. Je ne pense pas qu'il y en ait d'autres...

Je vous signale une adresse que vous ne connaissez peut-être pas. Mon frère Jean, après avoir été quelques jours au 2^e R.I.C. à Brest, est au peloton des E.O.R., caserne Charner, à Saint-Brieuc.

Sur ce, je clos ce long et intempérant bavardage. Je vous prierai de transmettre à M. le Supérieur et à tous ces Messieurs les Professeurs mes respectueux et cordiaux souhaits de bonne année. »

Voilà qui est parler pour « dire quelque chose ». Nous remercions vivement André Pailler d'avoir compris la détresse d'un gerant à court de correspondance. Qui donc avait, jadis, appelé les séminaristes romains des « phares » ? Celui-ci ne trahit pas sa mission.

*
* *

Robert Buors, qui fait son tour du monde avec le Croiseur-Ecole « Jeanne d'Arc », écrit à un professeur cette intéressante lettre que l'on a bien voulu nous communiquer :

Colombo, le 7 décembre.

...« Les cent cinquante midships sont répartis en douze postes. Ceux-ci donnent sur des passavants à l'extérieur et sur une coursive intérieure qui fait communiquer les postes de tribord et babord. Ils sont assez vastes et très simples: au milieu, une grande table; tout autour nos caissons, deux armoires à livres, une desserte, un charnier, un frigidaire. La salle de conférence sur l'arrière des postes peut contenir la promotion entière, et se transformer en chapelle le dimanche. Les passavants qui, en somme, sont des ponts-promenade, présentent le gros avantage de permettre l'ouverture des portes et des sabords à n'importe quel moment. De ce fait, ceux-ci sont passablement aérés.

Voici maintenant quelques mots sur l'organisation intérieure du bateau. Des deux bordées, l'une est d'instruction pendant que l'autre est de quart. Un cycle d'instruction est divisé en un certain nombre de périodes d'affectation: Artillerie, électricité, torpille, navigation, manœuvre, détail, sécurité... Un roulement est établi de telle façon que chaque poste passe à chaque service pendant trois semaines environ. Un jour d'instruction, nous sommes donc aux ordres des chefs de service qui nous font des conférences,

complétées par des visites de matériel. Le quart revient tous les deux jours. Chaque Midship y a une fonction particulière, qui change toutes les fois. A la mer, les plus intéressantes sont évidemment les fonctions de passerelle et notamment celle d'adjoint à l'officier de quart. Au mouillage celle-ci existe aussi, mais est secondée par une autre qui règle les mouvements des embarcations et assiste à ceux de l'équipage; et il y a alors en plus les multiples patrons d'embarcation: vedettes, chaloupes, canots. Enfin, quel que soit le jour, à la mer chaque Midship doit observer une droite du matin et la méridienne, pour avoir le point à midi. De plus, lorsque la visibilité est bonne, un poste est spécialement désigné pour observer une crépusculaire.

Passons maintenant à la campagne. Aussitôt après avoir quitté Brest, nous avons trouvé le soleil qui depuis n'a pas cessé de régner. Le « Jeanne-d'Arc » a longé la côte du Portugal à quelques milles seulement, et passé tout près de Gibraltar qui nous est apparue un soir alors que le soleil couchant donnait à son grand rocher des teintes remarquables. Puis nous avons filé sur Alger en passant en vue de l'épave du malheureux « Quinet ». Alger est une très belle ville avec son quartier arabe à l'ouest, étagé depuis le port jusqu'à la Casbah, et ses grandes artères modernes à l'Est. On en a une vue splendide de Fort l'Empereur. Il n'y a qu'un jour de mer d'Alger à Bizerte où nous sommes restés six jours, et avons fait quelques exercices dont une plongée en sous-marin et un vol en Goliath. A Athènes, la visite des musées et de l'Acropole s'imposait; nous avons eu la chance de la faire avec un membre de l'Ecole d'Athènes. Je conserve un bon souvenir de mon séjour à Beyrouth, car j'ai profité d'un dimanche pour aller visiter les ruines romaines de Baalbek et pour passer quelques heures à Damas: en tout, une promenade de 250 kilomètres dans les montagnes du Liban et de l'Antiliban. Lorsqu'il y a ainsi une excursion qui en vaut la peine, la bordée entière de terre se déplace, et sur la route on ne rencontre que des voitures de Midships. D'un côté c'est désagréable, car l'on voudrait bien s'isoler de temps en temps; mais ça a aussi son avantage, et lorsque l'on reste en panne on est heureux de retrouver des camarades pour nous prêter assistance.

Le « Jeanne-d'Arc » ne s'est arrêté que quelques heures

à Port-Saïd avant de faire route vers Ismaïlia. Celle-ci, bâtie au bord du lac Timsah, est la résidence des fonctionnaires du canal. Elle ne présente pas assez d'intérêt pour y passer une journée entière. Aussi, nous avons préféré aller au Caire qui se trouve à 120 km de là. Nous avons été obligés de faire très vite pour visiter le musée Egyptien où sont gardés de nombreux sarcophages, et en particulier les trésors du tombeau de Tout-ank-Hamon, puis pour aller aux Pyramides. Le Nil était en crue et avait envahi sa vallée.

La traversée de la Mer Rouge a été particulièrement pénible. Le vent venait de l'Est et il faisait une chaleur terrible. Désormais les pays que nous visitons ne présentent pas gros intérêt: Djibouti, brûlé par le soleil; Aden où le « Jeanne-d'Arc » se rend pour faire du mazout et où j'ai eu l'occasion de voir les fameuses citernes qui recueillent l'eau dans les montagnes; Mascati, ancien repaire de pirates, dont les habitants ont conservé le type: c'est une ville bizarre bâtie au fond d'une baie entourée de hauts sommets sur lesquels s'élèvent des forteresses; dans les vallées étroites, on passe entre des maisons aux fenêtres grillagées et aux portes massives verrouillées par de gros cadenas. Son importance autrefois lui venait du fait que des montagnes infranchissables empêchaient toute surprise venant de l'intérieur. Bender-Abbas semble être une ville morte que les habitants ont désertée devant un tremblement de terre. Les maisons en mine sont silencieuses, et pourtant on y vit. A Bombay, nous étions mouillés devant le quartier européen. Coïncidence: une escadre anglaise s'y trouvait en même temps que nous. C'est une grande ville anglaise moderne. J'y ai fait une excursion au temple d'Eléphants et j'ai pu apercevoir les tours du silence, car les Parsis ne les laissent pas approcher de près.

Nous allons faire escale maintenant à Penang, Singapour, Batavia, Saigon. J'attends une lettre d'Alphonse Côté qui m'apprendra s'il est rentré en Indo-Chine comme il en était question...

Je vous prie de transmettre mes vœux à M. le Supérieur et MM. les Professeurs. »

« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage... » Nous remercions bien vivement Robert Buors, de nous donner l'agrément de le refaire avec lui. Il ne nous laissera pas, nous l'espérons, en panne en Indo-Chine.

M. J. Le Déroff, professeur honoraire, 9, boulevard Carnot, Belfort, nous écrit une très aimable lettre qui nous montre toute sa sympathie pour le bulletin, puisqu'il nous demande de combler « deux lacunes » à sa collection.

« Je lis, dit-il, à la page 70 du n° 138 que vous avez supprimé le bulletin de mars-avril (avril-mai me semblerait plus exact) à 200 abonnés par trop négligents, et ce faisant, vous avez eu mille fois raison. Mais personnellement je suis en règle. » Et il continue par des compliments que nous n'avons pas la modestie de taire, puisqu'ils s'adressent à notre prédécesseur: « Il me reste à vous féliciter, vous et vos collaborateurs, de la somme de travail considérable que vous fournissez et d'un zèle d'autant plus méritoire que les fonctions de l'enseignement sont déjà assez fatigantes par elles-mêmes sans qu'on ait besoin d'y ajouter une besogne supplémentaire.

« D'un autre point de vue je suis très étonné que vous puissiez faire imprimer six numéros importants avec le produit des cotisations. Je n'ai pas voix au chapitre, mais il me semble que si vous vous contentiez de quatre numéros par an — un par trimestre — les anciens auraient mauvaise grâce à se plaindre.

« Certes on éprouve un grand plaisir à vous lire et à plonger dans la documentation abondante et variée que vous prodiguez, mais la charité exigerait qu'on ménage un peu plus vos peines et vos frais... Blavez mad... »

C'est plus qu'il n'en faut pour faire oublier aux rédacteurs du bulletin « leurs peines et leurs frais ». Si nous avions la joie d'en recevoir beaucoup de semblables, nous serions plus portés à rendre la publication mensuelle — comme elle l'était jadis, avec un format moindre, bien sûr — qu'à l'espacer tous les trois mois. Anciens, qui lirez ceci, un petit examen de conscience sur vos péchés d'omission ! « N'avez-vous pas — dirait M. Trouson — commis l'injustice de retenir votre cotisation pour un bulletin qui ne vit que par elle ? N'avez-vous pas manqué à la charité en refusant un article au rédacteur du même bulletin aux abois ?... », Et, comme ce vénérable et judicieux auteur d'« Examens particuliers », nous pourrions trouver quatorze points en lesquels vous nous avez manqué, plus ou moins gravement.

Le P. Jean Mazé, des Missions Etrangères Hung Hoa-Tonkin écrit à un professeur ces quelques lignes toujours spirituelles que nous détachons de sa lettre: « Bien que

novembre ne soit pas encore terminé, je suis néanmoins trop tard pour vous souhaiter « Bloavez mad ». On dit qu'il n'y a plus de distance, que le pneu Michelin boit l'obstacle et que sais-je? Mais ma lettre n'arrivera pas cependant avant le 1^{er} janvier... Maintenant que Saint-Pol a dans ses murs des Tonkinois, vous avez plus que jamais l'occasion de penser à ce pays lointain...

Je ne connais pas le nouveau Supérieur du collège, Monsieur Méar. Présentez-moi à lui... En attendant, veuillez lui dire combien je reste attaché à mon collège, et combien aussi je compte sur les prières de la maison pour le succès de mes travaux apostoliques...

Visites

Yves Quéguiner, pharmacien, capitaine des troupes coloniales, est venu nous faire une trop courte visite et nous dire ses vœux de nouvel an. Après un séjour de trois ans aux colonies, il réside dans sa famille à Bordeaux. Il y paraît bien quelque chose à son accent...

Les Vœux de nos Anciens

A l'occasion du nouvel an, beaucoup d'amis et d'anciens de la maison ont tenu à offrir leurs vœux à Monsieur le Supérieur et, par son intermédiaire, à toute la grande famille du Creisker:

Mgr Gry, Recteur des Facultés Catholiques de l'Ouest.

M. l'Abbé Le Meur, aumônier au Collège Stanislas, 22, rue N.-D.-des-Champs, Paris (6^e).

M. Trividic, pharmacien à Saint-Pol-de-Léon.

M. L. Arnould, 28, rue Victor-Hugo, Brest.

Joseph Manach, contrôleur rédacteur des Douanes, Nantes.

J. Autret, Plouénan.

J. Corre, avocat-stagiaire à la Cour de Paris.

L. Péron, directeur de la Maison Bogrand, Morlaix.

Le P. Jean Senneville, des Pères Blancs.

Simon Le Naélou, gérant de l'Institut héliomarin, Labenne-Océan (Landes).

M. et Mme Bellec, de Penzé.

Henri Berre, élève de l'Ecole coloniale, 2, avenue de l'Observatoire Paris (6^e), auquel s'associent ses deux frères *Louis et Francis*.

Sylvain Peyron, ingénieur, 28, boulevard Carnot, Toulouse.

M. Noël Cordon, Hôtel Duguesclin, Rennes.

Jean Le Vaillant, Plougasnou.

Pierre Rivoalen, lieutenant-pharmacien des T. C., en partance pour Madagascar.

Lieutenant Jacob, commandant d'armes au poste de Tamda (Cercle d'Azibal) Maroc.

L'Abbé Jean Morvan, professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix.

Louis Bizien, professeur de lettres, Hôtel Moderne, Embrun, Hautes-Alpes.

Luc Rapine, 113, rue de la Gare, Villeneuve-le-Roi, Seine-et-Oise.

Le Creisker remercie vivement ces amis et anciens ainsi que tous ceux dont il a pu omettre la nomination et qui, en ce début d'année, auront eu un souvenir pour leur vieux collège.



Omissions et Corrections

Nous sommes dans une extrême confusion d'avoir commis, dans le dernier numéro du bulletin (Octobre-Novembre, page 277), une omission impardonnable, mais dont les victimes ne nous auront pas tenu rigueur, nous en sommes persuadés. En énumérant rapidement, selon le caprice d'une mémoire infidèle, les auteurs des « toasts » à l'installation de M. le Supérieur, nous avons passé le nom de *M. l'Abbé Herry*, curé-doyen de Sizun et ancien professeur de première du collège, qui, par sa charmante improvisation, méritait, une fois de plus, de figurer parmi les « bouches les plus littéraires », pour reprendre la formule, peut-être audacieuse mais à coup sûr véridique, du rapporteur. De même nous a échappé le nom de *M. l'Abbé Quillévére*, vicaire de Lambézellec, qui, au nom des vieux vicaires, salua Monsieur Méar, avec délicatesse et bonhomie. Nous leur faisons amende honorable et les engageons à croire à notre ferme-propos de ne plus recommencer à l'avenir.

*
**

Dans le même numéro, à la page 284, nous lisons : « la note 12 prive du Tableau d'honneur ». Il faut corriger ainsi : « Toute note d'application ou conduite inférieure à 12 en prive... »

N. D. L. R.